



LES ILLUSTRATIONS

ET LES CÉLÉBRITÉS

DU XIX[E] SIÈCLE

CINQUIÈME SÉRIE

LES ILLUSTRATIONS

ET LES CÉLÉBRITÉS

DU XIXE SIÈCLE

CINQUIÈME SÉRIE

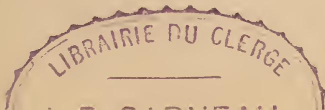
Silvio Pellico, *par J. d'Apprieu.* — Le comte Henry de Riancey, *par Ch. de Montrevel.* — Bugeaud, *par le général Ambert.* — Ozanam, *par Dom Piolin.* — Mgr Affre, *par J. Guillermin.* — Le général Foy, *par Elie Fleury.* — Auguste Barbier, *par J. d'Apprieu.* — Les frères Haüy, *par Joseph Lebrun.* — Schneider, *par J. S. Girard.* — Royer-Collard, *par P. Vedrenne.* — Mgr Gerbet, *par Dom Piolin.* — Le Play, *par A. Rastoul.* — Daniel Manin, dictateur de Venise, *par J. Morey.* — Le lieutenant-colonel Taillant, défenseur de Phalsbourg, *par le général Ambert.*



PARIS

LIBRAIRIE BLOUD ET BARRAL

4, RUE DE MADAME, ET RUE DE RENNES, 59





SILVIO PELLICO

(1789-1854)



I

« Il y a des esprits où il fait clair, il y en a d'autres où il fait chaud », a dit excellemment Joubert. A la fois il faisait clair et il faisait chaud dans celui de Silvio Pellico. Aussi, peu d'hommes ont-ils laissé, avec un nom plus mélodieux, une gloire plus pure, une trace plus bienfaisante, un souvenir plus sympathique aux âmes élevées. C'est que Pellico, par-dessus tout, était de cette race de vaillants, CORDATI, où le cœur domine, source de généreuses pensées, de nobles inspirations. Un assez grand nombre d'écrivains, de poètes, ont eu le talent de charmer, l'auteur de *Mes Prisons* et des *Devoirs des Hommes* a remporté une palme plus rare et plus précieuse : en se révélant, il se fait aimer ; en l'aimant, on devient meilleur.

II

Silvio Pellico naquit en 1789 à Saluces en Piémont, d'Honorato Pellico, d'abord employé dans les postes, puis filateur de soie à Pignerol. « Né des parents les plus tendres, a dit Silvio dans ses Mémoires, dans cette condition qui n'est pas la pauvreté, et qui, vous rapprochant également du pauvre et du riche, vous donne une exacte connaissance des deux états ; après une enfance embellie par les plus doux soins de la famille, j'allai à Lyon près d'un vieux cousin de ma mère, homme fort riche et bien digne de ses richesses. Là tout ce qui peut charmer un cœur avide d'élégance et d'affection enchanta la première ardeur de ma jeunesse. »

Après quatre années consacrées chez M. de Rubod à l'étude de la littérature française, Silvio fut pris du *mal du pays* en lisant le poème des *Tombeaux* d'Ugo Foscolo. Son père était devenu chef de section au ministère de la guerre à Milan. Silvio vint en cette ville. Toute une pléiade d'illustres poètes, d'écrivains remarquables : Foscolo, Monti, Manzoni, etc., s'y étaient donné rendez-vous. Les premiers essais de Pellico leur révélèrent un brillant frère d'armes et tous l'eurent pour ami. « Monti et Foscolo, quoique rivaux entre eux, dit Silvio, me montraient une

égale bienveillance, je m'attachai surtout à ce dernier; et cette homme irritable, aux rudes manières, n'était pour moi que douceur et cordialité et je le révérais avec tendresse. D'autres littérateurs distingués m'aimaient aussi comme je les aimais moi-même. »

Silvio ouvrit sa carrière littéraire par un coup d'éclat. Il avait composé deux tragédies : *Léodamie*, et *Francesca da Rimini;* mais ne sachant à laquelle donner la préférence, il consulta Foscolo sur leur valeur. La seconde mérite le feu, dit Foscolo, la première est un chef-d'œuvre. Heureusement Pellico en appela de ce jugement et eut le bon esprit de faire tout le contraire. *Francesca da Rimini,* dont le sujet est tiré du Dante, obtint un succès immense, fit célébrer le nom du jeune poète dans toute l'Europe, lui valut surtout dans toute l'Italie une popularité touchante.

Une douce preuve lui en fut donnée, après sa sortie de prison.

« Ayant vu dans une auberge de Brescia une affiche de théâtre, dit Pellico, je la prends et je lis : « *Francesca da Rimini*, *opera per musica.* » — De qui est cet opéra ? dis-je au garçon d'hôtel. — Qui l'a mis en vers et en musique, c'est ce que je ne sais pas, répondit-il ; mais en somme c'est toujours cette *Francesca da Rimini* que tout le monde connaît.

« — Tout le monde ? Vous vous trompez. Moi qui arrive d'Allemagne, comment puis-je connaître vos *Francesche ?*

« Le garçon (c'était un jeune homme à la figure hautaine, vrai type du Brescian) me regarda avec une pitié dédaigneuse.

« — Comment vous pouvez connaître ? Monsieur, il ne s'agit pas de *Francesche ;* il s'agit d'une seule et unique *Francesca da Rimini.* Je veux dire la tragédie de Silvio Pellico. Ils l'ont mise ici en opéra, et l'ont un peu gâtée, il est vrai ; mais c'est toujours la même.

« — Ah ! Silvio Pellico ! Il me semble en effet l'avoir entendu nommer. N'est-ce pas un mauvais sujet condamné à la prison dure, il y a huit ou neuf ans ?

« Plût à Dieu que je n'eusse pas fait cette plaisanterie ! Car il regarda autour de lui, puis me fixa, et me montra avec colère ses trente-deux magnifiques dents, et, s'il n'avait entendu du bruit, je crois qu'il m'aurait assommé.

« Il s'en alla en grommelant : — Mauvais sujet ! Mais avant de partir, il découvrit qui j'étais. Il ne pouvait plus ni interroger, ni répondre, ni écrire, ni marcher. Il ne savait plus que fixer les yeux sur moi, se frotter les mains, et dire à chacun à tout propos : *Sior si, Sior si,* comme s'il eût éternué ! »

Mme de Staël, Schlégel, Byron, de passage à Milan, voulurent connaître l'auteur de *Francesca da Rimini.* Il avait traduit en italien le *Manfred* de lord Byron ; le chantre d'*Harold* à son tour traduisit *Francesca* en vers anglais.

Cependant une vaste conspiration s'ourdissait secrètement en Lombardie ; il s'agissait d'y secouer le joug de la domination autrichienne et de rendre à cette province sa liberté et son autonomie. Or, les chefs du mouvement, presque tous initiés à la *Carbonara*, n'étaient autres que les littérateurs, les hommes de la classe dirigeante que fréquentait Silvio. Le peu d'attraction que celui-ci avait toujours montré pour la politique, la loyauté, la candeur de son caractère, empêchèrent longtemps qu'on ne lui fît des ouvertures directes au sujet de la ligue. Mais une importante revue littéraire périodique, *le Conciliateur*, fut fondée dans le but de diriger l'opposition contre le gouvernement autrichien. Là écrivaient Confalioneri, Ludovico de Brême, Sismondi de Genève, Romagnesi, Melchior Gioja, Manzoni, etc., l'élite des illustrations de l'Italie. Pellico ne refusa point à la publication, dont les visées politiques étaient pour lui au second plan, le concours de son puissant talent ; il en devint même le secrétaire de rédaction.

A la même époque, il entra chez le comte Porro, comme précepteur de ses deux enfants. « J'étais pour ceux-ci comme un père, a dit Silvio, et pour leur père comme un frère chéri. » Or, le comte Porro était le bailleur de fonds de la célèbre revue et le chef de la ligue anti-autrichienne. Sans rien savoir de précis, Pellico se trouva chez lui, au centre de toutes les réunions

des agitateurs. Les mots de liberté, d'indépendance faisaient battre son jeune et noble cœur : il fut curieux bientôt de savoir le fin mot de l'association mystérieuse. Il écrivit donc à un de ses amis, *Carbonaro* avancé, lui demandant les obligations de tout genre qu'il aurait à remplir pour entrer dans la société et la formule du serment à prononcer. Si sa conscience ne s'y opposait pas absolument, il déclarait son intention de s'y faire affilier.

Le comte de Bübna, gouverneur de Milan, tenait en main les fils de la conspiration du comte Porro, de ses amis, et savait le but du *Conciliateur*. Au lieu de parvenir à son adresse, la lettre de Silvio Pellico fut remise entre ses mains par la police.

Par une complication malheureuse, un mouvement révolutionnaire éclata à Naples, sur ces entrefaites. Voyant déjà le feu de la révolte se communiquer aux populations inquiètes de la Lombardie, l'Autriche porta des décrets terribles contre les agitateurs et un mandat d'arrêt fut lancé contre les rédacteurs du *Conciliateur* comme affiliés aux sociétés secrètes.

Quelques *carbonari* échappèrent, un haut personnage d'Etat ayant fait prévenir la noblesse milanaise qu'il trouvait la saison favorable pour *aller à la campagne*. Le comte Porro fut du nombre. Quant à Pellico, « le vendredi 13 octobre 1820, il fut arrêté à Milan et conduit à la prison Sainte-Marguerite. »

III

Dans son œuvre exquise des *Prisons,* le poète a ineffablement raconté et chacun a lu avec attendrissement les émotions diverses de sa captivité. Rappelons seulement ici que l'instruction fut secrète, dura longtemps, et avec elle des appréhensions pires que le supplice. Après quatre mois de détention à Milan, l'accusé fut transféré à la célèbre prison d'Etat des Plombs, à Venise. Là siégeait une commission spéciale nommée à Vienne et devant statuer en dernier ressort. Ne pouvant commettre l'infamie d'acheter sa délivrance par la trahison des secrets de ses amis, Pellico vit bien vite que son sort ne lui réservait que la potence ou une captivité sans fin. Il était accusé : 1° d'avoir été l'agent d'une conspiration contre l'Etat, en écrivant dans un recueil rédigé par des *carbonari* dans un but de soulèvement et de révolte ; 2° d'avoir correspondu avec un *carbonaro,* c'est-à-dire avec un ennemi de l'Etat; deux crimes emportant, selon la législation lombarde, la peine de mort.

Le dénouement vint enfin le 21 février 1822. « A dix heures du matin, a écrit le prisonnier, le geôlier vint me prendre. Il me conduisit dans la salle de la commission et se retira. Le président, l'inquisiteur et les deux juges assesseurs étaient sur leurs sièges : ils se levèrent à mon arrivée.

« Le président, d'un ton de noble commisération, me dit que la sentence était arrivée, et que le jugement avait été terrible, mais que déjà l'Empereur l'avait adouci.

« L'inquisiteur me lut la sentence : *condamné à mort.* Puis il lut le rescrit impérial : *La peine est commuée en quinze années de* carcere duro *à subir dans la forteresse du Spielberg.*

« Je répondis : Que la volonté de Díeu soit faite ! Mon intention était réellement de recevoir en chrétien ce coup terrible, et de ne montrer ni de ne nourrir aucun ressentiment contre qui que ce fût.

« Le président loua ma tranquillité d'âme et me conseilla de la conserver toujours.

« — Demain, me dit l'inquisiteur, nous aurons le regret d'être obligés de proclamer la sentence en public ; mais c'est une formalité indispensable.

« — Soit, lui répondis-je.

« — A partir de ce moment, ajouta-t-il, nous accordons à monsieur la compagnie de son ami Maroncelli. »

Silvio fut conduit le lendemain avec son ami au palais du doge ; les menottes aux mains, ils descendirent le magnifique escalier des Géants où Marino Faliero fut décapité. Au milieu de la *Piazetta* couverte de peuple était l'échafaud où on les fit monter. Un greffier lut à haute voix la sentence. « Il régna un profond silence jusqu'à l'expression : condamnés à mort. Mais alors s'éleva un murmure général de compassion,

auquel succéda un nouveau silence pour entendre le reste de la lecture. Un dernier murmure s'éleva à ces mots : *carcere duro,* Maroncelli pour vingt ans et Pellico pour quinze.

« Nous promenâmes encore une fois nos regards autour de nous et nous descendîmes », dit Pellico.

Il n'était plus qu'un malheureux galérien.

IV

Non loin des champs d'Austerlitz et près de la ville de Brünn (Moravie) se trouve le château fort du Spielberg. C'était, en 1822, la plus sévère prison de l'Autriche. Près de trois cents voleurs ou assassins y étaient renfermés. C'est là que Pellico fut conduit pour subir le *carcere duro*.

Il fut logé d'abord dans une cellule souterraine. « Lorsque je me trouvai seul dans cet antre horrible et que j'entendis refermer les verrous ; lorsque je distinguai, à la lueur d'une petite fenêtre fort élevée, la planche nue que l'on m'avait donnée pour lit et une énorme chaîne fixée dans le mur, je m'assis en frémissant sur cette misérable planche, et, prenant la chaîne, j'en mesurai la longueur, pensant qu'elle m'était destinée.

« Une demi-heure après, j'entends crier les clefs dans les serrures ; la porte s'ouvre. Ç'était le geôlier en chef qui m'apportait une cruche pleine d'eau.

« — Ceci est pour boire, me dit-il d'une voix bourrue ; et demain matin je vous apporterai le pain (pain noir affreux). — Merci, bon homme. — Je ne suis pas bon, répondit-il. — Tant pis pour vous, lui dis-je, indigné.— Et cette chaîne, ajoutai-je, est peut-être pour moi ? — Oui, sans doute, si par hasard monsieur n'était pas tranquille, s'il se mettait en colère, s'il disait des injures. Mais si monsieur est raisonnable, nous ne lui mettrons autre chose qu'une chaîne aux pieds. Le serrurier est là qui l'apprête. » (*Mes Prisons.*)

Au bout de cinq jours on lui apporta son costume de prisonnier. « Il consistait en une paire de pantalons d'étoffe grossière, dont le côté droit était de couleur grise et le côté gauche de couleur capucine ; d'un justaucorps de deux couleurs disposées de la même manière, et d'un petit pourpoint des deux mêmes couleurs, mais placées en sens inverse, c'est-à-dire la couleur capucine à droite et la couleur grise à gauche...» Le serrurier qui lui riva les fers aux pieds sur une enclume, croyant que Silvio ne comprenait pas l'allemand, dit au gardien : — Malade comme il est, on pouvait bien lui épargner cette cérémonie, il ne se passera pas deux mois avant que l'ange de la mort vienne le délivrer. — Plût à Dieu qu'il en fût ainsi ! lui répondit Silvio en allemand, en lui frappant avec la main sur l'épaule. Le pauvre homme tressaillit : J'espère que je ne serai pas prophète et je désire que monsieur

soit délivré par un tout autre ange que celui-là.

Cependant la solitude et le malheur sont un appel de Dieu. Dès le premier jour de la captivité, Silvio n'y fut point sourd. Sans être hostile à la religion, il ne l'avait suivie jusque-là que peu et mal. « Ma jeunesse, dit-il dans une lettre du 12 mars 1840, n'avait été que délire, orgueil, vaine philosophie, fluctuation d'une doctrine à l'autre, confiance dans ma misérable intelligence. Dans la folle activité de mes pensées mondaines, le temps me manquait pour réfléchir et pour sentir Dieu. Il me fallait des jours de prison, dix années de tombeau... Dans cet affreux repos, j'eus le temps de démêler la vérité, d'aimer la bonté divine. Je ne saurais assez louer le Seigneur, *sa colère apparente n'était qu'amour.* »

Silvio pria et la lumière jaillit éblouissante dans son âme : il redevint profondément chrétien. Le christianisme, dit-il, est-il autre chose qu'une soif incessante de perfectionnement moral ? Comment la philosophie dira-t-elle: Je le remplacerai désormais ? — Et de quelle manière le remplaceras-tu ? En enseignant le vice ? Non, certainement. — En enseignant la vertu ? Eh bien, ce sera l'amour de Dieu et du prochain, ce sera précisément ce que le christianisme enseigne.

Avec la foi, la résignation lui versa son baume ; son cœur put encore se dilater. « N'oubliant pas que Dieu est toujours près de nous, qu'il est en nous, ou plutôt que nous sommes en lui, la solitude perdait de jour en jour de son horreur pour

moi. — Ne suis-je pas en très bonne compagnie ? me disais-je ; et mon âme redevenait sereine, et je fredonnais, et je sifflais avec plaisir et attendrissement. » (*Mes Prisons.*) « Je bénis la prison, répétait-il en lisant une inscription de son cachot, parce qu'elle m'a fait connaître l'ingratitude des hommes, ma misère et la bonté de Dieu. »

Avec quel amour il a chanté la consolante chapelle du Spielberg : « Oh ! grâces te soient rendues, chapelle amie des prisonniers ! Tu avais pour moi des charmes inénarrables ! C'est toi qui me rendais mon ancienne confiance en Dieu trois fois saint. Dans ton sanctuaire, je pardonnais sans peine, *je pleurais d'amour et de bonheur.* »

La lecture du Dante, de quelques autres ouvrages, surtout de la Bible, enfin la composition littéraire procurèrent au prisonnier de précieuses consolations. C'est durant sa captivité qu'il composa notamment les tragédies d'*Ester d'Engaddi,* d'*Iginia d'Asti*, les chants intitulés *Tancreda*, *Rosilde, Christophe Colomb, La Ligue lombarde.* Mais le papier n'était point une faveur de tous les jours : Silvio ne put conserver un certain nombre de pièces qu'en les apprenant par cœur.

C'était une puissante diversion à ses nombreuses angoisses.

La plus cuisante de toutes fut toujours son inquiétude au sujet de sa famille.

« Me résigner à toute l'horreur d'une longue captivité, me résigner à l'échafaud, ne dépassait

pas la mesure de mes forces ; mais accepter l'immense douleur de mon père, de ma mère, de mes frères, de mes sœurs, c'est à quoi mon âme ne pouvait se résoudre. »

Alors le prisonnier se prosternait aux pieds de Dieu avec une ferveur qu'il n'avait point encore ressentie et, ô puissance de la prière ! la confiance lui revenait.

Qui les consolera ? se disait-il un jour. Une voix intérieure sembla lui répondre : « Celui que tous les affligés invoquent, celui qu'ils aiment et sentent au dedans d'eux-mêmes, celui qui donnait à une mère la force de suivre son fils au Golgotha et de se tenir debout sous la croix ; l'ami des infortunés, l'ami des mortels. »

Ses parents lui écrivaient, mais les lettres passaient par les mains de la commission ; elle effaçait, effaçait impitoyablement. Un jour la rature indéchiffrable fut telle que, d'une lettre de son père, Silvio ne put lire que ces mots : *Très cher Silvio* et l'adieu de la fin : *Nous t'embrassons tous de cœur.*

Il en fut exaspéré. Vivre, pour lui, c'était aimer.

Sans affection, son âme ne respire plus et s'asphyxie. « Fais, ô mon Dieu, que je sache trouver dans les autres quelque don qui me les fasse affectionner. J'accepte tous les tourments de la prison ; mais, ô mon Dieu ! que je puisse aimer ! »

Sa tendresse débordante s'épanche sur tous les êtres que son œil entrevoit, sur tous ceux qui

l'approchent. Il aime ses geôliers, ses compagnons de captivité; qu'il entende une voix humaine, un chant, son cœur bat. « Je m'estimais heureux lorsque la sentinelle en se promenant ne rasait pas de trop près le mur, quand elle s'écartait assez pour que je pusse la voir, lorsqu'elle levait la tête en m'entendant tousser. Quand sa physionomie était bonne, lorsqu'elle me semblait touchée de pitié, un doux saisissement me faisait palpiter, comme si ce soldat inconnu eût été un intime ami. Lorsqu'elle s'éloignait, j'attendais son retour avec une tendre inquiétude, et lorsqu'elle revenait en me regardant, je m'en réjouissais, comme d'une grande charité. » *E cosa si dolce l'essere amato !* « C'est chose si douce d'être aimé ! »

On fait quitter au pauvre prisonnier une cellule pour une autre. Le voilà qui se prend à regretter « les pauvres fourmis qu'il aimait et qu'il nourrissait avec une sollicitude presque paternelle », et jusqu'à « sa chère araignée. »

Ce qu'il écrit à un de ses voisins de cachot, A. Andryane, n'est-il pas sublime? Andryane avait envoyé à Pellico un commencement d'œuvre littéraire qu'il ne pouvait continuer faute d'encre. Pellico lui renvoie une petite fiole contenant une liqueur rouge, avec ces lignes :

« C'est avec mon sang que je t'écris, mon Alexandre, que je te dis : Ton œuvre est une œuvre inspirée de la Providence. C'est avec mon sang que je te supplie de l'achever... Tant qu'il en

restera dans mes veines, je te le donnerai, ô bon jeune homme, pour que tu puisses élever à la gloire de Dieu un de ces longs et solennels cantiques qui enseignent si profondément aux hommes à chercher la félicité dans la pratique de la vertu et dans l'adoration du Seigneur. Pourquoi faut-il que je ne puisse, avec ce sang, alimenter une lampe pour prolonger tes journées et nous faire jouir plus tôt des dernières parties d'une composition dont le commencement vient d'exciter dans notre cœur un si puissant intérêt! »

Pellico avait demandé souvent qu'on lui accordât la consolation de voir pendant quelques instants son ami et compagnon de captivité, Maroncelli. Pendant une maladie très grave où on crut qu'il allait mourir, il réitéra sa supplique, qui fut transmise à la commission.

« Cependant le danger disparut.

« Je commençais à me lever, lorsqu'un matin la porte s'ouvre et je vois entrer tout joyeux le surintendant Schiller et le médecin. Le premier courut vers moi et me dit:

« — Nous avons la permission de vous donner Maroncelli pour compagnon et de vous laisser écrire une lettre à vos parents.

« La joie m'ôta la respiration et le pauvre surintendant, qui dans l'élan de son cœur avait manqué de prudence, me crut perdu. » (*Mes Prisons.*)

Quel bonheur quand Maroncelli fut amené dans ses bras!

Cependant les rigueurs de la prison augmen-

tèrent; un ordre venu de Vienne enleva aux prisonniers leurs livres, les contraignit à faire de la charpie ou à tricoter de gros bas; enfin les murs de la forteresse furent élevés, de manière à dérober aux captifs la vue du magnifique paysage dont le panorama se déroule aux pieds du Spielberg.

En même temps Maroncelli devint malade, il fallut lui amputer la jambe gauche... « Il avait reçu les sacrements de l'Eglise et ne prononça pas un cri, dit Silvio. Quand on lui apporta sa jambe coupée, il jeta sur elle un regard de compassion; puis se tournant vers le chirurgien qui avait fait l'opération, il lui dit: « Vous m'avez « délivré d'un grand ennemi et je n'ai aucun « moyen de vous récompenser. » Il y avait, dans un verre sur la fenêtre, une rose. « Je te prie « de m'apporter cette rose », me dit-il.

« Je la lui apportai, et il l'offrit au vieux chirurgien en lui disant: « Je n'ai pas autre chose à « vous présenter pour vous témoigner ma reconnaissance. »

« Celui-ci prit la rose et pleura. »

Enfin se leva le 1er août 1830. Pellico depuis dix ans était prisonnier, depuis huit ans et demi galérien. C'était un dimanche. « Après la messe le sous-intendant, dit-il, entra dans la prison: — Ayez la bonté de me suivre, M. le Directeur de police est ici à côté.

« Nous trouvâmes dans la salle d'audience le directeur de police et le surintendant; le premier

nous fit une inclination de tête plus polie que de coutume.

« Il prit un papier et nous dit en termes entrecoupés, craignant peut-être de produire sur nous une trop vive impression s'il s'exprimait plus nettement :

« — Messieurs... j'ai le plaisir,... j'ai l'honneur... de vous faire connaître..... que Sa Majesté l'Empereur a fait encore... une grâce...

« Et il hésitait encore à nous dire quelle grâce ce pouvait être. Nous pensions qu'il s'agissait peut-être de quelque adoucissement de peine, comme l'exemption des ennuis du travail, la permission d'avoir quelques livres, ou des aliments moins repoussants.

« — Mais vous ne comprenez donc pas ? dit-il.

« — Non, Monsieur ; ayez la bonté de nous expliquer quelle espèce de grâce est celle-ci.

« — C'est la liberté pour vous deux et pour un troisième prisonnier que vous allez embrasser.

« Il semble que cette nouvelle aurait dû nous faire éclater de joie. Mais nos pensées se portèrent à l'instant sur nos parents, dont nous n'avions pas de nouvelles depuis si longtemps, et l'idée que peut-être nous ne les retrouverions plus sur la terre vint si promptement à nos esprits qu'elle anéantit le plaisir qu'aurait dû faire naître la nouvelle de notre liberté !

« — Ils sont interdits ! dit le directeur de police. Je m'attendais à les voir bondir de joie.

« — Je vous prie, répondis-je, de faire connaître

à l'Empereur toute notre reconnaissance ; mais si l'on ne nous donne pas des nouvelles de nos familles, il nous est impossible de ne pas craindre d'avoir perdu des personnes si chères. Cette incertitude nous accable, même en cet instant qui devrait être pour nous celui d'une si grande joie.

« Il donna alors à Maroncelli une lettre de son frère qui le consola. Il me dit, à moi, qu'il n'y en avait aucune de ma famille. »

A petites journées et sous la conduite de la police, les libérés furent conduits en Italie. Pellico arriva à Verceil le 16 septembre et à Turin le 17. « Oh ! que les voitures sont lentes ! On n'arrive à Turin que le soir. — Qui pourrait, qui pourrait jamais décrire la consolation de mon cœur et de ces cœurs chéris, lorsque je revis et pus embrasser enfin mon père, ma mère, mes frères !... Rendu à ces cinq objets de ma tendresse, j'étais et je suis encore le mortel le plus digne d'envie !

« Ah ! de mes infortunes passées et de ma félicité présente, comme de tout le bien et de tout le mal qui peuvent m'être réservés encore, que la Providence soit bénie ! »

V

Pâle, miné par la souffrance, Silvio, « comme une fleur qui brille sur un tombeau », ne retrouva plus sa santé forte et active. Quant à son âme,

elle était désabusée de tout ce qui agite et passionne la vie. « La politique, je la laisse toute dans les mains de la Providence », s'écriait-il. La seule aspiration de son âme, c'était de vivre dans le repos, le calme, près de sa famille, aux pieds de Dieu. « J'ai tout ce que je désire, écrit-il, car je n'ai jamais convoité les richesses, et leur privation ne m'afflige pas. Ma santé est faible, elle est cependant moins mauvaise qu'au Spielberg. Je partage mon temps entre la littérature, la société et un peu de prière. » Dieu lui laissa la consolation de posséder encore six ans sa mère, sept ans son père et d'être béni d'eux, avant de leur fermer les yeux. C'est auprès d'eux qu'il composa LE MIE PRIGIONI.

Qui n'a lu ces mémoires admirables, classiques dans toutes les écoles primaires d'Italie, traduits dans toutes les langues du monde, faisant désormais partie de la littérature de tous les peuples?

A un de ses écrits, César Cantu a donné cette épigraphe : « Lecteur, as-tu souffert ? — Non. — Ce livre n'est pas fait pour toi. » Vous qui avez souffert, pourrait-on dire mieux encore, lisez *Mes Prisons*, de Silvio Pellico. La consolation chrétienne n'a jamais parlé un langage plus doux, plus persuasif, plus accessible à tous : ce chef-d'œuvre est comme le poème sublime de la résignation en action. Et n'est-ce pas aussi un côté souverainement touchant, que tout ce qu'il raconte ait été souffert avant que d'être écrit?

Non ignara mali, miseris succurrere disco ;

« *J'apprends du malheur même à guérir le malheur* », peut dire, après le cygne de Mantoue, le cygne de Saluces.

La littérature chrétienne compte quelques ouvrages, — rares comme tout ce qui est exquis, — qu'on ne lit jamais en vain aux heures de tristesse, d'abattement, d'angoisse morale. C'est un *sursum corda* harmonieux. A quelque page qu'on les ouvre, ils versent un calmant sur le cœur ; ils le fortifient, le relèvent avec douceur. Sans s'être rendu compte du comment, l'âme se trouve bientôt rassérénée, comme si elle avait pris un cordial céleste.

Mes Prisons sont du nombre de ces livres consolateurs.

Quant à leur portée politique, elle fut immense. Quel plaidoyer amer et pathétique eût parlé aussi haut contre l'Autriche que ce récit modéré se changeant dans l'âme de chaque lecteur en acte d'accusation et de condamnation suprême ? Metternich par voie diplomatique demanda l'interdiction des *Prisons ;* Charles-Albert résista, et elles continuèrent à faire germer dans tous les cœurs italiens un levain d'horreur contre l'Autriche.

Seuls, les *Carbonari* protestèrent. Dans celui qu'ils glorifiaient naguères comme un martyr, ils étaient indignés d'avoir découvert un catholique fervent. La secte donna le mot d'ordre de siffler désormais les pièces de Pellico. Mais que lui importait ? *Mes Prisons* inclinaient les cœurs

généreux vers la religion. L'auteur eut la joie souveraine de savoir que son livre avait opéré le retour à Dieu de nombreuses âmes.

Ce succès l'encouragea à publier les *Devoirs des hommes*. Dans la longue solitude de sa prison, il avait approfondi ce sujet; volontiers il eût redit: Je ne connais que deux belles choses en ce monde: le ciel étoilé sur nos têtes, l'amour du devoir dans nos cœurs. « Jeunesse de mon pays, s'écrie-t-il dans l'avant-propos de ce traité — vrai manuel d'instruction morale et patriotique, celui-là, — je t'offre ce petit volume, avec le désir ardent qu'il soit pour toi un encouragement à la vertu et qu'il contribue à te rendre heureuse. » L'auteur expose successivement les devoirs envers Dieu, envers la patrie, envers la famille, envers soi-même, et de chaque considération s'échappe comme une émanation suave cette invitation au cœur du lecteur: O mon jeune ami, fais ton devoir!

Il faut l'entendre mettant en garde le pauvre contre ce socialisme envieux, plaie rongeante de la société moderne. « L'inégalité des fortunes est inévitable... Tel qui maudit le riche, se mettrait bien volontiers à sa place: Il vaut autant que l'opulence reste où elle est. » « Si un homme, dit-il ailleurs, méprise les autels, la sainteté de la foi conjugale, la décence, la probité et s'écrie: « Patrie! patrie! » ne le croyez point. C'est un hypocrite, un faux patriote; c'est un mauvais citoyen. »

Semer de bonnes pensées pour faire germer de bonnes actions, c'est le but de tous les ouvrages de Pellico. Qu'on lise ses tragédies, ses petites épopées, ses chants lyriques, ses lettres (*Chants historiques, Poésies catholiques, Lettres* traduites en français par M. de Latour), partout on voit qu'il était pénétré de sa maxime : « Le savoir est comme la richesse, il est désirable pour mieux secourir les autres. »

Après la lecture des *Prisons,* des *Devoirs des hommes,* une des femmes les plus distinguées de l'Italie, non moins illustre par sa sainteté et ses fondations charitables que par l'éclat de son nom et son goût pour les lettres et les arts, la marquise de Barolo, désira ardemment connaître Pellico. Constatant qu'il était doux, sincère, pieux, ennemi de toute hypocrisie et de toute bassesse, tel enfin que ses livres le révélaient, elle lui offrit dans sa maison une généreuse hospitalité. L'auteur des *Prisons,* qui venait de refuser la place de bibliothécaire des Tuileries offerte par la reine Marie-Amélie, se sentant assez de gratitude, de dévouement pour reconnaître les bienfaits des Barolo, les accepta avec une noble simplicité. C'est près d'eux qu'il passa les seize dernières années de sa vie, entouré de soins et d'affection, « aussi heureux qu'il pouvait le désirer en ce monde. » « Sa conversation, dit un de ses amis, était grave et douce ; il souriait facilement. Il était pieux, indulgent pour tout le monde et ne proférait jamais une plainte ni sur

ses maux passés ni sur ceux qu'il éprouvait encore. On le rencontrait souvent dans les rues de Turin ; il marchait seul, le regard tourné vers le ciel ; il semblait ne plus appartenir à la terre et son front était entouré de l'auréole qui rayonnait de sa belle âme. »

Credo, Spero; je crois, j'espère en Dieu : c'était la devise qu'il mettait sur le cachet de ses lettres et qu'il avait dans le cœur.

« On lui écrit, on vient le voir, témoigne la marquise de Barolo à son tour, on le loue : tout cela glisse. Il n'y a plus pour lui que la pensée de Dieu et de l'éternité ; et cette pensée lui donne la patience d'être le professeur de mes petites sœurs de Sainte-Anne, à qui il enseigne la grammaire française et italienne. Il compose pour les élèves des pièces sacrées, des cantiques pieux dont quelques-uns sont charmants. Il va beaucoup à l'église, point dans le monde... Il lui reste un frère jésuite et une sœur non mariée qui sont deux saintes personnes. »

Cependant la consomption dont le libéré du Spielberg était atteint, progressait. « Ne demandez pas à Dieu le prolongement de mon existence, écrit-il ; pourquoi une feuille qui ne produit rien ne tomberait-elle pas en automne ? Demandez seulement que j'accomplisse la volonté de Dieu et que nous ayons le bonheur de nous revoir là-haut. Je crains la mort ; cependant j'avoue que le plus souvent mon espérance dépasse mes craintes : elle est fondée sur tant de gages de la bonté divine ! »

Dans les premiers jours de 1854, les souffrances de Pellico firent tout craintre. Mais il se préparait depuis longtemps à l'heure d'angoisse par la communion fréquente et le désir ardent de voir Dieu face à face. Le 31 janvier 1854, il s'écria en présence de son confesseur : « Le paradis !... Le paradis !... Je sens que je m'en vais... c'est un grand bonheur d'avoir pu expier sur la terre. Quand j'ai écrit *Mes Prisons*, j'ai eu quelque temps la vanité de me croire un grand homme... ce qui n'était pas vrai... et je m'en suis repenti tout le reste de ma vie. » Le visage calme, serein comme on ne l'avait pas vu depuis longtemps, il demanda les prières des agonisants. Après la récitation des premières invocations, le prêtre leva les yeux sur le malade, il venait doucement de rendre à Dieu sa belle âme.

Fière de son illustre fils, la ville de Saluces a décoré la principale de ses places d'une statue magnifique de Silvio Pellico.

Sa tombe se trouve au *campo santo* de Turin. Une colonne de marbre blanc la surmonte ; elle porte cette inscription composée par la marquise de Barolo : « SOUS LE POIDS DE LA CROIX, IL APPRIT LE CHEMIN DU CIEL ; CHRÉTIENS, PRIEZ POUR LUI ET SUIVEZ-LE. »

J. D'APPRIEU.

FIN

LE COMTE H. DE RIANCEY

(1816-1870)



I

Henry-Léon de Riancey naquit à Paris, le 24 octobre 1816, d'une famille de très ancienne noblesse de Champagne (1). Son père occupait un emploi supérieur dans l'intendance générale de la maison du Roi : sa mère était l'une des dernières survivantes d'une race normande qui remonte aux croisades.

(1) Les Camusat de Riancey sont originaires de Troyes en Champagne. Depuis l'ordonnance de Villers-Cotterets, 1538, leurs actes de naissance, mariages, décès figurent sur les registres de la paroisse de Saint-Etienne, ancienne collégiale dont un canonicat appartenant à la famille a été tenu par elle jusqu'en 1789. Plusieurs de ses membres ont occupé des charges importantes près de la personne des Rois de France, dans l'Eglise ou dans l'armée. Le grand-père d'Henry de Riancey était capitaine d'artillerie ; il fut secrétaire de la réunion de la noblesse au bailliage de Troyes et l'un des derniers chevaliers de Saint-Louis nommés par le roi Louis XVI.

Après les premières études, commencées sous le toit paternel, Henry fut mis au collège royal Henry IV où il obtint de brillants succès. En 1834, il remportait au grand concours le premier prix de discours français. Le sujet proposé semblait avoir devancé de plus de trente ans les controverses du temps présent : c'était un discours qu'on supposait adressé par l'empereur Frédéric II en réponse au décret du Concile de Lyon qui l'avait excommunié, et il faut reconnaître que le jeune vainqueur — lui-même le racontait plus tard, en faisant avec une grâce charmante son *meâ culpâ* — avait mis dans son œuvre toute l'ardeur d'un esprit qui veut faire la leçon au Concile, au Pape, à toute l'Eglise. Un cours chrétien de philosophie, suivi à l'institution déjà célèbre de l'abbé Poiloup, couronna les études du brillant lauréat : ce fut une première rectification de quelques-uns des jugements universitaires qui avaient pu contredire sa foi, mais non la troubler.

II

D'autres études furent bientôt embrassées. Bachelier ès-lettres en 1835, Henry de Riancey était en 1840 licencié en droit. Il s'inscrivit alors comme avocat au barreau de Paris. Pour se rompre à la pratique du droit il entra dans les cabinets de MM. Philippe Dupin et Hennequin,

deux grands noms dont le barreau conserve avec respect le souvenir.

Henry de Riancey avait gardé ses convictions religieuses que fortifièrent de profondes études et des travaux considérables d'histoire, de politique et de littérature.

Il faisait, dès lors, partie de cette jeune et vaillante génération que groupaient autour d'eux le P. Lacordaire et le P. de Ravignan et surtout l'infatigable abbé Dupanloup (1). C'est à ce titre qu'il parut parmi les premiers fondateurs de l'*Institut catholique* ainsi que des *Conférences de Saint-Vincent de Paul.*

C'est aussi à ce moment que se découvre un spectacle de piété fraternelle digne d'émouvoir toutes les âmes.

Henry avait un frère du nom de Charles plus jeune de trois ans, nourri des mêmes pensées, deux cœurs, deux esprits qui dès les premières années étaient accoutumés à étudier, à aimer, à méditer ensemble, à vivre enfin d'une même vie. MM. de Riancey, dont le nom devint inséparable jusqu'à ce que la mort eut brisé le doux lien qui les unissait, donnèrent tout jeunes encore une preuve de leur talent. Ils entreprirent, alors qu'à

(1) La plus étroite et la plus touchante amitié ne cessa jamais d'unir Henry de Riancey et Mgr Dupanloup. Défenseurs l'un et l'autre de l'Eglise, du Droit et de la Justice, les deux amis continuèrent, au milieu de leur vie si remplie, de se voir, de s'entretenir et de se consulter. Voir à ce sujet le remarquable ouvrage que vient de faire paraître M. l'abbé Lagrange : *Vie de Mgr Dupanloup.*

eux deux ils comptaient à peine quarante ans, une œuvre considérable, une histoire universelle qu'ils intitulèrent *Histoire du monde*. De flatteuses et hautes adhésions encouragèrent ce labeur dont les écrivains ne se dissimulaient pas les imperfections et qu'ils travaillèrent sans cesse à améliorer. Vingt ans après, celui qui devait survivre, Henry, reprenait l'œuvre commune et publiait une édition nouvelle et parfaite. La mort vint, encore, arrêter au dixième volume ce grand monument historique (1).

En 1840, Henry de Riancey prenait une part principale aux travaux du Comité des pétitions pour la liberté de l'enseignement, sous la présidence du comte de Montalembert, puis il était appelé à la direction du journal *l'Union catholique*, et se donnait aux luttes pour la liberté de l'Eglise ; il entrait dans la rédaction de l'*Univers* lors de la réunion de cette feuille à l'*Union catholique* en 1842. Si des nuances d'opinion se firent jour à côté des noms éclatants du comte de Montalembert et de M. Louis Veuillot, le caractère d'Henry de Riancey sortit de l'épreuve entouré de l'affection et de l'estime que lui conservèrent toujours ceux-là mêmes dont il côtoyait les opinions sans les subir.

1) Charles de Riancey mourut le 3 février 1861. — Le fils aîné d'Henry de Riancey, le comte A. de Riancey, a entrepris l'achèvement de l'*Histoire du monde*, continuant ainsi les traditions de son père et de son oncle.

III

Les luttes de l'écrivain ne devaient point nuire à la profession de l'avocat. Il arriva même que sa réputation grandit encore lorsqu'il eut à défendre au Palais les causes de liberté qu'il défendait dans le journalisme. Un procès devant la cour d'assises ayant été intenté à M. l'abbé Combalot pour une brochure contre le monopole universitaire, Riancey fut choisi pour défendre l'illustre prédicateur. Comme le dit le jeune avocat au début de sa plaidoirie, « le vétéran des luttes apostoliques se présentait comme Bélisaire appuyé sur le bras d'un enfant. » Le missionnaire fut condamné : les plaidoiries avaient eu beaucoup de retentissement.

Il eut aussi, vers le même temps, à prêter son ministère au vénérable abbé Souchet, chanoine de Saint-Brieuc, traduit également pour une brochure ; puis à M. Louis Veuillot et au journal *l'Univers* cités devant la cour de Paris. Plus tard il défendit ce même journal contre une attaque de M. le pasteur Busch qui se prétendait diffamé. Riancey eut cette fois pleinement gain de cause et vengea la morale catholique des accusations mensongères du protestantisme.

Des offres brillantes furent faites au jeune avocat pour entrer dans la magistrature : il les déclina, voulant rester libre et maître de servir la cause qu'il avait embrassée.

Bientôt les graves événements du temps appelèrent Henry de Riancey dans l'arène politique. Il fut de ceux qui purent marcher la tête haute au milieu des ruines que laissait la Révolution soudaine de février 1848. Le peuple ouvrier, devenu souverain, connaissait le nom de l'écrivain, de l'orateur partout mêlé aux œuvres qui l'intéressaient. Souvent sa parole avait été entendue dans les réunions : nul n'avait plus approfondi les questions de l'organisation ouvrière, il l'avait montré dans les journaux *l'Election populaire* et *l'Ami de la Religion* dont il fut en ce temps le directeur.

IV

Ce furent là de justes titres de popularité. En 1849, le département dela Sarthe, auquel il tenait par son mariage, le choisit pour l'un de ses représentants et 52.000 voix l'envoyèrent siéger comme député à l'Assemblée législative, cette grande assemblée dont le pape Pie IX dit alors qu'elle était « la plus grande réunion d'honnêtes gens que l'on pût voir. »

Henry de Riancey, l'un des plus jeunes membres de la Chambre — il n'avait pas trente-trois ans — prit place à droite et conquit l'estime et la confiance de ses collègues.

Il parut fréquemment à la tribune et dans les commissions, avec l'autorité du jurisconsulte et

de l'homme de bien. Alors la question de l'enseignement qu'il avait étudiée et discutée dans ses œuvres préparatoires (1) passa de l'examen théorique à la délibération des légistes. Précédemment une commission extra-parlementaire avait été instituée, Riancey y avait été appelé comme membre par M. le comte de Falloux, ministre de l'instruction publique; il eut alors à défendre, comme législateur, les principes d'ordre et de liberté : ses opinions empreintes d'indépendance et de bon sens, présentées avec l'éclat d'une parole brillante, furent une lumière pour ceux des députés qui ne voyaient pas sans défiance la liberté si elle devait profiter à l'Eglise ; tant l'idée du droit commun des pères de famille s'était effacée dans la pratique continue du privilège de l'Etat.

Un discours qu'Henry de Riancey prononça à l'Assemblée législative dans sa séance du 5 février 1850 a mérité de rester dans la mémoire publique pour la sûreté de la doctrine et pour l'élégance de l'exposition. Il faudrait le relire aujourd'hui : on y retrouverait comme un résumé lumineux de tout ce qui a été dit depuis cinquante ans sur cette grande thèse de l'enseignement public. « L'improvisation du début », a écrit un témoin, « réponse à un discours en sens inverse que venait de prononcer un autre ora-

(1) Henry de Riancey avait publié récemment un ouvrage remarquable : l'*Histoire critique et législative de l'Instruction publique et de la Liberté d'enseignement*.

teur, montrait ce qu'aurait été Riancey si la politique lui avait laissé la liberté de sa vocation et l'exercice de son éloquence. »

En d'autres circonstances le député de la droite montra une merveilleuse énergie et un grand talent à la tribune; on se souvient notamment d'un discours à propos de la garde nationale contre le prince Jérôme Napoléon.

Henry de Riancey avait donc conquis dignement place au premier rang parmi les hommes politiques de son temps. Plusieurs fois, alors, les journaux comprirent son nom dans les listes des ministères qui se succédaient : c'était à tort. Le comte de Riancey se tenait éloigné de l'Elysée, dont il n'aurait pas consenti à seconder les projets.

V

Le coup d'Etat du 2 décembre le trouva à son poste. Henry de Riancey, avec sa droiture et sa foi, devait être parmi les vaincus : il s'en alla avec Berryer et tous les autres protester à la mairie du Xe arrondissement contre la violation de la souveraineté représentative. Il fut avec ses collègues de la droite arrêté et emprisonné au château de Vincennes.

Après quelques jours de captivité, il retrouvait la France aux pieds d'un maître.

Henry de Riancey refusa le serment que lui interdisait sa conscience : il se retourna, sans

amertume, vers ses travaux d'historien et d'avocat des grandes causes vaincues.

C'est à ce moment que la direction politique du journal *l'Union* lui fut confiée : la voix auguste de M. le comte de Chambord venait de se faire entendre, conviant le parti royaliste à la défense de l'ordre dans la société. Il fallait en la conduite de l'*Union*, organe du Roi, beaucoup de résolution, il y fallait aussi du tempérament. Par sa sagesse et sa droiture, par l'aménité de ses manières et sa bienveillance, par l'étendue de ses relations et sa situation dans la haute société, le comte de Riancey réunissait toutes les qualités propres à une semblable mission.

Ainsi, Henry de Riancey prenait place, jeune encore, à la tête des vétérans qui l'avaient devancé dans les combats de la presse, de maîtres qu'il entoura de la plus délicate affection : Laurentie, Poujoulat, Nettement, pour ne citer que ceux-là. Mieux que nous ils ont dit ce que fut Riancey, écoutons l'un d'eux : « Il « nous apporta, a écrit M. Laurentie, avec la « jeunesse le savoir, avec l'ardeur la prudence, « avec l'activité la modération ; et ainsi passa-« t-il avec nous dix-huit années de travail com-« mun — *grande spatium* — grand espace de la « vie, rempli d'effusions mutuelles sans qu'au-« cun nuage pût se lever sur des travaux inspi-« rés par la même foi. Ces années auront été les « plus douces de mon vieux métier de journa-« liste : elles ont eu leurs amertumes mais

« adoucies sous la main de Dieu par une si pure « et si délicate amitié ! Je ne rappelle pas ce « souvenir sans attendrissement : il est pour « moi une consolation, pour Riancey un hom- « mage. »

Il y eut des crises difficiles où Henry de Riancey sut allier la plus sage autorité à la modération la plus constante; il y eut des circonstances délicates où il sut montrer à quel éminent degré il avait le tact des situations.

Lorsqu'arriva la mort, sur la terre étrangère, de Madame la Comtesse de Neuilly, la reine Marie-Amélie, Henry de Riancey voulut en annoncer lui-même la nouvelle aux lecteurs de l'*Union*. Il le fit en langage d'une grande élévation, indiquant en termes émus combien cette douleur serait ressentie à Frohsdorff; unissant les hommages et les regrets aux sentiments de son invincible confiance dans l'union définitive de la Maison de France.

Comment faire à présent l'histoire de ces dix-huit années de luttes quotidiennes contre le mal social? La France royaliste ne saurait en perdre jamais la mémoire. Henry de Riancey était admirable à se jeter dans les mêlées politiques, armé comme il était d'instruction et de logique. Sa discussion était prompte, surtout à la réplique; servi par une merveilleuse puissance de travail, par une mémoire extraordinaire des hommes, des faits et des dates, il est resté l'un des maîtres de la polémique. Non point de la polémique per-

sonnelle et blessante comme elle est, hélas ! trop souvent pratiquée en nos jours, mais de la polémique élevée, courtoise, s'en prenant aux thèses et non aux gens, telle enfin qu'il convenait à un gentilhomme maniant la plume comme une loyale épée.

On put voir, en une occasion, quelle fine ironie le directeur de l'*Union* savait mêler parfois au ton sérieux de la controverse. M. Paulin Lymairac avait eu dans le *Constitutionnel*, qu'il dirigeait alors, une distraction malheureuse; emporté par la polémique, il voulait que l'*Union* ne le crût pas capable d'avoir changé d'opinion en quelques points essentiels de la politique. Riancey soutenait un dire contraire et Lymairac, trop échauffé, jeta un défi tout à fait imprévu au milieu de la dispute : il offrait « cent mille francs » à qui le prendrait en contradiction avec lui-même ! L'imprudence était extrême. Riancey le prit au mot; et dès le lendemain il publiait les opinions les plus contradictoires tombées de la plume de l'étourdi. Il y eut dans la presse une longue risée. Les cent mille francs allaient-ils être comptés par M. Lymairac ? la caisse du *Constitutionnel* prit soin de se désintéresser du différend. Le rire n'en fut que plus contagieux : il dura trois jours, ce ne fut que lazzi, caricatures, drôleries à l'adresse du pauvre Lymairac. Le comte de Riancey s'amusa de sa victoire en homme de goût qui a peu de souci de l'argent... mais qui ne dédaigne pas les succès de l'esprit.

VI

Des pensées plus sérieuses occupaient la vie publique d'Henry de Riancey ; en même temps qu'il était à la lutte dans l'*Union*, qu'il soumettait à l'examen de chaque jour les actes d'un gouvernement qu'il combattait généreusement et toujours à découvert, il trouvait encore des heures de recueillement à donner au renouvellement de cette grande *Histoire du monde*. La maturité était venue et l'érudition historique avait partout élargi ses conquêtes : il suivait avec passion ses découvertes. L'édition nouvelle de l'*Histoire du monde* dont les volumes se succédaient à dates rapprochées justifiait la faveur première et appelait des jugements où l'admiration n'était point suspecte de complaisance.

Pie IX bénissait dans un bref remarquable l'œuvre et l'auteur. Les prélats de France et de l'étranger unissaient leurs félicitations.

Les voix profanes se mêlaient à ce concert, les suffrages venaient de points souvent bien opposés, mais ils se rencontraient dans un égal hommage pour les mérites de l'écrivain et le talent et la bonne foi qui présidaient à ses études si complètes sur l'histoire universelle.

Entre temps, Henry de Riancey savait défendre les opprimés et secourir les infortunés. Ainsi prit-il en main contre le gouvernement russe la cause des religieuses basiliennes de Minsk et

celle des catholiques persécutés de l'héroïque Pologne : ainsi eut-il l'initiative de nombreuses souscriptions publiques pour l'Irlande (1) et l'Espagne désolées par la famine, pour les exilés catholiques de Suède et pour les chrétiens de Syrie, pour les inondés de France et pour la brave armée du Saint-Siège.

Il y avait en France, il y avait en Belgique des réunions où se débattait la grande cause de la liberté catholique dans le monde nouveau. Riancey y venait porter sa parole si convaincue et si lumineuse. A la réunion de Bruxelles en 1864 il reçut une véritable ovation et le grand historien politique Cantù lui adressa de Brescia des félicitations qui étaient un applaudissement plus durable. « C'est vous, lui écrivait-il, parmi les laïques qui avez remporté le prix... Vous avez bien fait de montrer que nous ne renions aucune des libertés ; c'est par la liberté que nous espérons arriver et triompher. »

Ses écrits, dans ces quinze ou vingt ans, furent infinis. Nous en avons cité déjà ; il traduisit encore les *Méditations de la vie du Christ* de saint Bonaventure; il écrivit une *histoire du général comte de Coutard*, étude remarquable sur les trois époques de la République, de l'Em-

(1) A ce propos nous avons entendu raconter à Henry de Riancey avec ce charme pénétrant qu'il savait mettre en ses récits que, tout jeune encore, il fut présenté au vieux O'Connel qui lui dit ces mots : « Jeune homme, dans la défense de Dieu et de la Religion soyez infatigable. » Riancey fut infatigable, en effet.

pire et de la Restauration auxquelles appartient ce grand nom militaire (1); des brochures sans nombre et des études dans le *Correspondant* et les principales revues ; un travail admirable sur la grande exposition de 1867 jugée au point de vue de l'ouvrier ; une *Vie des Saints* illustrée, merveille de typographie et de gravure, car Henry de Riancey avait le sentiment délicat des choses de l'art. Dieu avait doué cette nature heureuse de tout ce qu'il faut d'énergie pour défendre la vérité et de grâce pour la faire admirer et aimer.

VII

Henry de Riancey avait été vivement ému par les désastres de l'Italie, il avait été prompt à la défense des souverains de Naples, de Toscane, de Modène et de Parme menacés ou déjà dépossédés par l'invasion de barbares piémontais. On le vit surtout s'attacher à la cause de S. A. R. Madame la duchesse régente de Parme, l'auguste sœur de M. le comte de Chambord, la plus sympathique aux cœurs français. Il se fit je ne

(1) Parmi les lettres si nombreuses de félicitations que valut à Henry de Riancey la publication de ce livre si intéressant, citons celle que le duc d'Aumale lui adressa :

Twickenham, 29 avril 1856.

« Je viens de parcourir, Monsieur, le livre que vous m'avez envoyé ; j'y reviendrai certainement ; car ce rapide examen m'a convaincu qu'il méritait une étude approfondie et que j'avais sous les yeux une œuvre loyale, sérieuse et pleine de talent. Le sujet était digne de vous, car c'est une grande page

dis pas l'avocat, mais le chevalier de cette femme héroïque; il se rendit souvent près d'elle, appelé pour recevoir de sa bouche les communications qui devaient servir à la défense des droits de son fils.

Ce fut l'objet d'écrits mémorables qui appartiennent à l'histoire, et quand les jours de justice se lèveront sur l'Europe, la raison publique s'étonnera qu'il y ait eu un temps où de tels accents de vérité n'aient point arrêté les attentats de la Révolution.

Avec quelle vaillance, avec quelle merveilleuse force de raisonnement ne fut-il point le champion de la Papauté ! Jamais son dévouement ne fut mieux inspiré, jamais aussi sa plume ne répondit plus éloquemment aux élans de son cœur. En combattant pour la souveraineté du Pape, l'*Union* restait fidèle à la grande mission de défendre le Droit. M. le comte de Chambord faisait au comte de Riancey l'honneur de lui écrire à ce propos :

de l'histoire de France, et je crois que chaque jour davantage la patrie honorera les gouvernements qui ont su accomplir ces deux grands faits, solidaires l'un de l'autre comme vous le dites : la conquête d'Alger et celle de l'Algérie.

« Pour moi, Monsieur, qui ai passé sur cette terre d'Afrique les meilleures années de ma vie, je ne puis que vous féliciter d'avoir entrepris et mené à fin ce beau travail et vous remercier de la manière honorable dont vous avez rappelé le nom de mes frères en les mêlant à tant de noms chers à la France et à mon cœur.

« Recevez, Monsieur, l'assurance des sentiments avec lesquels je demeure « Votre affectionné

« H. d'Orléans. »

Frohsdorff, 12 mai 1860.

« Il s'est rencontré, mon cher Riancey, des écrivains qui ont osé dire qu'il y a opposition, antagonisme, impossibilité entre la Foi et le Patriotisme, l'ordre divin et l'ordre social, le spirituel et le temporel, la Papauté et le Progrès. Catholique et Français, justement indigné d'assertions si étranges, vous avez réclamé hautement au nom de la raison, du bon sens et de l'expérience contre ces audacieux mensonges et il n'est pas de cœur vraiment français et vraiment catholique qui ne s'associe à vos éloquentes et chaleureuses protestations. Qui ne voit en effet que la chute de la souveraineté la plus auguste qu'il y ait en ce monde entraînerait celle de toutes les souverainetés, que dans ses droits sacrés sont attaqués tous les droits, que sous son pouvoir temporel, c'est son pouvoir spirituel que la Révolution veut atteindre et qu'ainsi c'est à la société, à la Religion, à l'Église, à Dieu même qu'elle fait la guerre ? Mais espérons que de l'excès du mal sortira le remède, que l'œuvre de régénération qui doit réparer tant d'iniquités ne tardera plus à s'accomplir et que bientôt à de si longues et si douloureuses épreuves succéderont enfin des jours meilleurs. Remerciez encore votre frère de ma part de tout ce qu'il fait lui-même pour le service de la grande et sainte cause dont le triomphe peut seul rendre la sécurité à la France et à l'Europe et recevez avec l'expres-

sion de ma vive gratitude la nouvelle assurance de ma bien sincère affection.

« Henri. »

La question romaine a-t-elle été jamais définie avec plus de vérité, plus d'autorité et plus de grandeur !

Mais Henry de Riancey voulut faire plus encore pour la cause du Pape ; en octobre 1867, à la veille de Castelfidardo, il envoyait au Pape son second fils, qui s'engageait généreusement aux zouaves pontificaux. Pie IX touché d'un dévouement si complet adressait au comte de Riancey le bref suivant :

PIE IX, PAPE,

« Cher fils, noble homme, salut et bénédiction apostolique.

« C'est avec une paternelle affection, comme il était juste, que Nous avons accueilli votre fils ; et Nous avons reconnu sans peine, en ce jeune homme, en le voyant, un caractère digne de sa race. Et d'ailleurs ne sont-ce pas vos propres sentiments que vous avez dès le jeune âge inoculés à vos enfants, vous qui toujours debout pour la cause de Dieu, déjà secondé dans la lutte par votre autre fils, ne cessez de combattre si valeureusement pour Nous par votre éloquence, vos écrits, les subsides que vous Nous recueillez, par tout ce que vous faites en un mot pour Nous ? Nous prions Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde : en son nom Nous vous félicitons :

Nous Lui demandons qu'Il vous accorde non pas seulement la récompense qu'Il donne à ceux qui se livrent à son service, mais encore cette récompense centuplée et éternelle qu'Il réserve à ceux qui, après s'être donnés eux-mêmes, donneront encore leur fils pour la défense du nom de Jésus-Christ. Que Dieu donc vous comble de bénédictions en cette terre et plus encore dans la Patrie éternelle ! Comme gage de ces espérances, comme témoignage de Notre reconnaissance pour vous et de Notre paternelle affection Nous vous envoyons de tout Notre cœur Notre bénédiction apostolique pour vous et pour toute votre famille.

« Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 16 novembre 1867. De Notre Pontificat la 22e année.

« PIE IX, PAPE. »

« *A Notre cher fils, noble homme, le comte Henry de Riancey,*

A PARIS. »

C'est la gloire de Riancey d'avoir été de ceux qui ont gardé la foi des vieux âges et n'ont pas désespéré de l'honneur des temps nouveaux. Il a défendu avec l'Eglise de Dieu les royautés de la vieille Europe : il a rempli cette haute mission avec une loyauté, un désintéressement qui ne se sont jamais démentis.

De précieuses faveurs qu'il ne sollicitait point et dont il ne savait point tirer vanité venaient le

rechercher. Pie IX lui conféra le collier de commandeur de son ordre ; à Gaëte, l'héroïque François II le fit commandeur des ordres de François Ier et de l'ordre Constantinien de Saint-Georges ; avant de quitter Parme, la duchesse régente lui conférait la croix de Saint-Louis ; le duc de Modène lui remit celle de l'aigle d'Este ; le patriarche de Jérusalem le fit chevalier-commandeur du Saint-Sépulcre, etc.; et enfin un roi sans sceptre, mais l'aîné de tous les rois, à défaut d'ordre de chevalerie, l'entoura de son estime, de sa gratitude et de sa plus vive et constante affection, il voulut être le parrain d'un de ses fils.

VIII

Dès la première annonce du Concile du Vatican, en 1869, Henry de Riancey, alors dans la plénitude de sa vie, de sa renommée, de son talent, avait résolu de se rendre à Rome pour être l'un des témoins de ce grand événement. Il considérait comme un honneur, en même temps qu'un devoir, d'avoir à parler de cet acte solennel de l'Eglise, comme s'il eût craint que d'autres fussent exposés à en écrire avec moins de sûreté et de discernement.

On le vit donc partir vers la fin de novembre vers la Ville Eternelle : il ne s'y rendait pas directement. Avant d'aller se prosterner aux pieds du Pape, il était appelé près du Roi. Il s'arrêta

d'abord à Clarens, chez le duc et la duchesse de Madrid, à Vienne près du duc de Modène. Il arrivait à Frohsdorff le 29 novembre et y demeurait trois jours. Est-il besoin de dire quel accueil lui fut fait ? Il disait dans une lettre intime : « Je viens de quitter la royale hospitalité « de Frohsdorff ; je descends d'une voiture aux « armes royales de France, dernier souvenir de « deux jours qui marqueront profondément dans « ma vie... — A revoir, Riancey ! vient-on de me « dire. — En France ! Monseigneur ! — ai-je « répondu. »

Vienne, Venise, Bologne, Florence furent traversées rapidement par le voyageur, en dépit de la rigueur des frimas et du déchaînement des ouragans. Il entrait à Rome, le 4 décembre. Sa première visite fut pour Saint-Pierre et le tombeau des Apôtres. Le lendemain de son arrivée il se trouvait dans une rue étroite sur le passage du Saint-Père. Il advint que Pie IX tourné de son côté lui donna sa bénédiction, comme par intuition qu'il avait devant lui l'un de ses plus fidèles défenseurs. Quelle vive émotion s'empara alors de ce chrétien à la foi si forte et si humble lorsqu'il se rencontra ainsi, pour la première fois, en présence du Vicaire de Jésus-Christ ! Un ami qui l'accompagnait surprit en ses yeux de grosses larmes.

Ces émotions il les éprouva plus vives encore dans les diverses audiences qu'il obtint successivement du Souverain-Pontife, et dans lesquelles

Pie IX daigna s'épancher avec lui sur la situation, sur les hommes et les événements. Le 24 décembre, il avait la faveur d'assister à la messe du Pape et de recevoir la communion de sa main.

Henry de Riancey, présumant trop des forces de sa santé victorieuse depuis de longues années de tant de labeurs accumulés, ne comprit point qu'à Rome, sous un climat inaccoutumé et en une saison particulièrement détestable, cette année-là, il courait au-devant d'un danger.

Dès le matin, il sortait pour visiter les splendeurs de la ville sainte ; dans la journée il assistait à quelque grande cérémonie, à quelqu'importante réunion où sa présence était attendue ; et le soir il lui fallait répondre aux invitations de l'aristocratie romaine, des prélats ou des personnages appelés à Rome pour la réunion du Concile.

Il prenait encore sur son sommeil des heures de travail, envoyant à l'*Union* des pages remarquables sur les événements qui se déroulaient, et trouvait le temps, après, d'écrire de charmantes lettres à sa femme, à ses enfants, à ses amis.

Il était reçu tour à tour par S. M. l'impératrice d'Autriche, le roi et la reine de Naples, le duc et la duchesse de Parme, le grand-duc et la grande-duchesse de Toscane et recevait de ces augustes princes et princesses des marques de profonde gratitude, assurément bien dues à sa carrière

toute d'honneur et de dévouement, mais dont, dans sa chevaleresque loyauté, il ne savait point se prévaloir.

Ces travaux excessifs, cette vie surmenée, ces émotions sans cesse renouvelées produisirent tout d'un coup un trouble profond dans sa santé. La maladie présenta d'abord des symptômes assez vagues qui induisirent les médecins en erreur. C'était une attaque de paralysie : on crut à quelqu'un de ces rhumatismes si fréquents à Rome pendant l'hiver. Sachant que l'annonce de sa maladie porterait la mort dans l'âme des siens il résolut de se taire. Cachant à ses amis nombreux à Rome le sentiment qu'il avait, peut-être, du mal implacable qui l'atteignait, il luttait héroïquement et continuait, entre les premières attaques, sa vie fiévreuse. « Le climat est « horrible, écrivait-il le 16 janvier, et *j'en souffre* « *dans mon activité*. Bon gré mal gré il faut se « résigner à vivre un peu à la romaine, avec « *patienza*, en diminuant la somme de l'étude. » C'est là tout ce qu'il osait avouer.

Mais il était frappé : frappé à un âge — cinquante-deux ans — où la vie surabondait en lui, où une santé merveilleusement conservée, tout enfin, lui permettait de former encore ses plans pour l'avenir. « Après trente-cinq ans de vie pu« blique, disait-il à l'un de ses amis, je com« mence à avoir quelque expérience des hommes « et des choses ; ma provision de connaissances « générales est faite, il me semble que ce serait

« pour moi le moment d'aborder l'étude des « questions spéciales pour lesquelles je me sens « le plus d'attrait. » Et il développait ses projets d'étude et de travaux prochains, entre autres le plan d'une *Histoire de l'Eglise en France pendant les soixante dernières années.* Mais Dieu dans ses desseins impénétrables devait abréger les jours de son serviteur.

Le 20 janvier le comte de Riancey avait eu l'honneur de représenter les royalistes de France au palais du Quirinal où le cardinal Antonelli conférait solennellement le baptême à la princesse Luisa-Pia, filleule de Pie IX, fille de LL. AA. RR. le duc et la duchesse de Parme, arrière-petite-fille du roi Charles X, petite-nièce de l'auguste chef de la maison de Bourbon. Il avait précédemment assisté au palais Farnèse au baptême de la princesse royale de Naples, si prématurément enlevée à l'affection du Roi et de la Reine.

IX

Après une dernière audience du Saint-Père et une suprême bénédiction, Henry de Riancey, se sentant vaincu par le mal, quittait Rome, accompagné seulement d'un domestique italien, car il avait réussi à cacher, même alors, l'état de souffrance où il se sentait.

Il arrivait à Paris, au milieu des siens, après un voyage de quatre jours. Pendant cette longue

route, aucune lettre n'était parvenue, de courtes dépêches indiquaient seules ses étapes : le secret avait été si bien gardé, le malade avait si bien dissimulé la gravité de son état que ce laconisme prolongé n'avait causé aucune inquiétude sérieuse.

La maison était dans la joie. Comme le pèlerin, si aimé des siens et qui les aimait tant, allait être entouré, choyé, soustrait pendant quelques jours aux occupations du dehors ! On attendait de sa bouche et de son cœur tant d'épanchements ; on aurait le récit de ses entretiens avec le Saint-Père, avec les augustes hôtes de Frohsdorff ; on saurait les secrets qu'il n'avait osé confier à la poste ! Il avait voulu qu'on ignorât l'heure de son arrivée, et l'on s'attendait à une surprise. Hélas ! lorsqu'on se précipita au-devant du cher voyageur, il ne put descendre de voiture et d'une voix profondément altérée déclara qu'il n'était plus en état de marcher seul ; une nouvelle attaque s'était manifestée pendant le voyage. Soutenu par sa femme et ses enfants, il rentre dans cette maison qu'il avait naguère quittée en pleine santé et dont il ne devait plus sortir que pour aller à la dernière demeure.

D'abord, se retrouvant au milieu des « chers siens », de cette famille où l'on avait coutume d'être « de bonne humeur » comme il arrive souvent dans les nombreuses et chrétiennes maisons, il sembla que le mal allait céder devant ces douces joies du revoir. La mort, qu'il avait

entrevue à Rome, lui paraissait alors éloignée; oserait-elle venir le prendre au milieu du bonheur, au sein d'une famille tant chérie ?

Autour de lui on se prit à espérer, le caractère du mal dont on ne soupçonnait pas les premières et si graves atteintes semblait encore incertain; bientôt même, un mieux sensible se manifesta. Henry de Riancey en profita pour se remettre au courant des affaires publiques et pour recevoir ses amis : de son fauteuil il voulut reprendre sa vie accoutumée. Son fils aîné qui le secondait depuis plusieurs années déjà dans la rédaction de l'*Union* le tenait au courant des mouvements de la presse et des faits politiques, il recueillait de sa bouche les indications pour la marche du journal, ou bien écrivait sous sa dictée ses derniers articles, notamment sa dernière « lettre sur Rome » adressée à l'*Union*. Il y était dit : « J'ai quitté Rome avec une espérance profonde « et une confiance absolue. Mon long séjour, la « fréquentation des hommes les plus éminents « représentant précisément les nuances d'opi- « nions les plus diverses, je ne veux pas dire « les plus contraires, m'ont, peut-être, donné le « droit, m'imposent certainement le devoir de « communiquer au public d'élite qui veut bien « me lire les impressions que je rapporte et que « la réflexion aidée de nouvelles communications « confirme encore. Autant qu'on peut s'exprimer « ainsi, j'ai vu, j'ai touché le miracle permanent « qui maintient et qui conserve l'Eglise au mi-

« lieu des agitations humaines. La sérénité et la « paix du Pape ne sont pas de l'ordre purement « naturel : le calme de Rome, l'élévation de la « sphère où se tient le Concile, le silence forcé « que fait la politique autour de cette grande « assemblée à laquelle pourtant elle ne ménage « ni les injures, ni les défiances, ni les menaces, « tout cela tient du prodige.

« Il n'y a pas jusqu'aux contradictions qui se « sont élevées et qui ont jeté tant d'affliction et « je pourrais presque dire de trouble dans les « consciences catholiques qui ne témoignent à « leur manière de cette assistance divine qui, « selon les promesses de Jésus-Christ, suit son « Eglise à travers les siècles et accomplit sans « cesse les fameuses paroles : « Non præva- « lebunt. »

« L'Esprit-Saint fait visiblement son œuvre et « semble prendre plaisir à déjouer toutes les « espérances des ennemis de l'Eglise. Combien « n'a-t-on pas cherché à exploiter les divergences « qui se peuvent manifester entre les Pères sur « certaines questions et notamment sur celle de « l'autorité du Souverain-Pontife ! Que restera- « t-il de ces éclats ? Ce dont nous sommes sûrs « c'est que, juges et témoins de la foi, les évêques « finiront par rendre un hommage unanime à « la puissance donnée de Dieu même au succes- « seur de Pierre dont l'exercice, depuis le com- « mencement du christianisme, a été la force, la « vie et le gouvernement de l'Eglise. »

Cette admirable page était écrite par le comte de Riancey le 30 janvier 1870 ; l'événement a prouvé que le grand chrétien lisait juste dans les desseins de la Providence.

Mais il n'avait pas vu seulement dans cette terrible année qui s'était ouverte pour lui aux pieds du Pape et qui devait se poursuivre dans le sein de Dieu, il n'avait pas vu seulement le Concile achevant sa grande œuvre de définition du dogme, il semblait avoir encore comme la prévision des épouvantables épreuves qui menaçaient son cher pays. Henry de Riancey avait toujours porté très haut l'amour de la patrie : lorsqu'à la tribune parlementaire ou bien dans quelque réunion populaire il parlait de la France, de ses glorieuses traditions, des actes que Dieu n'avait cessé pendant la durée des siècles d'accomplir par les Francs — *gesta Dei per Francos*, — une invincible émotion s'emparait de lui et couvrait sa voix. Il est permis de croire qu'à Rome, aux pieds du Pontife-Roi, ou bien dans quelqu'une de ses longues stations aux grands sanctuaires de la Ville Eternelle, ce chrétien, ce vaillant Français entrevit, par une permission de Dieu, l'ère de douleurs et de misères qui allait s'ouvrir pour nous. Il eut, en effet, dans les premiers temps de son retour en France, en ses entretiens intimes, des paroles de prescience tout à fait extraordinaire : il se prenait à parler de la France les yeux voilés de pleurs en de courtes phrases interrompues d'élévations à Dieu et d'appels à sa

divine bonté, le suppliant d'éloigner de la patrie le calice d'amertume.

Mais bientôt la maladie prit un caractère accentué et toute illusion fut impossible. Les attaques devenaient plus fréquentes : la paralysie envahissait le côté droit. Cependant il paraissait robuste encore : nul excès, que ceux du travail, n'avait affaibli sa riche constitution. Son intelligence gardait sa rectitude et toute sa lucidité, et vraiment on l'eût presque regretté à cause de la grandeur du sacrifice ; sa physionomie si ouverte conservait cet air d'inaltérable bonté et de parfaite sérénité qui était la caractéristique de cette nature d'élite. Néanmoins le mal semblait ne plus rencontrer d'obstacle ; son travail sourd et terrible s'accomplit dès lors avec une effrayante rapidité. Ni la science des médecins les plus célèbres unissant leurs efforts et leur dévouement, ni les soins de la famille, ni les prières qui de toutes parts s'élevaient pour lui vers le ciel ne purent, même un instant, en arrêter la marche.

Henry de Riancey voulut revoir son confesseur et son ami de vingt ans, le maître de ses enfants, le R. P. Olivaint, futur martyr de la Commune,— un prédestiné aussi ! Déjà huit jours auparavant le saint religieux avait apporté la communion à M. de Riancey ; cette fois ce fut en viatique que le chrétien près de partir pour le suprême voyage reçut son Dieu.

Au moment de communier, au milieu de la

nuit, le malade put voir groupés autour de son lit, comme une couronne, tous les siens, sa pieuse compagne le soutenant de ses mains tremblantes et ses enfants de tout âge ; même il put étendre en un suprême effort sa main mourante sur la tête d'un petit-fils qui venait de lui naître.

Comme il arrive en ces suprêmes épreuves, après une crise plus grave que les précédentes, un mieux survint : le malade n'eut garde de laisser perdre cette heure de répit. Il demanda alors d'une voix admirablement calme si l'on avait sollicité pour lui une bénédiction spéciale du Saint-Père et si « l'on avait prévenu le Roi » et commanda en plusieurs fois qu'on envoyât aussitôt une dépêche télégraphique à l'un et à l'autre.

A maintes reprises déjà, de Rome et de Froshdorff, des nouvelles avaient été demandées et expédiées. Quelques heures plus tard le télégraphe apportait la réponse de Pie IX qui accordait une suprême bénédiction à son fidèle serviteur, et celle de M. le comte de Chambord qui allait perdre en lui le plus fidèle comme le plus généreux des royalistes.

Les deux dépêches ainsi qu'une croix rapportée de Jérusalem par M. le comte de Chambord et remise par lui trois mois auparavant au comte de Riancey furent déposées sur le lit du malade, à portée de ses yeux.

Le 9 mars, aux premiers rayons du jour, l'ago-

nie commença : le visage restait impassible, mais il était évident que la lutte intérieure ne pouvait se prolonger. Un jeune prêtre attaché depuis de longues années à la famille et qui ne quitta point un seul instant, avec un admirable dévouement, le chevet du malade, avertit qu'il allait commencer les dernières recommandations. Tous se mirent à genoux, la mère et les enfants des deux côtés du lit, le prêtre au pied, et derrière, comme aux âges de fidélité et de foi, tous les serviteurs. Les prières des agonisants s'achevaient lorsque le malade entr'ouvrit les yeux, les arrêta longuement sur sa femme, ses enfants, puis les ferma sous la dernière bénédiction du prêtre et rendit doucement son âme à Dieu.

X

Avant d'en venir au récit des funérailles et de parler du concours extraordinaire qui se fit autour de la tombe de ce vrai chrétien, il faut dire un mot de l'homme privé dont nous avons si peu parlé, occupé que nous étions des grands traits de la vie si remplie de l'homme public.

Le comte de Riancey avait épousé en 1841 (il avait vingt-quatre ans) la fille du général baron Le Febvre des Vaux, chef d'état-major de la 1re division militaire, l'un des plus braves serviteurs de la maison de Bourbon. Ce fut un de ces heureux exemples de mariage chrétien où deux

âmes d'élite se rencontrent pour porter ensemble le poids de la vie et restent embrassées par la foi et par l'amour, même après que la mort les a séparées.

La comtesse de Riancey fut la femme forte de l'Ecriture sainte : épouse admirable, prête à tous les dévouements, mère selon le cœur de Dieu, donnant à ses enfants sa vie tout entière. Remarquablement douée, d'une grande instruction, musicienne d'un merveilleux talent, Mme de Riancey fut digne en tous points de son époux. Elle ne pouvait survivre longtemps au coup qui la frappait en 1870. Pendant huit années elle lutta avec la résignation qu'elle puisait chaque matin au pied de l'autel contre une douleur chaque jour renouvelée, mais elle finit par succomber sous les étreintes d'une maladie de cœur qui se déclara au lendemain de la mort de son mari. Dieu avait béni l'heureuse union d'Henry de Riancey : aussi l'illustre évêque d'Orléans, Mgr Dupanloup, rappelait-il un jour à son vaillant ami cette parole de l'Ecriture : « Vous voyez grandir autour de votre table vos enfants (1) comme de jeunes plants d'olivier. »

(1) L'aîné, le comte A. de Riancey, écrivain distingué qui fut le collaborateur de son père au journal *l'Union*, occupa pendant la durée de la Présidence du maréchal de Mac-Mahon des postes administratifs importants. Révoqué en 1877, il est, depuis cette époque, secrétaire des commandements de S. A. R. Mgr le duc de Nemours. Il a épousé Mlle de la Barre de Nanteuil.

Le second, le vicomte E. de Riancey, a fait la campagne de

Sicut novellæ olivarum in circuitu mensæ tuæ.

Henry de Riancey avait la passion de la vie de famille. Dès qu'il pouvait échapper aux exigences et à la représentation de la vie publique il se réfugiait en sa maison de Passy, qu'il avait si bien disposée pour que chacun des siens y eût « sa part de grand air et de bon soleil », et là, entouré de ses enfants, il laissait voir tous les trésors de sa nature si aimante. D'un caractère d'une merveilleuse égalité, toujours ouvert et toujours « en train », pour nous servir d'un mot qui rend bien notre pensée, M. de Riancey prenait intérêt aux travaux des aînés, comme aux jeux des plus jeunes. Combien d'amis ont passé dans cette hospitalière demeure où l'on trouvait, à quelque heure que ce fût, un si bienveillant accueil ! Combien de pauvres y ont reçu la charité avec une générosité sans cesse renouvelée ! Combien d'affligés y ont rencontré la consolation ! Henry de Riancey savait si bien compatir à toutes les infortunes, et trouvait dans son cœur des paroles d'encouragement et d'espérance pour toutes les douleurs ! Que de bonnes œuvres ainsi accomplies par lui avec cette délicatesse et cette discrétion qui doublait le mérite du service rendu ! Pendant les mois d'été le comte de Riancey installait « sa smalah », comme il

Castelfidardo dans les rangs des zouaves pontificaux ; il a épousé Mlle de Courcy.

Des filles du comte de Riancey l'une est carmélite, l'autre dame chanoinesse de l'Ordre de Sainte-Thérèse, et la troisième a épousé, récemment, le colonel d'Estrémont.

avait coutume de dire, en Eure-et-Loir, dans une propriété lui venant de sa femme et que sa proximité de Paris rendait d'un accès facile à ce travailleur qui ne savait point se reposer.

Quand les médecins ordonnaient à Henry de Riancey quelque temps de vie des champs, il partait ; mais dans ces rapides échappées il se réservait de longues heures de travail et il fallait que l'on vînt l'arracher à sa table pour l'entraîner en quelque excursion, en quelque partie de pêche ou de chasse organisée tout exprès pour faire diversion à la contention de cet esprit toujours occupé. Alors, avec une grâce charmante il se prêtait à ce délassement, et si la promenade conduisait en un endroit connu par quelque événement, une bataille, un traité, l'historien prenait la parole et charmait par ses récits ceux qui l'accompagnaient; si quelque site, quelque point de vue se présentait, Henry de Riancey prenait son crayon et enrichissait un album de voyage de charmants dessins : car il était artiste. Dieu avait si merveilleusement doué cette heureuse nature ! Avec quelle délicatesse de goût et de piété il entreprit de parer la modeste église du village ! Par ses soins, la chapelle où il priait chaque jour avec sa famille fut restaurée et ornée. C'est à l'ombre de ce sanctuaire qu'il est inhumé, ainsi qu'il l'a désiré, voulant que sa dépouille mortelle fût enlevée aux agitations comme aux révolutions de la grande Ville; sa pieuse épouse repose à côté de lui.

XI

Il nous serait impossible de rapporter ici les nombreux témoignages de douleur qui éclatèrent au moment où la mort du comte de Riancey fut connue. Une affluence extraordinaire se fit vers la maison de Passy où chacun voulait contempler une dernière fois les traits du grand chrétien. Toutes les classes de la société se confondaient en un même sentiment de tristesse ; à côté des hommes politiques les plus connus, de simples artisans en costume de travail s'agenouillaient respectueusement dans la chambre mortuaire transformée en chapelle ardente. La maladie n'avait point changé le visage d'Henry de Riancey : sur l'oreiller de la couche funèbre, sa tête apparaissait tout en relief avec cette majesté que donne la mort et cette sérénité qui avait dominé toute sa vie. Quelqu'un des assistants se prit à dire : « Voilà bien l'honnête homme qui repose après le travail ! »

Au moment des derniers devoirs les ouvriers de la société de Saint-François-Xavier établie à Passy voulurent eux-mêmes aider à l'ensevelissement de leur orateur bien-aimé ; ils secondèrent avec un zèle touchant la piété d'un fils, d'un parent et d'un ami dévoué, en ce douloureux et suprême labeur.

Que dire maintenant des funérailles ? Cette

ville de Passy où l'on était accoutumé de voir depuis tant d'années — il y avait près de trente ans que M. de Riancey y était propriétaire (1) — fut émue comme en un deuil public; elle se porta sur le passage de la dépouille mortelle et à l'église, pour rendre un dernier hommage à l'homme de bien qu'elle estimait et vénérait. Dans la foule recueillie qui accompagna à Notre-Dame de Passy le funèbre cortège, foule composée en grande partie de ce que la noblesse, la presse et la politique comptent de plus distingué, l'œil remarquait bien des visages mouillés de pleurs. Le deuil était conduit par les quatre fils du défunt, ses beaux-frères, et par ses collaborateurs de l'*Union*. On voyait aussi des membres du haut clergé, de la Nonciature, des religieux de tous les ordres, des religieuses et des députations des diverses conférences ou sociétés ouvrières auxquelles Henry de Riancey avait donné un si utile et si désintéressé concours.

Pendant la journée le cercueil du comte de Riancey resta exposé dans l'une des chapelles de l'église et ne cessa d'être entouré de prières : le soir il fut transporté à Tréon, dans ce modeste cimetière de village où le grand chrétien avait marqué sa place. Là aussi l'exemple de ses

(1) Le comte de Riancey ne voulut jamais remplir de charges publiques. Il fut, malgré lui, nommé délégué cantonal pour l'inspection des écoles. Mais il n'accepta cette mission que parce que la fonction était absolument gratuite, et à la condition expresse qu'il ne prêterait aucun serment politique.

vertus et ses bienfaits avaient gagné tous les cœurs, et à l'arrivée du triste convoi (à dix heures du soir), malgré un froid très vif, une grande partie des habitants attendaient à la porte de l'église. Plusieurs s'offrirent à passer la nuit près du corps, ce qui eut lieu. Le lendemain le village entier se trouva réuni, ainsi qu'une partie du clergé de la ville de Dreux et les curés de nombreuses paroisses environnantes. L'officiant lui-même ne put dominer son émotion, et lorsqu'il dut prononcer les dernières paroles de la liturgie les sanglots lui coupèrent la voix !

XII

Il nous est impossible de rapporter ici les innombrables témoignages de sympathie adressés de tous les pays et de toutes les classes de la société à la famille du grand chrétien. Henri de Riancey avait donné sa vie à deux grandes causes : il les avait généreusement servies l'une et l'autre : c'était justice que les représentants de la Religion et de la Légitimité rendissent témoignage à la mémoire de ce bon et loyal serviteur. Voici comment parlait Pie IX dans un bref adressé au comte A. de Riancey, fils aîné du défunt : « La religion de votre illustre père et son rare dévouement au Saint-Siège qui l'ont toujours poussé à consacrer tous ses efforts à la défense de l'Eglise et de ses droits, nous avaient

inspiré pour lui trop d'estime et trop d'affection pour que nous ne soyons pas très vivement affligé de sa perte... Il reçoit la récompense promise à ceux qui n'ont point rougi de confesser le nom du Christ devant les hommes et qui ont courageusement combattu pour sa cause... »

Au même, M. le comte de Chambord daignait écrire, le 10 mars, au moment même où parvenait à Froshdorff la fatale nouvelle : « Quelle « perte pour l'Eglise dont votre si excellent père « était un des enfants les plus aimés ; pour la « France qu'il aimait, comme nous, d'un amour « filial ; pour la grande cause du Droit à « laquelle il avait donné sa vie entière ; et pour « moi qui pleure en lui un de mes plus fidèles et « de mes meilleurs amis ! Je n'oublierai jamais « son noble caractère, sa haute intelligence, son « grand cœur, son remarquable talent et les « nombreux services qu'il n'a cessé de me rendre « jusqu'à son dernier soupir ! » Quelques jours plus tard, l'auguste mère du prince, Mme la duchesse de Berry, traçait d'une main déjà tremblante et que la mort devait bientôt glacer les lignes suivantes : « J'ai été bien péniblement « émue en apprenant la mort de M. de Riancey. « C'est une immense perte pour toutes les saintes « causes qu'il a toujours soutenues avec autant « de talent que de fermeté... » Les princes et princesses de la maison de Bourbon de Naples et d'Espagne s'associaient à ces glorieux témoignages. Puis vinrent les lettres des nombreux

amis qu'Henry de Riancey comptait dans les rangs de l'épiscopat, dans les lettres, dans les arts. Après la presse de Paris la presse de province et de l'étranger rendit hommage au caractère royal et chevaleresque du Directeur de l'*Union*. Rarement on vit semblable unanimité de regrets et de louanges.

XIII

Le souvenir d'Henry de Riancey est resté vivant. Combien de fois depuis la date de sa mort, 1870, n'avons-nous pas ouï dire : « Comme il manque ! » Assurément, ce cœur patriote eût souffert cruellement de nos défaites, de nos humiliations ; cette âme si vraiment chrétienne, si éminemment française eût ressenti profondément les abaissements, les hontes que nous inflige la Révolution ; mais aussi combien cet esprit si sage, si conciliant eût été d'un précieux conseil, d'un utile secours dans les épreuves que nous traversons et dans les luttes que nous soutenons !

Tout dernièrement encore on évoquait, en une discussion importante sur les lois de l'enseignement, l'autorité et la compétence d'Henry de Riancey en cette importante matière, et l'on trouvait dans ses écrits des éléments nouveaux pour la défense de la liberté du père de famille atteinte par la loi actuelle.

Que cette rapide étude de la vie de cet homme de bien, de ce chrétien fervent, de ce royaliste convaincu nous soit comme une consolation aux tristesses des jours présents, et comme un présage de jours meilleurs que la Providence ne peut, enfin, refuser à la France !

Ch. DE MONTREVEL.

FIN

LE MARÉCHAL BUGEAUD

DUC D'ISLY

(1784-1849)



Il y avait trois hommes dans le maréchal Bugeaud : le soldat, le paysan et l'avocat ; un quatrième s'y trouvait aussi qui était l'écrivain militaire. Tour à tour chacune de ces natures prenait le dessus sans que jamais aucune d'elles s'effaçât pour laisser dominer les autres. En Afrique Bugeaud ne cessait pas d'être le premier capitaine. En France, le capitaine se mélangeait d'avocat politique, laissant au paysan une grande place. En tous lieux il aimait à prendre la parole, à professer non sans une certaine éloquence où le bon sens dominait. Même dans ses expéditions africaines, il se préoccupait de la culture de la terre, étudiant le produit du sol, admirant les plaines fertiles et développant ses théories sur le reboisement des forêts, sur les peuples pasteurs, sur les cours d'eau ou sur les meilleurs systèmes de labourage. Tout cela s'entremêlait de consi-

dérations militaires, de plans de campagne, de projets séduisants parce qu'ils étaient vrais. Au bivac aussi bien que dans son palais d'Alger, l'avocat prenait parfois le dessus. Dans ces circonstances le général se souvenait malgré lui des luttes électorales et des blessures rapportées du champ de bataille parlementaire. Adoptant le ton gouailleur, Bugeaud oubliait que lui-même jouait un rôle important dans la comédie politique. Ses critiques pétillaient de cet esprit gaulois familier au paysan périgourdin. Si le parlementarisme ne lui inspirait pas un grand respect, il ne brisait cependant jamais avec lui.

Avant tout, et par-dessus tout, Bugeaud était soldat. Souvent, en Afrique comme à Paris, il disait à quelque jeune officier : « Asseyez-vous là ; écrivez. » Puis tout à coup, en se promenant à pas lents, il dictait tout d'une haleine l'un de ces admirables chapitres sur la guerre qui ont fait l'admiration des officiers de tous pays. Le général n'était donc pas taillé tout d'une pièce ; il se composait d'éléments divers qui, en se combinant, se nuisaient au lieu de se favoriser. Si le sang de l'antique noblesse coulait dans ses veines, son enfance et sa jeunesse n'en étaient pas moins démocratiques.

Il avait connu les privations, et pour prendre sa place dans le monde, la lutte ne s'était pas terminée en un jour. L'instruction laissait à désirer et l'éducation se ressentait de la disper-

sion de la société française en 1793. Un esprit ordinaire, un caractère faible eussent péri dans les tourmentes; il résista et devint un homme fort.

Soldat du premier empire, il vécut au milieu d'hommes intrépides, soumis à la discipline, ne connaissant que la guerre, toujours prêts à mourir et dévoués au drapeau. Ces hommes si braves n'avaient point hérité des sentiments chevaleresques de Bayard ; en tombant sur le champ de bataille, ils ne pressaient point sur leurs lèvres la garde de leur épée en forme de croix, et rarement l'un d'eux murmurait une prière au Dieu des chrétiens. Leur religion était celle du drapeau. Ils connaissaient les actions d'éclat, mais non les prouesses.

Le maréchal Bugeaud était donc un homme positif, nullement idéal, riant de la poésie et des poètes, des beaux-arts et n'ayant qu'une froide sympathie pour les savants de profession, les orateurs et les gagnants au jeu de la politique. Ayant déposé la plus grande part de ce précieux fardeau que porte chacun de nous et qui se compose de croyances plus ou moins douces, Bugeaud put cheminer à l'aise, toujours sur le droit chemin, battu en tous sens par la marche des honnêtes gens. Mais à côté de ce droit chemin large et fréquenté sont d'étroits sentiers presque solitaires où ne vont que les délicats et les croyants, enfin ceux qui au lieu de regarder à terre lèvent les yeux vers le ciel. Bugeaud a-t-il

suivi ces sentiers dans toutes les circonstances de sa vie ? Nous n'oserions l'affirmer. Il était de son temps. Or, en son temps on distinguait parfaitement les couleurs entre elles, mais on confondait les nuances. On faisait moins appel à sa conscience qu'à l'opinion publique.

Est-ce à dire que le maréchal Bugeaud ne fut pas un parfait honnête homme ? Non certes. Nous avons trop souvent pressé avec fierté la main loyale qu'il nous tendait, nous avons été trop heureux de lui obéir, notre admiration l'a suivi trop longtemps, pour manquer de respect à sa mémoire si glorieuse ; mais, nous le répétons, il était de son temps où le scepticisme gouvernait et régnait.

Sa mort, en 1849, fut une catastrophe. Ses conseils eussent été utiles lorsque se préparait une grande crise. Nous pouvons croire qu'il eût, aux heures décisives, fait respecter les éminents services de ses lieutenants de l'armée d'Afrique. Plus tard ses propres avis n'auraient pas été dédaignés. Enfin si Dieu l'avait laissé vivre aussi longtemps que vécut Radetzki, peut-être n'aurions-nous pas à pleurer la perte de deux provinces, car celui-là était un vrai capitaine.

Il est temps de dire que Bugeaud avait un cœur d'or. D'une bonté inépuisable, il secourait l'infortune quelle qu'elle fût. Comme chef il rendait justice au mérite. Son amour pour le soldat lui fit donner le nom de *Père Bugeaud*. Toujours accessible il entendait les plaintes et les réclama-

tions. Ceux qui ont servi sous ses ordres ne sauraient oublier son activité, sa liberté d'esprit et le souci qu'il prenait de ses soldats. Le premier levé, le dernier couché, il se promenait seul dans le camp après les longues marches, examinant la nourriture, écoutant les propos, interrogeant sous-officiers et soldats, observant les horizons, pour connaître le soleil ou la pluie du lendemain. Il s'arrêtait longtemps au milieu du troupeau qui servait à l'armée expéditionnaire. Les bœufs passaient successivement sous ses yeux et il prononçait sur le sort de chacun d'eux. Souvent il faisait appeler quelque officier de grade peu élevé, et qu'il connaissait depuis longtemps. Alors, sa conversation toujours charmante faisait oublier les heures. Il devenait avocat, mais avocat sans morgue, plaidant le vrai et prouvant la supériorité du bon sens sur les habiletés de l'éloquence convenue.

Sa tenue de campagne était peu guerrière. Nous l'avons vu souvent parcourir les bivacs coiffé d'un bonnet de coton. Sa casquette (képi à visières antérieure et postérieure) est devenue légendaire à l'égal de la chanson de Marlborough.

D'une grande sobriété en toutes choses, se contentant de peu, le général Bugeaud menait en campagne la vie d'un sous-lieutenant. Il y avait les braves qui se précipitaient en avant ; ils entraînaient la troupe. Quelques-uns semblaient l'enivrer par le geste et la parole. Ceux-là

avaient le *diable au corps*, suivant l'expression de Saint-Arnaud qui s'y connaissait. Bugeaud était doué d'une bravoure indifférente qui s'ignorait elle-même. Il allait froidement, tranquillement, au pas de son cheval, tout près des ennemis. Une canne dans la main droite, il promenait un regard paisible en avant, à droite, à gauche, en arrière, donnant des ordres sans la moindre émotion. Il demeurait ainsi, ne semblant pas entendre le sifflement des balles.

On l'a vu aussi partir à la charge avec les escadrons. Alors il souriait et semblait dire qu'un divertissement était bien permis à son grade et à son âge. Un jour, pendant l'expédition de Tagdempt, le général Bugeaud aperçut non loin de lui un groupe de cavaliers ennemis pendant une halte. Il partit au galop suivi seulement de son escorte et de quelques officiers, il chargea le groupe devant toute l'armée. Après la poursuite, il revint tranquillement en murmurant quelques mots de patois périgourdin si expressivement énergique.

Dans les champs le général devenait paysan. Son costume différait peu de celui des laboureurs, et sa main maniait aussi bien la charrue que l'épée. Il connaissait tous les villageois d'alentour et leur venait en aide comme un bon voisin. Il avait pour son pays et ses compatriotes une tendresse singulière, ce qui n'arrêta pas l'ingratitude. Mais il en faut accuser la politique encore plus que le cœur humain.

M. Louis Veuillot a été l'hôte, presque le secrétaire du général Bugeaud, gouverneur de l'Algérie en 1841. Il parle ainsi :

« Lorsque Bugeaud arriva en Algérie, il était impopulaire, et rendu presque ridicule par les injures de la presse ; redouté des colons à cause de sa probité, des généraux et des fonctionnaires à cause de sa volonté ; traité de despote, d'esprit grossier et chimérique. En France, il avait contre lui toute l'opinion libérale ; en Algérie, tout le monde, sauf le soldat qui comptait peu. »

M. Louis Veuillot ajoute : « Il existe un courage que le maréchal Bugeaud n'avait pas alors, ou n'avait que par effort de vertu. Il craignait l'opinion, et il la craignait sous sa forme la plus méprisable. Cet homme, que toutes les morts ensemble n'auraient pas effrayé, redoutait les journaux et s'inquiétait de ce qu'ils pouvaient dire. A la vérité, c'était une puissance dont il avait cruellement ressenti les coups. Il lui devait une renommée de rustre et de furieux qui entrait pour une grande part dans les embarras de sa situation... L'esprit du maréchal s'élevait à tout et descendait à tout. Il n'accordait pas moins d'importance à un détail d'équipement, de campement ou d'hôpital qu'à un plan d'expédition... Il fallait l'entendre parler des soldats, de cette race si bonne, si patiente, si dévouée, de ce meilleur sang de la France, disait-il, qu'on ne devait pas répandre en vain. Quand le soir, au bivac, après avoir dîné de sa ration assis par

terre, il énumérait ce que la patrie demande au paysan, ce que le paysan lui donne sans se lasser et sans se plaindre, ce désintéressement parfait, ce courage simple, ce labeur perpétuel, il était plus éloquent que tous les princes de la tribune. » C'est donc toujours : le soldat, le paysan et l'avocat.

Voici un précieux jugement de M. Louis Veuillot : « Ce farouche soldat, dont les journaux se plaisaient à faire de ridicules et odieux portraits, était l'époux et le père le plus tendre, l'ami le plus dévoué, le patron le plus généreux, l'un des rares hommes que j'aie vus oublier aisément l'ingratitude et l'injure... il allait au combat portant sur sa poitrine une médaille de la sainte Vierge, que lui avait donnée sa plus jeune fille. »

II

Le maréchal Bugeaud adressait au journal *La Tribune,* en 1844, une lettre où nous lisons : « Mon grand-père était un forgeron ; avec ses bras vigoureux, en se brûlant les yeux et les mains, il acquit une propriété que mon père, aristocrate oisif, exploita avec intelligence et activité. » En cette circonstance, le maréchal se permettait une plaisanterie de mauvais goût. Son père se nommait M. Bugeaud de la Piconnerie et sa mère Mlle Sutton de Clonard. Nous n'insisterons pas sur l'antiquité des deux famil-

les ; qu'il suffise de savoir que le futur maréchal fut élevé fort rudement.

A l'âge de dix-huit ans Thomas Bugeaud sollicita une place de commis chez un maître de forges du Périgord. Le nom de la Piconnerie était oublié et encore plus le titre de *marquis.* Le logis était pauvre et les hôtes renonçaient aux grandeurs. Quoiqu'il n'eût aucun goût pour la carrière des armes, le jeune Bugeaud, suivant les conseils de ses amis, s'engagea dans les vélites de la garde impériale le 20 juin 1804 : il était âgé de dix-neuf ans.

A peine arrivé au corps, le conscrit Bugeaud eut avec un grenadier un duel fatal qui ne lui donna pas le goût du métier. Il écrivait sans cesse à ses sœurs en déplorant la pauvreté qui l'avait éloigné de son foyer, il songeait au retour, et sa correspondance intime respire les sentiments religieux les plus vifs et les plus sincères. Cette correspondance, qui n'était certes pas étudiée, prouvait que Thomas Bugeaud n'était pas étranger aux travaux de l'esprit. Son style est conforme aux règles et les pensées sont loin d'être communes.

Après un an de service, Thomas Bugeaud dégoûté du métier écrit à sa sœur : « Si j'arrive jamais à ne plus être soldat, j'aimerais mieux m'ensevelir dans une campagne que de courir davantage les aventures ; peut-être le ton pathétique que je prends te fait croire que je suis faible, que je ne sais rien supporter ; mais si tu savais

combien il est dur d'être soldat pour tout homme qui a de la fierté, tu changerais de manière de penser. »

Voilà qui est à regretter. Comment ! un jeune homme de vingt ans, qui a l'honneur de servir en temps de guerre, dans un corps d'élite, ne sent pas son cœur battre au récit des victoires de ses compagnons !

Enfin l'ordre de départ pour l'armée d'Italie arrive aux vélites, le jeune soldat l'annonce à sa sœur et sa lettre est d'une froideur désespérante ; pas un élan de joie, pas une pensée glorieuse, rien que la surprise qui ne permettra même pas de retirer le linge aux mains de la blanchisseuse. S'il n'éprouve aucun enthousiasme pour la gloire, le jeune soldat est d'une exemplaire vertu, et parle sans cesse de ses études ; souvent aussi, ce cri lui échappe : « Ah ! ma chère sœur, si tu savais combien cet état m'ennuie et comme j'apprends à apprécier la vie tranquille qu'on mène au milieu des siens ! »

Bugeaud n'avait pas fait partie du détachement envoyé en Italie. Il étudiait pour entrer à l'école militaire ; mais pendant l'été de l'année 1805, les vélites sont appelés au camp de Boulogne. Chemin faisant, le jeune soldat est logé à Abbeville chez un jardinier qui lui enseigne la conservation de la laitue pommée, dont il envoie la recette au pays.

Bugeaud ne fait pas un long séjour au camp de Boulogne. Il se met en marche et traverse le

Rhin. « Ce qui me cause de la peine, écrit-il à sa sœur, ce sont les vexations et les vols que l'on fait aux paysans : leur volaille, leur bois, leur lard leur est enlevé de gré ou par rapine. Je ne fais pas de ces choses-là, mais quand je suis bien affamé, je tolère en secret, et je goûte bien ma part du vol. »

Avec l'aide de cette morale à laquelle nul n'échappe, le jeune soldat arrive en Autriche et il écrit le 16 brumaire 1805 : « Le métier de héros est si fort celui d'un brigand que je le déteste de toute mon âme ; il faut avoir un cœur de rocher, dénué de toute humanité, pour aimer la guerre. »

Enfin notre vélite se distingue à la bataille d'Austerlitz, et gagne les galons de caporal. Deux mois après il est nommé sous-lieutenant au 64e de ligne. Le 6 août 1806 il écrit de Franconie : « Je quitterai le *militaire* aussitôt que nous aurons la paix continentale, tous les jours je me raffermis de plus en plus dans cette intention, il faut penser à l'avenir, car je vois clairement que ce n'est point un état pour toute la vie. »

A la journée de Pultusk le sous-lieutenant Bugeaud fut blessé ; dirigé sur Varsovie il trouva là une guérison complète et la réunion de tous les plaisirs, fêtes et bals. Bugeaud n'était ni à Eylau, ni à Friedland. Au mois de juin 1808, Thomas Bugeaud qui avait été nommé lieutenant obtint un congé de semestre. L'air du pays l'enivra, et, tout heureux de la vie de famille, il ne

voulut plus l'abandonner. Un beau jour, le lieutenant adressa au ministre sa démission d'officier. Ses sœurs, plus enthousiastes de gloire militaire, ou simplement plus raisonnables, enlevèrent secrètement la lettre. Le lieutenant reçut l'ordre de rejoindre le 116e de ligne qui marchait vers l'Espagne. Il était à Madrid aux heures terribles de la révolte, puis se distinguait au siège de Saragosse. Ses lettres sont tristes, il ne cesse de répéter : « Quelle vie ! quelle existence ! nous sommes entre la vie et la mort, les cadavres et les ruines !... » Enfin le voilà capitaine, mais l'avancement ne l'empêche pas de songer au retour vers le foyer domestique.

Il n'y avait peut-être pas dans la grande armée un officier écrivant aussi longuement et aussi assidûment à sa famille que Thomas Bugeaud. Ses lettres offrent le plus vif intérêt. Il est nommé chevalier de la légion d'honneur en 1811 ; l'année suivante, le brevet de major (lieutenant-colonel) lui arrive sans le satisfaire, car il espérait le grade de colonel. Le maréchal Suchet l'avait distingué et sa réputation d'excellent officier grandissait tous les jours. Cependant, malgré les succès, le dégoût du métier persiste : « Ah ! ma chère sœur, quand cesserons-nous de tourmenter le monde ? quand nous reverrons-nous ? Ah ! sans le patriotisme que je serais las du premier de tous les métiers !.. » Il écrivait ainsi au mois de décembre 1813.

Le major Bugeaud combattait en Espagne de-

puis six ans, lorsque l'Empire s'écroula; rentré en France, il fut promu par le roi Louis XVIII au grade de colonel au 14e régiment de ligne, et envoyé à Orléans pour y tenir garnison.

Jamais son impérialisme n'avait été fort ardent, aussi le voyons-nous disposé à servir chaudement les Bourbons. Dans un repas offert par la ville aux officiers de la garnison, à l'occasion d'une visite de son A. R. la duchesse d'Angoulême, le colonel Bugeaud se met en frais de poésie; il compose d'assez méchants couplets et s'avise de les chanter:

Loin de notre bonne patrie,
Naguère nous portions nos pas,
Et le printemps de notre vie
N'était semé que de combats;
Aujourd'hui le sort moins sévère
Nous a fait un double présent:
En *Louis* il nous donne un père } *bis.*
Et nous fixe dans Orléans.

Allez, nous dit le bon monarque,
Vivez heureux: il en est temps;
Je veux qu'une joyeuse Parque
File les jours de mes enfants.
Les plaisirs, les jeux, la tendresse
Ici rempliront vos loisirs;
Mais du milieu de votre ivresse } *bis.*
Donnez à Mars des souvenirs.

Les deux couplets suivants sont de même force et témoignent du royalisme de l'ancien vélite de la garde impériale.

Nous n'éprouvons aucune surprise des sentiments du colonel Bugeaud en 1814. N'aimant pas le poème, il ne ressentait aucune sympathie pour le poète. D'ailleurs l'armée d'Espagne était

mécontente. Elle avait cruellement souffert et les récompenses se faisaient attendre. L'Empereur, fort généreux pour ceux qui combattaient sous ses yeux, oubliait trop souvent les braves qui se sacrifiaient loin de lui. Il aimait les grands mouvements stratégiques, les batailles éclatantes suivies de succès prodigieux. Les luttes sombres, les marches lentes, les succès douteux, les revers de tous les jours dont l'Espagne était le théâtre inquiétaient l'homme habitué aux conquêtes rapides. Au temps de sa jeunesse, Napoléon avait accordé plus d'affection à l'armée d'Italie qu'à l'armée du Rhin. Ces préférences étaient dans sa nature méridionale. D'ailleurs il comprenait à merveille que l'enthousiasme qu'inspirait sa personne allait s'affaiblissant lorsque les troupes ne le voyaient pas les conduire à la victoire.

Ce fut donc de fort bonne foi que Bugeaud se rallia aux Bourbons. Le Roi le nomma colonel et le récompensa ainsi des services rendus à la France. En 1814, on était las de la guerre et les officiers désiraient la paix. La légende napoléonienne n'avait pas alors l'éclat et la puissance que nous avons vus depuis. L'imagination n'avait pas effacé la réalité ; on songeait bien plus aux calamités de la veille qu'aux gloires du passé. Sainte-Hélène a fait plus pour la légende qu'Austerlitz et que Wagram.

Dans sa correspondance, au temps du premier Empire, Bugeaud se plaint trop souvent de l'oubli

dans lequel on le laisse. Cependant le soldat de 1804 est caporal en 1805, sous-lieutenant en 1806, lieutenant en 1806, capitaine en 1809, chef de bataillon en 1811, chevalier de la légion d'honneur en 1811, major (lieutenant-colonel) en 1814, colonel en 1814.

On a dit qu'en apprenant le retour de Napoléon débarqué au Golfe Juan, le colonel Bugeaud avait spontanément entraîné son régiment en lui faisant prendre la cocarde tricolore à Orléans même. Cette accusation est fausse. Entraîné comme toute l'armée, le 14e de ligne se rangea sous le drapeau de l'Empire, sans l'ordre du colonel et peut-être malgré lui.

C'était à prévoir : les mesures militaires furent mal prises. Il fallait faire le vide autour de Napoléon, n'envoyer aucun régiment pour s'opposer à sa marche, et le laisser seul en présence des populations. L'armée réunie autour de Paris et fortement maintenue par la discipline aurait été à l'abri de cet enivrement qu'il fallait deviner parce qu'il était dans la nature humaine.

Pendant les Cent-Jours, le colonel Bugeaud à la tête de son 14e de ligne était à l'armée des Alpes. Il y fit preuve d'une très grande capacité militaire aux combats de Saint-Pierre-d'Albigny et de Conflans-l'Hôpital. Lorsque le roi Louis XVIII fut remonté sur le trône, un officier supérieur, M. le comte d'Esclaibes, ami de Bugeaud, le présenta aux Tuileries. Monseigneur le duc d'Angoulême, président de la commission supé-

rieure de l'armée, fit au colonel Bugeaud l'accueil le plus flatteur. Celui-ci était donc désireux de servir les Bourbons et il exprima à Son Altesse Royale ses sentiments les plus dévoués.

Lorsqu'il descendit le grand escalier du palais, le colonel Bugeaud y rencontra une foule d'anciens compagnons d'armes qui venaient mettre leurs épées au service de la maison de Bourbon. Presque tous furent les bienvenus, et les princes accueillirent avec confiance les officiers des armées impériales. Le colonel Bugeaud n'eut pas ce bonheur, malgré ses avances.

Cette époque de la vie de Bugeaud est entourée de mystères. Ainsi, lorsque Napoléon revint de l'île d'Elbe, le colonel Bugeaud est privé du commandement du 14e de ligne et mis en non-activité. Ce n'est que le 8 mai 1815 que l'Empereur lui adresse cette lettre : « Monsieur le colonel Bugeaud, j'ai été satisfait de votre conduite. C'est à tort qu'on vous a ôté le commandement du 14e régiment de ligne avec lequel vous m'avez rejoint à Auxerre. J'ai ordonné qu'il vous soit rendu, et comme preuve de ma satisfaction, je vous ai nommé commandeur de la légion d'honneur. »

Chevalier de l'ordre depuis 1811, Bugeaud était devenu officier de la légion d'honneur le 17 mars 1815. Cinquante jours après, sans avoir rendu aucun service, il est promu commandeur,

distinction fort rare à cette époque et qui n'était accordée qu'aux généraux anciens de grades.

Cette faveur exceptionnelle, le témoignage de la confiance de Napoléon expliquent-ils la défaveur qui atteignit le colonel Bugeaud ? Il avait cependant sollicité l'honneur de se présenter à monseigneur le duc d'Angoulême. Toujours est-il que le colonel Bugeaud cessa en 1815 d'appartenir à l'armée royale

III

A l'âge de trente et un ans il était colonel, commandeur de la légion d'honneur, et connu dans l'armée comme l'un des meilleurs officiers. Son avenir était donc des plus brillants. Tout autre se serait retiré le désespoir dans l'âme, mais l'épée lui avait toujours semblé lourde à porter. Une gerbe de blé était plus belle pour lui qu'une couronne de lauriers. Il revint donc au village, joyeux comme le conscrit qui va retrouver son chaume, ses sillons et ses grands bœufs.

Ce fut sans murmures et sans regrets qu'il suspendit au mur du manoir ses armes si vaillantes. Il était, sans le savoir, l'image fidèle des seigneurs d'autrefois, qui après Arques ou Ivry revenaient fièrement aux champs paternels.

A quelque temps de là il dictait des notes dans lesquelles nous copions ces lignes :... « dès

l'aube du jour il était à la tête de ses ouvriers, leur montrant lui-même la manière dont les travaux devaient être exécutés ; pour être professeur avec plus d'autorité, il s'était formé au plus vite à manier la charrue, la faux et tous les instruments agricoles avec autant de dextérité que l'ouvrier le plus exercé. Mais c'était surtout par ses enseignements qu'il ouvrait l'esprit des cultivateurs et qu'il excitait chez ses voisins bourgeois le goût pour l'agriculture. » Le colonel Bugeaud produisit une véritable révolution économique dans son pays. En 1819 il organisa le premier comice agricole et le département de la Dordogne donna ce bel exemple suivi par toutes les provinces de France. Il épousa en 1818 Mlle de Lafaye, d'une famille distinguée, et dont l'éloge n'est plus à faire. On peut dire avec vérité que Bugeaud *colonisa* le Périgord. Le paysan dominait le soldat et l'avocat. L'avocat vivait toujours près de la charrue, témoin les allocutions du colonel dans les comices agricoles. Là, il parlait le patois, idiome énergique, d'une expression vive et qui semble fait pour les natures fortes. De nos jours, la politique a envahi les comices agricoles ; Bugeaud n'était pas si sot que de porter le trouble dans l'esprit des cultivateurs naïfs et crédules en les entretenant de projets au-dessus de leur portée. Ses discours étaient compris par tous, tant ils étaient simples et vrais. Il leur parlait de la terre, de l'union entre voisins, du travail qui enrichit à la longue. Peut-être

pourrait-on regretter que ce propriétaire, le plus riche et le plus éclairé du canton, ne fît pas entendre des paroles patriotiques et ne réveillât jamais l'âme du paysan. Il est bon sans doute de porter la richesse dans les chaumières, mais il est encore meilleur de faire battre les cœurs en prononçant les mots d'honneur et de patrie. Une nation ne vit pas seulement de pain.

Se tenant à l'écart de la politique, consacrant toutes ses facultés à sa famille et à ses travaux, le colonel Bugeaud vécut dans la retraite depuis 1815 jusqu'en 1830. Il semblait avoir oublié ses succès militaires et voyait d'un œil calme ses anciens compagnons d'armes s'élever et conquérir les commandements ; tous les colonels de son temps étaient généraux et leurs noms avaient plus ou moins de retentissement, tandis qu'il semblait condamné à l'obscurité ; mais Bugeaud était sans envie et acceptait le sort que lui faisaient les événements.

Mêlé pendant quinze ans aux intérêts de ses concitoyens, en relations constantes avec les hommes de toutes conditions, livré à de sérieuses méditations, chef de famille et habile agriculteur, le colonel Bugeaud avait singulièrement grandi. Ce n'était plus le jeune officier ardent au combat et peu soucieux du reste, mais le citoyen mûri par l'âge, rompu aux affaires et jouissant d'une confiance méritée. La révolution de 1830 le trouva donc tout prêt pour les grandes missions. Sa parole était facile, son style châtié,

son attitude grave, et ses idées parfaitement arrê tées, trop arrêtées peut-être.

Cette révolution de 1830, l'une des plus insensées que présente notre histoire, fit craindre la guerre. Le colonel Bugeaud demanda du service, et obtint le commandement du 56e de ligne, en garnison à Grenoble. Le 2 avril 1831, il fut nommé général de brigade et bientôt après membre de la chambre des députés. Peu habitué à la recherche de la popularité, adversaire des idées révolutionnaires, le général Bugeaud devint bientôt le but des attaques du journalisme. On lui prêta des ridicules, et les calomnies l'accablèrent. On vit alors cet homme si fort, si brave, se troubler devant un article de journal. Les attaques puériles du moindre commis bouleversaient sa raison, et l'homme qui n'eût pas sourcillé devant les canons, devenait faible en parcourant vingt lignes dans une gazette ignorée, si les vingt lignes s'attaquaient à sa personne.

L'une des filles du général Bugeaud écrit ceci : « Au mois de janvier 1833, ma mère, recevant une lettre, éclata en sanglots. Mon père lui annonçait son départ pour Blaye; le roi, en lui donnant cet ordre, ne lui avait pas accordé le temps de refuser, encore moins d'en parler à sa femme. Il ajoutait que la mission était difficile, qu'il la remplirait comme celles qui lui avaient été confiées, en homme de cœur et d'honneur. « Pauvre Thom ! disait ma mère, il juge les hommes bons comme lui, il croit toujours, malgré

tout, à leur justice ; n'importe, en dépit de son dévouement et de son désintéressement, il sera calomnié par les partis excités. Le roi le sacrifie sans penser qu'il a une famille, et, devant le déchaînement des partis, le gouvernement ne le soutiendra pas ! » Ma mère ne se trompait pas entièrement. »

La mission du général Bugeaud à Blaye n'a pas été, comme le suppose sa digne femme, une surprise qui ne permettait pas de réflexion. Député, M. Bugeaud composait des articles dans le *Journal de la Dordogne*. M. Thiers, ministre de l'intérieur, lui écrivait avec force caresses pour l'attirer à lui. On lit dans une lettre de M. Thiers au général (28 octobre 1832) : « Je voudrais tenir la Duchesse. » Dix jours après, S. A. R. était prisonnière de M. Thiers, qui avait acheté honteusement, pour la déshonorer, une fille des Rois. Le 13 novembre 1832, M. Thiers, ministre de l'intérieur, répondait à une lettre que lui avait adressée le général Bugeaud :«....Vous nous êtes indispensable, mon cher collègue ; nous ne pouvons d'aucune manière nous passer de vous. *J'ai pris* la duchesse de Berry, et cependant je n'ai encore essuyé que des sottises et des injures. .... Notre projet est de proposer aux Chambres de la détenir autant que l'exigera la sûreté de l'Etat. Venez, mon cher général, venez nous aider de vos conseils et de votre utile vote. Adieu, il faut que tous nos amis soient présents, ou nous sommes perdus !... »

Mme la duchesse de Berry était prisonnière au château de Blaye depuis plus de trois mois, sous la garde d'un colonel de gendarmerie, lorsque le général Bugeaud fut appelé à remplacer ce colonel. M. Thiers avait retiré sa confiance au colonel comme le témoigne cette lettre du ministre datée du 21 décembre 1832 : « Monsieur le colonel, je vous tromperais, si je vous disais que je suis complètement satisfait de la manière dont vous vous prêtez aux arrangements que j'avais projetés.... Au surplus, comme je ne veux pas être servi par des mécontents, je cède à vos désirs.... Mes agents sont chargés de garder Mme la duchesse de Berry, de la respecter, et nullement de lui plaire et de se faire agréer par elle... »

Le général Bugeaud accepta donc la mission qui lui était confiée, il la remplit avec une parfaite courtoisie et fut assez heureux pour voir l'auguste prisonnière accueillir sa famille avec distinction. Il sembla cependant aux officiers généraux de l'armée, au plus grand nombre des députés, aux hommes éclairés, que la mission n'était pas celle d'un général et qu'une épée se ternissait par le contact des verrous et des clefs de prison.

Que M. Thiers ou le comte d'Argout en aient jugé autrement nous n'en sommes pas surpris; mais si l'honneur militaire, ou la dignité de l'épaulette n'étaient pas en jeu, il y avait cependant un froissement cruel pour un soldat, de se

voir mêlé à l'œuvre ténébreuse d'un traître et à coudoyer des gens de police, des geôliers et des espions.

N'insistons pas, faisons des vœux pour que jamais un officier général de l'armée française ne soit condamné à la douloureuse mission qu'eut à remplir le général Bugeaud. Nul ne la remplirait mieux sans doute, mais beaucoup la repousseraient comme un outrage à leur épée.

Nous l'avons déjà dit, Thomas Bugeaud était un homme pratique, positif, dont les sentiments honorables d'ailleurs ne s'élevaient pas toujours au-dessus de l'atmosphère terrestre. Cette mission si délicate ne fut pour lui que l'accomplissement d'un acte de discipline militaire. L'historien qui voudra rappeler les services du maréchal duc d'Isly passera rapidement et sans réflexion sur cet événement ; mais notre but est tout autre : nous voulons peindre l'homme, montrer le caractère, ne pas jeter des voiles discrets sur les erreurs de l'esprit, et ne pas laisser supposer que le bon sens tient lieu de tout. L'opinion publique fut trop sévère sans doute. Le général Bugeaud fut outrageusement calomnié, il en souffrit et la blessure qu'il reçut dans son honneur de soldat se guérit à la longue, mais la cicatrice dura toujours, même après la glorieuse journée d'Isly.

Lorsque Mme la duchesse de Berry fut rendue à la liberté, le général Bugeaud la conduisit à Palerme et revint rendre compte au gouverne-

ment de la dernière partie de sa mission. Révolté des attaques de la presse, le général écrivait à un ami le 3 août 1833 : « .... Quel horrible despotisme que celui des folliculaires ! celui des Barons, des Rois et des Jésuites fut-il jamais à comparer ? ont-ils jamais eu cette horrible puissance de dénigrement et de calomnie continuelle ?.... la presse vous rend fous et féroces d'abord, pour vous rendre ensuite esclaves et misérables.... »

Deux mois après, le général Bugeaud, qui était en Périgord, adressait au préfet de la Dordogne, M. Mourgues, une lettre misanthropique, spirituelle et vraie. Quoique conseiller général et député, Thomas Bugeaud ne se fait pas la moindre illusion sur les mérites du gouvernement parlementaire. Cette fois le bons sens suffit.... « Un député n'est-il pas voué toute sa vie à être solliciteur ? Nous avons détruit les manœuvres de l'ancienne cour, les favoris titrés, les favorites, les courtisanes dominantes, la puissance du confesseur. Mais l'intrigue et l'ambition, en quittant les Tuileries et Versailles, se sont subdivisées à l'infini et ont envahi la ville et la province.

« .... L'amour des places, l'égoïsme dirigent presque toutes les actions; ils président à l'élection d'un député, forment l'opposition et grossissent la majorité. C'était bien la peine de déclamer, quarante ans, contre la corruption des cours, pour arriver à la dilater sur tout le corps

social !... c'est sans doute un moyen de gouvernement... »

Le 25 janvier 1834, dans une discussion sur le budget de la guerre, le général Bugeaud dit, de sa place, à M. Larabit : « On commence par obéir et l'on réclame après. » Un député de l'opposition, M. Dulong, s'écria : « L'obéissance conduit-elle à se faire geôlier ? conduit-elle jusqu'à l'ignominie ? »

Cette insolence adressée à un militaire entraîna une rencontre ; elle eut lieu, et M. Dulong, atteint au front par une balle de pistolet, ne survécut que quelques heures. Thomas Bugeaud avait la main malheureuse ; pendant sa jeunesse, il avait tué en duel un camarade ; quelque temps après un sergent avait eu le même sort pour avoir comploté contre l'honneur de sa jeune hôtesse ; enfin, pour la troisième fois, son adversaire tombait pour ne plus se relever. Le premier duel était venu d'une querelle de caserne : les deux autres avaient eu une cause plus sérieuse. Pour mépriser l'insulte de M. Dulong, pour fouler aux pieds les préjugés du monde et de l'honneur militaire qui mettent l'épée à la main d'un soldat outragé, malgré la défense formelle de l'Eglise et sa redoutable excommunication, il eût fallu une puissance de foi, de soumission aux lois divines et d'humilité que le général Bugeaud n'avait pas. Il apporta d'ailleurs une grande modération dans les préliminaires du duel ; il abandonna à ses adversaires

le choix des armes, et malgré la violence et la publicité de l'injure, il se fût contenté d'une simple lettre exprimant les regrets de M. Dulong.

Peu de mois après la mort de ce dernier, en avril 1834, des insurrections éclataient à Paris et à Lyon. Le général Bugeaud eut un commandement dans la première de ces villes : il fit son devoir bravement, mais avec une modération remarquable.

La presse entière, le public de Paris et des provinces ont accusé le général de massacre dans la rue Transnonnain. Tout est faux dans ces récits : le général Bugeaud ne commandait point dans le quartier qui était sous les ordres du général de Lascour. Celui-ci n'ordonna pas le massacre de femmes, d'enfants et de vieillards, il protégea la vie de ses soldats assassinés lâchement par les misérables qui se cachaient dans les caves et les greniers.

IV

Le général Bugeaud allait avoir un commandement en Algérie. Son nom était connu dans le monde politique plus encore que dans le monde militaire, mais en réalité la France ignorait la supériorité de l'homme.

Un bon peintre a tracé ce portrait de Thomas

Bugeaud : « Il était de haute stature, carrément sculpté, et d'une vigueur peu commune ; il avait le visage plein et musculeux, légèrement gravé de petite vérole ; le teint fortement coloré ; l'œil gris clair ; le regard perçant, mais adouci dans la vie ordinaire par l'expression d'une sympathique bienveillance : le nez légèrement aquilin, la bouche un peu grande ; la lèvre fine et railleuse. Quand la physionomie, empreinte de franchise et de simplicité, s'animait tout à coup au choc d'une pensée rapide, le génie rayonnait sur son front large et puissant, couronné de cheveux très rares, qui pointaient en flammes argentées. Tout en lui respirait alors l'habitude du commandement et l'allure impérieuse d'une volonté sûre de se faire obéir. C'était une nature de fer, âpre a la fatigue, inaccessible aux infirmités de l'âge et qui n'aurait dû disparaître que dans le nuage d'un champ de guerre. »

Ce portrait est le véritable. Il en est beaucoup d'autres presque tous enlaidis, car nous devons avouer que le général avait accumulé toutes les haines imbéciles et lâches qui se jouaient dans la société française. On l'accusait de cruauté et il était bon, de sottise et il était spirituel, d'ignorance et il n'était étranger à aucune question; plus que personne, Thomas Bugeaud prouva que de la calomnie il reste toujours quelque chose. Même de nos jours, où la postérité commence pour lui, bon nombre d'esprits plus ou moins cultivés ne voient dans le duc d'Isly qu'un capi-

taine distingué, aux allures communes, administrateur médiocre et sans portée. Ses lieutenants en Algérie, ses collègues à la Chambre des députés, ses concitoyens eux-mêmes qu'il a comblés de bienfaits n'ont pas mis à le défendre l'ardeur qu'exigeaient la justice et l'honneur national.

Il put enfin échapper aux intrigues et se retrouver au milieu des soldats qu'il nommait ses enfants et qui l'appelaient leur père. Le gouverneur général de l'Algérie était alors le maréchal Clausel. La France qui n'est pas colonisatrice comme l'Angleterre parce qu'elle est pleine de tendresses pour les vaincus vivait au jour le jour sur la terre africaine. Le général Bugeaud fut envoyé avec trois régiments pour dégager le camp de la Tafna. Une victoire était nécessaire pour établir définitivement la supériorité de la France. Le lendemain de son arrivée le général Bugeaud réunit les principaux officiers qui formèrent autour de lui un vaste cercle et leur adressa d'une voix ferme ces paroles : « Je suis nouveau en Afrique, messieurs ; mais, selon moi, le mode employé jusqu'ici pour poursuivre les Arabes est défectueux. J'ai fait de longues campagnes en Espagne ; or la guerre que vous faites ici a une grande analogie avec celle que nous avions entreprise, en 1812, contre les guérillas. Vous me permettrez d'utiliser l'expérience que j'ai acquise à cette époque. C'est ainsi que je suis d'avis de supprimer absolument les fortes colonnes, et de nous débarrasser de cette artillerie, de

ces bagages encombrants qui entravent nos marches et nous empêchent de poursuivre et de surprendre l'ennemi. Nos soldats, comme les soldats de Rome, doivent être libres de leurs mouvements et dégagés ; il faut à tout prix alléger le poids qui les surcharge. Nos mulets, nos chevaux porteront les vivres et les munitions, et les tentes leur serviront de bâts et de sacs. Alors nous serons à même de traverser les montagnes, les torrents, sans laisser derrière nous les bagages.

« Je serai fort heureux de causer avec vous individuellement et de recevoir vos observations, vos conseils. Ainsi, vous me ferez grand plaisir chaque fois que l'un de vous voudra bien venir s'entretenir avec moi et me demander ou me donner des explications. »

Ces idées fort nouvelles ne furent pas approuvées par les officiers supérieurs. Un colonel fut même chargé de présenter au général Bugeaud les observations de la majorité. Le général écouta le chef de corps et lui dit : « Colonel, j'ai en effet engagé chacun de vous à venir me faire part de ses idées, mais libre à moi de prendre une décision et d'ordonner. »

Si nous voulions rappeler les succès inouïs du général Bugeaud, il faudrait reprendre les récits de la campagne de 1836 dans la province d'Oran, la victoire de la Sickack, et reproduire surtout la correspondance militaire du général, remplie d'idées neuves. Ses débuts furent éclatants. Sa

réputation était faite lorsque le général rentra en France au mois de juillet. Quelques jours après le général de brigade Bugeaud fut nommé général de division. Cet avancement parfaitement mérité et conforme à la loi reçut l'approbation de l'armée entière.

Le gouvernement du roi Louis-Philippe ne voulut pas laisser l'armée française sous l'impression de la défaite de Constantine. Une nouvelle expédition fut décidée et le général de Damrémont en eut le commandement. Lorsqu'il débarquait à Alger le 3 avril 1837, le général Bugeaud arrivait à Oran. Sa mission était de traiter de la paix avec Abd-el-Kader. Une longue dépêche de Bugeaud au comte Molé, ministre des affaires étrangères, dépêche datée du camp de la Tafna 29 mai 1837, renferme tous les détails relatifs à cette mission plus diplomatique que militaire. On s'étonna que le gouvernement ne confiât pas au gouverneur général de l'Algérie le soin de la paix, lorsqu'il avait le souci de la guerre. Mais les formes parlementaires ont leurs exigences, et le titre de député inspire confiance. Cependant, nous devons reconnaître que le traité de la Tafna, œuvre du général Bugeaud, n'obtint pas l'approbation publique. Ce traité grandissait Abd-el-Kader, lui créait une puissance, et lui permettait de se préparer à une nouvelle levée de boucliers. L'émir eut bientôt fortifié le pouvoir que nous lui avions reconnu. Obéi partout, à la tête de troupes réorganisées, avec des magasins appro-

visionnés d'armes et de munitions, il déchira le traité de la Tafna. Mais en 1837, au moment où le général Bugeaud signait ce traité, la France était dans la dure nécessité de faire cesser les hostilités dans la province d'Oran pour rassembler ses forces vers Constantine.

Le général Bugeaud qui avait combattu Abd-el-Kader, et qui venait de signer un traité de la plus haute importance, n'avait jamais vu l'Emir. Il se donna cette satisfaction. Le récit qu'il en fait au comte Molé offre un véritable intérêt. « 2 juin 1837, du camp de la Tafna : ..... J'ai proposé un rendez-vous à l'émir Abd-el-Kader, à trois lieues de mon camp et six ou sept du sien. Il l'a accepté, et à neuf heures j'étais sur le terrain avec six bataillons, mon artillerie et ma cavalerie.

« Je suis resté là jusqu'à deux heures après midi sans entendre parler de l'Emir. Enfin quelques chefs arabes avec lesquels nous avions eu des relations les jours précédents, sont venus successivement nous apporter des paroles dilatoires... » L'Emir, se faisait attendre, il voulait humilier le grand chef français devant les musulmans. Les Arabes vinrent, l'un disait qu'Abd-el-Kader avait été malade, l'autre qu'il arriverait bientôt, un troisième engageait le général Bugeaud à s'avancer un peu.

« Il était cinq heures du soir, et je voulais ramener ma troupe au camp. Je me décide à me porter en avant avec mon état-major. J'étais dans une gorge entrecoupée de collines ; je marchai



pendant près d'une heure sans rien voir ; enfin j'aperçus au fond de la vallée l'armée de l'émir qui s'établissait sur des mamelons de manière à se mettre bien en évidence. »

Un chef de tribu vint au-devant de Bugeaud et lui dit : L'émir s'avance vers ce coteau : venez, je vais vous conduire près de lui. Le général était alors au milieu des postes avancés de l'ennemi. Reculer eût fait supposer une faiblesse. Bugeaud se contenta donc de dire à haute voix : Je trouve insolent de la part de ton chef de me faire attendre. Le kabyle, croyant que le général français éprouvait quelque crainte, répondit : Soyez tranquille, n'ayez pas peur. — Je n'ai peur de rien, et j'ai l'habitude de vous voir de près ; mais je trouve inconvenant de la part de ton chef de me faire venir de loin et de me faire attendre. — Il est là, vous allez le voir.

Cependant le général marcha encore longtemps sans rencontrer l'émir. Quelques appréhensions se manifestèrent dans l'état-major et un officier supérieur s'écria que les Français étaient bien assez loin. — Il n'est plus temps, dit Bugeaud, de donner des avis, il ne faut pas montrer de faiblesse devant les barbares. — Et le général partit au trot. Enfin il aperçut l'escorte de l'Emir. L'aspect en était imposant, 150 à 200 chefs marabouts, d'une physionomie remarquable, marchaient lentement, montés sur de magnifiques chevaux qu'ils enlevaient avec adresse. A quelques pas en avant, se tenait Abd-el-Kader maniant habile-

ment un beau cheval noir à la longue crinière. Tantôt il le faisait bondir et tantôt marcher sur les pieds de derrière, ceux de devant battant l'air. Plusieurs Arabes tenaient les étriers et les pans de son burnous. Pour éviter les lenteurs du cérémonial et montrer qu'il n'avait aucune appréhension, le général Bugeaud arriva au galop sur Abd-el-Kader et lui offrit cavalièrement la main qu'il prit et serra deux fois. L'Emir demanda au général de ses nouvelles et lui adressa un compliment oriental. Le général l'invita à mettre pied à terre pour causer plus commodément. Abd-el-Kader descendit et s'assit à terre sans inviter Bugeaud à s'asseoir. Celui-ci ne resta pas debout. Une musique criarde composée de hautbois se fit entendre tellement bruyante qu'il était impossible de causer. Le général lui fit signe de se taire, elle obéit.

« Avant d'entrer en conversation, dit le général Bugeaud, dans sa dépêche au ministre, je considérai un instant sa physionomie et son costume, qui ne présentait aucune différence avec les Arabes les plus vulgaires. Il est pâle et ressemble assez au portrait qu'on a donné souvent de Jésus-Christ. Ses yeux et sa barbe sont chatain foncé, sa tête est bien développée, la bouche est grande, les dents sont mal rangées et blanches, sa physionomie, dans son ensemble, est celle d'un dévot; excepté au premier abord, il tient toujours ses yeux baissés et ne regarde jamais; tous ses vêtements étaient sales, grossiers

et aux trois quarts usés ; on voit qu'il affecte le rigorisme de la simplicité. »

Dans la conversation entre le général Bugeaud et l'Emir il ne fut question que du traité de la Tafna qui était à la signature du Roi et qu'Abd-el-Kader regrettait de ne pas avoir entre les mains ; il s'en plaignit amèrement. Ne voulant pas prolonger cette entrevue, le général se leva, mais l'Emir ne bougea pas. Bugeaud croyant reconnaître l'intention de le laisser debout devant lui, lui prit la main en souriant et l'enleva de terre.

Cette scène dramatique a été racontée à la Chambre des députés par le général Bugeaud dans la séance du 8 juin 1838.

Le roi des Français approuva le traité de la Tafna le 15 juin.

V

Nous voici en présence d'une affaire fort délicate, à laquelle les ennemis du général Bugeaud ont donné le nom de procès des Boudjous, et qui est en réalité le procès du général marquis de Brossard.

Envoyé en Afrique pour conclure un traité avec Abd-el-Kader, le général Bugeaud remplissait une mission mal déterminée. Il n'était pas sous les ordres du gouverneur général et la province dans laquelle il séjournait était com-

mandée par un officier général, M. le marquis de Brossard. Bugeaud conclut donc le traité de la Tafna, traité désavantageux pour la France, sans que nulle autorité en Afrique eût été consultée. Or ce traité contenait un article secret aux termes duquel Abd-el-Kader devait donner au général Bugeaud 100.000 Boudjous, soit 180.000 francs. M. le comte Molé, ministre des affaires étrangères, avait autorisé le général, en sa qualité de plénipotentiaire, à toucher *le cadeau de chancellerie*. Mais le gouvernement du roi Louis-Philippe refusa d'accepter cette clause. Le général Bugeaud destinait les 100.000 Boudjous aux chemins vicinaux de son département et à récompenser les officiers employés près de sa personne. Deux juifs, les frères Ben-Durand, fournisseurs des vivres pour l'armée française, se livrèrent à des intrigues suivies de marchés fort onéreux. Interrogé par le général Bugeaud, Ben-Durand répondit : « Que vous importent mes bénéfices, mon métier est de gagner de l'argent, au reste j'ai partagé mon bénefice avec le général Brossard, moyennant 200.000 francs une fois payés et 50.000 francs de rente à sa famille. » Le général Bugeaud prévint le ministre par dépêche, mais, semblant se repentir, il envoya une seconde dépêche implorant l'indulgence du Roi. Le général de Brossard se rendit volontairement devant le conseil de guerre de Perpignan.

Pendant son jugement le général dévoila l'article secret du traité de la Tafna qui récompen-

sait à prix d'argent les servies diplomatiques du général Bugeaud, principal témoin à charge. Les débats furent d'une extrême vivacité et le général eut de regrettables emportements. Condamné à six mois de prison et 800 fr. d'amende, le général de Brossard vit l'arrêt cassé pour vice de forme; il comparut devant un second conseil qui prononça un arrêt d'acquittement.

Le général Bugeaud se montra fort mécontent de ce qu'il nommait l'indifférence ou l'ingratitude du gouvernement à son égard. Mis en disponibilité pendant toute l'année 1838, il fut rappelé à l'activité depuis le 22 janvier 1839 jusqu'au 25 mai de la même année.

Pendant l'année 1840 le général Bugeaud prononça de nombreux discours à la Chambre des députés, tous à propos des questions algériennes. Un historien, M. d'Ydeville, juge ainsi le général député : « Dans les discussions du Parlement, ainsi que dans toutes les circonstances de la vie, nous le retrouvons le même, avec sa franchise un peu brutale, son originalité, son intelligence prompte et cet admirable bon sens qui est resté légendaire. Son éloquence abrupte un peu sauvage, la précision de ses termes, la vivacité de ses réparties, la chaleur de son patriotisme, imposaient l'attention de tous, et nous ne pensons pas que, depuis lui, un orateur de sa trempe et de son tempérament se soit fait entendre à la tribune du palais Bourbon. »

Bugeaud avait été nommé général de brigade

le 2 avril 1831, le grade de général de division lui fut accordé cinq ans après, pour la victoire de Sickack. Son avancement n'était donc pas le prix de ses votes ministériels comme l'ont dit ses ennemis.

De longues années se sont écoulées depuis que la voix du général Bugeaud a cessé de se faire entendre. Ceux qui écoutaient cette voix ont été atteints par la vieillesse et ne conservent qu'un vague souvenir de cette éloquence faite de bon sens qui atteignait souvent des sommets inaccessibles au génie des hommes d'Etat. Quant aux générations nouvelles, épuisées de lassitude, égarées par des appels confus, le calme leur manque pour étudier un passé fort riche en leçons politiques. Les discours prononcés à la tribune de la Chambre des députés par le général Bugeaud seraient pleins d'intérêt parce qu'ils remettraient sous nos yeux les questions dont se préoccupait la société (1). Les discours du général Bugeaud sont supérieurs à ceux du général Foy recueillis avec tant de soin. Ce sont surtout les questions économiques et les intérêts militaires qui préoccupent le général. Une pétition réclamait pour les officiers le droit d'association, Bugeaud monte à la tribune et prononce un excellent discours qui commence ainsi : « Il ne doit y avoir d'autre association dans l'armée que

(1) M. le comte d'Ydeville a publié un ouvrage fort intéressant : *Le maréchal Bugeaud.* Le second volume renferme un grand nombre de discours du général député.

celle du devoir. Il faut qu'on puisse disposer des hommes à toute heure, à tout instant. Un officier ne peut faire une démarche quelconque sans en demander la permission à son chef... »

Ce que dit Bugeaud de l'adjonction des capacités, du vote universel, de l'amnistie, des crimes politiques, des lois de septembre, de la liberté de la presse, est extrêmement remarquable. Il y a dans tout cela une complète indépendance de l'opinion dominante, et une supériorité de vues rare en tous temps; mais son triomphe est dans le domaine militaire. Lorsque, le 13 mars 1832, le député Mauguin proposa de réduire les traitements militaires, Bugeaud répondit fièrement; en 1834, il demanda des pensions pour les veuves des généraux Decaen, Gérard, Daumesnil, du maréchal Jourdan, du colonel Combes tué au siège de Constantine. Le 11 mai 1835, le général Bugeaud prononce ces paroles que ne devraient pas oublier les législateurs de nos jours : « On a cru qu'il suffisait d'apprendre à un soldat à faire l'exercice pour en faire un bon soldat : ceci est une erreur. L'exercice est la moindre chose dans l'éducation d'un soldat. On n'est soldat que quand on n'a plus la maladie du pays, quand le drapeau du régiment est considéré comme le clocher du village; quand on aime son drapeau; quand on est prêt à mettre le sabre à la main toutes les fois que l'honneur du numéro est attaquée; quand on a confiance dans ses chefs, dans son

voisin de droite et de gauche; quand on les aime; quand on a mangé longtemps la soupe ensemble, selon l'expression de l'empereur Napoléon Ier. Voilà, Messieurs, ce qui fait le véritable soldat. » Et il ajoute avec raison : « La loi de recrutement exige sept ans de service parce qu'il faut sept ans pour faire un bon soldat. Un homme devient soldat dans les trois premières années de service; mais il ne le deviendra jamais s'il a l'idée qu'il ne restera que trois ans sous les drapeaux. »

Le général Bugeaud semblait prévoir les événements militaires de 1870. Il dit : « On ne défend, ou l'on n'envahit les empires que par des batailles. La guerre va très vite, et si la paix était troublée, vous n'auriez pas comme au commencement de la révolution française le temps d'organiser des troupes. Je le répète, la guerre marche vite aujourd'hui, et il faut être en mesure dès le début de livrer des batailles avec des chances de les gagner. Une bataille gagnée donne à l'armée victorieuse des avantages immenses; elle gagne habituellement un carré de quatre-vingts lieues de côté. »

Bugeaud était pour la *qualité* et non pour la *quantité*. Il dit : « Nous devons lutter pour la *qualité*, car, après un certain chiffre, c'est la qualité qui décide plus que le nombre. » Il appelait l'attention du gouvernement sur les places de guerre et l'organisation d'une réserve.

Nous n'insisterons pas sur la valeur exceptionnelle du député Bugeaud. Bornons-nous à rap-

peler le jugement qu'a porté M. Guizot sur l'homme qui, par tempérament, devait lui être antipathique : « C'était un homme d'un esprit original et indépendant, d'une imagination fervente et féconde, d'une volonté ardente, qui pensait par lui-même et faisait une grande place à sa propre pensée, en servant le pouvoir de qui il tenait sa mission. Ni l'éducation ni l'étude n'avaient, en le développant, réglé sa forte nature. Jeté de bonne heure dans les rudes épreuves de la vie militaire et trop tard dans les scènes compliquées de la vie politique, il s'était formé par ses seules observations et sa propre expérience, selon les instincts d'un bon sens hardi qui manquait quelquefois de mesure et de tact, jamais de justesse et de puissance. »

VI

Le 29 décembre 1840 le roi nomma le général Bugeaud gouverneur général de l'Algérie. Cette part des services de Bugeaud appartient à l'histoire. Est-il nécessaire de rappeler les ravitaillements de Médéah et de Milianah, le passage du Col, enfin toutes les belles entreprises de 1841 et 1842 ? Le général Bugeaud se fit promptement connaître comme un véritable chef de guerre, habile organisateur, comprenant parfaitement la colonisation, diplomate de premier ordre, car il faut l'être afin de lutter avec l'Arabe. Pour

tout dire en un mot, Bugeaud a conquis l'Algérie. Sans méconnaître les services éclatants de ses lieutenants, on peut dire que Bugeaud les dépassait tous par ses résolutions, l'autorité de sa parole et une vieille expérience que d'autres n'avaient pu encore acquérir.

Ce n'est pas sans regret qu'en écrivant la vie militaire du général Bugeaud, nous passons sous silence la prise de la Smala d'Abd-el-Kader. Mais si Bugeaud eut le mérite de combiner ce fait d'armes éclatant, la gloire en appartient tout entière au duc d'Aumale. Les années 1843 et 1844 rappellent Dellys et Biskra. Le 31 juillet 1843, le général Bugeaud fut élevé à la dignité de maréchal de France. Dans une de ses correspondances presqu'officielle, il se plaignait, trop amèrement peut-être, du retard apporté à cette nomination.

La bataille d'Isly est le plus beau triomphe du maréchal Bugeaud. L'empereur du Maroc voulut seconder Abd-el-Kader dans sa lutte contre la France, et mit ses armées en campagne.

L'armée marocaine que le maréchal Bugeaud allait vaincre se composait de six mille cavaliers réguliers de la garde de l'empereur, douze cents fantassins de cette garde, et environ soixante mille cavaliers des tribus. Les Français étaient au nombre de sept mille cavaliers et deux mille hommes d'infanterie. La veille le maréchal réunit les officiers autour de lui et leur adressa ces paroles : « Après-demain, mes amis, sera

une grande journée, je vous en donne ma parole. Avec notre petite armée dont l'effectif s'élève à six mille cinq cents baïonnettes et quinze cents chevaux je vais attaquer l'armée du prince marocain, qui, d'après mes renseignements, s'élève à soixante mille cavaliers. Je voudrais que le nombre fût double, fût triple, car plus il y en aura, plus leur désordre et leur désastre seront grands. Moi, j'ai une armée, lui n'a qu'une cohue. Je vais vous prédire ce qui se passera, et d'abord je veux vous expliquer mon ordre d'attaque. Je donne à ma petite armée la forme d'une hure de sanglier, entendez-vous bien! La défense de droite, c'est Lamoricière; la défense de gauche, c'est Bedeau ; le museau, c'est Pélissier ; et moi je suis entre les deux oreilles. Qui pourra arrêter notre force de pénétration? Ah! mes amis, nous entrerons dans l'armée marocaine comme un couteau dans du beurre. Je n'ai qu'une crainte, c'est que, prévoyant une défaite, ils ne se dérobent à nos coups. »

Ce discours avait été improvisé autour d'un immense boll de punch que les officiers offraient au maréchal. Ceux qui avaient été au-devant de lui s'étaient vus obligés de troubler son sommeil, car il dormait étendu tout habillé sur son lit de camp.

Chaque jour le maréchal faisait opérer des fourrages où figuraient de nombreuses troupes. Il habituait ainsi les Marocains qui nous obser-

vaient, à voir notre armée sortir et rentrer dans les bivacs. Le 13 août le fourrage se fit comme à l'ordinaire, mais toute l'armée y prit part, et lorsque la nuit vint, au lieu de rentrer au camp, les troupes restèrent sur place, aucun feu ne fut allumé, et la défense de fumer s'exécuta rigoureusement. Chaque cavalier tenait son cheval par la bride. Toute l'armée se mit en marche à une heure du matin, dans le plus profond silence. A six heures l'armée marocaine apparut dans plusieurs camps au nombre de sept occupant un espace plus étendu que le périmètre de Paris. A cette vue les soldats français poussèrent un hourrah formidable, qui troubla le repos des ennemis. Ils s'agitèrent confusément et s'élancèrent sur leurs chevaux; un grand nombre s'avança pour disputer le passage de la rivière l'Isly. Mais les Français entourés de tous côtés par des masses compactes s'avancèrent dans l'ordre prescrit par le maréchal. L'armée française, a dit un Arabe, ressemblait à un lion entouré par cent mille chacals. Ces petits bataillons français étaient chargés chacun par quatre ou cinq mille cavaliers. Nos soldats attendaient froidement l'attaque, faisaient feu de très près, renversaient les plus proches qui portaient le trouble dans les rangs suivants. Comme aux batailles de la campagne d'Egypte, l'ennemi tournoyait et prenait la fuite, pour reprendre la charge. Les généraux Bedeau et Lamoricière furent obligés de former les carrés, tant les atta-

ques se multipliaient. Ces carrés avaient été prévus par le maréchal Bugeaud. Les charges successives, ardentes, désespérées, durèrent pendant deux heures, le terrain était couvert de morts; des chevaux sans cavaliers galoppaient tout sanglants jusque dans nos rangs. Les bataillons français s'avançaient toujours calmes et silencieux; enfin le maréchal, arrivé aux premières tentes, lança vigoureusement la cavalerie conservée jusque-là entre les oreilles de la hure.

Le camp marocain fut balayé par nos escadrons, et l'ennemi se dispersa dans toutes les directions. A midi le maréchal Bugeaud entra dans la magnifique tente du fils de l'empereur du Maroc.

Un millier de tentes, toute l'artillerie, des armes, des drapeaux, un immense butin, et douze ou quinze cents cavaliers tués ou prisonniers, furent le prix de la victoire d'Isly. L'armée française perdit deux cent cinquante hommes, y compris les blessés.

Avant la bataille, on parlait ouvertement dans le camp marocain de prendre Tlemcen, Oran, Mascara et même Alger. C'était une véritable croisade pour rétablir les affaires de l'Islamisme.

La victoire d'Isly eut un grand retentissement dans toute l'Europe et dans le monde musulman. Le roi Louis-Philippe écrivit au maréchal Bugeaud une lettre extrêmement flatteuse, et l'éleva à la dignité de duc d'Isly.

La réponse du maréchal à l'envoyé du ministre qui lui apportait le décret et la quittance des droits du sceau, ne mérite que l'oubli. Nous l'avons dit avec regret, les idées de Thomas Bugeaud étaient essentiellement pratiques, et toutes les chevaleries du monde ne lui semblaient pas aussi belles qu'un domaine bien cultivé, entre de vastes prairies et de riches vignobles.

Il avait donné à son ordre de bataille le nom de *hure de sanglier*. Savait-il que les Romains avaient eu la *tête de porc, caput porci, caput porcinum ?* Savait-il qu'Alexandre le Grand s'était lui-même servi de la tête de porc? Avait-il lu, dans Végèce, la façon dont l'empereur Justinien comprenait le *caput porci ?* Avait-il appris que les Anglais à Crécy, en 1346, employèrent la tête de porc? et que Gustave Adolphe aimait cet ordre tactique? Nous pensons que le maréchal Bugeaud avait rarement lu Tacite, Agathias, Elien ou Denis d'Halicarnasse, mais qu'inspiré par le génie de la guerre il avait deviné les secrets de l'antiquité militaire.

Des *Te Deum* furent chantés dans les églises de France ; des réjouissances publiques, des repas de corps, des fêtes de toutes sortes prouvèrent que la France comprenait l'importance de la victoire d'Isly. Le maréchal devint populaire, et les félicitations lui parvinrent de toutes parts. La population algérienne offrit une épée d'honneur au maréchal. Sur la lame se lisait la

devise de Thomas Bugeaud : *ense et aratro*. Le 16 novembre 1844, le maréchal s'embarqua pour revenir en France. Il y trouva les ovations, les discours, les aubades, les banquets, les arcs de triomphe, et les acclamations populaires.

Le 18 mars 1845 les négociants de Paris offrirent, au palais de la Bourse, un banquet au duc d'Isly et aux princes de la famille royale.

Peut-être devrions-nous clore le récit en rappelant le toast du maréchal Bugeaud. Son triomphe était complet, le commerce de la capitale approuvait les mesures prises par le gouverneur général de l'Algérie en faveur de la colonisation. Les princes fils du Roi étaient les témoins de cette grande fête de la bourgeoisie, et représentaient, à côté de l'illustre maréchal, la gloire des armes, le dévouement à la patrie, et le courage du champ de bataille.

Le 11 septembre 1847, S. A. R. le duc d'Aumale fut nommé gouverneur général de l'Algérie, en remplacement du maréchal Bugeaud qui avait donné sa démission dès le mois de mai.

Lorsque la révolution éclata dans Paris, le 24 février 1848, le Roi confia, à trois heures du matin, le commandement des troupes et des gardes nationales au maréchal Bugeaud. Vers quatre heures le nouveau chef de l'armée de Paris ordonnait de commencer immédiatement les attaques et d'aborder les barricades avec la plus grande vigueur. Bientôt MM. Thiers et Odilon Barrot furent nommés ministres. L'or-

dre vint au maréchal de n'employer que le service de la garde nationale, et tout s'effrondra.

Vint la République ; afin de la rendre sage, le maréchal se mit du côté que ne fréquentaient pas les républicains de la veille. Il n'éprouvait cependant pour le prince Louis-Napoléon qu'une sympathie modérée, les entreprises de Strasbourg et de Boulogne lui semblaient de folles aventures qui lui causaient de véritables inquiétudes. Mais du côté opposé au prince se trouvaient les républicains ; or, un bon soldat ne saurait ignorer quel sort attend les armées entre les mains de la démocratie.

Lorsque Louis-Napoléon eut été nommé président de la République, l'un des premiers actes de son gouvernement fut la nomination du maréchal Bugeaud au commandement en chef de l'armée des Alpes dont la création remontait aux premiers jours de mars 1848, et qui comptait alors 72.000 hommes et 6.000 chevaux.

Chose inouïe, les électeurs de la Dordogne ne nommèrent pas le maréchal Bugeaud député à la Constituante, mais le département de la Charente-Inférieure ne se montra pas aussi ingrat et le général en chef de l'armée des Alpes ne cessa pas de représenter la France dans l'Assemblée nationale. Il prit place parmi les modérés, les conservateurs, véritables amis du pays ; en ce temps ce parti formait la majorité. Quelque violente que fût la minorité républicaine, Bugeaud donna un grand exemple de sagesse,

en prononçant ces belles paroles trop oubliées de nos jours : « Les majorités sont tenues à plus de modération que les minorités. »

Le duc d'Isly a laissé des œuvres militaires extrêmement remarquables. Le style en est clair, concis, sobre de détails ; il posait des principes toujours vrais. L'officier entrant en campagne emportait ces petits volumes qu'il lisait et relisait au bivac : c'était le catéchisme de l'homme de guerre. Ces livres ont été traduits en arabe, en allemand, en anglais, en russe, en autrichien, en suédois, en italien.

Les Arabes nommaient Bugeaud *El-Kébir* (*Le Grand*), ou bien *le maître de la fortune*.

Le 10 juin 1849 le choléra enleva rapidement celui que les balles ennemies avaient tant de fois épargné. Avant de mourir il reçut les derniers sacrements de la main de Mgr Sibour, archevêque de Paris. Lorsque le bruit de sa mort se répandit dans la capitale, une foule immense accourut sous les fenêtres de sa demeure, la désolation se lisait sur tous les visages, et nous avons vu de vieux soldats verser des larmes au souvenir de celui qu'ils avaient tant aimé.

Le corps du maréchal duc d'Isly fut inhumé avec pompe dans les caveaux des Invalides ; une statue en bronze lui a été élevée à Alger sur la place d'Isly, une autre statue se dresse sur la place publique de la ville de Périgueux.

Il n'eut d'ennemis que dans le monde politique. Aux champs, Bugeaud fut aimé des paysans,

à l'armée on l'admira en lui donnant le nom de *père,* le plus beau des langues humaines.

Nous avons peint ce portrait du maréchal Bugeaud, tel que nous l'avons vu, sans illusion d'aucune sorte.

Le prince de Ligne, l'esprit le plus distingué qui fût jamais, a dit : « On ferait bien de choisir son modèle dans l'histoire. Je l'ai cherché pour pouvoir le trouver ; il me faut deux grands hommes, au moins, pour en faire un ; car, outre les victoires, les bonnes et grandes actions, il faut être aimable ; par exemple on peut admirer Turenne et Condé, Alcibiade et Agricola. La perfection spirituelle est aussi impossible apparemment que la matérielle, puisque Praxitèle n'a fait sa Vénus qu'en prenant ce que vingt femmes avaient de plus beau. »

Général AMBERT.

FIN

FRÉDÉRIC OZANAM

1813-1853



Antoine-Frédéric Ozanam naquit le 23 avril 1813, à Milan, dans la rue *San Pietro a l'Orto*. Il fut baptisé dans l'église de *Santa Maria dei Servi.*

Quoique venu au monde sous le ciel de la Lombardie, Ozanam n'en était pas moins d'origine toute française : son père le docteur Jean-Antoine Ozanam, descendant, dit-on, de la race israélite, exerçait avec distinction l'art de la médecine dans la ville de Lyon comme l'avaient fait ses ancêtres depuis plusieurs générations, et sa mère, Marie Nantas, était également Lyonnaise. Ce furent les malheurs déchaînés sur la France par l'ambition criminelle de Napoléon Ier qui forcèrent la famille Ozanam à chercher un asile pour quelque temps sur le sol étranger.

En venant au monde, Frédéric Ozanam apporta une constitution physique très délicate avec les facultés les plus heureuses pour acquérir tous

les ornements de l'intelligence. A ces dons précieux il joignait des qualités d'une nature plus élevée encore, car on remarqua en lui dès l'âge le plus tendre la piété envers Dieu, la délicatesse de la conscience et une tendre compassion pour les souffrances des pauvres. Ces germes heureux furent développés avec soin par une mère remplie de la foi la plus vive et de toutes ces qualités exquises qui forment la femme chrétienne parfaite.

Ayant terminé sa classe de sixième sous la direction de son père et de son frère aîné, qui se destinait à l'état ecclésiastique dans lequel il a fourni une fructueuse carrière, Frédéric Ozanam entra au collège royal de Lyon en qualité d'externe, dans la classe de cinquième et à l'âge de dix ans. « Il était du petit nombre de ceux dont un maître prudent doit ralentir l'ardeur », dit son ancien maître, M. Legeay, professeur honoraire à la faculté de Grenoble, qui a conservé pour son ancien élève une vive sympathie et publié sur lui une notice fort intéressante.

Les succès répondirent pleinement à cette ardeur secondée par des facultés aussi heureuses. La paix de son âme néanmoins fut troublée par des inquiétudes sur les vérités fondamentales de la foi chrétienne. Cet état d'incertitude n'a rien de surprenant à cet âge de quinze ans, avec un esprit aussi actif et vu les circonstances du temps. La Providence lui avait ménagé un secours inappréciable dans ces moments d'angoisse et de

danger : l'abbé Noirot, professeur de philosophie au collège royal de Lyon, devina l'état de l'âme de son élève et sut avec une délicatesse infinie y apporter le remède nécessaire sans blesser en rien les susceptibilités du jeune homme.

Sorti de cette douloureuse épreuve, Ozanam en retirait un fruit considérable. Au milieu des combats intérieurs qu'il avait livrés, il avait conçu une pensée qui guida désormais tous ses travaux ou plutôt qui les inspira tous : prouver la divinité de la religion chrétienne par l'histoire. Déjà il formait le dessein de composer un ouvrage qui devait avoir pour titre : *Démonstration de la religion chrétienne par l'antiquité des croyances historiques, religieuses et morales.* Son but évidemment était de venir au secours des âmes éprouvées par le doute terrible dont il eut le bonheur de sortir vainqueur. Ce dessein conçu à l'âge de quinze ans, en 1829, hanta son intelligence jusqu'à ses derniers moments. Que l'on étudie attentivement tous ses écrits, et on le retrouvera comme pensée génératrice au fond de tous. Or l'homme n'est véritablement fort que par l'unité du but qu'il poursuit.

Un autre avantage résulta pour Ozanam des épreuves par lesquelles il était passé ; ce fut une grande commisération pour les âmes en proie aux mêmes tortures. De là cette ardeur que nous le verrons bientôt déployer pour retirer les âmes de l'abîme du doute ; de là aussi cette délicatesse exquise avec laquelle il conduit la controverse

sans rien diminuer de l'ardeur de ses convictions. Nul ne pouvait mieux peindre cette charité ingénieuse et sensible aux faiblesses des hommes que le P. Lacordaire. « On a beau lire, dit ce grand religieux, les pages qu'il nous a laissées, on a beau se rappeler ses actes et ses discours, on n'y découvre ni la colère qui se venge, ni l'amertume qui s'accroît en se répandant, ni le mépris qui brave, ni l'ironie qui se moque, sous prétexte d'instruire ou de corriger. Sans abaisser jamais l'Eglise devant le monde, il tient d'une main généreuse, parce que c'est la charité qui la guide, le sceptre tout-puissant. Il plaint plus qu'il n'accuse, il pardonne plus qu'il ne condamne, et, toujours invincible sous le bouclier, il tempère dans son épée la force qu'il y sent, de peur d'achever la mort en quelque âme qui peut encore revivre. » Ainsi c'est la charité qui inspirait toutes les démarches tentées par Ozanam pour le salut des âmes : aussi obtinrent-elles d'heureux succès, comme nous le constaterons plus tard.

Bachelier ès lettres à seize ans et demi, Ozanam dut passer deux années dans l'étude d'un avoué à Lyon pour obéir à la volonté de son père qui le destinait à la magistrature. Il prenait en même temps les leçons d'un maître de dessin et d'un maître d'allemand. Ce n'était point assez encore pour l'activité dévorante du jeune homme toujours préoccupé de son projet : la *Démonstration de la religion catholique par l'antiquité des*

croyances historiques, religieuses et morales. Les études philosophiques qu'il avait faites sous un maître aussi habile que l'abbé Noirot, le premier professeur de France au jugement de Victor Cousin, n'avaient fait que donner plus de précision à son dessein. Il voyait mieux encore l'utilité de ce travail pour éclairer tant d'esprits plongés malheureusement dans les ténèbres du scepticisme. Il appréciait parfaitement les nombreux travaux qu'exigeait son projet, il n'en était pas effrayé et s'y livrait avec résolution et persévérance autant que le lui permettaient ses devoirs imposés. Dans les lettres qu'il écrivait à cette date à quelques-uns de ses amis, il développe le plan de son travail, et l'on est étonné de trouver autant de maturité, autant de connaissances acquises dans cette intelligence de dix-huit ans.

Dès cette époque d'ailleurs il se tenait sur la brèche. Dans l'étude même de l'avoué où il travaillait chaque jour il se rencontrait avec des jeunes gens sans foi et sans mœurs. Ils essayèrent de l'entraîner dans la voie où ils marchaient sans honte et sans remords; mais ils ignoraient avec quel rude jouteur ils allaient se mesurer. Quoique beaucoup plus jeune que ces malheureux incrédules, il les eut bientôt réduits au silence. Ils respectèrent celui qui leur prouvait si pertinemment leur ignorance et leur reprochait si généreusement leur vie licencieuse.

Cependant l'esprit actif et essentiellement lit-

téraire d'Ozanam ne pouvait trouver un aliment suffisant dans la copie des minutes qu'il lui fallait exécuter chaque jour. Il trompait autant qu'il le pouvait cette monotonie de la vie de clerc d'avoué par des travaux plus conformes à ses aptitudes. Il existait à Lyon à cette époque une revue purement littéraire et consacrée à soutenir les principes les plus purs ; elle portait le nom d'*Abeille*, et deux professeurs éminents du collège royal, M. l'abbé Noirot et M. Urbain Legeay, l'avaient prise sous leur bienveillant patronage, pour stimuler l'émulation de leurs élèves. Ozanam publia dans ce recueil plusieurs articles en prose dans lesquels on remarque la double préoccupation de son esprit durant toute sa vie, l'apologie du christianisme et la recherche de la vérité philosophique. Au fond c'est la même idée. Dans ces articles il indique rapidement, unis avec une énergique précision, les raisons fondamentales qui établissent solidement l'importance de la philosophie ; puis, après avoir essayé de déterminer le nombre, la portée et l'emploi des facultés intellectuelles, il trace dans une suite de petits traités l'histoire analytique de la philosophie à partir du moyen âge, les époques antérieures ayant déjà été traitées dans les précédentes livraisons de l'*Abeille* par M. Hippolyte Fortoul, son condisciple et son émule, parvenu ensuite, après être passé par le Saint-Simonisme, au poste de ministre de l'instruction publique.

Ozanam publia dans le même recueil un assez

grand nombre de pièces de vers qui accusent que le jeune auteur aurait pu réussir dans la poésie, mais sa vocation véritable était plutôt prononcée pour l'érudition et la philosophie. Toutefois des essais du genre de ceux tentés par Ozanam sont toujours utiles pour la formation complète d'un écrivain, et on aime à découvrir dans les travaux d'un autre genre ce sentiment d'exquise sensibilité qui distingue le poète.

L'attention d'Ozanam fut appelée bientôt vers un objet plus sérieux. Durant les derniers mois de 1830 les Saint-Simoniens envoyèrent à Lyon quelques-uns de leurs prédicateurs. Ces hommes ne manquaient point de talent : ils ne se contentaient pas d'exposer de vive voix les doctrines de la secte, ils répandaient des livres, ils publiaient des revues et des journaux. Ils firent peu de prosélytes à Lyon ; mais leurs beaux discours et l'ardeur étonnante de leur zèle ne laissèrent pas de causer une certaine émotion dans les esprits légers ou peu éclairés. Il y avait là un danger réel pour les âmes, il n'en fallait pas davantage pour émouvoir celle d'Ozanam. Il y avait déjà douze ou quinze ans que le comte Claude de Saint-Simon avait formulé sa doctrine et s'était associé un certain nombre de disciples ; ce ne fut guère néanmoins qu'en l'année 1830 que cette doctrine commença à être connue et remarquée du public ; ce fut alors seulement que les prédications publiques commencèrent. Avec

une rare sagacité Ozanam découvrit tout de suite le danger de ces doctrines et il n'hésita pas à descendre dans la lice pour défier des adversaires d'une habileté reconnue, et rompus depuis longtemps à ce genre de controverse.

Il commença par faire insérer dans le journal même de la secte, *le Précurseur*, n° 11 et n° 14, deux articles d'une dialectique tellement serrée, qu'après avoir promis de répondre, les Saint-Simoniens trouvèrent plus prudent de garder le silence. *Le Globe* lui-même, dans lequel écrivaient tous les coryphées du parti, Augustin Thierry, Auguste Comte, Olinde Rodrigues, Duvergier, Lherminier, Carnot, Michel Chevalier et plusieurs autres, avait aussi promis de répondre, et imita le même silence prudent.

Fidèle à la maxime qu'il formula plus tard en ces termes : « l'à peu près ne devrait jamais satisfaire une conscience chrétienne, quand il s'agit de défendre la vérité », Ozanam entreprit une réfutation sérieuse et méthodique de la nouvelle religion. Il publia, en 1831, une brochure d'une centaine de pages, intitulée : *Réflexions sur la doctrine de Saint-Simon.* Il divise son travail en deux parties : dans la première il examine le système historique ou critique qui sert de base à la prétendue doctrine de Saint-Simon ; dans la seconde, il jette dans le creuset son système *dogmatique et organique.*

A l'exposition du christianisme fourni par Saint-Simon et ses disciples, cette exposition ab-

solument fausse et dénuée de preuves, il oppose un ensemble des dogmes chrétiens et il fait connaître les sources auxquelles il a puisé : ce sont les *Proverbes* et l'*Ecclésiastique*, l'*Evangile selon saint Jean*, les *Epîtres* de saint Paul ; l'*Apologie* de saint Justin, les *Stromates* de Clément d'Alexandrie, *Contre Celse* d'Origène, *de Quantitate animæ* de saint Augustin, le *Traité de l'existence de Dieu* de Fénelon, la *Connaissance de Dieu et de soi-même* de Bossuet, et autres écrits non moins solides et non moins autorisés. Remarquons, en passant, que l'auteur aurait pu renvoyer simplement ses adversaires au catéchisme : il savait que cette réponse était parfaitement suffisante ; mais il connaissait aussi ses adversaires, et il ménageait leur susceptibilité pour leur faire entendre des vérités auxquelles ils auraient obstinément fermé les oreilles.

La religion primitive de l'homme, disaient les Saint-Simoniens, fut un fétichisme grossier. — Leur adversaire prouve péremptoirement que le monothéisme pur, c'est-à-dire une sorte de christianisme primitif, a été la religion originelle de l'humanité, et que le peuple juif seul la conserva dans toute son orthodoxie première, parce que seul il fut le gardien fidèle des traditions du genre humain.

Les apôtres de la nouvelle doctrine regardent le christianisme comme « usé, et tombant en ruines, ne répondant plus aux besoins de l'homme, méconnaissant les nécessités physiques en jetant

l'anathème sur la *chair,* et par conséquent sur l'industrie...; condamnant à l'oubli les sciences, les arts et la vie sociale ; absorbant toutes les facultés de l'homme dans la contemplation de mystères surannés et d'un culte ridicule. La raison, ajoutaient-ils, a jugé la loi qui lui était imposée, elle l'a trouvée trop lourde... »

A ces affirmations sans preuves, à ces accusations banales, Ozanam répond avec une dialectique serrée, accable ses contradicteurs sous le poids de témoignages historiques multiples et écrasants. Il allègue des textes positifs et indique les sources de la manière la plus claire. Il énumère un grand nombre de prêtres, de religieux, d'hommes pleins de foi et de savoir auxquels les sciences, les arts et l'industrie doivent leurs plus éclatants succès.

« Les croyances, disaient encore les disciples de Saint-Simon, vont s'affaiblissant de jour en jour ; le temps vient où il n'y aura plus de foi dans le monde. Le protestantisme et la philosophie ont enlevé à l'Eglise sa vieille autorité. Les catholiques sont obligés de reconnaître qu'ils ont ignoré la perfectibilité humaine... » Après des considérations philosophiques très élevées, opposant aux vues étroites de ses adversaires un judicieux examen de l'état du catholicisme dans l'univers entier, le jeune controversiste en vient aux chiffres des statistiques, et prouve que, depuis Luther, le nombre des catholiques, bien loin d'être diminué, s'est accru de

trente-cinq millions. Depuis qu'Ozanam opposait cette réponse à ses contradicteurs quarante ans se sont écoulés, et les progrès du catholicisme en Amérique, en Hollande, en Suède, au pôle nord, en Océanie, en Afrique, en Chine et en Cochinchine ne peuvent être méconnus même par les adversaires les plus obstinés. Il est vrai que, à l'heure présente, les sectaires de la franc-maçonnerie tentent un effort suprême pour déraciner la religion chrétienne dans tous les cœurs et surtout dans l'intelligence des enfants que l'on veut pervertir avant qu'ils aient acquis la notion complète du bien et du mal ; mais cette tentative ne réussira pas plus que celle de Néron et de Julien l'Apostat. L'Eglise inscrira bientôt dans ses annales un triomphe de plus ; triomphe d'autant plus éclatant que l'ennemi est plus puissant et qu'elle-même est plus abandonnée de tout ce qui constitue la force aux yeux des hommes.

Dans la seconde partie de son écrit Ozanam soumet à l'examen le *système dogmatique et organique de Saint-Simon.* Il montre d'abord que le Saint-Simonisme n'est qu'un triste plagiat du système de Spinosa, un panthéisme complet avec toutes ses conséquences absurbes et immorales; il signale les contradictions; il fait voir à quel abrutissement dégradant ces prétendus principes conduisent le genre humain auquel on promettait le progrès.

Examinant ensuite l'organisation saint-simonienne, il prouve que la politique qu'elle prêche

est une rêverie que désavoue la raison; que sa logique aboutit au pyrrhonisme, que sa morale se résume dans la conception épicurienne de l'intérêt, et que le panthéisme est le fond de sa métaphysique.

Il était nécessaire d'examiner l'origine de cette religion qui se donnait comme nouvelle et inspirée, et de la dépouiller de ce luxe usurpé. Il fait voir à l'aide de citations nombreuses que rien n'est moins original que ce symbole tout emprunté à des lambeaux des philosophes grecs auxquels s'entremêlent parfois quelques vues de J.-J. Rousseau, de l'abbé de Saint-Pierre et des souvenirs lointains de la théocratie juive. Pour donner à cet ensemble une sorte d'unité et un semblant de vie, Saint-Simon avait emprunté au catholicisme quelques-unes de ses idées créatrices, comme le plan de la hiérarchie religieuse, le précepte de l'amour, de l'association universelle.

Après avoir démontré que Saint-Simon avait cherché à établir une religion de juste milieu entre le christianisme qui lui paraissait trop haut et le paganisme placé trop bas, notre jeune controversiste suppose l'application de cette doctrine au sein de l'humanité et il fait voir les monstruosités et les ridicules impossibilités qu'entraînerait nécessairement l'établissement du Saint-Simonisme.

C'était, comme nous l'avons dit, à la fin de 1830 et au commencement de 1831 qu'Ozanam, âgé de

dix-huit ans à peine, écrivit les pages dont nous venons de faire l'analyse; les faits vinrent bientôt confirmer le jugement de notre jeune controversiste. La division se mit dans la société qui avait essayé de mettre en pratique ses doctrines sur la religion, la propriété, la famille, le mariage et la littérature sociale; cette scission produisit des révélations qui attristèrent profondément les âmes chrétiennes et honnêtes, et un jugement rendu en 1833 vint dissoudre la société comme attentatoire à la morale publique. L'opinion s'était déjà prononcée dans le même sens. Parmi les adeptes de la nouvelle secte les uns se lancèrent dans les entreprises industrielles et ce furent de beaucoup les plus sages; les autres retournèrent aux études scientifiques, aux spéculations philosophiques. Quelques-uns jouirent de la plus haute faveur sous le second empire et firent adopter par le chef de l'Etat d'alors des idées fausses et dangereuses qui sont passées ensuite dans la législation pour le malheur de la France. La malheureuse expérience que nous faisons tous les jours de ces suites funestes des principes faux propagés par les Saint-Simoniens prouve combien Ozanam était bien inspiré en combattant avec tant d'énergie et de vigueur la secte nouvelle.

Au point de vue littéraire et philosophique son opuscule a été parfaitement jugé par J.-J. Ampère. «A peine âgé de dix-huit ans, dit Ampère, il fut en état de publier une brochure *con-*

tre le Saint-Simonisme, écrit où l'on sent la jeunesse de l'auteur, mais qui néanmoins mérite d'être cité à cause du sentiment sincère et courageux qui poussait un jeune homme inconnu à entrer en lice contre une secte qui renfermait des hommes de talent, et dont les prédications avaient eu un certain succès. Cet écrit est encore remarquable en ce qu'on y trouve déjà en germe la plupart des qualités qui se sont depuis développées chez Ozanam : un goût vif, bien que novice encore, pour l'érudition puisée aux sources les plus variées, de la chaleur, de l'élan, et, avec une conviction très arrêtée sur les choses, une grande modération envers les personnes. J'aime à y signaler cette libéralité de vues qui lui faisait reconnaître des sympathies même hors du camp pour lequel il combattait, et honorer généreusement, par exemple, dans ce livre, catholique s'il en fut, les luttes que la philosophie spiritualiste soutenait contre le matérialisme. »

L'année qui suivit la publication de son opuscule contre le Saint-Simonisme, Ozanam dut quitter pour la première fois le toit paternel pour venir à Paris étudier le droit. Une bonne fortune l'attendait à son arrivée dans cette ville : l'illustre mathématicien, l'un des plus grands physiciens du siècle, André-Marie Ampère, qui lui aussi était lyonnais, lui proposa de le recevoir chez lui et il devint durant deux ans l'hôte et le commensal de ce savant, grand par sa science, plus grand encore par son esprit élevé

et la fermeté de ses principes chrétiens. L'éminent savant aimait à s'entretenir avec son jeune compatriote de littérature et d'histoire. « Leurs entretiens, dit le P. Lacordaire, amenaient dans l'âme du savant, à propos des merveilles de la nature, des élans d'admiration pour leur auteur: quelquefois, mettant sa tête entre ses deux mains, il s'écriait tout transporté : « Que Dieu est grand, Ozanam, que Dieu est grand ! »

Un jour, accablé par le découragement, qui était sa tentation la plus habituelle, Ozanam entre dans l'église de Saint-Etienne-du-Mont, cherchant auprès du tabernacle force et consolation. Voilà que, dans un coin retiré, parmi les *bonnes femmes*, un homme agenouillé priait dans un profond recueillement... Ozanam le reconnaît; c'était le plus illustre physicien du dix-neuvième siècle, l'un des esprits les plus éminents de l'époque, qui priait ainsi avec cette simplicité, avec cette ferveur. Il se prit à rougir de sa lâcheté, et la foi dont s'honorait le génie d'Ampère vint raffermir son courage un moment ébranlé, consoler sa tristesse : il sortit tout renouvelé. Heureux le jeune homme qui, à ses débuts dans la vie, se trouve en contact avec un caractère noble et chrétien comme Ampère; heureux surtout s'il sait user de ce privilège comme Ozanam !

Dans la maison de M. Ampère, Ozanam rencontrait chaque jour les hommes les plus éminents dans les différentes branches de la science, et ce

n'était pas un médiocre secours pour un esprit aussi avide de s'instruire que le sien. Entre tous les hommes célèbres à cette époque, il en était un qu'il désirait plus particulièrement connaître; c'était Chateaubriand. Il obtint une lettre d'introduction de la part de M. Bonnevie, chanoine de Lyon, autrefois chapelain de l'ambassade française à Rome au temps où Chateaubriand représentait le roi de France près la cour pontificale. Pourvu de cette lettre, le jeune étudiant, après beaucoup d'hésitations, se présenta chez l'illustre écrivain le premier jour de l'an 1832, à midi précis. Chateaubriand, qui revenait d'entendre la messe, l'accueillit avec une extrême bonté. Il ne se borna pas à lui adresser quelques questions sur ses projets, ses études, ses goûts, il lui demanda s'il se proposait d'aller au spectacle. « Ozanam, dit Lacordaire, hésitait entre la vérité et la crainte de paraître puéril à son interlocuteur; sa mère en effet lui avait recommandé de ne pas mettre le pied au théâtre. Il se tut quelque temps, par suite de la lutte qui se passait dans son âme; M. de Chateaubriand le regardait toujours, comme s'il eût attaché à sa réponse un grand prix. A la fin, la vérité l'emporta, il avoua la défense de sa mère, et l'auteur du *Génie du Christianisme*, se penchant vers Ozanam, pour l'embrasser, lui dit affectueusement : *Je vous conjure de suivre le conseil de votre mère; vous ne gagneriez rien au théâtre et vous pourriez y perdre beaucoup.*

« Cette parole, dit Lacordaire, demeura comme un éclair dans la pensée d'Ozanam, et lorsque quelques-uns de ses camarades, moins scrupuleux que lui, l'engageaient à les accompagner au spectacle, il s'en défendait par cette phrase décisive : *M. de Chateaubriand m'a dit qu'il n'était pas bon d'y aller*. Il y fut pour la première fois en 1840, à l'âge de vingt-sept ans, pour entendre *Polyeucte*. Son impression fut froide; il avait éprouvé, comme tous ceux dont le goût est sûr et l'imagination vive, que rien n'égale la représentation que l'esprit se donne à soi-même dans une lecture silencieuse et solitaire des grands maîtres.

« Ce ne fut pas le seul fruit qu'il retira de cette visite. Le charme qu'elle avait laissé dans sa mémoire lui révéla l'importance de l'accueil fait aux jeunes gens par des hommes qui leur inspirent de l'admiration ; et lorsque lui-même eut franchi les bornes de l'élévation commune, lorsqu'il fut applaudi d'un grand auditoire, honoré et recherché, il se souvint de ses jours obscurs, et se donna généreusement à la jeunesse qu'on lui recommandait de toutes parts, ou qui venait d'elle-même se présenter à lui. Cinq fois par semaine, c'est-à-dire tous les jours où il n'avait point à paraître devant le public, sa porte leur était ouverte de huit à dix heures du matin. Il les recevait avec grâce, s'entretenait longtemps avec eux, et, quoique dévoré souvent par l'ardeur du travail qu'ils avaient interrompu, rien en lui

ne laissait percer l'impatience ou le regret. Il se sentait prêtre devant ces âmes, et, comme saint Paul, débiteur de toutes. La religion seule a ce patriciat, le plus haut et le dernier de tous, qui attire vers la gloire en la rendant affectueuse, et lui fait des clients qui n'ambitionnent que d'aimer ce qu'ils admirent. »

Nul, je le pense, ne me reprochera la longueur de cette citation qui contient des leçons si utiles pour tous et exprime des sentiments si généreux.

Ozanam eut l'occasion de voir fréquemment chez M. Ampère le philosophe Ballanche, lyonnais aussi, et qu'il admira beaucoup tout en remarquant en lui nombre d'idées fausses et de notions incomplètes. Ces fréquentations développaient encore en lui l'ardeur de s'instruire dont il était dévoré. Outre son cours de droit qu'il suivait exactement, il continuait l'étude de l'hébreu et du sanscrit qu'il avait commencée à Lyon; il traduisait de l'allemand un opuscule de Bergmann et il était assidu au cours d'économie politique professé par M. de Coux, plein de profondeur et d'intérêt. Il collabora en même temps à la *Revue Européenne* à laquelle il fournit plusieurs travaux où l'on remarque ses qualités maîtresses qui allaient en s'accentuant de plus en plus.

L'assiduité au travail ne le rendait ni sauvage ni moins affectueux pour ses condisciples. Le choléra de 1832 lui fournit l'occasion de leur

donner des marques sensibles de son profond attachement. Il les visitait souvent et leur rendait tous les services qui étaient en son pouvoir.

Il s'était lié de bonne heure avec des jeunes gens qui partageaient ses convictions religieuses et son dévouement sans borne à la cause catholique. Ils assistaient aux leçons de professeurs qui ne laissaient échapper aucune occasion d'attaquer les vérités révélées. Ils se communiquèrent la tristesse que ces attaques jetaient dans leurs âmes, et ils résolurent de répliquer à des attaques aussi injustes qu'inconvenantes. Deux fois Ozanam fut chargé de présenter la réponse à l'attaque et il le fit par écrit et avec beaucoup de force. Ils obtinrent même que l'un des professeurs lût publiquement les réponses qu'ils lui avaient adressées et ces réponses, couvertes d'applaudissements, produisuirent un grand effet sur l'auditoire. Théodore Jouffroy tenait l'un des premiers rangs parmi les professeurs de philosophie de l'époque ; mais il avait eu le malheur de perdre la foi comme il l'a raconté lui-même dans des pages émues, et dans sa chaire il exprimait trop souvent les idées sceptiques qui avaient pris la place de ses convictions d'autrefois. Il reçut plusieurs répliques et se vit à la fin forcé de lire publiquement l'une d'elles signée par quinze de ces jeunes chrétiens. Le nombreux auditoire composé de plus de deux cents personnes écouta avec respect cette profession de foi ; surtout Jouffroy constata lui-même ce fait

remarquable : «Messieurs, dit-il, il y a cinq ans, je ne recevais que des objections dictées par le matérialisme. Les doctrines spiritualistes éprouvaient la plus vive résistance; aujourd'hui, les esprits ont bien changé, l'opposition est toute catholique. »

Ce réveil de l'esprit chrétien, ce courage de la jeunesse pour affirmer hautement sa foi, ce frein imposé aux hardiesses téméraires de professeurs attardés dans l'incrédulité étaient un magnifique résultat pour Ozanam et ses amis. Ils poussèrent plus loin et obtinrent de l'abbé Philippe Gerbet, plus tard évêque de Perpignan (1853-7 août 1864) une série de conférences sur la philosophie de l'histoire, qui attirèrent de nombreux auditeurs et portèrent la lumière dans beaucoup d'esprits. Le succès fut tel que des hommes qui n'étaient plus des étudiants se faisaient remarquer par leur assiduité aux leçons du jeune prêtre; il suffira de nommer MM. de Potter, Sainte-Beuve et Ampère fils.

La lutte contre les professeurs incrédules de la Sorbonne avait profondément ému ceux des condisciples d'Ozanam qui ne partageaient pas ses convictions religieuses. Il devait en naître des controverses, elles devinrent assez sérieuses et assez fréquentes pour que l'on songeât à leur donner une certaine régularité. M. Bailly, dont la main se trouve dans une grande quantité d'œuvres pieuses et utiles fondées sous la Restauration ou sous le règne de Louis-Philippe,

offrit un local convenable dans sa propre demeure et ces conférences attirèrent bientôt un nombre si considérable de jeunes gens que Michel Picot, fondateur et directeur de l'*Ami de la religion*, crut devoir blâmer ouvertement dans son journal des réunions qui lui semblaient un danger. Ozanam força le timide publiciste à insérer une réplique un peu vive. Il faut en convenir, de semblables conférences par leur nature et par l'âge de ceux qui y prenaient part étaient de nature à présenter quelque danger ; mais il faut le dire aussi, on avait laissé prendre au circonspect publiciste une position telle qu'il prétendait que rien ne se fît en France dans l'ordre religieux sans son avis préalable.

Les conférences de la rue de l'Estrapade ne produisirent point l'effet fâcheux que l'on pouvait craindre, mais elles furent l'occasion d'une institution beaucoup plus importante, et qui est sans contredit l'un des plus grands bienfaits de la Providence en notre temps. Au milieu d'une discussion animée, l'un des jeunes orateurs qui combattait le catholicisme crut faire merveille en représentant la religion apportée à la terre par le divin Sauveur comme morte ou au moins se mourant. « Si votre foi est sincère, dit-il à ses contradicteurs, elle doit se produire par des œuvres ; où sont ces œuvres ? Nommez-les ? Faites-les voir ? » Certes les œuvres que produit le catholicisme sont assez éclatantes pour frapper les yeux de tous ceux qui ne veulent pas s'a-

veugler eux-mêmes, et la communion entre tous les membres de l'Eglise est telle que tous y participent. Il en était de même en 1832, et il en sera toujours ainsi jusqu'à la fin du monde. Un catholique pourra toujours montrer ces milliers de missionnaires qui répandent la vérité dans les nations infidèles en versant leurs sueurs et au besoin leur sang ; ces milliers de prêtres et de clercs qui usent leur vie au service des âmes dans un ministère aussi saint que pénible pour la nature ; ces instituteurs chrétiens de différents instituts qui forment l'enfance et la jeunesse en sacrifiant toutes les espérances du monde ; ces vierges chrétiennes qui se consacrent au soulagement de toutes les infirmités ; enfin ces pénitents qui se dérobent aux yeux de la multitude pour expier dans les austérités de l'ascétisme les crimes qui attirent les foudres du ciel. Ces sacrifices que les hommes du monde ignorent pour la plupart ne sont pas des œuvres privées ; tous les chrétiens sont invités à s'y associer et à y avoir part soit par leurs prières soit par leurs aumônes. Cette réponse aurait pu suffire à fermer la bouche des adversaires de la Révélation ; la Providence divine permit que nos jeunes étudiants chrétiens ne la trouvassent pas suffisante, et dans leurs réunions ils se dirent les uns aux autres : « C'est vrai, nous avons la foi, mais nous n'avons pas suffisamment les œuvres que la foi doit inspirer. Et que faire pour manifester cette foi par des œuvres ? quelles œuvres pouvons-

nous entreprendre qui soient compatibles avec nos devoirs et notre position présente d'étudiants, avec les fonctions que nous aurons plus tard à remplir ? »

La réponse ne se fit pas longtemps attendre. Le Christ, notre divin modèle, ne s'est-il pas donné lui-même pour les hommes ? Donnons-nous aussi pour nos frères ; travaillons de toutes nos forces à soulager leurs misères intellectuelles et physiques ; faisons l'aumône et visitons nous-mêmes les indigents. Cette idée sortit à la fois de toutes les bouches parce qu'elle était dans tous les cœurs.

Le besoin d'organiser ces visites aux pauvres et ces aumônes inspira aussitôt la pensée de réunions périodiques ; une voix s'écria : « Créons une conférence de charité ! » Tous applaudirent. Les premières réunions eurent lieu dans les chambres mêmes de ces jeunes étudiants. Au bout de quelques semaines le nombre de ceux qui demandèrent à en faire partie se trouva trop grand pour que ces chambres fussent suffisantes à les recevoir tous. Nos jeunes gens s'adressèrent encore à M. Bailly qu'on était toujours sûr de trouver disposé à seconder les œuvres de zèle. Ce fut dans sa propre maison, rue de la Vieille-Estrapade, qu'eut lieu la première séance proprement dite de ces conférences de charité. On offrit la présidence à M. Bailly, à qui l'âge et l'expérience de beaucoup d'autres œuvres semblaient donner un droit à cet honneur.

Dom Guéranger travaillait à la même époque au rétablissement en France de l'ordre de Saiut-Benoît. Il connaissait depuis longtemps déjà M. Bailly et logeait chez lui lorsqu'il était obligé de se rendre à Paris. Il s'y trouvait au moment où eut lieu cette première réunion et il fut invité à y prendre part. Bien souvent il m'a parlé de l'impression profonde qu'elle produisit dans son esprit. Il parlait avec une véritable admiration de la foi et de la ferveur de ces jeunes gens, de leur générosité, de leur dévouement. Il avait remarqué la parole ferme, élevée, émue de Frédéric Ozanam. Il le regardait dès lors comme le coryphée de cette troupe d'élite de la jeunesse française.

Ce fut ce même jour, je crois, que M. Bailly fut désigné par tous comme président de la nouvelle société, et saint Vincent de Paul choisi pour patron. Plusieurs autres points furent dès lors arrêtés et M. Bailly fut chargé de rédiger un règlement. Avec les développements merveilleux que l'Œuvre a reçus, d'autres règlements sont devenus nécessaires ; mais les points fondamentaux n'ont pas changé ; le but à atteindre est toujours le même : soulager la personne de Notre-Seigneur Jésus-Christ souffrant dans la personne des pauvres ; travailler en même temps à leur amélioration morale par les visites faites à domicile et par là même se procurer des moyens de sanctification et d'avancement dans la perfection. Ce dernier but à atteindre n'est

point du tout un accessoire relégué au second plan : il est certain que les fondateurs se proposaient comme également important de soulager les indigents, de les soutenir dans leurs privations, de leur rappeler la place sublime qu'ils occupent dans l'économie du monde spirituel, et en même temps de créer entre eux des liens plus étroits pour se soutenir au milieu des difficultés que le monde, l'âge et l'isolement de la famille pour la plupart d'entre eux mettaient devant leurs pas. L'expérience a prouvé combien ces vues étaient sages, et quels heureux résultats cette association produisait pour les âmes et surtout pour celles de jeunes gens des écoles exposés à tous les périls.

Quant aux visées politiques que les ennemis du bien ont supposées à ces conférences, elles furent toujours étrangères et aux fondateurs et à tous les membres, comme aux membres de la conférence. Aussi, lorsque le gouvernement impérial de plus en plus sous la férule des sociétés maçoniques se mit en devoir de préparer la persécution que nous subissons en ce moment (janvier 1881), et qu'il commença par dissoudre le lien qui unissait les différentes conférences entre elles pour en former un faisceau unique, l'accusation de tendances politiques mise en avant par le ministre Persigny et propagée par la plus détestable presse et la secte les francs-maçons, ne trouva jamais de créance en aucun esprit honnête. Cette persécution seule prouve-

rait l'excellence de l'Œuvre des conférences; celui qui inspire les ennemis de l'Eglise et de la vérité les porte toujours à diriger leurs premiers coups sur les points les plus importants. Aussi est-ce un grand honneur pour les conférences de Saint-Vincent de Paul de s'être trouvées de si bonne heure en butte aux attaques des adversaires de la religion et de l'ordre social.

Sans doute, aux yeux de tous les esprits clairvoyants, les conférences de Saint-Vincent de Paul ont tenté de grands efforts pour le bien matériel et spirituel du peuple. Ces efforts d'où viennent-ils donc ? Ce bien, qui l'a voulu ? La réponse jaillit ici d'un éloquent contraste : les politiques ont déserté, les socialistes ont agité, les catholiques ont marché. Que s'ils n'ont pas rempli tout le bien qu'ils projetaient, la faute n'en est pas à eux. Elle est à ceux qui, préférant la subversion à la réformation, la division à l'union, et la haine à l'amour, ont ameuté les violents, épouvanté les sages, paralysé les bons, et, par cette confusion, retardé indéfiniment l'heure pacifique de la réconciliation sociale. Mais après tant d'expériences, il faudra pourtant bien que la lumière se fasse et que la vraie fraternité se dégage de la fausse. On a bien pu promettre des bonheurs qui n'ont amené que la pire misère, des progrès qui n'ont conduit qu'à de honteuses décadences; mais l'erreur du peuple ne saurait être éternelle ; et nul ne peut, aujourd'hui, se méprendre plus longtemps entre ceux qui,

depuis un siècle, ne payent que de phrases et ceux qui n'ont cessé de payer de leur personne. « Lequel est le vrai prochain », ou de celui qui passe et ne songe qu'à faire son chemin, ou du bon Samaritain qui s'arrête et qui sauve ? A cette question du Seigneur, qui est la question du jour, la réponse est celle-ci : « Aimons ceux qui nous aiment ! » Le jour où cela sera dit et compris par tous, la paix sociale sera faite. La miséricorde et la vérité se seront rencontrées, la justice et la paix se seront embrassées, et le pacte d'alliance entre toutes les classes de la société se sera scellé dans cet embrassement.

C'est ce que le Souverain-Pontife Léon XIII exprimait si bien dans son Encyclique du 28 décembre 1878. « Pour détourner le fléau actuel du socialisme, l'Eglise du Christ possède une vertu qui n'est ni dans les lois humaines, ni dans les répressions des magistrats, ni dans les armes des soldats ; mais embrassant les pauvres dans sa tendresse maternelle et sachant qu'ils représentent la personne de Jésus-Christ, elle les soulage par tous les moyens qui sont en son pouvoir... Elle fait aux riches une obligation de donner aux pauvres leur superflu, et les menace des jugements de Dieu qui les punira des supplices éternels, s'ils ne secourent la misère des indigents, etc. »

Certes ces idées de réconciliation et d'apaisement étaient dans l'esprit d'Ozanam et de ses amis lorsqu'ils se dévouaient à la société de Saint-

Vincent de Paul ; je dois dire néanmoins que ce qui se laisse voir et la pensée dominante qui seule guidait ces généreux chrétiens, c'est celle de la charité seule : la pensée de secourir des frères souffrants, de leur faire connaître la vertu, de les aider à conquérir le bonheur éternel, en se perfectionnant soi-même par l'accomplissement du grand précepte du divin Maître. Une œuvre aussi profondément chrétienne devait rencontrer des contradictions ; le bien ne s'accomplit jamais en ce monde sans qu'il y ait lutte et combat. Les défiances de l'empire ont enlevé à la société une partie de son caractère et de ses moyens les plus efficaces d'agir, il n'a pas été au pouvoir de l'ennemi du bien de la détruire ; elle continuera à soulager les pauvres et à sanctifier les âmes par les moyens qui lui sont propres sans que rien puisse la faire dévier de sa voie. Les conférences de Paris viennent même d'élever un monument qui annonce leur vitalité dans l'église du Sacré-Cœur ou du Vœu national. Elles attestent par là qu'elles ne restent étrangères à aucune œuvre vraiment catholique.

C'est bien ainsi que l'entendaient Ozanam et ses amis. Dans le travail de la fondation et de la propagation, Ozanam mit toute son âme d'apôtre. Ce fut pour lui l'œuvre de prédilection, la préoccupation constante de tous ses instants. Sa correspondance et les discours qu'il prononça en différentes circonstances en sont des témoignages irrécusables. On y trouve la preuve de la

part prépondérante qu'il eut dans cet établissement, preuve que confirme d'ailleurs le témoignage de tous les témoins des origines de la société.

Il vit avec un bonheur infini les conférences bénies et encouragées par un grand nombre d'évêques et surtout par les Souverains-Pontifes Grégoire XVI et Pie IX. Quelques mois seulement avant sa mort et lorsque sa santé chancelante ne se soutenait plus que par l'énergie d'une volonté indomptable, il se rendit à Florence pour y relever l'Œuvre entravée par les défiances d'un pouvoir ombrageux et mal éclairé. La fondation des conférences de Saint-Vincent de Paul suffirait à illustrer une vie entière, mais ce ne fut pas la seule dans la vie d'Ozanam, quoique ce soit celle qui lui tint le plus profondément au cœur.

Durant les vacances de 1833, au moment où les conférences commençaient à fonctionner avec une pleine activité, Ozanam accompagna son père, sa mère et son frère aîné dans un voyage d'Italie. Il faut renoncer à décrire tout ce qui l'intéressa dans cette patrie des arts ; mais nous ne pouvons passer sous silence les impressions profondes qu'il ressentit à Lorette dans la demeure où « le Verbe s'est fait chair », aux tombeaux des Apôtres où sa foi reçut comme une confirmation, et dans la visite au Saint-Père qui voulut bien l'admettre à son audience avec les siens. Il vénéra dans Grégoire XVI le vicaire de Jésus-Christ ; il en reçut des paroles d'encoura-

gement et son dévouement à l'Eglise devint plus absolu encore. Dans un autre ordre d'idées il recueillit une riche moisson de notions et de sentiments dans la visite aux monuments de Rome, dans la bibliothèque du Vatican, mais surtout à Florence où il rechercha les traces de Dante avec une prédilection marquée.

Ce fut à Florence qu'il s'inspira d'une sorte de passion pour ce grand philosophe et pour ce poète sublime dont il étudia les doctrines lumineuses durant tout le reste de sa vie. On peut dire que c'est depuis ce séjour à Florence que l'image de Dante le poursuivit partout. *La Divine Comédie* devint dès lors pour lui une mine d'une richesse inépuisable, et si l'on considère attentivement l'ensemble de ses travaux, on verra facilement que la méditation de la philosophie au XIII[e] siècle fut le foyer générateur de toutes ses œuvres. Aussi la philosophie de Dante fut-elle le sujet de sa thèse pour le doctorat ès lettres, et comme la première pierre du majestueux édifice qu'il se proposait d'élever, bien moins pour sa propre gloire que pour celle de Dieu et du catholicisme. A Florence il étudia tous les souvenirs du grand poète, et la cité en est remplie ; il revint l'esprit éclairé et échauffé par l'âme de Dante ; de là le zèle ardent qu'il déploya pour faire mieux connaître, dans ce génie du XIII[e] siècle, celui qui fut la personnification la plus complète du moyen âge.

Dès le mois de juin précédent (juin 1833)

Ozanam et une centaine de ses amis avaient pris l'initiative d'une œuvre qui a aussi puissamment contribué au réveil du catholicisme dans notre patrie ; nous voulons parler de l'établissement des conférences de Notre-Dame. Ces jeunes gens signèrent une pétition à l'archevêque de Paris pour lui demander que des conférences fussent faites dans la chaire de l'église métropolitaine pour exposer les vérités fondamentales de la religion. Ils espéraient y attirer beaucoup de leurs condisciples qui ne se tenaient éloignés de la pratique des obligations qu'impose le catholicisme que par l'ignorance et les préjugés, fruits d'une instruction toute naturaliste et païenne. Ozanam et deux de ses amis, MM. Lejouteux et de Montazet, se présentèrent à l'archevêché où ils furent accueillis par Mgr de Quélen avec une grande bienveillance. Le prélat les fit parler longtemps et leur témoigna partager complètement leurs sentiments et leurs espérances. « Oui, leur dit-il en les congédiant, j'en ai le pressentiment, quelque chose de grand se prépare, Dieu se ménage une victoire éclatante. » Il les bénit et, les embrassant, il leur dit : « J'embrasse en votre personne toute la jeunesse catholique. »

L'année suivante les mêmes demandes furent reprises ; Ozanam et ses deux amis, MM. Lallier et Lamarche, présentèrent une nouvelle requête à l'archevêque, et le prélat ne se montra pas moins bienveillant, tout en se tenant sur la même réserve. C'est que, à la question principale qui ne

pouvait souffrir de difficulté en elle-même, une question de personne se trouvait mêlée. Ces faits peuvent paraître obscurs et inexplicables à ceux qui n'ont pas vécu à cette époque ; il ne peut guère y avoir que les vieillards de mon âge qui se rendent parfaitement compte de la position. Les étudiants catholiques dont nous parlons ne sollicitaient pas seulement l'établissement des conférences, mais ils désignaient l'homme qui devait les faire. Cet homme, il faut le dire, était assez désigné par l'éclat de son talent et par les succès qu'il avait déjà obtenus. Cet orateur c'était l'abbé Henri Lacordaire, que les étudiants connaissaient surtout par le journal *l'Avenir* et le procès de l'école libre. Mais il ne faut pas oublier que sur cinq procès faits à *l'Avenir* durant sa courte existence, trois reposaient sur des articles écrits par Lacordaire ; il ne faut pas surtout oublier que le brillant orateur était l'un des trois pèlerins, selon leur expression, qui partirent pour Rome en novembre 1831 pour y défendre des doctrines que l'encyclique du 15 août 1832, *Mirari vos,* condamna solennellement. Il est vrai aussi que Lacordaire se signala par une soumission éclatante au décret du Saint-Siège. Il n'y a aucun doute que la soumission fût aussi profonde, aussi sincère que publique. Il y eut néanmoins de nombreuses récriminations contre les personnes regardées comme ayant travaillé à obtenir cette condamnation. Nous ne voulons pas rapporter

ici certaines conversations échangées dans le salon de M[me] Swetchine — et ces conversations ne restaient pas sans échos — mais nous dirons seulement que la correspondance publiée contient assez de témoignages irrécusables des ressentiments qui vivaient au fond des cœurs.

Choisissant un moyen terme, l'archevêque de Paris fit donner dans la cathédrale des conférences par sept orateurs distingués et fit lui-même la première. Tout le monde sait qu'il parlait très bien et que ses discours dans la chaire étaient très remarquables. Néanmoins cet enseignement sans unité eut peu de succès ; et, pendant ce temps-là, la foule se pressait dans la chapelle du collège Stanislas où Lacordaire se faisait entendre. A l'Avent suivant l'autorisation de reprendre les conférences de Stanislas fut refusée ; mais au carême suivant l'archevêque offrit lui-même au jeune et brillant orateur la chaire de Notre-Dame. Le succès fut immense dès le début. C'était en 1835. Après Lacordaire, les PP. de Ravignan, Félix, Matignon, Monsabré ont continué l'œuvre avec des talents très divers, mais avec un succès toujours très grand et un immense avantage pour l'Eglise et le salut des âmes. Sous ce rapport surtout les retraites du P. de Ravignan ont été un apostolat.

La même année où Ozanam par son zèle et sa persévérance obtenait cet heureux résultat, une nouvelle occasion se présenta de signaler son dévouement sans borne à tous les intérêts de

l'Eglise. L'épiscopat et le clergé belges, au prix d'immenses sacrifices, avaient fondé l'Université catholique de Louvain qui conquit promptement une place éminente dans l'enseignement du pays. L'impiété s'en émut; quelques bandes d'étudiants de Louvain allèrent vociférer des injures sous les fenêtres des deux évêques qui étaient à la tête de l'institution, et remplirent un journal de leurs invectives. Indignée de cette conduite, la jeunesse catholique de l'université de France y opposa une protestation qui fut insérée dans la *Gazette de France*, l'*Univers* et trois journaux belges. Rédigée par Ozanam, cette protestation est très remarquable par les idées, la générosité et la sagesse des vues qu'elle présente. Il y aurait profit pour les hommes qui détiennent en ce moment les destinées de notre patrie entre leurs mains à méditer ces deux pages et à s'en inspirer dans leurs actes.

Déjà les essais publiés par Ozanam et les discours prononcés par lui dans les réunions dont nous avons parlé, lui avaient conquis une notoriété telle que la rédaction de la *Revue Européenne* s'adressa à lui pour essayer de donner une nouvelle vie à ce recueil qui s'en allait mourant. Il accepta la proposition qui lui était faite et durant les vacances de 1835, après un voyage à la Grande Chartreuse, il s'attaqua à un sujet fort intéressant mais hérissé de difficultés. C'était un parallèle entre Roger Bacon et saint Thomas de Cantorbéry. Fidèle à la vraie méthode qui est

de remonter toujours aux sources originales, notre jeune écrivain compulsa une foule d'ouvrages écrits en plusieurs langues pour composer un opuscule peu volumineux, mais rempli de faits et d'idées neuves. Un auteur de nos jours, Alexandre Dumas fils, a dit: «Les jeunes gens débutent... dans la littérature avec de vieilles idées dans la tête. Il faut avoir déjà beaucoup d'expérience pour que les idées jeunes vous arrivent. » Chez Ozanam le travail de la réflexion avait suppléé l'expérience, car son livre nouveau est rempli de vues non communes et qu'il n'avait point trouvées dans les auteurs qu'il avait dû étudier pour le composer. Du reste lui-même dans sa correspondance avec ses amis nous met à même de juger des efforts qu'il fit pour s'assurer la pleine possession de son sujet ; on voit combien de veilles il consacra à l'étude de ces deux hommes illustres à des titres bien différents. Après avoir tracé le tableau de la vie de Bacon de Vérulam et de saint Thomas de Cantorbéry, Ozanam arrive à la conclusion de son œuvre : « Souvenons-nous maintenant de Bacon, dit-il, et mesurons dans notre pensée ses œuvres et sa gloire avec la gloire et les œuvres de saint Thomas ; pesons dans la même balance les cendres des deux chanceliers. »

Semblable au plus grand nombre des philosophes, qui tous nous ont fait connaître ce qu'on peut attendre du rationalisme en fait d'honneur et de liberté, Bacon sacrifia sa personnalité et

son génie aux passions et aux caprices des têtes couronnées dont il s'était résigné à n'être que le docile instrument. — Saint Thomas au contraire, comme beaucoup d'autres héros chrétiens, montre constamment une juste et religieuse indépendance qui caractérise toute sa noble vie, et surtout à mesure qu'il progresse dans la sainteté.

Ainsi ce ne sont plus deux hommes qui sont en présence ; ce sont deux types : c'est le philosophe et c'est le saint... «Et maintenant vous avez devant vous deux grandes figures : le rationalisme a fait l'une, le catholicisme a fait l'autre ; c'est à vous de voir auquel des deux vous voulez livrer votre âme.»

Voilà dans ces derniers mots l'accent qui caractérise Ozanam : le but moral, le salut des âmes qui guida tous ses écrits, toutes ses démarches.

Les amis de notre jeune écrivain jugèrent que son travail ne devait pas rester enseveli dans la revue où il avait été publié en plusieurs parties et à des intervalles séparés. Sur leurs instances il consentit à le revoir encore et à le publier séparément, à la condition toutefois que M. E. de Coux, ancien rédacteur en chef de la *Revue Européenne*, se chargerait de le présenter au public. M. de Coux composa volontiers une préface pour un ouvrage qu'il avait demandé lui-même et qu'il estimait beaucoup, et ce travail parut en une brochure en 1836, sous le titre heureux : *Deux chanceliers d'Angleterre.*

Les tendances d'Ozanam pour les occupations littéraires se prononçaient de plus en plus ; mais, fils obéissant, il suivait la ligne que son père lui avait tracée et il consacrait à l'étude du droit les heures qui étaient assignées pour cette étude. Il soutint sa thèse pour le doctorat en droit le 30 avril 1836 et rentra à Lyon à l'époque des vacances. Ce ne fut point sans un profond regret qu'il quitta tant d'œuvres qui lui étaient chères et à la fondation desquelles il avait puissamment contribué. Avant tout il était homme du devoir, et peu de cœurs sont aussi sensibles que le sien aux joies de la famille qu'il allait retrouver tout entière en rentrant à Lyon. Cet espoir fut trompé cruellement.

Après les vacances durant lesquelles il avait pris ses précautions pour un établissement définitif à Lyon et un voyage chez M. de Lamartine, qu'il avait déjà visité une fois et qui avait exercé sur son esprit une vive séduction par ses beaux côtés, Ozanam était revenu à Paris pour y soutenir la thèse qui devait lui obtenir le diplôme de docteur ès lettres. Durant ce voyage son père lui fut enlevé et la santé de sa mère se trouva fortement ébranlée du même coup. Ses frères étant ou occupés ailleurs ou trop jeunes, il se trouva chargé de la direction des affaires de la maison. Ces soins, pénibles surtout pour un esprit aussi occupé de goûts littéraires, il les embrassa avec une application qui fit l'admiration de ceux qui le connaissaient et il conduisit

ses affaires assez difficiles avec un grand bonheur.

Tandis qu'il s'établissait comme avocat à Lyon, des personnes qui connaissaient ses aptitudes s'étaient préoccupées de lui procurer une position en rapport avec les facultés dont la Providence l'avait doué. Il s'agissait d'ériger à Lyon une chaire de droit commercial qu'Ozanam pourrait remplir tout en exerçant sa profession d'avocat. Cette proposition lui convenait sous tous les rapports; mais la réalisation du projet demandait assez de démarches et de temps, grâce à la complication des rouages administratifs. Six pouvoirs différents devaient se mettre d'accord pour arriver à la conclusion. C'étaient : la chambre de commerce de Lyon, le ministère et le conseil royal de l'instruction publique, le conseil municipal de Lyon, le ministère du commerce et celui de l'intérieur. Enfin ce ne fut qu'au commencement de 1839 que le conseil municipal nomma définitivement Ozanam professeur de droit commercial à une majorité de vingt-quatre voix sur trente-six. Il fallait encore l'agrément du ministre de l'instruction publique. C'était alors Victor Cousin, qui n'était point ce que nos révolutionnaires d'aujourd'hui nommèrent, dans leur langage aussi incorrect que bizarre, un clérical, mais c'était un homme d'esprit auquel les haines mesquines et ineptes de nos contemporains auraient fait hausser les épaules. Durant tous les débats de cette affaire il

n'avait cessé d'offrir à Ozanam, dont il connaissait le zèle catholique, une chaire de philosophie à Orléans : voyant que les choses avaient pris une autre direction, il s'empressa d'y donner son assentiment en écrivant au nouveau professeur une lettre très flatteuse et dans laquelle il exprimait le regret de ne pas le voir « entrer dans son régiment. » Et il ajoutait, comme ayant bien prévu qu'un jour ou l'autre une vocation si prononcée pour les lettres finirait par l'emporter : « mais je n'en désespère pas, et, en tout cas, je suis sûr qu'avec moi, vous servirez toujours la vraie philosophie. » Ozanam servit en effet toujours, jusqu'à la dernière heure, la philosophie vraie beaucoup plus efficacement que Victor Cousin ne le prévoyait probablement.

Les préoccupations auxquelles l'esprit d'Ozanam était en proie durant ces négociations ne pouvaient l'empêcher de s'adonner aux œuvres de zèle. A la même époque la Propagation de la Foi sentait le besoin de donner plus de vie aux *Annales* qui portent son nom et qui sont un moyen si efficace de répandre la connaissance des merveilles que la Providence opère chaque jour par les apôtres qu'elle envoie dans toutes les parties du monde. Il lui suffit de faire un appel au dévouement d'Ozanam, qui se mit aussitôt à l'œuvre et fournit plusieurs travaux très remarquables à ce recueil ; même après qu'il fut fixé à Paris, il envoya encore plusieurs articles à la rédaction des *Annales*.

Ce travail et les affaires de famille ne l'empêchèrent pas de se faire inscrire au tableau des avocats de Lyon. Bientôt, comme il est d'usage chez les débutants, il fut chargé d'office de la défense d'un accusé trop pauvre pour se donner un avocat. C'était bien le début qui convenait le mieux à ses dispositions charitables. Voyant l'émotion profonde avec laquelle il plaidait, le magistrat chargé de soutenir l'accusation, blasé sans doute par l'habitude de la chicane, bien loin d'apprécier la sincérité et l'ardeur consciencieuse du défenseur, se prit à le railler, et à lui dire avec ironie qu'il se trompait en prenant au sérieux un rôle qu'on ne lui faisait jouer que pour la forme. Indigné d'un pareil propos, le jeune avocat fit sentir avec force au magistrat combien il avait tort de faire si peu de cas de la justice, du barreau, et de le prendre lui-même pour un histrion. Ce n'était pas une réplique aussi sévère que l'accusateur public attendait de la part d'un jeune homme de vingt-quatre ans : mais les juges approuvèrent le jeune avocat et l'un deux, au sortir de l'audience, vint lui serrer la main et le féliciter.

Il ne voulut jamais consentir, comme le font souvent ceux qui débutent, à s'entendre avec un avoué qui lui aurait procuré des causes à défendre. Sa clientèle en fut moins nombreuse, mais sa conscience fut plus en repos. Les affaires d'intérêts dans lesquelles il fallait entrer lui étaient néanmoins fort à charge. « La justice,

écrivait-il à un ami, est le dernier asile moral, le dernier sanctuaire de la société présente. La voir entourée d'immondices, c'est pour moi une cause d'indignation à chaque instant renouvelée ; ce genre de vie m'irrite trop, je reviens presque toujours du tribunal profondément ulcéré, je ne puis pas plus me résigner à voir le mal qu'à le souffrir. » Ce n'était point là un accident dans la vie nouvelle d'Ozanam ; ces sentiments d'indignation envahissaient son âme toutes les fois que les affaires auxquelles il était obligé d'appliquer son esprit, présentaient un côté fâcheux. Aussi avec quel empressement il revenait à ses études littéraires et philosophiques !

A l'époque qui nous occupe il préparait ses thèses pour le doctorat ès lettres, et se rendit vers la fin de 1838 à Paris pour subir les examens nécessaires. Il choisi pour sujet de sa thèse latine : *De frequenti apud veteres poetas heroum ad inferos descensu ;* et pour la thèse française : *De la Divine Comédie et de la philosophie du Dante*. Il est facile de voir le lien qui unissait ces deux sujets. La thèse française était dédiée à M. de Lamartine, à M. Ampère fils, et à M. l'abbé Noirot. Une pompe inaccoutumée environna l'épreuve subie par Ozanam : outre un public très nombreux, neuf professeurs de la faculté des lettres, titulaires ou honoraires, y assistèrent, entre autres Villemain et Cousin. Jean-Dominique Lacretelle, qui était professeur d'histoire depuis 1809, ménagea sans le vouloir un vrai

triomphe au jeune avocat, en contredisant l'une de ses assertions sur le mérite littéraire de saint François de Sales et en lui donnant l'occasion d'accentuer vivement ses croyances catholiques. Toucher ce point essentiel c'était donner à Ozanam une verve nouvelle. Bien qu'il y eût dans l'auditoire un grand nombre de tenants des vieilles idées philosophiques du XVIIIe siècle et beaucoup d'autres qui avaient eu le malheur de s'arrêter à un vague déisme et à ce qu'ils appelaient les doctrines spiritualistes, tous admirèrent l'énergie de ses convictions et la chaleur avec laquelle il savait les défendre. D'autre part, l'argumentation sur le Dante eut un tel succès, que Cousin intervint en s'écriant avec enthousiasme : « Monsieur Ozanam, il est impossible d'être plus éloquent que vous. » Ces paroles furent couvertes d'applaudissements, elles exprimaient le sentiment de tous. Ces souvenirs comparés aux tristes réalités de nos jours remplissent l'âme d'amertume. Que sont devenus cette générosité de sentiments, ce respect de la liberté !

Ces succès ne détournèrent point Ozanam de l'accomplissement de ses devoirs, il se hâta de rejoindre à Lyon sa mère qui soupirait après son retour et d'y reprendre ses occupations ordinaires. Pour en rompre la monotonie, il composa différents mémoires qu'il communiqua à des revues auxquelles il était attaché. Surtout il continua à travailler à l'établissement des con-

férences de Saint-Vincent de Paul à Lyon où elles avaient rencontré quelques difficultés, et il prit une part très active à l'organisation générale et à la formation d'un lien qui les unit toutes à un centre unique.

Vers le milieu de l'année 1839 il eut la douleur de perdre sa mère qu'il entourait de tant de soins et d'un culte si tendre. « Coup terrible ! à l'âge auquel il était arrivé, ses goûts, ses aspirations, tout contribua à le jeter dans de grandes perplexités au sujet de sa vocation. Disposé à faire tous les sacrifices, il ne demandait qu'à connaître la volonté de Dieu sur lui ; mais son âme timide craignait de se tromper et d'embrasser une voie fausse. Il était du reste sollicité de divers côtés : Lacordaire venait d'entrer au noviciat des Frères Prêcheurs ; Cousin lui faisait de sérieuses instances pour l'attacher à l'enseignement universitaire, Montalembert le pressait de contribuer activement à la rédaction d'une publication qu'il fondait à la même date ; le P. Combalot disait au frère aîné du jeune avocat : « J'aimerais mieux voir Ozanam monter dans la chaire de vérité que dans celle de l'université. »

Ce fut cependant dans cette dernière chaire qu'il monta et il y exerça un apostolat très fructueux, quoique très court. Certes, l'université française est un mal ; elle repose sur un principe essentiellement faux et contraire au christianisme. Outre cette opposition directe à la parole

de notre divin Maître, elle est l'expression la plus complète, l'instrument le plus actif de la plus odieuse tyrannie. Le décret du 17 mars 1808, par lequel Napoléon I[er] institua l'université de France, fut l'un des plus grands crimes du despote, l'un de ceux par lesquels il a le plus efficacement travaillé à la ruine et au déshonneur de notre malheureuse patrie. Il n'eut pas du reste le mérite de l'invention : un autre ennemi de la religion, Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord, cet autre mauvais génie de la France, avait deviné ce qu'un corps constitué en dehors de l'Eglise, pour donner l'instruction et l'éducation à la jeunesse de la nation entière, était capable de produire pour créer des races se rapprochant des païens de l'antiquité, si elles ne tombaient pas même au-dessous. Les vues de ces deux hommes ont été réalisées ; à l'heure présente elles se réalisent de plus en plus ; attendez un peu et vous verrez les fruits amers qu'elles produiront. Si l'esprit chrétien qui est encore fortement implanté dans le cœur de la grande majorité des Français ne parvenait pas à rejeter le virus dont on veut infecter tous les enfants des deux sexes dès le plus bas âge, il faudrait désespérer du pays, s'attendre à revoir les orgies de la Commune recommencer tous les dix ou douze ans et la pire sauvagerie devenir l'état normal d'une nation sans Dieu, sans culte et sans morale. Mais alors comment se fait-il que tant d'esprits distingués, éminents même, tant de

caractères intègres et honorables à tous les égards, tant de prêtres vraiment pieux et instruits soient entrés dans une corporation dont le principe renferme des conséquences aussi dangereuses ? A cela il y a plus d'une réponse. Il suffit de dire que jamais une institution humaine ne fait voir tout de suite absolument tout ce qu'elle peut contenir en germe soit de bien soit de mal; les circonstances sans changer le fond des choses peuvent le déguiser et le rendre méconnaissable durant longtemps : c'est ce qui arriva pour l'université nouvelle dans laquelle s'engagèrent beaucoup de membres des anciennes corporations enseignantes; ils y maintinrent un esprit excellent et firent qu'aux yeux d'un grand nombre la nouvelle université fut la continuation, la rénovation, si l'on aime mieux, de l'antique et vénérable université de Paris, avec laquelle en réalité elle n'eut jamais rien de commun. Ce fut aussi pour l'université une heureuse fortune de voir s'élever à côté d'elle des établissements qui n'en dépendaient en aucune manière et qui l'obligèrent à surveiller son enseignement. Il y a beauconp d'autres raisons qu'il serait trop long de développer et qui expliquent comment une corporation comme l'université a pu appeler à elle tant d'esprits éminents et d'âmes généreuses. Il suffira d'ajouter que ces caractères sont souvent doués d'un optimisme extrême. Ne rencontrant pas en eux-mêmes le mal, ils ne peuvent le soupçonner chez les autres. Ozanam possédait

cette trempe d'esprit; de là venait l'espèce de découragement dont il était saisi lorsqu'il était contraint de reconnaître en d'autres ou une perfidie ou un défaut de délicatesse.

Sa position d'avocat le plaçait nécessairement en face de ces infirmités de la nature de l'homme déchu, et elle lui devenait par là même de plus en plus pénible. C'était une nouvelle impulsion à se tourner encore davantage du côté des lettres et de la philosophie vers lesquelles l'inclinaient les dispositions de son esprit. Lors donc que Edgard Quinet, qui était professeur de littérature étrangère à la faculté des Lettres de Lyon, dut quitter cette ville pour venir au Collège de France, Ozanam désira obtenir la chaire qui devenait vacante. Il espérait pouvoir continuer à faire son cours de droit commercial et en même temps occuper la chaire de littérature étrangère. Ses amis l'encourageaient beaucoup dans cette nouvelle entreprise que nul ne jugeait au-dessus de ses forces. Personne ne lui donnait plus d'espoir d'y réussir que M. Soulacroix, recteur de l'académie de Lyon.

Venu à Paris pour obtenir cette nomination du ministre Victor Cousin, il reçut un accueil très favorable et de plus une proposition à laquelle il ne pouvait s'attendre et qui devait changer tout le cours de sa vie. Le ministre venait d'établir un concours pour l'agrégation; ce tournoi littéraire devait avoir lieu à Paris pour la première fois au mois de septembre, on était

en mai, et il s'agissait d'une place d'agrégé a la chaire de littérature étrangère de la Sorbonne. Cousin proposa au jeune professeur de concourir, non qu'il pût avoir quelque chance de réussir : ses rivaux se préparaient depuis plus d'un an, il lui restait à peine cinq ou six mois. Ozanam, que le travail n'effrayait jamais, accepta sans espérance, mais pour plaire au ministre qui lui promettait la chaire de Quinet à Lyon. Pour se mettre en état de paraître dans cette lutte il dut s'imposer un surcroît de travail. La Providence bénit ses efforts et, après des épreuves vraiment redoutables, il obtint ou plutôt il conquit la première place. Ce triomphe fut accueilli par des applaudissements unanimes, non seulement des auditeurs, mais même de ses rivaux. Dieu lui avait fait la grâce d'apporter dans cette lutte une foi qui, même quand elle ne cherche pas à se produire au dehors, anime la pensée, maintient l'harmonie dans l'intelligence, la chaleur et la vie dans le discours. Ozanam lui-même était persuadé qu'un secours de Dieu particulier l'avait aidé dans cette circonstance décisive, et il y vit un indice de ce que la Providence voulait de lui.

A peine le résultat du concours fut-il proclamé que Fouriel, professeur de littérature étrangère à la Sorbonne, et âgé alors de soixante-huit ans, demanda et obtint qu'Ozanam le suppléât dans cette chaire dès l'ouverture du cours.

Le sujet du cours au commencement fut la

littérature allemande au moyen âge et s'occupa spécialement des *Niebelungen* ou *le livre des Héros.* Pour se préparer à traiter avec compétence un sujet aussi difficile, le nouveau professeur entreprit un voyage sur les bords du Rhin d'où il rapporta une moisson abondante d'observations et d'impressions propres à jeter un grand jour sur les poèmes dont il allait être l'interprète. Puis le 23 juin 1841 il épousa Mlle Marie-Joséphine-Amélie Soulacroix, fille du recteur de l'académie de Lyon, qui devait faire le charme des années qu'il avait à passer sur la terre. Il avait vingt-huit ans.

Après une station aux eaux d'Allevard pour remédier à une laryngite, Ozanam entreprit avec sa femme un voyage en Italie et en Sicile, au mois de septembre, d'octobre et de novembre de la même année 1841. Outre le profit qu'il sut retirer de son voyage pour ses études, le jeune professeur conserva un souvenir reconnaissant pour l'accueil que lui fit Grégoire XVI, qui lui donna des marques exceptionnelles de bonté et de considération. Il l'entretint de ses études sur le Dante, et il lui indiqua un ouvrage qui avait échappé à ses longues et ardentes recherches.

Continuant le sujet qu'il avait ébauché l'année précédente, Ozanam traita encore des *Niebelungen* durant l'année 1842, puis de la poésie lyrique des *Mimesinger*, et des autres genres de poésie. Les dernières leçons de l'année roulèrent sur les prosateurs, en un mot il fit l'histoire générale

de la littérature allemande du XIIe au XVe siècle.

« Ceux qui n'ont pas entendu professer Ozanam, dit M. Ampère, ne connaissent pas ce qu'il y a de plus personnel dans son talent. Préparations laborieuses, recherches opiniâtres dans les textes, science accumulée avec de grands efforts, et puis improvisation brillante, parole entraînante et colorée, tel était l'enseignement d'Ozanam. Il est rare de réunir en même temps les deux mérites du professeur, le fond et la forme, le savoir et l'éloquence. Il préparait ses leçons comme un bénédictin, et les prononçait comme un orateur ; double travail, dans lequel s'est usée une constitution ardente et qui a fini par le briser. »

Il nous a été donné assez souvent de travailler à côté d'Ozanam lorsqu'il préparait ses leçons, et nous nous souvenons du soin scrupuleux avec lequel il étudiait les textes qu'il devait expliquer, et vérifiait les différentes versions.

Nous conservons aussi le souvenir très présent de son action dans le débit : au début sa voix était assez faible, son geste timide, sa phrase assez pénible et son regard surtout mal sûr et craignant d'en rencontrer un autre ; mais peu à peu l'éloquence se faisait jour, dominait et soulevait l'auditoire. Nous nous souvenons surtout de l'attitude de cet auditoire composé presque tout entier de jeunes gens remplis d'une sympathie rendue sensible bien moins par les

applaudissements chaleureux que par l'attention presque religieuse qui suivait l'orateur depuis la première phrase jusqu'à la dernière. Pour revenir sur le soin avec lequel Ozanam préparait ses lecons, nous avons été témoin du scrupule avec lequel il prenait garde à éviter les moindres inexactitudes d'expression en ce qui touche aux dogmes et aux vérités du christianisme. Au mois de juin 1843 je travaillais avec Dom Guéranger lorsque Ozanam entra dans la chambre où nous nous trouvions : il dit à l'abbé de Solesme qu'étant obligé de parler dans une prochaine leçon de quelques points qui touchaient à la vie mystique et à la discipline monastique, il était venu le trouver pour être sûr de la portée exacte de ses paroles. Il avait apporté ses notes, et durant une heure environ il exposa ses vues et reçut les explications qui lui furent fournies, gravant chaque mot dans sa mémoire avec une attention intense visible sur ses traits. J'ai plaisir à citer ce fait de la part d'un esprit aussi éclairé : il devrait bien servir de modèle à tant d'écrivains qui tranchent les questions les plus délicates de la vie mystique sans se soucier d'en étudier les principes. On peut dire la même chose de la discipline monastique, aussi est-il rare qu'ils emploient même l'expression exacte.

Tout en faisant son cours, Ozanam jetait les premiers jalons pour son grand ouvrage : *Les Germains avant le christianisme*, qui ne parut

que cinq ans plus tard. Il était aussi souvent invité à parler dans les assemblées de charité et les réunions d'ouvriers ; jamais il ne refusait. Il présida plusieurs années une conférence littéraire dans laquelle se sont formés plusieurs hommes distingués. Infatigable travailleur, Ozanam avait encore accepté la charge de professeur de rhétorique au collège Stanislas. Il s'appliquait à remplir les devoirs que lui imposait cette nouvelle chaire comme si c'eût été le seul devoir qu'il eût à remplir. Ses élèves qu'il savait remplis d'un véritable et utile enthousiasme pour les beautés de la littérature grecque et latine, lui étaient surtout attachés pour les qualités du cœur qu'ils reconnaissaient en lui. « Ingénu et bon, il ne faut pas s'étonner s'il était populaire parmi les jeunes gens réunis et groupés autour de lui ; je n'ai jamais connu maître plus aimé. La jeunesse allait à lui par d'inévitables sympathies : et ces sympathies, des deux côtés, étaient fidèles. Par le progrès des années, ses anciens élèves devenaient presque tous ses amis. On ne se décidait pas à se passer de lui quand on l'avait connu. » Tel est le témoignage de l'un de ses anciens élèves, M. Caro, aujourd'hui de l'Académie française. Cet éloge est beau assurément; celui des élèves de rhétorique du collège Stanislas qui écrivirent au ministre de l'instruction pour qu'il autorisât Ozanam, devenu à titre définitif successeur de Fauriel, à rester leur professeur, n'est pas moins touchant.

En 1843 Ozanam aborda dans sa chaire de la Sorbonne un sujet nouveau : il traita de l'histoire littéraire d'Italie depuis l'ère chrétienne jusqu'au temps de Charlemagne. En même temps il publia dans le *Correspondant* et dans les *Annales de la propagation de la foi* des travaux très sérieux et très remarqués ; mais on fit plus d'attention encore à un discours prononcé au *Cercle catholique* sur les devoirs littéraires des chrétiens. Ce discours avait été demandé par Mgr Affre, archevêque de Paris. Il trouva néanmoins des contradicteurs ; il en fut prévenu, le moment était aux polémiques violentes. Deux professeurs du Collège de France, Michelet et Quinet, cherchèrent à soulever l'opinion publique et à ameuter la jeunesse des écoles contre l'Eglise, qu'ils ne désignaient pas néanmoins par son nom mais par celui des Jésuites. Le mot barbare et absurde, inventé par les forcenés ennemis du christianisme qui persécutent la religion à l'heure présente, n'était pas encore inventé. De concert avec MM. Lenormant et Cœur, Ozanam dans son cours à la Sorbonne prit vigoureusement la défense de la justice, et tels étaient le respect et la sympathie qu'il inspirait à tous, que nul ne fut surpris de son attitude et ne pensa à s'élever contre lui à cette occasion. Au fond il s'agissait de la liberté d'enseignement que réclamaient les catholiques et qu'un pouvoir aveugle s'obstinait à leur refuser contre toute justice. Quelque délicate que fût sa position, Ozanam dut se ranger

résolument du côté du droit trop longtemps opprimé, non seulement par ses paroles dans sa chaire, mais encore dans plusieurs articles publiés dans des revues, notamment dans le *Correspondant.* Mais telle fut la droiture de sa conduite que, dit le P. Lacordaire : « il garda tout ensemble l'affection des catholiques, l'estime du corps dont il était membre, et, au dehors des deux camps, la sympathie de cette foule mobile et vague qui est le public, et qui tôt ou tard décide de tout. »

Quelques mois plus tard M. Fauriel mourut et Ozanam fut nommé pour le remplacer, mais ce ne fut pas sans d'assez longues hésitations de la part du ministre Villemain, et sans de vives inquiétudes sur le sort qui l'attendait. Il est vrai que jusqu'alors aucun professeur titulaire n'avait été nommé aussi jeune. Victor Leclerc, doyen de la faculté des lettres, apporta dans cette affaire un zèle et une fermeté peu ordinaires ; il obtint enfin la signature du ministre le 21 novembre 1844. Peu de temps avant était mort M. Bailly, et le conseil général de la société de Saint-Vincent de Paul nomma Ozanam président général à l'unanimité. Son humilité et ses nombreuses occupations ne lui permirent pas d'accepter ; il fut nommé vice-président et ne cessa de s'occuper des intérêts de sa chère société.

Un devoir bien doux pour le cœur d'Ozanam restait à remplir à l'égard de son prédécesseur et son bienfaiteur. Il composa une notice sur

M. Fauriel dans laquelle on retrouve toute la délicatesse de ses sentiments et son talent d'écrivain consommé. Il donna une seconde édition de son ouvrage sur le Dante, enrichie de *recherches sur les sources de la Divine Comédie.* Il publia peu après un nouveau travail dans les *Annales de la propagation de la foi.* Dès 1845 Victor Leclerc voulait le proposer au ministre pour la décoration de la Légion d'honneur ; il pria le doyen de surseoir sa démarche et ce ne fut que l'année suivante qu'il reçut ce nouveau titre. En même temps lui en arrivait un autre : il était nommé membre de l'académie de Munich.

Mais les travaux qui lui avaient mérité de si justes récompenses avaient épuisé ses forces. A la fin de 1846, il partit pour l'Italie. Deux fois Pie IX le reçut en audience privée avec sa femme et leur enfant. La sainteté de Pie IX, sa bonté, son zèle, son ardente charité, les dispositions libérales qui l'animaient pour la régénération de l'Italie, produisaient sur l'âme d'Ozanam une profonde impression. Il fut témoin de toutes les ovations, hélas ! si éphémères prodiguées au nouveau Pontife. Mais son âme candide croyait à la sincérité de ces démonstrations. Il s'y complaisait, et prolongea son séjour à Rome. Il y travailla beaucoup et prépara ou rédigea plusieurs travaux qui parurent dans la suite. Il visita le Mont-Cassin et l'une de ses plus grandes joies fut de pouvoir communier sur le tombeau de saint Benoît. Il parcourut toute

l'Ombrie, les Romagnes, Ravenne, Venise, la Lombardie ; puis il pénétra en Suisse, visita Saint-Gall et Einsiedeln, et descendit le Rhin de Bâle à Cologne, pour rentrer à Paris par la Belgique. Ce fut à son retour qu'il composa l'un de ses écrits les plus remarqués, *Les poètes franciscains en Italie au XIII*e *siècle.*

L'année 1848 qui vit crouler en un instant le trône usurpé par Louis-Philippe et la république proclamée, fut celle où Ozanam s'occupa plus activement des affaires du pays. Par la bonté de son cœur, il était porté vers l'optimisme en tout; il était alors du parti que M. Lenormant appelait le parti *de la confiance.* Il était convaincu de la possibilité d'une démocratie chrétienne, il la regardait comme le terme naturel du progrès politique, et restait persuadé que Dieu y conduisait le monde. Ces idées et ces espérances étaient partagées par le P. Lacordaire et par l'abbé Maret, professeur à la Sorbonne, et depuis évêque de Sura, i. p. i. Ils fondèrent ensemble un journal pour propager leur opinion : ce fut l'*Ère nouvelle* dont le premier numéro parut le 15 avril 1848 et le dernier au mois d'avril de l'année suivante. Beaucoup d'opinions hasardées furent émises dans cette feuille ; elles furent telles que le Saint-Siège refusa constamment de donner l'institution canonique à l'abbé Maret nommé au siège de Vannes, et toutes les instances du gouvernement français demeurèrent inutiles; de son côté le P. Lacordaire, mandé à Rome, fut

obligé de souscrire une déclaration contenant des propositions opposées à celles qui avaient été avancées dans le journal. Ozanam demeura étranger à ces points de la doctrine ; il y soutenait des thèses contre le socialisme, le divorce et autres erreurs monstrueuses qui cherchent toujours à reparaître dès que la république est maîtresse dans un pays. Il ne voyait pas cette alliance que l'expérience nous force à reconnaître présentement. Il cessa d'ailleurs de collaborer à l'*Ère nouvelle* à laquelle néanmoins toutes ses sympathies demeurèrent fidèles jusqu'au bout, croyant toujours à l'avenir d'une démocratie chrétienne. Nous nous souvenons positivement de l'avoir rencontré plongé dans la plus noire mélancolie et presque le désespoir en 1852 ; il se montrait presque scandalisé de voir un religieux poursuivre des études et des recherches historiques lorsque la liberté et la patrie succombaient.

Et cependant ces études, il les aimait avec passion. Au mois de mai 1849 il fit paraître son livre de la *Civilisation chrétienne chez les Francs,* qui fut couronné par l'Académie, et l'éloge de Ballanche, philosophe dont les intentions étaient chrétiennes. Il continua avec régularité son cours et termina son grand ouvrage sur les *Germains*, qui lui valut deux années de suite le prix Gobert de dix mille francs. Il ne connaissait pas de plus doux repos que de s'occuper de la conférence de Saint-Vincent de Paul comme il le fit en

1849, durant ses vacances, à Ferney et à Genève.

Quoique épuisé par le travail, Ozanam continua à composer plus que jamais durant le cours de l'année 1850. Ce fut alors qu'il acheva son livre des *Poètes franciscains,* qu'il donna ses *Etudes sur le paganisme au moment de l'invasion des barbares,* et son travail sur le *Progrès dans les siècles de la décadence latine, les premiers commencements du génie chrétien jusqu'à la fin du XIIIme siècle.* Il faut y voir une sorte d'introduction au livre qui était le but suprême vers lequel il tendait, sur la *Civilisation au Vme siècle.* Toutefois une chose était capable de fatiguer Ozanam plus que tous les travaux intellectuels, c'étaient les accusations d'hétérodoxie portées contre lui. Elles étaient dénuées de tout fondement; elles venaient d'interprétations forcées données à ses écrits et ses discours pleins de charité pour les malheureux qui s'étaient écartés loin des sentiers de la foi. Aussi ceux même qui avaient d'abord mal interprété ses paroles se sont honorés en publiant après sa mort un éloge de sa vie et de sa foi sans ombre de restriction.

En attendant, un voyage en Bretagne et un séjour à Sceaux où il eut le bonheur d'établir la conférence de Saint-Vincent de Paul, procurèrent quelque soulagement à Ozanam, dont la santé était profondément atteinte. Pour obéir aux médecins, il dut en 1851 prendre les bains de Dieppe et de là il se rendit avec sa famille et

son fidèle ami J.-J. Ampère en Angleterre pour visiter l'exposition du Palais de Cristal. Au retour, il parcourut la Normandie. La vie de notre savant professeur ne sera plus désormais qu'une suite de souffrances supportées avec la résignation du chrétien. En effet, à peine avait-il repris son cours à la fin de l'année 1851, qu'il fut obligé de l'interrompre. Il fut atteint d'une pleurésie, et l'année suivante il fut envoyé aux Eaux-Bonnes où sa charité ne demeura pas oisive, car il y fonda une conférence de Saint-Vincent dePaul. Il se rendit ensuite à Biarritz, puis à Fontarabie et à Saint-Sébastien. A Bayonne, Ozanam entendit parler d'une communauté de Bernardines établie depuis peu dans les Landes, au bord de l'Océan, à deux lieues de Biarritz. Il la visita avec le plus vif intérêt ; et l'impression qu'il ressentit, unie à la température bienfaisante de Biarritz, fut telle que sa santé parut sensiblement améliorée. Il profita de ce changement pour accomplir un voyage qu'il projetait depuis longtemps : il visita l'Espagne. Une première fois la souffrance le contraignit à regagner Biarritz sans avoir pu aller jusqu'à Compostelle, au tombeau de saint Jacques. Se sentant mieux, il tenta une nouvelle excursion en Espagne et se rendit directement à Burgos. Il trouva dans cette ville, cœur de l'ancienne monarchie, tout ce qu'il avait lu sur le moyen âge espagnol, son histoire, sa littérature. Il était de retour à Bayonne le 22 novembre 1852.

Avant de partir pour la Toscane où il avait résolu de passer l'hiver, Ozanam visita le sanctuaire de Notre-Dame de Buglose et le berceau de saint Vincent de Paul. En arrivant à Gênes ses premiers soins furent de se mettre en relation avec la société placée sous le patronage de ce grand serviteur de Dieu, et il y trouva de douces consolations. Il se préoccupa de la même société en arrivant à Florence qu'il ne fit que visiter durant quelques jours, car c'était à Pise qu'il devait résider pour y étudier les origines des communes italiennes, sujet indiqué à ses études par M. Fourtoul, alors ministre de l'instruction, qui lui avait accordé une mission littéraire. Dans cette ville il eut un entretien très important avec la grande-duchesse douairière de Toscane qui était remplie de préjugés contre les conférences de Saint-Vincent de Paul. Quoique la princesse eût débuté par poser des conditions sans lesquelles les conférences n'existeraient pas, quelques jours après elles étaient autorisées à Florence, à Pise, à Livourne et dans tous les Etats toscans, et sans aucune modification des statuts.

Il passa tout l'hiver à Pise au milieu de continuelles souffrances; il crut même durant les trois dernières semaines de carême devoir se préparer plus spécialement aux derniers sacrifices. Il acheva de relire la Bible tout entière; à toutes les époques de sa vie il n'eut point de lecture plus chère; mais cette fois il l'annota d'après

les dispositions dans lesquelles il se trouvait. Ses amis ont rassemblé ces pages éparses et les ont publiées sous ce titre : *Le livre des malades.* Il écrivit aussi son testament qu'il prit soin de dérober à la vue de sa femme déjà trop cruellement éprouvée par la certitude du malheur qui ne pouvait être conjuré. Du moins on fit tout ce qu'il était possible pour le retarder : dès la première aube de mai la famille alla s'établir à San-Jacopo, tout près de Livourne, où le voisinage de la mer lui fit éprouver quelque soulagement. Tout aussitôt, toujours préoccupé des intérêts du prochain et de la gloire de Dieu, il se rendit à Sienne pour y établir la société de Saint-Vincent de Paul. Il réussit parfaitement dans cet apostolat. Le discours qu'il prononça fut tellement goûté qu'on le fit imprimer pour le répandre à grand nombre, comme avaient déjà fait les membres de la conférence de Florence. Il revint près de Livourne et s'établit à l'Antignano. Ce fut là qu'il reçut la nouvelle que non seulement sa chère conférence était en pleine prospérité dans Sienne, mais même qu'une conférence avait été fondée spécialement pour les élèves du collège. Là aussi lui arrivèrent le diplôme de l'Académie de la Cusca et les lettres d'affiliation à l'ordre des Frères Mineurs que lui envoyèrent le cardinal Maï et le général de l'Ordre de Saint-François.

Voyant qu'il n'y avait plus d'espoir, la famille pensa à rentrer en France où il serait plus doux

au malade de rendre le dernier soupir. Avant de s'embarquer, il voulut recevoir les derniers sacrements. En arrivant à Marseille il les reçut de nouveau et presque aussitôt après le coma s'empara de lui. Il se réveillait de temps à autre pour prononcer quelque oraison jaculatoire, pour remercier et bénir ceux qui le servaient, et retombait aussitôt dans son assoupissement. La société de Saint-Vincent de Paul de Marseille était accourue tout d'abord, demandant à veiller le malade; mais la famille tint à se conserver cette triste consolation. Le jour de la Nativité de la sainte Vierge, au soir, il ouvrit les yeux, souleva les bras et s'écria d'une voix forte : « Mon Dieu, mon Dieu, ayez pitié de moi ! » Il expira presqu'à l'instant.

Le corps de Frédéric Ozanam, rapporté à Paris, reçut des funérailles honorables dans l'église de Saint-Sulpice; une foule considérable voulut y assister. Il fut ensuite inhumé dans les caveaux de l'église des Carmes. Lyon l'avait réclamé, mais Paris où sa famille était désormais fixée, Paris qui avait été le principal théâtre de son apostolat, devait conserver ses restes.

Pie IX adressa une lettre de consolation à la digne épouse du grand chrétien qui venait d'expirer; le P. Lacordaire, J.-J. Ampère, E. Caro, Henri Perreyve, le Dr Dufresne, Victor Leclerc, Poulin, de Laprade et autres prononcèrent son éloge; Guizot aussi fit un éloge d'Ozanam et termina par ces mots : « Ce modèle de l'homme de

lettres chrétien, digne et humble, ardent ami de la science et ferme champion de la foi, goûtant avec tendresse les joies pures de la vie, et soumis avec douceur à la longue attente de la mort, enlevé aux plus saintes affections et aux plus nobles travaux, trop tôt selon le monde, mais déjà mûr pour le ciel et pour la gloire (1). »

DOM PIOLIN.

(1) Toute la substance de ce mémoire est empruntée à la vie de Frédéric Ozanam écrite par Mgr Ozanam, son frère aîné.

DENIS-AUGUSTE AFFRE

ARCHEVÊQUE DE PARIS

(1793-1848)



I

En 1848, Pie IX célébrant solennellement en consistoire la mort sublime de Mgr Affre prononçait les paroles suivantes :

« Tout le monde sait quelle gloire le clergé et l'épiscopat, non seulement de l'illustre nation française, mais encore de tout l'univers catholique reçoivent de cet acte admirable de charité chrétienne qu'aucun siècle à venir ne passera sous silence et que la postérité la plus reculée n'oubliera jamais. »

La plume éloquente de Lamartine a écrit à son tour : « Ce fut un grand deuil pour Paris et pour la France que le deuil de cet archevêque héroïque de Paris, M. Affre, apôtre et martyr volontaire de la concorde, se jetant à l'assaut de la réconciliation et du ciel à travers les balles

parricides de juin, atteint par un ennemi qui frappait sans viser, mourant avec le sourire de la miséricorde sur les lèvres et offrant son sang comme une libation d'intercession et de paix pour son troupeau chrétien. Oh ! oui, ce fut un grand deuil ! un deuil qui ne sera jamais assez porté, un nom qui ne sera jamais assez redit de génération en génération, une mémoire qui ne sera jamais assez honorée ! La patrie perdit un homme intrépide, la religion une âme sainte, le peuple un apôtre sévère et impartial, aussi capable de comprendre ses droits que d'inspirer les vertus.

« Nous fûmes témoin, dans les plus grands troubles de février, de sa sérénité, de ses lumières rayonnant sur les événements, de sa grandeur d'âme, de son impassibilité qui le calmait sans le refroidir, qui lui laissait la liberté de son esprit et l'activité de son zèle. Nous nous en souvenons, nous trouvons qu'on ne s'en souvient pas encore assez. »

L'ère des perturbations sociales n'est point fermée. On a cru longtemps que la Révolution était un événement : c'est une époque, dit Joseph de Maistre, époque non près de finir. Depuis 1789, si elle n'est point toujours dans nos rues vociférante et sanglante, n'est-elle pas toujours dans nos principes politiques, nos idées et nos mœurs? Et sur l'heure, qui ne comprend, à un rugissement sourd, intermittent, mais qui grandit sans cesse, que la bête féroce approche, qu'on ne pourra la contenir indéfiniment, qu'elle se portera à tous les excès ?

Or, dans l'anxiété de l'avenir les regards se tournent vers l'Église ; les plus clairvoyants et les meilleurs esprits se demandent sous quelle forme, au moment de la grande crise, elle pourra venir au secours de la société moderne, oublieuse de ses services.

La vie de Mgr Affre, entre autres charmes suprêmes, a celui de projeter une vive lumière sur cette question. Toute la politique catholique s'y montre en action. Immuable dans ses principes, l'Eglise, en effet, par son rôle d'hier, manifeste sa conduite de demain. L'Église n'a jamais arboré, elle n'arborera jamais d'autre drapeau que celui que tient de sa main mourante le martyr des barricades : la bannière de la paix ; elle n'a jamais eu, elle n'aura jamais d'autre devise que celle du noble archevêque mourant, la devise divine, éternelle : « A TOUT PRIX, AIMEZ-VOUS BIEN LES UNS LES AUTRES. »

Les biographes n'ont point manqué à Mgr Affre. Mais le plus vivant, le plus magistral de ses portraits est sans contredit celui qu'a tracé, *con amore*, son disciple et ami l'abbé Cruice, plus tard évêque de Marseille. Ce n'est point sans recourir à cette œuvre consciencieuse que nous avons tâché de faire revivre, dans le médaillon offert ici au lecteur, la vraie physionomie de l'archevêque martyr.

II

Denis-Auguste Affre naquit le 27 septembre 1793 à Saint-Rome-de-Tarn, dans ce pays de l'Aveyron « où tout est vigoureux, le soleil, la nature et les hommes. »

A quinze ans, il exprima le désir d'embrasser l'état ecclésiastique, et deux de ses parents, l'abbé Bayer et l'abbé Frayssinous, l'emmenèrent à Paris, au séminaire Saint-Sulpice. Petit de taille, d'une démarche lente et balancée, avec des membres forts et vigoureux, un air ingénu, une tête énorme qui l'avait fait comparer par le curé de son village à saint Thomas d'Aquin, le nouveau lévite obtint à son entrée au séminaire un succès d'hilarité générale. « Vous êtes bien jeune, mon cher enfant, lui dit en plaisantant l'abbé Emery, vous auriez dû amener votre nourrice ; mais puisque vous avez une grosse tête, nous vous garderons et nous ferons quelque chose de vous. »

Six ans après, le séminariste ayant achevé son cours de philosophie et de théologie, était devenu l'abbé Affre, et, trop jeune encore pour être ordonné prêtre, occupait brillamment la chaire de philosophie au grand séminaire de Nantes.

Promu au sacerdoce le 16 mai 1820, il entra le lendemain au noviciat de la société de Saint-Sulpice. Comme un grand capitaine avant une longue

campagne, l'abbé Affre sentait le besoin du recueillement; il se plongea avec délices dans la prière, l'étude, la méditation profonde de la mission sociale du sacerdoce. On put juger de l'essor nouveau et sublime pris par ses facultés, lorsqu'il fut, l'année suivante, nommé professeur de théologie dogmatique. Devant un auditoire habitué à tant de sagesse, d'érudition, d'éloquence, le jeune sulpicien, par la force invincible de sa dialectique, la variété et la profondeur de sa science, la souplesse pure et élégante de son style, sut exciter, à chacun de ses cours, nouvel étonnement, nouvelle admiration.

Il n'avait que vingt-quatre ans. Mais bientôt l'excès de travail altéra sa santé : il dut abandonner sa chaire, et se résigner même à quitter Saint-Sulpice.

On lui offrit, comme poste de repos, l'aumônerie de l'hospice des Enfants-Trouvés, à Paris. Dans cet asile fondé par saint Vincent de Paul, s'inspirant de son zèle, de sa charité, l'abbé Affre sut faire en peu de temps un bien fécond. Mais à peine rétabli, les travaux de sa charge ne suffirent plus à son activité dévorante. De concert avec M. Laurentie, il venait de fonder une revue destinée à la défense sociale par la religion : *La France chrétienne*, lorsque la Providence lui ouvrit une nouvelle voie : Mgr Soyer lui offrit les lettres de vicaire général de Luçon. A la demande de Louis XVIII, ce diocèse venait d'être rétabli et tout y était à orga-

niser. Cette mission tenta l'abbé Affre. Il partit aussitôt et, pendant deux ans, pour réparer, dans cette Vendée si sympathique, ce que les guerres civiles, l'exil, la persécution avaient accumulé de ruines, de désolation dans les paroisses, son dévouement n'eut pas de bornes. Les lettres pastorales qu'il écrivit aux Vendéens sur l'ordre et sous le nom de l'évêque eurent un profond retentissement.

Un jour, après avoir composé un mandement, Mgr Soyer avait demandé à l'abbé Affre d'en faire un sur le même sujet; il les lut ensuite l'un et l'autre à l'un de ses vicaires généraux et lui demanda quel était le meilleur. — Le dernier, assurément, répondit celui-ci. — Le dernier, c'est celui de l'abbé Affre, répliqua Mgr Soyer souriant, et le premier, c'est le mien.

L'abbé Affre quitta Luçon pour Amiens le 15 juin 1823. Chargé de ce vaste diocèse et accablé par l'âge, Mgr de Châbons avait senti le besoin de s'adjoindre un coopérateur habile, zélé, unissant la science à l'activité.

Ici ce n'était plus un diocèse à organiser, mais à réformer. Sans se faire illusion sur les difficultés de l'entreprise, l'abbé Affre se mit à l'œuvre avec un courage d'apôtre. Il s'occupa d'abord du clergé. Pour rallumer en lui la flamme du zèle, les retraites ecclésiastiques furent rétablies, un synode convoqué, les conférences cantonales instituées. « La sainteté, écrivait l'abbé Affre, doit donner la main à la

science, elles sont deux sœurs inséparables; un religieux, a dit saint Jérôme, n'est pas saint, s'il est ignorant. » Dans beaucoup de paroisses, les infirmités ou l'âge rendaient *tremblante la main chargée* de distribuer les secours spirituels; l'abbé Affre fonda une caisse de retraite pour les invalides du sanctuaire auxquels on put substituer dans le ministère des prêtres plus jeunes et partant plus actifs. Il composa à cette époque le *Traité de l'administration temporelle des paroisses*, ouvrage remarquable et qui dès lors fit autorité en la matière.

L'activité du vicaire général s'appliqua spécialement et avec ardeur à favoriser l'éducation chrétienne de la jeunesse. S'emparer de la génération naissante, lui enseigner la pratique de toutes les vertus chrétiennes, c'était, aux yeux de l'abbé Affre, le seul remède aux maux de la société. Mais, pour cet enseignement, il faut des religieux, comme le gouvernement de Napoléon Ier l'a avoué par la bouche de Fourcroy: « Les Frères sont les seuls instituteurs capables de régénérer les mœurs corrompues par la Révolution. » Deux institutions parallèles et qui devinrent bientôt florissantes, la société des Frères de Saint-Joseph et l'Œuvre de la Providence, furent donc fondées sous l'inspiration de l'abbé Affre, l'une pour l'éducation des enfants de la campagne, l'autre pour la sauvegarde des jeunes filles pauvres exposées à tant de dangers dans les grandes villes.

Aux portes d'Amiens était le célèbre collège de Saint-Acheul, tenu par les jésuites. Le gouvernement ayant voulu le licencier, dès 1828, M. Affre fit entendre dans une lettre pastorale une protestation vengeresse.

En 1826, l'abbé de Lamennais avait publié son livre : *l'Influence de la religion sur la société,* ouvrage déplorable où étaient exhumées toutes les prétendues opinions du moyen âge sur la puissance temporelle. Mgr Frayssinous, ministre de l'instruction publique, envoya le libelle au vicaire général d'Amiens : « Voyez, mon cher ami, lui disait-il, s'il est possible de rien écrire de plus funeste à la religion. Composez-moi une réfutation concise et nette de cet écrit. »

L'abbé Affre bientôt après fit paraître son *Essai sur la puissance temporelle.* Le traité élevait la controverse à la plus grande hauteur et la plus noble indépendance de l'historien s'y unissait à la soumission la plus pieuse envers le Saint-Siège.

Les partisans de Lamennais poussèrent les hauts cris, mais les membres les plus distingués de l'épiscopat envoyèrent à l'auteur des félicitations chaleureuses. NNgrs de Quélen, archevêque de Paris, Le Pappe de Trévern, évêque de Strasbourg, Clausel, évêque de Chartres, estimèrent qu'il venait de rendre un éminent service à l'Eglise et à l'Etat. Plein d'admiration à son tour pour le talent, l'érudition, la sagesse du vicaire général d'Amiens, le ministre des affaires ecclé-

siastiques lui offrit le titre de chef de son cabinet. L'abbé Affre déclina cet honneur, comme plus tard il refusa le poste de la secrétairerie générale des cultes offert par Mgr Feutrier évêque de Beauvais : son ambition était de servir l'Eglise, non le pouvoir civil. Celui-ci eût-il, du reste, pu supporter longtemps la fière et noble indépendance de son caractère qu'une solennelle circonstance devait bientôt révéler ?

Après la révolution de juillet 1830, Louis-Philippe vint à Amiens.

Mgr de Châbons, absent avait laissé à l'abbé Affre le soin de recevoir le nouveau roi. Sorti d'une révolution libérale philosophique, le monarque n'inspirait guère que la crainte, la défiance au clergé de France. L'abbé Affre, avec le calme qu'aurait eu un Père de l'Eglise, alla au-devant de Louis-Philippe et lui adressa ce discours qui, en raison des circonstances où il fut prononcé, mérite d'être comparé aux plus beaux monuments du courage apostolique :

« Sire, en visitant cette province, Votre Majesté exerce un des plus beaux attributs de la royauté ; elle vient s'enquérir de tous les besoins et écouter l'expression de tous les vœux. Le clergé de ce diocèse ne lui exprimera qu'un seul désir, celui de remplir avec une sainte liberté un ministère qui n'est pas sans influence sur le bonheur de cette contrée. Faire respecter les mœurs, inspirer la modération des désirs, calmer les haines privées, c'est semer sur le sol de notre belle

patrie des germes précieux de prospérité et donner à la paix publique les garanties les plus fermes et les plus certaines. Telle est notre mission, et nous savons que c'est aussi *le seul dévouement que la haute équité de Votre Majesté réclame de nous.* »

Le duc d'Orléans, qui accompagnait son père, s'attendait à un compliment flatteur et laissa percer son dépit. Quant à Louis-Philippe, quoique fort mécontent, il répondit avec bienveillance. Après son discours, le maréchal Soult s'inclina : « Sire, dit-il, j'ai admiré votre patience. »

Inébranlable dans les questions de devoir, l'abbé Affre était l'homme le plus conciliant, le plus doux, le plus facile dans le commerce de la vie. A la vérité, il laissait rayonner plus de bonté que d'élégance, plus de douceur que de grâce. Quelque chose de la vieille simplicité gauloise, comme aussi de sa rudesse chevaleresque, l'avait fait comparer à un diamant mal enchâssé. Mais comment réformer un vaste diocèse sans lutte, remonter le courant d'un fleuve puissant, sans une forte main de rameur ? A la fin, cependant, cette vie lui devint pesante. Aspirant au repos, il résigna en 1834 ses fonctions de vicaire général et accepta une stalle de chanoine titulaire de la cathédrale. Se vouer à la culture paisible des lettres, des sciences, était désormais son unique désir.

Peu de temps après, Mgr de Quélen lui fit proposer le titre de vicaire général de Paris.

La démarche de l'archevêque, qui ne connaissait l'abbé Affre que par ses écrits, toucha vivement ce dernier et triompha de toutes ses hésitations. Le nouveau vicaire général ne prit jamais cependant une part active à l'administration diocésaine : il avait entrevu entre Mgr de Quélen et lui des divergences de vue ; il se borna à assister au conseil épiscopal et à rédiger des mémoires sur les affaires importantes.

L'étude approfondie de la législation ecclésiastique, surtout une collaboration assidue à l'*Ami de la religion*, occupaient tous ses loisirs. En plus de cent articles, pas une des questions d'actualité qu'il n'ait traitée à fond. Qu'il s'agît d'histoire, de littérature, de philosophie, de science, la plume de l'abbé Affre était une épée redoutable toujours tirée pour la défense de l'Eglise.

Le *Cours d'histoire* de Guizot, un ouvrage célèbre du comte Beugnot, ceux de l'école de Lamennais, de l'abbé Bautain, furent tour à tour et définitivement réfutés.

Lorsque le gouvernement, par une spoliation haineuse et vraiment inique, envahit le terrain de l'archevêché, la presse ne tarda pas à annoncer l'apparition du TRAITÉ DE LA PROPRIÉTÉ DES BIENS ECCLÉSIASTIQUES, par l'abbé Affre.

Ce savant ouvrage était une réfutation juridique, théologique et historique des erreurs et des sophismes sur lesquels s'appuyait le ministère spoliateur.

Les amis de l'auteur, sachant qu'il venait d'être demandé comme évêque coadjuteur au ministre des cultes par Mgr Le Pappe de Trévern, évêque de Strasbourg, crièrent à l'imprudence. — J'ai brisé ma crosse à Amiens, répondit naïvement l'abbé Affre; je viens de la mettre en poudre.

Trois ans plus tard l'évêque de Strasbourg renouvela cependant avec les plus vives instances sa première demande au nouveau ministre des cultes, M. Teste, et celui-ci, cédant à des sollicitations diverses et nombreuses, fit exprimer à l'abbé Affre le désir de le voir. Le vicaire général ne se rendit qu'à une troisième invitation. Après un long entretien sur l'union du pouvoir religieux et du pouvoir civil, le ministre lui donna à entendre que les difficultés relatives à sa nomination seraient aplanies s'il ne restait nul doute sur sa réconciliation avec l'Etat. L'abbé Affre répondit que les compliments d'un courtisan étaient de vaines cérémonies; qu'il était disposé à contenter les volontés du Roi, autant que sa conscience et son honneur le lui permettraient; « mais, ajouta-t-il, quand il s'agira de la doctrine, des lois et de la discipline de l'Eglise, je serai une barre de fer que rien ne pourra faire plier. »

La première partie de cette phrase parut sans doute une soumission, dit l'abbé Cruice, la seconde une simple profession de foi. La nomination fut signée le 9 décembre 1839.

Le coadjuteur de Strasbourg se préparait dans

le recueillement à son sacre et à son départ pour son nouveau diocèse, lorsque Mgr de Quélen mourut. Le lendemain, — 1er janvier 1840, — le chapitre de la métropole s'étant réuni, proclama premier vicaire général capitulaire de Paris le coadjuteur de Strasbourg.

« Je réfléchis un instant, a écrit Mgr Affre dans ses *Mémoires*, s'il ne serait pas à propos de refuser des fonctions qui m'enlèveraient un temps précieux plus naturellement dû à mon futur diocèse. Mais la considération que ce nouveau diocèse ne me connaissait pas, et que le suffrage du chapitre de Paris serait une recommandation auprès de lui, furent le principal motif de mon acceptation. »

L'administration capitulaire ne fournit au prélat l'occasion ni de plaire au gouvernement, ni de lui résister; mais ne rencontrant aucun obstacle, elle n'en suscita aucun. Or, ce fut précisément ce qui plut au Roi. La nomination d'un nouvel archevêque n'était pas sans lui donner de vives sollicitudes : Mgr de la Tour d'Auvergne, cardinal évêque d'Arras, avait opposé à toutes les sollicitations un refus absolu; Louis-Philippe étant allé jusqu'à lui offrir immédiatement un coadjuteur: « Sire, avait répliqué le cardinal, il faut toujours gouverner seul. » Irrésolu, inquiet, le ministère se tourna successivement vers Mgr Blanquart de Bailleul, évêque de Versailles, et Mgr Mathieu, archevêque de Besançon. Tous deux sans doute étaient dignes de la mitre de

saint Denis ; mais ils ne furent pas agréés par le Roi qui suspectait leur dévouement aux princes exilés. C'est alors que fut mise en avant la candidature du coadjuteur de Strasbourg, vivement appuyée par le comte de Montalembert.

—Je ne puis cependant, lui dit un jour M. Thiers, nommer archevêque un homme que je n'ai jamais vu. Amenez-le moi demain à onze heures.

L'abbé Affre et le comte de Montalembert se rendirent chez le ministre. M. Thiers parla longuement de Mgr de Quélen, faisant remarquer qu'à l'avenir on ne supporterait aucune opposition systématique au gouvernement. Ce n'était que dans une espérance de paix que l'on agréait la nomination de M. Affre, nomination qui serait présentée le jour même à la signature du Roi. L'abbé Affre resta silencieux et froissé des paroles du ministre et sortit sans remercier. Monter sur le siège de Mgr de Quélen si peu d'années après le sac de l'archevêché, en face des nuages noirs amoncelés à l'horizon, c'était se vouer à gravir un nouveau calvaire ; le futur martyr des barricades en avait le sentiment et le pressentiment.

— Vous voulez donc, vint ce jour-là lui dire un ami qui savait sa nomination imminente, vous voulez donc vous faire tuer dans une rue de Paris ?

— Pourquoi pas ? repartit le prélat ; si Dieu le veut, j'y consens. Je ferai mon devoir, quels que soient les dangers qui l'accompagnent, et

l'on aura plus tôt fait de me couper la tête que de me faire reculer d'une ligne dans la voie du bien.

La nomination fut publiée le 26 mai 1840 et non sans causer une vive surprise.

Peu de jours après, M. Thiers vint demander à l'archevêque nommé d'assister à la translation des victimes de Juillet à la place de la Bastille. Le prélat refusa, et le ministre, qui comptait avoir élu en Mgr Affre un très humble courtisan du pouvoir, parut tout surpris. — A plusieurs années de là, dans un dîner officiel à la préfecture de la Seine, M. Thiers fut placé à table à côté de l'archevêque. Le silence ne fut pas interrompu de part et d'autre durant tout le repas. Vers la fin, Mgr Affre se tournant brusquement vers l'ancien ministre :

— Mais, monsieur Thiers, vous me boudez.

— Comment donc, Monseigneur ?

— Vous ne me parlez pas.

— Monseigneur, il y aurait peut-être trop à dire.

— Cela pourrait être en effet... Mais, monsieur Thiers, c'est vous qui m'avez nommé archevêque.

— Oui, Monseigneur.

— Eh bien ! parlez-moi franchement : si c'était à recommencer, me nommeriez-vous ?

— Puisqu'il faut parler franchement, je vous dirai que non.

— Je vous comprends parfaitement et j'aime votre aveu.

III

Grégoire XVI préconisa Mgr Affre au Quirinal le 13 juillet 1840, et, dérogeant à tous les usages, fit accompagner les bulles d'un bref témoignant au nouvel archevêque sa haute considération et son affection particulière.

Le sacre eut lieu le 6 août à Notre-Dame où — singuliers contrastes des temps et des hommes — le dernier archevêque sacré, il y avait deux cents ans, était le fameux de Gondy, ensuite cardinal de Retz. Ce même jour parut le premier mandement du pontife, effusion touchante d'humilité et de charité. On y remarqua ces paroles prophétiques qui, inscrites sur des drapeaux après la mort du prélat, furent portées dans les rues à ses funérailles, comme son testament au peuple de Paris : « Notre Évangile est l'Évangile de la paix ; nous avons une hostie pacifique et le fruit de la religion tout entière est renfermé dans cette prière abrégée que l'Église a reçue de Jésus-Christ et qu'elle met dans la bouche de l'évêque : La paix soit avec vous ! Notre arrivée parmi vous sera donc comme celle de cet ancien prêtre d'Israël ; comme lui nous ne venons ni gouverner, ni troubler la cité, *mais offrir une victime.* »

Toutefois, avant de sacrifier sa vie pour son troupeau, dans un sublime holocauste, le prélat commença à la lui donner par un dévouement

éclairé, actif et quotidien. Aussi, peu d'épiscopats si courts ont-ils laissé un aussi long sillage de lumière. C'est qu'on ne constatait pas seulement en Mgr Affre, à un degré supérieur, une des vertus apostoliques; il semble qu'il les réunît toutes. On a exalté souvent en lui le martyr; on ne saurait admirer moins le guide, le docteur, le père, le modèle, le chef courageux de son peuple.

Craignant de voir renaître l'opposition de Mgr de Quélen, Louis-Philippe prodigua d'abord à Mgr Affre les témoignages d'estime, d'affection et les offres les plus flatteuses. Un jour de grande réception, l'ayant fait asseoir près de lui, il lui exprime ses vœux les plus ardents pour le progrès, le règne des idées religieuses; souhaitant que l'archevêque s'empare des classes ouvrières, les moralise, sauve la société des périls de la démagogie; M. Guizot entre et salue *Sa Majesté*, le Roi pose la main sur le bras du prélat, et, se tournant vers son ministre : « Je suis avec mon cher archevêque. » Ce fut le mot d'ordre de toute la soirée.

Le Roi consultait Mgr Affre sur les nominations épiscopales, parlait même de demander sa promotion au cardinalat. Mais ses essais de séduction ne fascinèrent jamais un instant la nature droite de l'Archevêque.

Le jour du baptême du comte de Paris, adressant un discours à Louis-Philippe sur le parvis de Notre-Dame, il fit entendre ces leçons d'une souveraine sagesse :

« Sire, Jésus-Christ, par le premier de ses sacrements, impose le même caractère au descendant des rois et au fils du citoyen le plus obscur. Après leur avoir révélé par sa doctrine les droits et les devoirs qui leur sont communs, il prépare, par sa grâce, celui qui est né dans la condition la plus humble à la chérir comme la plus heureuse ; il prépare le prince à remplir avec bonté et justice ses hautes mais difficiles destinées. Cette double disposition est le lien le plus durable entre les peuples et les rois, elle est le gage le plus sûr de leur mutuelle sécurité. »

Placé à la tête du mouvement catholique qui réclamait la liberté d'enseignement, l'Archevêque, d'abord, avait cru que la publicité des réclamations irriterait la plaie au lieu de la guérir. « On ne pense pas, écrivait-il, qu'il soit à propos de publier aucune critique de l'Université par la voie des mandements et même de la presse ; on croit que des lettres seraient le meilleur moyen à employer en commencant et peut-être toujours. » D'après ce principe, il n'hésita pas à condamner deux écrits : *Le Monopole universitaire* et le *Miroir des collèges,* comme sortant des règles de la justice et de la charité, exagérant les erreurs de ceux qu'ils combattaient, ayant recours à des injures, à un persifflage plus fait pour compromettre que pour servir la bonne cause. « L'amertume du langage, disait-il, aliène les cœurs... Combien de personnalités injurieuses, dont plusieurs étaient de graves injustices !

Des hommes sincèrement chrétiens ont été traités comme des impies. »

Un ecclésiastique, à cette époque, se rendant à l'archevêché, rencontra le prélat sur le seuil de son hôtel : « Je vais chez M. Saint-Marc-Girardin, dit-il ; il est attaqué dans le *Monopole ;* c'est un tort que je vais réparer. Ma visite sera un témoignage de l'affection et de l'estime que nous lui devons. »

Croyant aux protestations de dévouement à la religion si souvent répétées officiellement par Louis-Philippe, le pontife voulut se faire auprès de lui l'écho des réclamations des catholiques. Mais aux premiers mots, le monarque changeait la conversation et parlait avec une imperturbable volubilité de choses étrangères, racontant quelque anecdote de son exil, l'histoire de sa première communion, etc.

Ces conversations intimes n'ayant aucune influence, il crut de son devoir de parler publiquement. Présentant ses hommages au Roi à l'occasion de sa fête, le 1er mai 1842, il termina ainsi son discours : « Travailler plus librement à former le cœur et l'esprit de la jeunesse est un autre vœu que j'exprimai au Roi lorsque j'eus l'honneur de lui adresser la parole pour la première fois ; qu'il me soit permis de le déposer de nouveau à ses pieds, avec tous ceux que je forme pour le bonheur de Votre Majesté. »

Louis-Philippe fut mécontent.

Le ministre des cultes adressa des représen-

tations au prélat; le *Journal des Débats* eut ordre de censurer son discours comme imprudent, exagéré dans ses demandes. On alla jusqu'à menacer de refuser à l'Archevêque les subventions votées en sa faveur par la Chambre des députés. Mgr Affre écrivit immédiatement au ministre qu'il saurait se passer de toutes subventions ; s'il n'était pas assez riche pour tenir un palais, il le serait toujours assez pour payer pension au séminaire, et il y gagnerait en liberté.

Cette fermeté produisit un revirement ; le gouvernement revint à des vues plus équitables. Interpellé par la Chambre, M. Martin (du Nord) monta à la tribune et fit l'apologie de ce même discours dont la première critique était partie des Tuileries.

Le 13 juillet 1848, le duc d'Orléans, fils aîné de Louis-Philippe, mourut, comme nos lecteurs le savent, d'un accident de voiture. Cette mort malheureuse amena un rapprochement momentané entre le Roi et l'Archevêque.

Fidèle au serment de son sacre d'être le gardien vigilant de la foi et des mœurs, Mgr Affre, lors de la première discussion de la loi sur la liberté d'enseignement, avait adressé à la Chambre des Pairs un mémoire sur les dangers de l'éclectisme dans l'enseignement philosophique. Constatant l'extension menaçante de l'éducation universitaire sans Dieu, il crut ensuite devoir envoyer au Roi, avec l'adhésion des évêques de sa province ecclésiastique, un mémoire exposant les plaintes

et les vœux des catholiques. Comme cette révélation n'était destinée qu'au monarque, elle fut pleine de franchise; mais, par une indiscrétion qui devait porter de bons et de mauvais fruits, une copie du Mémoire ayant été livrée à l'*Univers* fut publiée dans ce journal. Le ministère s'émut, se constitua en tribunal et le ministre des cultes transmit à Mgr Affre la condamnation violente du gouvernement. L'Archevêque répondit avec une noble fermeté et bientôt eut la consolation de recevoir l'adhésion presque unanime de l'épiscopat de France à son Mémoire. (Mars 1844.)

Les Ordonnances de 1828 limitant le nombre des élèves admis dans les petits séminaires et leur fermant toutes les carrières civiles à la fin de leurs études éloignaient de ces établissements beaucoup d'enfants dont la vocation ecclésiastique, incertaine d'abord, aurait mûri plus tard. L'archevêque de Paris demanda pendant cinq ans, pour son petit séminaire, l'autorisation de plein exercice. Sur la foi des promesses du gouvernement, il acheta un grand et bel établissement, fit graduer ses professeurs comme on le lui avait demandé, et, après avoir obtenu la parole du Roi et celle du ministre, vit sa demande indéfiniment ajournée et refusée.

A chacun se ses pas c'était une nouvelle entrave. Le P. Lacordaire revenu de Rome et devant remonter dans la chaire de Notre-Dame, Louis-Philippe manda l'Archevêque.

— Est-il vrai, Monsieur l'Archevêque, que

vous voulez faire prêcher le P. Lacordaire? Un dominicain! c'est contraire aux lois.

Le prélat voulut défendre ses droits, repousser l'ingérence des ministres dans les affaires ecclésiatisques.

—Mais vous n'y songez pas, reprit le monarque, vous aurez une émeute : je ne pourrai pas vous défendre. La Reine vint joindre ses conseils et ses prières aux alarmes du Roi. Le prélat répondit avec calme : « Sire, je suis engagé devant tous les fidèles de mon diocèse. S'il existe un danger, le ministre m'adressera une ordonnance et défendra la réunion de Notre-Dame. »

Sans se laisser autrement intimider l'Archevêque ouvrit au milieu d'un concours immense les conférences nouvelles qui se poursuivirent indéfiniment dans le calme et la paix. La liberté suffit à l'Église.

C'est la pensée que Mgr Affre exprima dans ses vœux au Roi le 1er mai 1846. « L'Église, illustre étrangère en ce monde, dit-il, ne réclame pas la protection des souverains ; elle ne demande que la liberté accordée à tous et l'indépendance lui suffit pour exercer sur les peuples son bienfaisant empire. »

— Mon cher ami, disait le lendemain le prélat, en souriant, à un de ses prêtres, je suis en guerre avec quatre grandes puissances.

— Comment ! Monseigneur, seriez-vous en guerre avec les quatre grandes puissances de l'Europe?

— Oui, mon cher ami. D'abord je suis en guerre avec la Russie et avec la Prusse, parce que j'ai fait une visite au prince Czartorisky; ensuite je suis en guerre avec l'Angleterre, parce que j'ai fait prier pour la conversion des Anglais; lord Brougham s'en est plaint à la Chambre des lords. Enfin je suis en guerre avec Louis-Philippe. Mais je ne m'inquiète pas de ces quatre pûissances, je n'ai pas besoin d'elles, je n'ai besoin que de bons prêtres pour accomplir ma mission. Ces gens ne se doutent pas que nous avons une conscience: peu leur importe que nous accomplissions nos devoirs, pourvu qu'ils soient servis et flattés.

IV

On a souvent représenté les Pères de l'Eglise écrivant leurs immortels ouvrages, l'âme pleine d'espérances, au bruit des cataclysmes du monde romain s'écroulant sous la massuè des Barbares. Mgr Affre, il semble, avait hérité de leur puissance de recueillement. Dans la capitale de l'Europe la plus agissante, la plus emportée par le tourbillon; au foyer central de toutes les idées, de toutes les initiatives; à la tête d'un vaste diocèse; au milieu d'un nombre infini d'affaires, de lettres, de préoccupations de toutes sortes, calme, maître de lui-même, il savait se donner tout entier à l'œuvre du moment, comme si elle eût été l'unique pensée de sa vie. C'est

ainsi qu'il put, en peu d'années, composer pour la gloire et le bien de l'Église tant d'écrits remarquables.

La lettre pastorale *Sur les Études*, qu'il publia en 1841, excita l'admiration non seulement en France, mais encore en Allemagne et en Angleterre. Le pape Grégoire XVI en lut des fragments à des évêques reçus en audience. Un des plus illustres membres de l'Académie française, M. Villemain, écrivit au prélat : « Monseigneur, tous les amis de la religion et de la science vous doivent une grande reconnaissance de la lettre pastorale que vous venez de publier. Une telle lettre est un monument ; je ne puis assez admirer, je l'avoue, l'activité d'esprit et la facilité de talent qui, au milieu des travaux d'un si grand épiscopat, vous ont permis d'écrire en quelques jours une œuvre si remarquable d'érudition et d'éloquence. En lisant ces pages savantes et animées, toutes pleines de l'esprit des saints Pères, j'ai mieux compris les anciennes études que j'avais faites et les grands hommes dont j'avais parlé. J'ai senti vivement cette raison calme et forte, ce goût du vrai qui dirige tous vos jugements si substantiels et si précis. »

Par cette lettre, le prélat rétablissait les conférences ecclésiastiques et réorganisait les cours de la faculté de théologie de la Sorbonne. Une autre lettre pastorale ne tarda pas à paraître sur la composition et la publication des livres en faveur desquels les auteurs sollicitent l'ap-

probation épiscopale. On y retrouve la même profondeur, la même variété de connaissances que dans la précédente, la même sagesse, la même beauté de style, dit l'abbé Cruice. La collection des mandements de Mgr Affre suffirait à illustrer son épiscopat. Les caractères des grands ouvrages du XVIIe siècle y revivent; « l'exactitude et l'étendue de la science, une dialectique forte et puissante, l'élévation des pensées et cette éloquence d'une beauté sévère que notre époque a répudiée. »

La nécessité de la foi, l'union des dogmes et de la morale, le bonheur que la religion procure aux peuples, la charité; tels furent les principaux sujets traités par le pontife. Il faut y joindre d'éloquents appels à la charité en faveur de la Guadeloupe et surtout des deux nations sœurs par la foi et le malheur : la Pologne et l'Irlande.

Déterrant une arme rouillée des anciens parlements, le Conseil d'État, en 1845, osa censurer comme d'abus un mandement du cardinal de Bonald qui avait condamné le Manuel de Dupin. Par là, s'était changé en cour de cassation ecclésiastique, en concile œcuménique permanent, interprète et gardien des lois de l'Eglise, un conseil composé d'avocats, de médecins, d'officiers, d'ingénieurs, de chimistes, ignorants en orthodoxie, peut-être athées. Théorie anti-raisonnable, anti-philosophique, anti-chrétienne, selon le mot de Cormenin. Mgr Affre se devait

à lui-même de protester contre cette violence. Il le fit par une lettre au ministre, mais surtout par la publication de son *Traité de l'appel comme d'abus*, où l'histoire de cette usurpation du pouvoir temporel était dévoilée avec autant de science que de zèle et de saint courage.

Les progrès du rationalisme, qui tendait de plus en plus à infecter la jeunesse, étaient pour le cœur du prélat une source profonde d'amertume. La pensée d'y opposer les salutaires influence de la philosophie chrétienne lui inspira un de ses chefs-d'œuvre : l'*Introduction philosophique à l'etude du Christianisme*.

Répandu en France par milliers d'exemplaires, cet ouvrage reçut en Allemagne, en Angleterre, en Italie, l'accueil le plus favorable; il valut à l'auteur la consolation, plus douce que tous les éloges, d'avoir ramené un grand nombre d'esprits aux vérités qu'il défendait.

Cependant la préoccupation suprême de l'éminent pontife, du savant théologien, à l'époque où son talent brillait de toute sa lumière, excitait l'admiration de toute l'Europe, était la composition d'un petit livre auquel sa foi attachait bien plus d'importance qu'à tous ses écrits antérieurs; un catéchisme. Remarquable sous le côté apologétique, mais trop élevée pour le commun des enfants, cette œuvre occupa les heures les meilleures de son épiscopat.

« On reformerait le monde, si on réformait l'éducation », a dit Leibnitz. Mgr Affre compre-

nait cette parole. « Bons Frères de la Doctrine chrétienne, disait-il un jour, et vous tous instituteurs vraiment catholiques, élargissez encore, s'il est possible, vos bras, dilatez votre cœur, pour y recueillir ces milliers d'enfants, tendres objets de notre amour, parce que leur cœur est exposé à plus de séductions, leur vie à plus de misère. Versez dans leurs jeunes intelligences le lait de la doctrine, conduisez-les par vos conseils, entraînez-les par vos exemples ; que leur âme tout entière soit pénétrée du doux parfum de vos vertus. Aidez-nous à rendre la demeure du pauvre ce qu'elle a été dans d'autres temps, un sanctuaire chéri de Dieu, parce qu'il y trouvera droiture, probité, innocence, tout ce qu'il aime à contempler et à bénir. »

Avec l'instruction des petits enfants, il menait de front la direction des intelligences d'élite. L'institution d'une école de hautes études ecclésiastiques avait toujours été son rêve. La Providence lui vint en aide pour le réaliser, en lui permettant d'acquérir de Mme de Soyecourt, au nom du diocèse, l'ancien couvent des Carmes, rue de Vaugirard.

Un mandement annonça, en 1843, la fondation de l'Œuvre. « Nous devons désirer, écrivait le prélat, de former des écrivains capables de composer de solides écrits en faveur de la religion, des prédicateurs éminents qui soutiennent la haute réputation d'une chaire illustrée par Bossuet, Massillon et Bourdaloue, et qui sachent

la rendre encore plus édifiante qu'elle n'est illustre. »

L'école de hautes études devint rapidement florissante. Dix-huit mois après son ouverture, dix élèves obtinrent le grade de licencié. L'Archevêque en avait la fierté, la joie d'un père qui voit couronner ses enfants.

Voulant joindre l'apostolat et la charité à la science, à côté de l'école supérieure, il plaça une communauté de prêtres auxiliaires. Dans sa pensée, ils étaient surtout destinés à être les missionnaires des pauvres, des ouvriers, des enfants, des soldats. C'est à ces prêtres qu'il parlait dans les termes suivants : « Il faut faire le bien sans bruit, parce que *le bruit ne fait pas de bien et que le bien ne fait pas de bruit.* En évitant l'éclat, on attire sur soi les bénédictions de Dieu, on se concilie l'estime des esprits sages, on obtient des fruits plus précieux et plus abondants que n'en produisent souvent les esprits les plus vantés. Il n'est pas nécessaire d'être un aigle pour faire du bruit, il suffit d'être une perdrix; aucun oiseau n'a des ailes plus bruyantes. »

La double fondation des Carmes, selon Mgr Affre, était son meilleur titre au souvenir des hommes. M. Gayrard lui ayant offert une médaille dont un côté représentait son image et demandant quel sujet conviendrait pour le revers, le prélat proposa la façade de l'église des Carmes, avec cette inscription : *Pietati litteras adjunxit.* Il a uni les lettres à la piété.

V

La science, dont il fut l'ardent apôtre, ne lui avait jamais été chère que comme un moyen de faire le bien. Aussi fut-il plus que le docteur de son peuple, il en devint le père. Sa vie fait penser à cette parole de Bossuet : « Quand Dieu créa le cœur de l'homme, il y mit premièrement la bonté. »

Bon pour tous, Mgr Affre le fut surtout pour les pauvres. Ils eurent les prémices et les prédilections de son ministère.

Au siècle de Louis XIV, saint Vincent de Paul avait fondé, comme auxiliaire de l'Institut des Filles de la Charité, l'Œuvre des malades pauvres. C'était une association de personnes de la haute société s'engageant à passer leurs heures de loisir près du lit des malades indigents, pour les veiller, les secourir, les consoler. Dissoute depuis longtemps, cette œuvre fut rétablie par Mgr Affre, et bientôt les demandes d'admission affluèrent.

A sa mort, c'est-à-dire, en huit années, elle avait affilié quatre cents membres ; trente mille pauvres avaient été secourus ; deux cent mille visites avaient été faites.

L'Archevêque prêchait d'exemple. Un jour il fut prévenu qu'une servante dangereusement malade appelait un prêtre. Au lieu de mander un

de ses secrétaires : « J'irai moi-même, dit-il, je la confesserai », et il part.

Une dame de l'Œuvre des pauvres malades lui apprend qu'un ouvrier du faubourg Saint-Marceau se meurt dans un grenier, réclamant le sacrement de confirmation. Immédiatement le pontife sort, gravit le galetas du pauvre, s'agenouille près du grabat sur lequel il est couché, implore sur lui les dons du Saint-Esprit et lui adresse les consolations les plus affectueuses. De tous les yeux coulaient des larmes d'attendrissement.

Le dévouement de l'Archevêque pour les malades se révéla surtout dans ses visites aux hôpitaux ; il s'arrêtait près de chaque lit, bénissant, encourageant chaque infirme, compatissant à ses douleurs. Il finit par être victime de sa charité. A la suite d'une visite à l'hospice de la rue de Sèvres, il fut atteint de la petite vérole et la maladie dura près d'un mois.

Comme il entrait en convalescence, on vint l'avertir dans son lit, à trois heures du matin, que M. Bertin, ancien directeur du *Journal des Débats,* touchait à ses derniers moments, qu'une visite de sa part peut-être réveillerait dans son cœur des sentiments religieux. N'écoutant aucune observation sur le danger qu'il allait courir, sur l'incertitude de la démarche, l'Archevêque à l'instant se leva et alla voir le malade.

L'*Œuvre des Orphelins* fondée par Mgr de Quélen trouva en lui un second père. Pour

toucher son cœur il suffisait qu'une œuvre se rapportât aux pauvres. Un prédicateur célèbre qui souvent avait prêché devant lui des sermons de charité, avouait que, chaque fois qu'il avait dépeint les souffrances de l'indigence, il avait vu des larmes sillonner les joues du pontife.

Le même attrait de sympathie l'attirait vers la classe ouvrière.

Dans une église de la banlieue où il arrivait un matin pour administrer le sacrement de confirmation, l'Archevêque vit, près de la grille des fonts baptismaux, une famille de pauvres ouvriers attendant que leur enfant nouveau-né reçût l'eau de la régénération. A l'apparition du prélat, le curé annonça que le baptême serait retardé ; mais le bon pasteur s'apercevant que cette mesure affligeait vivement le parrain : « Monsieur le Curé, dit-il, conduisez-nous aux fonts baptismaux, nous commencerons par baptiser cet enfant. » La crosse à la main, il s'approcha de cette pauvre famille. En un instant la surprise avait épanoui tous les visages. Le baptême fut célébré avec la pompe épiscopale. Les bons paysans étaient dans l'admiration, et ne savaient comment traduire leur bonheur et leur reconnaissance.

L'Œuvre de Saint-François-Xavier, fondée par l'abbé Ledreuil, fut vivement patronnée par le prélat. Son but était la régénération morale de l'ouvrier par la religion, et l'union chrétienne dans l'ordre et le travail. Plus de

quinze mille hommes en faisaient partie. Un bureau de placement ouvert par le Directeur donnait à plus de deux mille ouvriers chaque année le moyen de gagner honorablement du pain en travaillant. Mais l'Œuvre ayant des réunions spéciales et ses assemblées étant très nombreuses, bientôt le gouvernement en prit ombrage et voulut les dissoudre. L'Archevêque les défendit jusqu'à sept reprises différentes, avec une fermeté, une éloquence, une constance dont ses nombreux Mémoires rendent témoignage et qui finirent par triompher.

Mgr Affre s'efforça aussi de donner une grande extension à l'Œuvre de Saint-François-Régis ayant pour mission de faire légitimer par un mariage religieux tant de liaisons d'ouvriers commencées dans la misère ; elle parvint à faire entrer annuellement l'honneur et la paix dans douze à dix-huit cents familles.

Beaucoup de quartiers pauvres du diocèse manquaient d'églises. En dépit de l'opposition des conseils municipaux et parfois des fabriques, l'Archevêque en fit ériger un grand nombre. On lui doit notamment la création des paroisses de Ménilmontant, de Plaisance, du Petit-Montrouge, de la Maison-Blanche, du Petit-Gentilly, de la Gare dans la commune d'Ivry, de Billancourt dans celle d'Auteuil ; il obtint aussi pour l'intérieur de Paris l'église du Gros-Caillou et celle de Belle-Chasse.

En même temps il s'occupait activement des

intérêts spirituels et temporels de son clergé. Son ordonnance sur *le partage du casuel* fit grand bruit.

Il établit un conseil spécial pour la direction des communautés religieuses et en toute occasion se montra leur vaillant défenseur. Au ministre des cultes se plaignant de ce qu'on ne chantait pas le *Domine salvum fac Regem* au couvent du Sacré-Cœur, l'Archevêque répondit avec cette ironie qui a le froid de l'acier : « Je suis convaincu que jamais Napoléon, au milieu des illusions de sa puissance, n'a songé à faire chanter des religieuses malgré elles, et vous voulez que je l'exige au moment où on s'occupe sérieusement de troubler leur pieux asile par des visites aussi contraires aux convenances qu'elles sont opposées aux règles canoniques ! »

VI

Une des dernières œuvres de zèle entreprises par le prélat fut l'établissement de l'Adoration perpétuelle du très saint Sacrement, encore inconnue en France. A partir de mai 1848, chaque jour du mois, la divine Eucharistie fut exposée solennellement dans une des églises de la capitale. L'Archevêque avait le sentiment profond que là est le foyer caché d'où rayonne toute vertu. C'est au pied du tabernacle qu'il puisait toutes les inspirations de son zèle, c'est de là

qu'il emporta la pensée de son dernier sacrifice. Combien souvent, fuyant la foule, aux jours les plus occupés de son pontificat, on l'avait vu se retirer dans sa chapelle et passer de longues heures à s'entretenir avec Jésus-Christ! « Si nul bien, disait-il, n'est comparable au trésor de l'amitié, comment ne pas apprécier cette amitié qui s'est abaissée sur la terre? » Comme un lis entre les épines, sa vertu fut gardée toujours par tout ce que les mœurs antiques nous ont laissé de plus prudente austérité; aussi une sorte de rayonnement virginal s'échappait de sa personne. Il s'était rencontré un jour avec un jeune prêtre qu'il aimait beaucoup, au milieu d'une société nombreuse. Le jeune ecclésiastique avait été fort gai et on l'avait trouvé aimable. L'Archevêque fut effrayé pour lui. — « Mon ami, lui dit-il après, dans l'intimité, je n'ai rien à vous reprocher; mais, lorsque j'étais jeune, j'aurais été désolé d'avoir été trouvé si bien par les personnes du monde et d'avoir paru au milieu d'elles avec si peu d'embarras. »

Pieux, austère pour lui-même, humble, il était pour les autres d'une bonté, d'une patience sans bornes. Que de fois il aima mieux se laisser accuser d'odieuse rigueur, que de disculper sa conduite en révélant les fautes qui la justifiaient! Avant de condamner, il aimait à attendre. Son indulgence fut trompée, mais comme l'a dit Pline, la patience du juge est quelquefois la moitié de la justice.

Naturellement sévère d'abord, son caractère avait revêtu une suprême douceur. « J'ai vécu dans son intimité, durant la dernière année de sa vie, a écrit l'abbé Delage, je ne le quittais presque jamais, et je déclare n'avoir point vu un seul trait de vivacité ou de mauvaise humeur; je n'ai pas entendu une parole plus haute que l'autre, je n'ai pas même remarqué l'apparence du commandement. Son langage ordinaire était :
« Si vous voulez, nous irons là; si vous voulez,
« nous ferons ceci. »

Le trait dominant de sa physionomie, c'était la droiture dans le devoir. « Monseigneur a l'air d'un bien honnête homme », s'écria Chateaubriand, la première fois qu'il le vit. Lamartine traduisit son impression en termes presque identiques.

Le prélat alla toujours droit dans la voie du bien. S'ouvrant un jour à un de ses intimes sur son projet d'appeler à un emploi très important de son administration, un prêtre qui d'ailleurs le méritait sous tous les rapports, l'interlocuteur lui fit remarquer la constante opposition que cet ecclésiastique lui avait toujours montrée. — Peu m'importe, répondit le saint archevêque; il est pieux, il aime Dieu et c'est tout ce que je lui demande.

Qu'on lui laissât remplir sa mission évangélique, c'est aussi tout ce que Mgr Affre désirait des puissances de ce monde. « Dieu n'aime rien tant que la liberté de son Eglise », a dit une grande voix.

Homme de son temps, ses démarches furent calculées avec prudence; mais par-dessus tout homme de Dieu, successeur des apôtres, sa force d'âme fut héroïque; jamais il n'eut la moindre hésitation devant les plus hautes promesses, comme devant les plus puissantes menaces.

Nous avons vu ses premières luttes pour l'Eglise.

En 1846, les empiètements successifs de l'autorité civile dessinèrent de plus en plus, de la part de l'Etat, le plan de réduire la religion *catholique* à n'être, à l'instar de l'Eglise protestante d'Angleterre, qu'une branche d'administration. En face de ces projets d'asservissement, le prélat voulut informer le Souverain-Pontife de la vraie situation du clergé de France. Pour en délibérer, il convoqua quelques-uns de ses collègues de l'épiscopat à Saint-Germain. Un mémoire important y fut rédigé, signé par les évêques présents, et envoyé par exprès à tous les évêques du royaume. Tous l'ayant approuvé, M. de la Bouillerie, plus tard évêque de Carcassonne et coadjuteur de Bordeaux, vicaire général de Mgr Affre, partit pour Rome et plaça sous les yeux du Saint-Père la protestation de l'épiscopat français. Cependant la nouvelle en vint à Louis-Philippe qui fut pris d'une violente colère. L'Archevêque résolut d'aller au-devant de l'orage; il envoya au ministre des cultes lui-même le célèbre mémoire qui est resté une des grandes œuvres de son épiscopat.

Le jour de l'an approchait, le prélat crut devoir prévenir la Reine de son intention de ne point adresser de discours au Roi pour le 1er janvier. Le dernier avait déplu à Sa Majesté, le *Moniteur* avait reçu ordre de ne pas l'insérer. Se conformant aux usages de ses prédécesseurs, l'Archevêque dorénavant ne prononcerait plus de discours.

Louis-Philippe manda Mgr Affre et lui déclara qu'il ne serait point reçu le 1er janvier, s'il n'apportait un discours. » Le Roi, dit le prélat, nous laissera au moins la liberté du silence. « Le monarque s'irrita ; il reprocha au pontife de manquer à son devoir. Son devoir était de paraître à la tête du clergé et d'offrir au Roi ses souhaits de bonne année. « Sire, je paraîtrai, mais je ne ferai point de compliments ; ceux que j'ai adressés à Votre Majesté lui ont déplu. — Eh bien, venez, Monsieur l'Archevêque, je vous blâmerai devant tout le clergé ! — Sire, comme il n'est pas convenable que le Roi blâme un archevêque devant son clergé, je m'abstiendrai de venir. » Le soir, le Garde des sceaux vint négocier la paix : l'Archevêque le lendemain pourrait se contenter de souhaiter la bonne année au Roi, et le Roi serait satisfait. Ce conseil fut suivi ; mais un sténographe, introduit à cet effet dans la salle du Trône, recueillit les quelques paroles que le pontife prononça en se présentant devant Louis-Philippe, les amplifia et le lendemain elles parurent au *Moniteur* sous le titre de : *Discours de l'Archevêque de Paris au Roi* ; ce qui faisait

dire au prélat : « Quand je fais des discours, on ne les imprime pas ; quand je n'en fais pas, on les imprime. »

Le projet de reconstituer le chapitre de Saint-Denis engendra de nombreuses difficultés. La cour, dans son rêve de former un clergé dynastique, voulait donner au primicier une influence immense. Il pourrait être en même temps évêque, cardinal, grand-aumônier, ministre de l'instruction publique. Plus il aurait d'honneurs et de charges, plus facilement, par lui, le Roi pourrait gouverner l'Eglise de France. Mais il fallait avant tout que la cour trouvât un prélat à sa dévotion.

Au début de son épiscopat, le caractère presque timide de Mgr Affre avait fait espérer au Roi que le prélat consentirait à devenir l'intermédiaire complaisant de ses désirs. On lui offrit la dignité de primicier, s'il voulait l'exercer au profit de l'Etat.

— Vous serez à la tête de l'épiscopat, dit à l'Archevêque le mandataire de Louis-Philippe, vous conduirez ce grand corps.

— Monsieur, je ne serai jamais à la tête de l'épiscopat, et pour bien des raisons. D'abord, le Pape ne pourrait le permettre ; ensuite, les évêques de France ne le permettraient pas non plus, et ils auraient raison ; puis le Roi comprendrait bientôt qu'il y perdrait plus qu'il n'y gagnerait ; enfin l'archevêque de Paris ne le veut pas et ne peut pas le vouloir.

« Le Roi est bien puissant, mais je compte sur sa bonté, dit un autre jour le prélat, et j'espère qu'il n'usera pas de toute son autorité. »

Louis-Philippe essaya des promesses.

— Nous arrangerons tout cela, dit-il à l'Archevêque, avec un chapeau de cardinal.

— Sire, sans chapeau et avec un chapeau, il sera toujours impossible de régler cette affaire.

La fermeté apostolique de Mgr Affre une fois constatée comme inébranlable, le Roi le considéra comme un ennemi, résolut de l'humilier et de le briser.

La constitution du nouveau chapitre fut rédigée et négociée directement avec le Saint-Siège. Devant des raisons d'Etat et dans l'intérêt de l'Eglise, l'internonce du Saint-Siège fit pressentir à l'archevêque de Paris que la concession ne pourrait toujours être refusée! *C'est une affaire qu'il faut arranger ici*, lui dit-il. En effet, la bulle accordant l'exemption fut signée et, en février 1846, le gouvernement déposa devant les Chambres un projet de loi tendant à faire accorder au Chapitre de Saint-Denis l'existence légale. Mgr Affre adressa alors aux députés et aux pairs un mémoire historique sur le Chapitre de Saint-Denis et l'opposition motivée des archevêques de Paris à son exemption de leur juridiction. Plusieurs personnages ouvrirent les yeux; l'adoption du projet ayant été retardée, le Roi n'avait point encore

abouti à ses desseins, lorsque les événements de 1848 survinrent, noyant tout dans la tempête.

Irrité de la fermeté persévérante de l'Archevêque, peu de temps auparavant le Roi l'avait mandé et, s'exaltant lui-même, s'était exprimé avec une violente colère. Il alla jusqu'à dire : « Monsieur l'Archevêque, prenez garde, on brisera votre mitre sur votre tête. » Mgr Affre salua et sortit, après avoir répondu, d'après un historien : « Que Dieu conserve la couronne du Roi, car on a vu briser bien des couronnes. » Ce fut la dernière entrevue de l'Archevêque de Paris avec le roi Louis-Philippe.

VII

Par où la révolution de 1848 paraît d'abord étonnante, c'est sa soudaineté. Mais le feu d'un mécontentement général avait couvé longtemps sous la cendre. La noblesse n'avait jamais pu oublier l'usurpation du fils de Philippe-Egalité ; à une monarchie qui ne voyait dans l'Eglise qu'un rouage de l'Etat, les catholiques n'avaient pu vouer non plus un attachement profond ; quant au peuple français, chevaleresque de race et d'instinct, comment un lien éternel l'eût-il rivé à un prince qui avait mis le *summum* de sa politique à prétendre connaître la vénalité des hommes et à l'exploiter !

Le banquet de la réforme, le 22 février 1848, fut l'occasion de l'insurrection.

Le gouvernement ayant interdit aux gardes nationaux d'y assister en costume militaire et par légions, les ateliers de travail furent fermés et les ouvriers descendirent dans la rue. On parvint cependant à apaiser ce premier tumulte. Le lendemain, quand on annonça le remplacement du ministère Molé, on vit éclater une joie générale ; les faubourgs Saint-Denis et Saint-Martin illuminèrent. Malheureusement, vers neuf heures du soir, un coup de pistolet ayant été tiré au boulevard des Capucines sur le poste du ministère des Affaires étrangères, la garde municipale riposta en déchargeant ses fusils sur la foule. Soixante hommes tombèrent. « Nous sommes trahis ! Vengeance ! » tel fut alors le cri du peuple. Les soixante cadavres sanglants, demi-nus, placés sur des brancards, sont promenés à travers la capitale, le tocsin sonne, tout Paris s'éveille bientôt, s'agite dans la rue; des barricades sont élevées ; de toutes parts retentit la fusillade. Le 24, à cinq heures du matin, une proclamation du Roi paraît, ordonnant la suspension du feu et annonçant la concession des réformes demandées, la dissolution de la Chambre, l'appel au pays, etc. Les affiches sont immédiatement lacérées; le peuple victorieux se met en marche vers les Tuileries. Une deuxième proclamation est affichée : c'est l'abdication du Roi, la régence de la duchesse d'Or-

léans, une amnistie générale. Il était trop tard. Louis-Philippe quitte à la hâte le palais des Tuileries sur la place de la Concorde où avait roulé sanglante la tête royale de Louis XVI, il monte en voiture pour Versailles, Honfleur et l'étranger. Après un vain effort pour obtenir de la Chambre des députés la régence, la duchesse d'Orléans et ses deux fils, le comte de Paris et le duc de Chartres, durent prendre à leur tour le chemin de l'exil : un gouvernement provisoire était proclamé.

Tout avait été l'affaire d'une nuit et s'était accompli aux cris de : « Vive la religion ! Respect à la propriété ! » Des Tuileries, la croix avait été portée en triomphe à l'église Saint-Roch, où le peuple plaça avec respect ce dépôt sacré.

L'archevêque de Paris avait passé les journées sanglantes auprès des blessés, dans les hôpitaux. A l'issue du combat, il écrivait à son clergé : « En présence du grand événement dont la capitale vient d'être le théâtre, notre premier mouvement a été de pleurer sur le sort des victimes que la mort a frappées d'une manière si imprévue. Nous les pleurons tous, parce qu'ils sont nos frères... Nous prierons pour tous ceux qui ont succombé dans la lutte, demandant à Dieu qu'il leur ouvre le lieu de rafraîchissement, de lumière et de paix. »

Le 27 février devait avoir lieu l'ouverture des conférences du Carême par le P. Lacordaire ;

des voix pusillanimes demandaient un renvoi. L'Archevêque se rendit à Notre-Dame à pied, à travers les ouvriers en armes, et sa confiance excita l'enthousiasme. A un passage du discours de l'éloquent dominicain, voulant protester de son respect pour la religion, l'auditoire électrisé, malgré la sainteté du lieu, fit retentir de l'éclat de ses applaudissements la grande métropole.

Peu de jours après, l'Archevêque appela les prières des fidèles autour du berceau de la République. « Peuple de Paris, s'écriait-il, nouveau Samson, il t'a suffi de secouer un instant les colonnes d'un immense édifice pour en faire un monceau de ruines. Souviens-toi qu'il te faut encore plus de force morale pour conserver la paix et la liberté à ton illustre cité. Souviens-toi que ton incomparable courage, que nul peuple n'a égalé, ne saurait te sauver sans le secours de Dieu. Invoque-le donc, ce Dieu qui a fait à la France une si belle part dans le monde. Qu'elle interroge ses annales ; elle y apprendra que ce qu'elle a été par son indomptable valeur, par sa généreuse assistance à tous les peuples opprimés, par les beaux génies qui élevèrent si haut sa gloire dans les sciences, la littérature et les arts, elle le doit au Dieu des chrétiens, à ce Dieu que nous vous conjurons d'implorer aujourd'hui afin que sa lumière nous éclaire, que sa force nous soutienne et que sa bénédiction, une fois descendue sur nous, demeure à jamais ! »

Appelé par les ouvriers à bénir l'arbre de la liberté sur la place du Parvis de Notre-Dame, il leur adressa ces paroles : « Mes amis, c'est par les fruits qu'on juge de la bonté d'un arbre. Si cet arbre, que nous allons bénir, donne d'excellents fruits, nous dirons que c'est un excellent arbre ; s'il en donne de mauvais, nous le condamnerons comme mauvais. Les bons fruits sont l'ordre, le respect de la propriété, la soumission aux lois, le travail et l'accomplissement de tous les devoirs civils et religieux. Les mauvais fruits sont les désordres, l'oisiveté, l'insurrection et l'anarchie. Promettez-moi donc, mes amis, que cet arbre ne portera que de bons fruits. » Mille mains se levèrent pour applaudir et mille voix promirent d'être fidèles.

Inflexible aux exigences des rois, le prélat ne tarda pas de montrer qu'il ne le serait pas moins aux exigences de la République.

A l'occasion de la convocation de l'Assemblée nationale, le gouvernement provisoire fit annoncer une grande fête de la Fraternité. Tous les corps de l'Etat y devaient figurer : représentants du peuple, magistrats, garde nationale, armée, corporation d'ouvriers, chœur de jeunes filles, enfin les emblèmes de l'agriculture et des bœufs aux cornes dorées. Le programme inséré au *Moniteur* assignait une place au clergé.

L'Archevêque se rendit immédiatement chez M. Marrast, maire de Paris. « Je n'ai connu qu'aujourd'hui, Monsieur le Maire, lui dit-il, le

programme de votre fête. Je vous préviens que le clergé n'y paraîtra pas. Je vous avertis aussi que toute ordonnance que vous porterez relativement au clergé, et qui n'aura pas été concertée avec moi, sera nulle, qu'elle soit bonne, qu'elle soit mauvaise. Je maintiendrai toujours les droits de l'autorité ecclésiastique. J'ajoute que le clergé ne participera pas à votre fête, parce qu'il est contraire aux convenances que le clergé soit mêlé dans une même cérémonie avec des jeunes filles de l'Opéra. Je pourrais dire en outre qu'on trouvera très ridicule cette promenade de bœufs aux cornes dorées ; je n'examine pas si on aura tort ou raison, j'affirme un fait, et je ne veux pas donner un ridicule à mon clergé. »

Les journaux républicains protestèrent ; des menaces terribles furent lancées contre l'Archevêque qu'on disait séparé du peuple.

Il ne se faisait point illusion du reste sur les périls de plus en plus imminents de la société. « Il pourrait bien, disait-il à un ami, m'arriver une balle. » Mais c'est lui qui devait aller au devant par héroïsme de charité.

Au mois de juin (1848), lorsque l'insurrection éclata de nouveau, le cœur de l'Archevêque fut en proie pour son troupeau à des alarmes poignantes. Mais au troisième jour de lutte, le dimanche de la Fête-Dieu, 25 juin, quand il entendit encore gronder le canon, siffler les balles et le combat reprendre sans qu'on en pût prévoir la fin, son angoisse devint indicible.

Déjà les hommes avaient été fauchés par milliers; sept généraux avaient été tués ou blessés. On n'avait vu aucun combat du premier Empire coûter tant de sang à la patrie. C'est alors que le prélat eut l'inspiration sublime de porter aux insurgés des paroles de paix.

En ce même jour, vers une heure du soir, comme le général Cavaignac, chef du pouvoir exécutif, se promenait à grands pas au palais de la Présidence, entouré de députés anxieux, un huissier, ouvrant tout à coup la porte de la salle, sécria « : Monsieur le Général, une députation sans armes vient vers le palais; on y distingue des prêtres. »

Le général sortit et vit s'avancer Mgr Affre en soutane violette, suivi de ses vicaires généraux; une foule considérable criait : Vive Monseigneur! Vive la religion! Vive le clergé!

Le général alla au-devant de l'Archevêque qui, s'arrêtant : « Monsieur le Général, dit-il, je voudrais porter des paroles de paix aux insurgés; n'autoriserez-vous pas le clergé à mettre sa charité près de votre courage? » Le général, ému, plein d'admiration, accepta la proposition avec reconnaissance, sans cacher les périls de l'entreprise. Le général Bréa et son aide de camp déjà avaient été massacrés; la démarche de l'Archevêque, toute religieuse, avait plus de chances de succès, mais n'était point sans inspirer de vives craintes.

— Ma vie est peu de chose, je l'expose sans regret, dit le prélat.

Comme promesse pour les insurgés, le général remit à l'Archevêque la proclamation suivante :

« Ouvriers, et vous tous qui tenez encore les armes levées contre la République, une dernière fois, au nom de tout ce qu'il y a de respectable, de saint, de sacré pour les hommes, déposez les armes ! L'Assemblée nationale, la nation tout entière vous le demandent. On vous dit que de cruelles vengeances vous attendent. Ce sont vos ennemis, les nôtres, qui parlent ainsi !

« On vous dit que vous serez sacrifiés de sang froid ! Venez à nous, venez comme des frères repentants et soumis à la loi, et les bras de la République sont tout prêts à vous recevoir.

Le président de l'Assemblée nationale,

SÉNARD.

Le chef du pouvoir exécutif,

E. CAVAIGNAC. »

Excédé de fatigue, Mgr Affre rentra un instant à son hôtel pour reprendre des forces. En se mettant à table, il observa que le bruit du canon venait de points divers : « Nous irons d'abord à la Bastille, qui est le point le plus important, dit-il à ses vicaires généraux, MM. Jacquemet et Ravinet ; ensuite, si Dieu le veut, nous irons ailleurs. » Il n'acheva point son repas et sortit précipitamment. A la porte de l'hôtel, Pierre Sellier, son valet de chambre, l'attendait pour l'accompagner : « Vous resterez, lui dit le prélat, nous n'avons pas besoin de vous. — Monsei-

gneur, je vous ai suivi partout ; vous me permettrez de vous suivre encore aujourd'hui. » L'Archevêque fut acclamé partout, le long de la rue Saint-Antoine surtout, où l'enthousiasme devint un véritable délire : les mères se jetaient à ses pieds avec leurs enfants, implorant sa bénédiction. « Bénissez nos fusils, nous serons invincibles », s'écriaient à leur tour de jeunes officiers, des gardes-mobiles. Le prélat, en passant, visitait les ambulances, consolait les blessés. Arrivé à l'officier supérieur qui commandait la dernière barricade en face de celle des insurgés, il lui fit connaître comment, avec l'assentiment du général Cavaignac, il venait tâcher d'apaiser la guerre civile, et lui demanda de faire cesser le feu. Sa prière fut accueillie : on entendit le clairon sonner, le tambour battre ; le feu cessa, des deux côtés on vit des soldats mettre la crosse en l'air. Alors, dans l'espace vide qui séparait les deux barricades ennemies, se déroula un spectacle sublime. Nu-tête, on vit s'avancer l'Archevêque disant : *Bonus pastor animam suam dat pro ovibus suis.* Un garde national, M. Albert, vêtu d'une blouse d'ouvrier, marchait devant lui portant à la main une branche d'arbre, symbole de paix. Un soldat plus jeune vint se mettre à son côté, ainsi que Pierre Sellier. « Restez là, dit Monseigneur à son fidèle valet de chambre, il peut y avoir du danger, nous vous reprendrons au retour. — Monseigneur, répondit Pierre Sellier, s'il y a du danger, vous aurez besoin de

moi, et s'il n'y en a pas, je peux vous suivre. » Les deux vicaires généraux fermaient le cortège, en priant pour le prélat.

Lorsqu'il parvint à peu de distance de la barricade ennemie, les insurgés descendirent nombreux autour de lui ; noirs de poudre, les yeux enflammés, quelques-uns lui serraient la main avec admiration, d'autres proféraient des menaces. « Mes amis, mes amis... » s'écriait le pontife ; mais soudain la détonation d'un fusil se fait entendre. Les cris : *Aux armes ! Derrière les barricades ! Nous sommes trahis !* s'élèvent de tous côtés. En même temps la fusillade recommence ; une grêle de balles siffle sur la tête de l'Archevêque. Sa main faisait un geste d'apaisement du côté des insurgés, lorsqu'il s'affaissa : une balle venait de l'atteindre aux reins. « Je suis blessé, mon ami », dit-il à l'ouvrier qui portait la palme verte. Il y eut un cri d'horreur. Jetant leurs fusils, plusieurs insurgés s'élancèrent de la barricade pour relever le prélat. Aidés de M. Albert et du valet de chambre du pontife ils firent un brancard et se mirent à porter l'Archevêque à l'hospice des QUINZE-VINGTS. Dans le trajet, une balle frappa Pierre Sellier. L'Archevêque releva la tête. « Comment ! Pierre, vous êtes blessé ? — Oui, Monseigneur. — Pierre, laissez-moi, ne me portez pas. » Le bon serviteur ne voulut pas obéir. Un des rebelles prenant M. Albert à bras-le-corps, répéta plusieurs fois en regardant le prélat : « Le brigand qui l'a tué,

voyez-vous, je l'aurais fusillé, si on m'avait laissé faire. » — « Ce n'est pas nous, s'écriaient tous les insurgés qui le portaient, pleurant à chaudes larmes, ce sont les mobiles ; mais nous vous vengerons. — Non, non, mes amis, ne me vengez pas, dit le prélat ; IL Y A ASSEZ DE SANG RÉPANDU, QUE LE MIEN SOIT LE DERNIER VERSÉ ! »

Près de l'hospice des Quinze-Vingts, apparut le curé de Saint-Antoine. « Mes amis, ce n'est pas à l'ambulance, c'est chez moi que l'archevêque de Paris doit être déposé. » Les insurgés portèrent alors le pontife dans le salon du presbytère. Il était neuf heures du soir.

Divers médecins accourus à la hâte ne purent donner aucune espérance.

Vers onze heures et demie, M. Jacquemet, un des deux vicaires généraux qui avaient accompagné le pontife et avaient été retenus en dehors du faubourg, arriva. « Le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis, dit-il à l'Archevêque. — Grâces à Dieu, répondit celui-ci, vous n'êtes pas blessé, je suis heureux de vous avoir auprès de moi, vous et les bons prêtres qui m'environnent ; je ne manquerai pas de secours spirituels. »

On songeait à lui faire connaître la gravité de sa blessure. Lui-même alla au-devant de la nouvelle douloureuse. « Vous avez un devoir d'ami fidèle à remplir, dit-il à son grand vicaire, dès qu'il fut seul avec lui, vous devez m'avertir de ma situation ; ma blessure est-elle grave ? — Oui, Monseigneur, très grave ; mais nous ne

sommes pas sans espoir : nous prierons tant pour vous ! — Il est plus probable que j'en mourrai, n'est-ce pas ? — Oui, Monseigneur, humainement, il est probable que vous en mourrez. » Il se recueillit sans rien perdre de sa sérénité et levant les yeux au ciel : « Mon Dieu, je vous offre ma vie ; acceptez-la en expiation de mes péchés et pour arrêter l'effusion du sang ; ma vie est bien peu de chose, mais prenez-la. Je mourrais content, si je pouvais espérer la fin de cette horrible guerre civile, si mon sacrifice terminait tant de malheurs. » Il répéta plusieurs fois : « Mon Dieu, mon Dieu, je remets mon âme entre vos mains. Je vous ai offensé, je ne vous ai pas assez aimé ; ayez pitié de moi selon votre grande miséricorde. » Puis reportant sa pensée sur son cher troupeau : « Dites bien aux ouvriers que je les conjure de déposer les armes, de cesser cette lutte atroce, de se soumettre aux dépositaires du pouvoir. Certainement le gouvernement ne les abandonnera pas. » Comme on lui fit remarquer alors que l'affreux combat n'avait duré que quelques minutes après sa démarche et qu'on avait l'espoir qu'il ne recommencerait pas le lendemain, cette pensée mit du baume sur ses douleurs. Il avait une dernière inquiétude : la crainte que son sacrifice ne fût trop exalté par les hommes. — « Après ma mort, fit-il en soupirant, on va me donner des éloges que je n'ai pas mérités. » Après l'héroïsme de la charité, l'héroïsme de l'humilité. L'invocation de Marie était

sans cesse sur ses lèvres, alternant la récitation du *Sub tuum* et du *Souvenez-vous*.

Vers minuit, il demanda au grand vicaire d'entendre sa confession, puis reçut le saint Viatique, l'Extrême-Onction, renouvela sa profession de foi. Se préparer à mourir était sa suprême pensée. « Ne priez pas pour ma guérison, mais demandez que ma mort soit sainte et que mon sang soit le dernier versé ! »

Vers midi, un chemin pouvant être ouvert à travers les barricades, on résolut de transporter de nouveau le prélat à l'archevêché. Il fut placé sur un brancard, et au milieu d'un nombreux cortège d'amis, de médecins, de prêtres, des ouvriers du faubourg, des soldats se disputèrent l'honneur de porter le précieux fardeau. A travers une haie de population agenouillée dans le respect, l'admiration, l'Archevêque parvint à son hôtel où tout le clergé l'attendait. Chacun put voir sa sérénité, sa paix, sa piété augmenter avec ses souffrances.

Les plus illustres médecins de la capitale se réunirent ; tout était inutile. Le pontife passa une nuit agitée. L'agonie commença le lendemain mardi 27. Vers midi, les dernières prières furent récitées au milieu des sanglots des prêtres, des gardes nationaux, des membres de l'Assemblée nationale. L'Archevêque, une dernière fois, colla ses lèvres déjà froides sur le crucifix ; à quatre heures et demie, il rendit à Dieu sa grande âme.

M. Jacquemet se leva alors et ayant rappelé aux prêtres présents et baignés de larmes, quelques-unes des plus touchantes paroles du martyr de la charité, tous étendirent la main sur son corps et jurèrent de consacrer à son exemple leur vie et jusqu'à la dernière goutte de leur sang à la gloire de Dieu et au salut de leurs frères.

Ce jour même, l'insurrection fut vaincue ; on vit luire l'aurore de la paix pour laquelle le bon pasteur s'était offert en holocauste.

Avec la nouvelle de sa mort, un voile de deuil s'étendit sur la cité. Tout Paris vint en pèlerinage auprès du lit funèbre où le corps de l'Archevêque resta exposé durant huit jours. Le colonel d'un régiment de dragons se présenta en grand uniforme, s'agenouilla, pria quelque temps, puis s'adressant aux vicaires généraux : « Je viens au nom de mon régiment, et je puis dire au nom de toute l'armée, rendre hommage au martyr qui s'est sacrifié pour nous. »

Plus de quarante mille sabres furent tirés du fourreau et placés avec respect, comme pour les sanctifier, sur les mains vénérées qui promettaient la paix.

Même enthousiasme, même inconsolable tristesse dans la presse, unanime à célébrer le saint archevêque. « L'histoire de l'Eglise n'offre pas une plus admirable page, et dans cette cité ensanglantée, ceux mêmes qui ont à pleurer quelqu'un des leurs, réservent encore une part de

larmes au saint martyr qui est mort pour tous. »

« Cette mort, écrivait une des feuilles socialistes les plus exaltées, consacre une mémoire et servira au ralliement fraternel des cœurs. Il faudra bien que, sur cette tombe, puissent se rencontrer et ceux que le digne prélat venait sauver et ceux au nom desquels il portait des paroles de paix et de fraternel pardon. »

Les peuples étrangers firent écho au concert de bénédiction qui retentissait de tous les points de la France. A New-York, comme dans le Canada, les chaires catholiques et les chaires protestantes présentèrent Mgr Affre comme une gloire pour l'Eglise et pour l'humanité. « Le prélat, dit un des organes les plus importants de la presse protestante, en Angleterre, a entrepris sa croisade avec le courage chevaleresque d'un Bayard, avec la piété d'un Fénelon. Il est mort comme il a vécu, et la mort n'a point frappé de cœur plus généreux que le sien. » Les mêmes témoignages de vénération partirent des Eglises d'Allemagne, de Belgique, d'Espagne et d'Italie. A Rome, l'immortel Pie IX fit célébrer solennellement les funérailles de l'archevêque de Paris et y assista en personne pour rendre un suprême hommage à sa mort héroïque; il y prononça en consistoire devant les cardinaux un éloge de la vie et de la mort de l'illustre pontife.

En France l'Assemblée nationale, dès le 28

juin, le lendemain de la mort de Mgr Affre, avait adopté d'acclamation, à l'unanimité, le décret suivant :

« L'Assemblée nationale regarde comme un devoir de proclamer les sentiments de religieuse reconnaissance et de profonde douleur que tous les cœurs ont éprouvés pour la mort saintement héroïque de M. l'Archevêque de Paris. »

En même temps, elle avait voté l'érection d'un monument à sa mémoire: quelques voix voulurent l'élever au Panthéon, mais, à la demande du chapitre métropolitain, il fut décrété que la statue de l'Archevêque serait érigée dans l'église Notre-Dame, près de l'autel qui avait été la source inspiratrice de son sacrifice ; sur le socle on peut lire ces paroles si touchantes : *Puisse mon sang être le dernier versé! Le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis.*

Voulant lui payer à son tour un tribut d'hommages, l'Académie française proposa « la mort de Mgr Affre » comme sujet du concours de poésie.

Les funérailles eurent lieu le 7 juillet 1848, à Notre-Dame, avec une pompe triomphale.

Le trentième jour après, l'abbé Cœur, depuis évêque de Troyes, prononça l'oraison funèbre dans la métropole.

Le cœur du prélat avait été exposé à l'entrée du sanctuaire. Au soir de ce même jour, il fut transporté, au milieu d'une affluence considérable, à l'église des Carmes, déjà consacrée par le sang des victimes du 2 septembre 1793. C'est

là que le précieux dépôt est gardé encore aujourd'hui. Sur l'urne funéraire qui le recouvre, on lit une inscription dont les derniers mots résument toute la vie de l'immortel archevêque : « Doctor, Pastor, Martyr. »

J. Guillermin.

FIN

LE GÉNÉRAL FOY

(1775-1825)



Maximilien-Sébastien Foy naquit à Ham, le 3 février 1775. Son père, ancien combattant de Fontenoy, était directeur de la poste aux lettres; il fut élu maire en 1776 et mourut trois ans après. La mère du futur général, Elisabeth-Joachime Wisbecq, femme d'un rare bon sens, se consacra tout entière à l'éducation de ses nombreux enfants dont Maximilien était le cadet. Elle lui fit donner les premières leçons de latin par le Père Flament, génovéfain de l'abbaye de Ham, directeur de l'école latine de la ville. Maximilien continua ses humanités à l'Oratoire de Soissons et en sortit à l'âge de quatorze ans, après de brillants succès, pour aller faire une deuxième année de rhétorique au collège de Lisieux à Paris. Mais, se trouvant beaucoup plus avancé que ses camarades, l'ennui le prit et il revint clandestinement à Ham.

Son goût pour l'état militaire décida sa mère à le laisser entrer à l'école d'artillerie de La Fère. A la fin de l'année 1791, il subit ses examens pour l'école de Châlons-sur-Marne et y fut admis comme élève sous-lieutenant. Peu de mois après, il rejoignait l'armée du Nord avec le 3e régiment d'artillerie à pied.

Le jeune officier — il avait à peine dix-sept ans — fit ses premières armes dans les Flandres. Après la retraite de Belgique, il passa comme lieutenant en premier dans la 12e compagnie d'artillerie à cheval, corps de formation récente pour le commandement duquel on choisissait l'élite des officiers.

Nommé capitaine après la bataille de Jemmapes (novembre 1792), il perfectionna son instruction militaire sous les généraux qui commandèrent successivement l'armée du Nord.

La guerre ne le prenait pas tout entier : il suivait avec intérêt la terrible partie qui se jouait à Paris et sa haute intelligence lui faisait comprendre que toute révolution violente est fatalement impuissante. Ce qu'il voulait de la République c'était moins le nom que les vertus. Il blâma très haut la manière d'agir des Jacobins dans ces journées d'insurrection du 31 mai et du 2 juin 1793 qui virent la chute du parti Girondin. Arrêté pour ce fait l'année suivante, il fut jeté dans les prisons de Cambrai d'où il ne fût sorti que pour monter sur l'échafaud révolutionnaire, si la chute de Robespierre et de sa faction au

9 thermidor (27 juillet 1794) ne l'eût sauvé des mains de l'infâme Joseph Lebon.

Sorti de prison, il alla à Paris réclamer une destination et fut employé, le 12 germinal et jours suivants, à l'état-major de Pichegru; il rejoignit ensuite l'armée du Rhin.

Il fit sous Moreau, le second homme de guerre de l'époque, les belles campagnes de l'an IV et de l'an V. Il y rencontra Desaix; et, malgré les différences d'âge et de grade, une liaison, fondée sur la conformité de leurs idées, s'établit entre ces deux hommes supérieurs.

Après sa classique retraite, quand Moreau arriva sur le Rhin, Foy se distingua de la façon la plus brillante. Nos troupes n'occupaient plus sur la rive droite du fleuve que le fort de Kehl et, devant le pont d'Huningue, un ouvrage à peine ébauché dont la défense avait été confiée au général Abatucci. Les Autrichiens tentèrent d'enlever par surprise, pendant la nuit du 10 au 11 frimaire an V, la demi-lune qui protégeait l'ouvrage à cornes formant tête de pont. Ils pouvaient se croire sûrs du succès quand le capitaine Foy arrive, rétablit l'ordre, fait braquer ses pièces sur une épaisse colonne de grenadiers hongrois qui formait le corps d'attaque et la couvre de mitraille. Les Hongrois se débandent et se jettent dans le fossé; à l'abri du canon, ils se reforment et vont tenter l'escalade quand Foy saisit un obus, l'allume et le fait rouler au milieu des ennemis en criant à ses canonniers de l'imi-

ter. Le carnage fut effroyable et l'escalade échoua. Cependant, devant un renfort considérable, Foy se retira dans l'ouvrage à cornes. De là il foudroya de nouveau l'ennemi qui dut abandonner définitivement sa conquête d'une heure.

Le matin, Abatucci visitait le champ de bataille de la nuit quand un Hongrois blessé lui tira un coup de fusil. Le général tomba, frappé à mort, dans les bras du capitaine Foy qui, plus que tout autre, regretta ce héros de vingt-six ans, « cet homme de génie, ce soldat intrépide, ce bon citoyen » (1) dont il avait été l'ami et que cette mort prématurée enleva à la gloire qui l'attendait.

Foy resta dans l'inaction avec l'armée du Rhin qui, faute d'argent, ne pouvait tenir campagne, pendant que Bonaparte, à la tête de ses soldats d'Italie, repoussait l'archiduc jusqu'à vingt-cinq lieues de Vienne seulement. Mais le jour même où étaient signés les préliminaires de Léoben, Moreau franchissait le Rhin. Foy établit ses batteries dans une île, et, attirant sur lui tout le feu de l'ennemi, il donna occasion à l'infanterie française de traverser le fleuve sans difficulté. Le lendemain, il fut nommé chef d'escadrons sur le champ de bataille et, quoique blessé, refusa de quitter sa batterie.

Pendant la paix qui suivit le traité de Campo-Formio il accompagna son régiment sur les côtes

(1) Lettre du général Foy au *Constitutionnel* (1819).

de la Manche, à la droite de l'armée d'Angleterre.

C'est là que, sur la recommandation de Desaix, le général Bonaparte le choisit pour aide-de-camp. Foy déclina cet honneur, sans qu'on puisse s'expliquer les motifs de son refus (1).

Avec deux compagnies de son régiment il rejoignit l'armée envoyée en Suisse par le Directoire sous le singulier prétexte de protéger les Vaudois. Il fit avec distinction, mais avec regret, car il la jugeait immorale, cette campagne de Suisse qui s'acheva, non sans peine, par la proclamation de la *République Helvétique.*

Le gouvernement autrichien avait violé le droit des gens en faisant assassiner les plénipotentiaires français au Congrès de Rastadt; la France répondit à cet attentat par une levée en masse. Masséna prit le commandement des armées du Danube et de l'Helvétie, centre de la ligne d'opérations des Français qui s'étendait du Zuyderzée au golfe de Gênes. Le chef d'escadrons Foy entra dans l'avant-garde que dirigeait Oudinot et il se conduisit de telle sorte que Masséna, remarquant sa bravoure et son sang-froid, le nomma adjudant-général chef de brigade, lors

(1) L'explication qui semble la plus probable est celle-ci : l'esprit républicain était très vif dans les armées du Nord et presque tous les officiers partageaient les rancunes de Moreau contre Bonaparte. De plus, les campagnes sur le Rhin avaient été pénibles, laborieuses, tandis que l'armée d'Italie, initiée à la grande guerre par son jeune général, comptait ses étapes par ses victoires, forçait l'Autriche à faire la paix et accaparait les faveurs du gouvernement et les louanges du pays.

de ces douze jours de glorieux combats qui portent le nom de bataille de Zurich (7 octobre 1799).

Foy servit ensuite sous Lecourbe, l'incomparable tacticien de la guerre de montagnes; sous Moreau, qui le juge officier de grande espérance. L'affection et l'admiration qu'il avait vouées à Moreau, ce savant soldat et ce citoyen désintéressé dont la fin fut si triste, nuisirent singulièrement à son avancement par la suite.

A la tête de l'avant-garde de Moncey que le général Bonaparte avait détaché de l'armée du Rhin, il entra en Italie par le Saint-Gothard, pendant que le premier consul franchissait le Saint-Bernard. Les deux corps d'armée opérèrent leur jonction à Milan. Foy, occupé dans la Valteline, n'assista pas à la bataille de Marengo où tomba son ami Desaix. Il commanda la place de Milan en 1801 et revint en France à la paix d'Amiens avec le grade de colonel du 5e régiment d'artillerie à cheval. Il avait alors vingt-sept ans.

En 1804, Moreau fut arrêté par suite de la découverte de la conspiration de Georges Cadoudal; un mandat d'arrêt fut lancé contre le colonel Foy, mais, par ordre du premier consul, il resta sans exécution.

Quand, cette même année, le général de l'armée d'Italie voulut échanger son épée contre un sceptre, Foy qui était demeuré fidèle aux idées de liberté devant la fortune de Bonaparte, comme aux idées de justice et d'humanité devant les

menaces de la révolution, refusa de signer les adresses colportées dans l'armée pour demander l'établissement de l'Empire (1).

Aussi ne fera-t-il pas partie de la brillante phalange des lieutenants de Napoléon, à la plupart desquels il était pourtant si supérieur à tous égards; mais au-dessus de l'homme il vit la patrie et lui voua des services dont le mérite fut toujours supérieur aux postes qu'il eut à remplir.

Il fit la campagne d'Autriche dans le 2e corps (Marmont) et commanda, en 1806, l'artillerie du corps d'armée stationné dans le Frioul.

Au commencement de 1807, il dirigea sur Constantinople 1.200 canonniers que l'Empereur envoyait au sultan Sélim pour défendre les Dardanelles contre les Anglais et les Russes. Une révolution qui éclata à cette époque dans l'empire ottoman contraignit sa troupe à rebrousser chemin. Foy entra dans la division turque chargée de la défense du détroit et mit la passe en tel état que l'escadre anglaise n'osa s'y aventurer.

Il se rendit de là en Portugal où le grade de général de brigade vint enfin le chercher (3 novembre 1808).

Dans cette ingrate et impolitique guerre de la Péninsule, il sut mériter en toutes circonstances la confiance dont ses chefs l'honoraient en lui confiant les postes les plus importants et les missions les plus délicates.

(1) A. Nettement.

Masséna, fort empêché d'arriver à Lisbonne et d'emporter le camp de Torres-Vedras où les Anglais s'étaient retranchés, jeta les yeux sur Foy, dont il avait été à même d'apprécier les hautes capacités quelques années auparavant, pour porter à Paris les demandes du général en chef, exposer les difficultés de la situation et répondre de vive voix aux questions de l'Empereur. Foy exécuta à travers un pays ennemi, avec une faible escorte, la traversée la plus périlleuse, mais en même temps la plus heureuse qui se puisse imaginer.

Son bagage avait été pillé. Il acheta un habit de son grade et, le bras en écharpe, — car une blessure qu'il avait reçue à Busaco n'était pas encore fermée, — il se présenta aux Tuileries.

Foy joignait à beaucoup de bravoure, à beaucoup d'esprit une imagination vive, souvent mal réglée, mais brillante, qui éclatait en traits de feu sur un visage ouvert, attrayant, fortement caractérisé (1).

Napoléon Ier fut étonné de la lucidité des vues du général, de sa vaste instruction, de la profondeur de ses connaissances militaires ; de son côté, Foy fut complètement séduit par l'homme extraordinaire qui l'entretenait de ses gigantesques projets. Aux objections qui, dans ces dix longs entretiens, se pressaient sur ses lèvres, l'Empereur répondit : Que voulez-vous ? dans ma

(1) Thiers, *Le Consulat et l'Empire.*

position, s'arrêter c'est rétrograder, et je ne veux rétrograder jamais !

Il quitta Paris, sinon convaincu, du moins frappé d'admiration. Un don de vingt mille francs, que l'Empereur lui octroya sur sa cassette, l'indemnisa de ses pertes et de ses malheurs en Espagne et le grade de général de division le récompensèrent de ses services (1) (28 novembre 1810).

Il regagna la Péninsule, mais le détail de ses exploits dans cette campagne funeste, où l'absence de plan, la jalousie des généraux causèrent tant de désastres immédiats et eurent de si fâcheuses conséquences, nous entraînerait trop loin.

Il y eut des victoires pour lui dans les commandements subalternes qui lui furent confiés. A Salamanque, il rallie plusieurs corps un peu

(1) Dans les curieux *Mémoires de Madame de Rémusat*, on trouve une explication différente du voyage de Foy en France après la campagne de Torres-Vedras. Le général aurait été chargé par ses camarades de l'armée de Portugal de demander à l'Empereur le rappel de Masséna devenu inférieur à ses fonctions par suite d'habitudes fâcheuses et son remplacement par Soult — Soult, dont Napoléon disait, à Foy lui-même, je crois : Il est bien capable de préparer la bataille ; de la donner, jamais ! — Il paraît que dans le premier entretien que Foy eut avec l'Empereur, celui-ci passa ses maréchaux en revue et les jugea avec une singulière liberté : les uns n'étaient pas sûrs, les autres étaient des bêtes, etc... Foy se rappelait ces entrevues avec enchantement et disait : Depuis ce jour je n'ai pas plus aimé l'Empire, mais j'ai admiré passionnément l'Empereur.

Ces détails sont intéressants, comme tout le reste de ces *Mémoires* d'ailleurs, mais ils s'appuient sur une inexactitude : Foy fut bien envoyé en France par Masséna et non par ses camarades de l'armée de Portugal.

troublés du premier échec ; à la tête de la droite de l'armée de Portugal, pendant la retraite des Anglais, il s'empare de Palencia ; il effectue avec succès le passage du Duero ; il guerroye en Galicie, en Biscaye et prend d'assaut la place de Castro Urdiales. Après la défaite de Vittoria il rassemble nos troupes éparses, à Tolosa ; défend le terrain pied à pied contre les Espagnols et les Anglais, renforce la garnison de Saint-Sébastien et, après une belle retraite, repasse la Bidassoa. Il s'établit fortement sur la rive droite de la rivière et retarde l'invasion du territoire ; il donne ainsi à Soult l'occasion de reprendre l'offensive ; tient la gauche de l'armée dans la bataille livrée pour débloquer Pampelune; enfin, sur le champ de bataille d'Orthez, une blessure, la plus grave qu'il eût encore reçue, le força d'abandonner sa division (27 février 1814).

Pendant sa convalescence le gouvernement de la France avait changé ; il avait vu disparaître l'Empire sans regrets, il accepta franchement le régime réparateur et paternel des Bourbons. Louis XVIII le nomma inspecteur général dans la quatorzième, puis dans la douzième division militaire. Il exerçait ses fonctions à Nantes à l'époque du 20 mars 1815. Le retour de Napoléon, qu'il ne prévoyait ni ne désirait, fut l'occasion d'une formidable coalition. Foy n'hésita pas un seul instant. Plus tard, il expliquait ainsi sa conduite à la tribune : « Nous avons couru à Waterloo comme les Grecs aux Thermopyles,

tous sans crainte et presque tous sans espoir. Ce fut l'accomplissement d'un magnanime sacrifice ; et voilà pourquoi ce souvenir, tout douloureux qu'il puisse être, nous est resté précieux à l'égal de nos plus glorieux souvenirs (1). »

Il culbuta les Belges aux Quatre-Bras et, le jour de Waterloo, tint en respect les Anglais, malgré le désavantage de la position, à la ferme de Houguemont. Il reçut là sa quinzième blessure, blessure grave, mais qui ne put le contraindre à quitter le champ de bataille, et il acheva, dans cet effondrement de tant de gloires, sa vingt-troisième et dernière campagne.

Le vaillant soldat rentra avec dignité dans la vie civile, et de 1815 à 1819 il continua ses études. *Continua* est le terme qui convient, car il ne les avait jamais interrompues. Ses campagnes, ses voyages avaient été par lui mis à profit. De chaque pays qu'il avait parcouru il avait examiné les ressources, les productions, les lois ; de chaque peuple qu'il avait fréquenté, le caractère, les mœurs, l'histoire.

Une fois encore, en 1819, il reprit ses fonctions d'inspecteur général d'infanterie. Au mois de juillet de cette année, un cinquième de la Chambre devant être renouvelé d'après la charte, Foy fut porté à la députation par les électeurs du département de l'Aisne (2).

(1) Séance du 30 mars 1820.

(2) Il était propriétaire censitaire à Pithon, petit village près de Ham.

La déclaration qu'il fit paraître à cette époque explique toute sa vie parlementaire. « L'opinion publique, disait-il, s'est prononcée pour le choix des indépendants ; elle demande aux collèges électoraux des députés qui soient en opposition avec les ministres toutes les fois que les ministres seront en opposition avec le vœu national..... Je suis indépendant de tout au monde, hormis de mon devoir et de ma conscience ; je le suis surtout par mon caractère. Ce n'est pas moi qu'on verra, pour penser, parler ou voter, attendre le signal du pouvoir. Et quand il faudra combattre à la tribune nationale pour les intérêts des contribuables et pour les droits fondés par la révolution et consacrés par la charte, mes compatriotes jugeront si l'énergie du champ de bataille m'a abandonné. »

L'occasion seule lui avait manqué pour devenir un des grands hommes de guerre de son temps ; mais il sera, malgré la tournure un peu romanesque de son esprit, un homme politique de haute valeur et, avec M. de Serre, le plus brillant orateur d'une assemblée qui en compta tant d'excellents. Son début à la Chambre fut le discours sur l'ordre de la Légion d'honneur :

« Pendant un quart de siècle, presque tous nos citoyens ont été soldats ; depuis la paix nos soldats sont redevenus citoyens. Souvenirs, sentiments, espérances, tout fut, tout est resté commun entre la masse du peuple et notre vieille armée. Aussi les paroles qui s'élèvent de cette

tribune pour consoler de nobles misères sont-elles recueillies avec avidité jusque dans les moindres hameaux. Il y a de l'écho en France quand on prononce ici les mots d'honneur et de patrie ! »

On fut surpris de cette éloquence, on le fut plus encore quand on l'entendit toucher à toutes les questions de droit public, de politique étrangère, de finances, et les résoudre, les expliquer, les illuminer de l'éclat de son génie.

Ce budget de la France, si compliqué, si volumineux, il en connaissait les secrets, il en parcourait les dédales ; c'était son étude journalière. Il avait des trésors d'érudition dont il n'était pas ménager, car il les augmentait sans cesse.

Le général Foy, dit Cormenin, avait les dehors, la pose et les gestes de l'orateur, une mémoire prodigieuse, une voix éclatante, des yeux étincelants d'esprit et des tournures de tête chevaleresques.

Ses grands discours étaient laborieusement préparés, sinon dans leur forme définitive, du moins la trame en était faite avec soin ; à la tribune il distribuait sur cette trame les ornements qui se présentaient à son esprit et l'on applaudissait à ce dessin correct revêtu de si riches couleurs.

Il nous a laissé sur sa manière de parler ces révélations piquantes :

« Je monte à la tribune sans même relire ce que j'avais dicté; mais plein de mon sujet, fort

de ma disposition, n'étant pas persécuté par le souvenir des mots parce que je ne les sais pas; retrouvant néanmoins tous les traits heureux, je répands, grâce au mouvement que la parole communique à la pensée, des idées et des images sur lesquelles j'étais bien loin de compter lorsque le sujet s'était d'abord présenté à mes premières méditations. »

Ecoutez-le, chez le comte Lavalette, faire lui-même la théorie de son éloquence : « Je vais et je viens dans mon cabinet de travail. Je parle tout haut. J'écris debout. S'il me vient une phrase d'un certain effet, je la note; puis d'autres après. Je trace les divisions principales de mon discours; puis j'oublie tout, et le jour même ou le lendemain je monte à la tribune. Si elle me favorise, ma mémoire ne me sert plus à rien; si la veine est moins bonne, je tâche de me rappeler les traits que j'avais réservés; je les retrouve et ils me rendent la confiance et l'élan; mais je ne lis jamais rien devant l'auditoire. »

Et puis, ce qui venait appuyer ses discours et ses opinions, ce qui rendait le général sympathique même à ses adversaires, c'est que rien chez lui n'était calcul, tout était conviction. Il pouvait exalter le patriotisme en termes superbes, ce soldat dont le corps était couvert de blessures; il pouvait demander compte au pouvoir de ses erreurs, ce grand esprit qui mourut sur la brèche, usé par excès de travail; il pouvait prendre en main la cause de tous les opprimés,

ce député de la France qui se faisait le défenseur d'office de tout Français lésé dans ses droits, qui prêtait le secours de sa voix à toutes les infortunes, qui se faisait le confident de toutes les douleurs ! On convenait sans peine, en l'écoutant, qu'il réalisait l'idéal de l'orateur, si énergiquement défini par Caton : *Vir bonus dicendi peritus*. C'était bien là *l'honnête homme, habile à bien dire*, dont la vie privée était aussi pure que la vie publique.

Il avait épousé en 1807, à Udine, Elisabeth Daniels, belle-fille du général Baraguey d'Hilliers, femme supérieure, digne compagne d'un tel homme. Il fut le plus tendre des pères et le plus affectueux des époux. « On rapporte, dit Timon (*Livre des Orateurs*), que l'intérieur de sa vie était admirable, une vie de soldat et de citoyen, tendre et honnête dans ses affections de famille, dévouée à ses amis, simple et studieuse, intègre, naïve, désintéressée et digne, à l'exemple des grands hommes de l'antiquité, d'être racontée par un autre Plutarque. »

Lamartine qui l'a connu et admiré cite de lui ce trait touchant : Le jour anniversaire de la mort de sa mère pour laquelle il garda toute sa vie un culte pieux, il se retirait dans un recueillement religieux, réminiscence de ses jeunes années ; il cherchait un temple et un prêtre de campagne ; il prenait sur sa solde l'épargne nécessaire pour faire célébrer un service divin en commémoration de celle qui lui avait donné le jour. Il

y assistait avec larmes, et il répondait à ses camarades étonnés de cette piété dans un soldat républicain qu'il fallait honorer les morts, non selon les mérites qu'on s'était conquis en soi-même, mais selon les rites dont ils jouissaient avec foi pendant leur vie mortelle.

L'influence politique du général Foy est bien difficile à déterminer. Il mourut trop tôt et avant d'avoir donné tout ce qu'on attendait de lui. Ses opinions, il suffit de lire ses discours pour les connaître : défenseur ardent de la Charte et de la Royauté constitutionnelle, il avait le culte de la liberté, de la patrie, et était toujours prêt à combattre pour la plénitude de l'une et la gloire de l'autre.

En 1819, l'opposition, ne sachant quelle contenance adopter, avait pris pour enseigne : Bonapartisme libéral. Cette singulière utopie, prônée par la partie turbulente de la Chambre et par la Presse, avait entraîné l'opinion, et Foy entra au Parlement en grande compagnie d'anciens officiers de l'Empire, lui qui n'avait jamais eu pour ce régime qu'un instinctif éloignement. Il ne nous appartient pas de faire l'histoire de ce temps, de raconter ces tiraillements de droite et de gauche, ces excès de haine et ces excès d'amitié, également nuisibles, qui amenèrent la ruine d'une constitution qui pouvait être si féconde.

C'est de l'histoire d'hier et aussi d'aujourd'hui. Depuis bientôt un siècle la conduite de nos assemblées justifie la spirituelle boutade de Ben-

jamin Constant : « Des fous des deux côtés et des gens raisonnables qui se laissent quelquefois entraîner par leurs fous, de peur de paraître en trop petit nombre aux yeux des fous du parti opposé. »

Foy céda, mais rarement, et qui l'en blâmerait aujourd'hui ? car, qui peut se promettre de résister toujours à ces grands courants politiques qui brisent impitoyablement celui qui veut les modérer? Mais, esprit droit, caractère entier, âme honnête, libéral par conviction et non par rancune ou par ambition, il dépassait son parti de toute la hauteur de sa vertu, et l'on peut dire qu'il fut la seule figure entièrement sympathique de l'opposition de quinze ans.

Aussi sa popularité était-elle immense, et il s'en montrait flatté. Il partagea cette soif de louanges avec beaucoup d'esprits de son temps et, plus qu'aucun d'eux, il mérita et obtint ce qui vaut mieux que la popularité, la considération.

Pendant sept sessions il fut député et prononça cent cinq discours dont quelques-uns sont restés comme des modèles d'éloquence parlementaire (1).

(1) Voici les principaux discours du général Foy :
Sur l'ordre de la Légion d'honneur, 30 décembre 1819.
La liberté individuelle, 6 mars 1820.
La liberté de la Presse, 24 mars 1820.
La suppression du grade des officiers, comité secret du 17 février 1821.
L'emprunt de cent millions, 24 février 1823.
L'indemnité d'un milliard, 21, 23 février, 4, 10 et 15 mars 1825.
Le règlement du budget de 1825, 25 avril 1825.

On a pu reprocher à son éloquence l'enluminure d'une fausse rhétorique appliquée parfois, comme un décor inutile, sur la clarté de son exposition. Mais Foy parla la langue de son temps. On n'avait pas encore abandonné complètement l'emphase des orateurs de la Révolution ni leur imitation, maladroitement appropriée au génie français, des incomparables harangues de l'antiquité. Foy qui se délassait des fatigues de la guerre en lisant le soir sous la tente Cicéron, Démosthène et surtout Virgile, son auteur de prédilection, ne put échapper à l'influence commune.

La tribune, a dit Berryer, est le champ de bataille des intelligences. Foy se battait à la tribune. Il y courait comme on court à l'assaut ; se laissant emporter par l'impétuosité de son génie et la fougue de son caractère, il devenait parfois violent et dépassait toute mesure, comme dans cette séance du 12 mars 1820 où, faisant allusion aux émigrés, il s'écriait : « Croyez-vous que sans la crainte de voir notre pays livré à la dévastation par les étrangers, nous aurions souffert les outrages, les atrocités d'une poignée de misérables que nous avons méprisés...! » M. de Corday, croisant les bras devant l'orateur. lui dit seulement : Vous êtes un insolent ! Une rencontre fut décidée. Le général essuya le feu de son collègue, puis tira en l'air ; mais, retrouvant sans effort sa générosité et sa loyauté habituelles ; il déclarait, le 15 mars, qu'il n'avait pas compris dans

sa poignée de misérables les émigrés, « ces Français qu'il avait appris à estimer en les combattant corps à corps » ; il pensait que le sang français ne devait plus couler « que pour la défense de la patrie, du trône et de nos institutions constitutionnelles », et il serrait la main que lui tendait son adversaire de la veille.

Il avait parfois de ces grands mots à effet qui impressionnent toute assemblée d'hommes, armée ou parlement, et dont le type immortel a été créé au pied des Pyramides.

Tel est celui qu'il prononça lorsque pour la première fois il aborda la tribune, et qui fit courir un frisson d'admiration sur le pays tout entier : *Il y a de l'écho en France quand on prononce ici les mots d'honneur et de patrie.*

Et encore :

Assurément, Messieurs, ce ne seraient pas les ombres de Philippe-Auguste et de Henri IV qui s'indigneraient dans leurs tombeaux de voir les fleurs de lys de Bouvines et d'Ivry sur le drapeau d'Austerlitz.

Après avoir parlé des idées belliqueuses qui agitaient l'Europe il s'écriait :

Oui, Messieurs, si l'étranger armé envahit nos frontières, vous n'empêcherez pas vingt députés patriotes de s'élancer à cette tribune, et de s'écrier de là, comme d'Assas à Clostercamp : A moi, Français, voilà l'ennemi !

Une voix à droite : Envoyez ces nouvelles-là à la Bourse.

Le général Foy : Je ne connais point les jeux de la

Bourse ; je ne joue, moi, qu'à la hausse de l'honneur national.

Et cette foudroyante apostrophe à M. de Serre, garde des sceaux :

Pour toute vengeance, pour toute punition, je ne vous condamne, Monsieur, qu'à tourner les yeux, lorsque vous sortirez de cette enceinte, sur les statues de l'Hôpital et de d'Aguesseau !

Et aux ministres :

J'entends toujours invoquer à cette tribune le nom sacré du Roi ; les intérêts du Roi sont élevés et perpétuels, les intérêts du ministère sont passagers ; et je dirai aux ministres du Roi : Gardez-vous d'étendre le manteau royal sur vos guenilles ministérielles.

Attaquant une ordonnance qui mettait à la retraite cent cinquante officiers généraux de l'ancienne armée :

C'est un coup de canon échappé de Waterloo, mais un coup de canon qui arrive au but dix ans après la bataille...

Dans ses ripostes, ses répliques, il est étincelant de verve et jette à pleines mains cette monnaie d'esprit dont grande dépense s'est toujours faite dans nos assemblées françaises :

A droite : La clôture !

Le général Foy : Vous voulez des clôtures et non des vérités, les vérités qui nous submergent !

A droite : A la question !

Le général Foy : Messieurs, le ministre m'a mis sur ce terrain, c'est mon devoir de l'y suivre et c'est se vôtre de m'écouter.

Ou bien encore :

Je ne m'étonne pas qu'on me dise de rentrer dans la question, c'est toujours ce que vous dites à ceux qui énoncent les vérités qui retentissent.

La discussion portait sur quelques articles du règlement.

Le général Foy :... Ne voyez-vous pas que vous vous privez (par cet article) du droit de crier à tout moment *à l'ordre ! à la question !* Et dès lors que restera-t-il donc à une grande partie des membres de cette assemblée !

On lui demandait s'il était jamais resté court : Jamais, dit-il, surtout devant une interruption.

Encore une citation — la dernière — mais qui est un pur chef-d'œuvre. Dans la discussion des comptes antérieurs à l'exercice 1819, Foy plaça l'éloge, stylé de main de maître, du maréchal Gouvion-Saint-Cyr, et il le fit en ces termes :

.... Quand je considère la carrière ministérielle parcourue en deux ans par celui qui tenait alors le portefeuille de la guerre, j'ai bien d'autres éloges à lui donner. Nos arsenaux étaient vides ; il a formé dans le silence des approvisionnements considérables. Nos places, négligées pendant nos guerres de conquêtes, avaient des fronts entiers qui tombaient de vétusté ; il a réparé les brèches, relevé les remparts, et, sur plusieurs points de la frontière, ajouté aux anciens moyens de défense. Nous n'avions avant lui que des lambeaux de cadres parsemés de soldats mécontents ; il a commencé une armée nationale, il lui a appris à prononcer ensemble les noms de roi et de patrie ; il a obtenu pour elle, de la sagesse du monarque, une législation et des règlements propres à

lui infuser l'esprit constitutionnel par lequel marchent de front les intérêts de la liberté civile, la sûreté du trône et l'indépendance politique ; il lui a rendu tant de braves officiers que réclamaient nos drapeaux, étonnés d'être, après vingt-cinq ans de gloire, confiés à des bras novices ; il a essayé de fondre ensemble les sentiments généreux de toutes les positions et de toutes les époques, et, si son ouvrage est continué et perfectionné suivant les principes dans lesquels il fut entrepris, notre France, riche de la facilité et de la pureté de son mode de recrutement, de la discipline de son armée active et de ses magnifiques réserves de gardes nationales et de vétérans organisés, notre France pourvoira désormais à sa défense par le déploiement méthodique et progressif de ses forces, et jamais plus elle ne sera réduite à pousser, à l'approche de l'étranger, ce cri d'alarme au retentissement duquel les nations se lèvent et le monde est bouleversé.

Son mandat expira en 1824. Trois collèges électoraux lui donnèrent leurs suffrages : Paris, Saint-Quentin, Vervins. Il opta pour ce dernier. L'opposition grandissait et, par suite, la renommée de son organe le plus éclatant. Un voyage qu'il fit dans le Midi à cette époque fut une longue ovation. Jamais, non plus, comme dans cette session de 1825, il n'avait prodigué les séductions de sa parole, les ressources de son talent dont les discours sur l'*Indemnité d'un milliard* et les *Marchés espagnols* donnèrent toute la mesure.

Mais, hélas ! comme l'a écrit M. de Cormenin, qu'on ne se lasse pas de citer : Le feu de la parole a consumé ces lèvres éloquentes ! Oui, la tribune dévore les consciencieux orateurs. On y

perd le repos du jour et le sommeil des nuits. On ne vit plus que d'une vie agitée et convulsive. L'action des organes se suspend ou se précipite, les cheveux blanchissent, les mains tremblent, le cœur se contracte, se dilate et se brise.

La mort s'avançait rapide, implacable ; le général se mourait d'un anévrisme au cœur, affection développée chez lui par les luttes parlementaires. Sa dernière maladie fut courte et cruelle. Tout se resserrant autour de lui il demandait de l'air et de l'espace; brisé par la douleur et s'efforçant de réagir, il s'écriait parfois : « Quelle journée, après une pareille nuit! Quelle nuit, après une pareille journée! » Il donnait à sa vaillante compagne, à ses jeunes enfants, à ses deux neveux, Alphonse et Arthur Foy, qui recueillirent son dernier soupir, les marques suprêmes de sa tendre affection. Avant de quitter la terre il voulut, une fois encore, voir la lumière du soleil. Porté devant une fenêtre, il resta là quelques instants et dit : Mes amis, mettez-moi sur le lit, Dieu fera le reste! Ce furent ses dernières paroles; un moment après, le 28 novembre 1825, à une heure et demie après midi, le général Foy expira.

Le lendemain, le *Constitutionnel* parut encadré de noir et annonça ainsi cette fatale nouvelle : « Que la France entière se couvre de deuil, elle a perdu un de ses plus grands citoyens: le général Foy est mort. »

Le 30 novembre, jour fixé pour les funérailles,

une foule considérable remplissait la rue de la Chaussée-d'Antin. A une heure, au moment de la levée du corps, la jeunesse des écoles réclama l'honneur de porter le cercueil de l'éloquent défenseur de la Charte. Le corps fut présenté à l'église Saint-Jean au faubourg Montmartre, et de là, un cortège immense, qu'on évalua à soixante mille personnes, traversa Paris au milieu d'une double haie de spectateurs et accompagna le héros à sa dernière demeure.

Les coins du drap étaient portés par MM. de Choiseul, Casimir Périer, Méchin, le général Miollis. Les trois jeunes fils et les deux neveux de Foy suivaient le convoi funèbre. Le temps était affreux et le jour était tombé déjà quand cet immense cortège se présenta au cimetière du Père-La-Chaise.

L'asile des morts était rempli par une foule avide de saluer une dernière fois le grand citoyen. On fit avancer avec peine, à la lueur des torches, le corps du général jusqu'au lieu où il devait reposer. Sur le bord de la tombe Casimir Périer retraça à grands traits la vie militaire, politique et privée de son ami, et, faisant allusion à ses jeunes enfants, il s'écria :

« Peut-être espérait-il leur transmettre le courage et les vertus qui s'apprennent surtout par la puissance des exemples. L'infortuné n'aura pas le bonheur d'achever son ouvrage : il expire au moment où les plus âgés d'entre eux commençaient à pouvoir entendre les hautes leçons

du talent. La mort arrache à leur inexpérience un guide qui ne leur laisse peut-être que son nom, et une femme forte pour mère, qui fera ses efforts pour remplacer un tel appui et un tel maître. Ah ! si ce soupçon qui m'afflige nous révélait la vérité, la France la saurait bientôt ; la France est reconnaissante, elle adopterait la famille de son défenseur !... »

Au moment où M. Casimir Périer prononça ces mots, cent mille voix lui répondirent par ce cri unanime : OUI ! LA NATION LES ADOPTERA ! LES DOTERA (1) !

Le général Miollis succéda à Casimir Périer et dit quelques mots d'adieu dans lesquels il saluait une dernière fois le génie inspiré par la vertu.

M. Méchin exalta le député, le défenseur de la patrie, du pays et du trône constitutionnels : il lui porta les adieux de ses collègues et de ses électeurs.

Viennet récita ensuite devant cette tombe ouverte un éloquent dithyrambe, et un général, au nom de Mlle Delphine Gay (2), lut quelques stances émues.

Cette mort fut un deuil public et ces funérailles constituèrent un solennel hommage rendu par la France à un défenseur de la Patrie et de la Liberté. Derrière toute cette pompe dont on les

(1) Journaux de l'époque.
(2) Qui devint Mme Emile de Girardin.

entoura et dont les partis font facilement étalage, éclatait un sentiment vrai, profond, une douleur réelle, parce que l'homme que l'on pleurait avait été un type d'honnêteté et de loyauté, et que ceux-là seuls exercent une influence durable qui ont eu une grande autorité morale. Beaucoup de consciences politiques d'alors étaient encore vierges et n'avaient pas pris l'habitude de toutes les défaillances.

Foy n'avait pas fait comme tant d'autres, de la politique un métier ; il était mort ne laissant aux siens qu'un nom illustre. Ses amis et ses admirateurs furent fidèles au serment qui s'était échappé de leurs cœurs pendant le discours de Casimir Périer ; une souscription nationale fut ouverte et les enfants de Foy, adoptés par la France, reçurent en quelques jours la somme de UN MILLION, don que la reconnaissance d'un grand pays offrait au génie d'un grand homme.

En 1831, une nouvelle souscription publique fut destinée à élever un tombeau au général Foy. Tout le monde connaît ce monument et ses magnifiques bas-reliefs, chef-d'œuvre de David d'Angers.

Le baron Gérard et Horace Vernet reproduisirent, pour en faire hommage à sa famille, l'expressive physionomie de Foy.

La pensée d'élever une statue dans sa ville natale au grand orateur de la Restauration vint souvent à l'esprit des Hamois, mais ne fut que tardivement suivie d'effet. Il en avait été question

déjà sous le règne de Louis-Philippe, et, étant donnée l'amitié que le duc d'Orléans avait vouée à Foy sous le règne des Bourbons de la branche aînée, ce projet aurait obtenu toutes les sympathies du gouvernement de Juillet.

Si l'on se rappelle la réserve du jeune officier quelque peu frondeur de 1804, lors de l'établissement de l'empire, on comprendra qu'à partir de 1852 l'érection d'une statue à Foy devint chose délicate à tenter ; aussi n'essaya-t-on point. Enfin, le 14 décembre 1871, le conseil municipal de Ham prit une délibération dont les considérants méritent d'être reproduits :

« Le Conseil,

« Considérant que, chez un peuple qui se glorifie d'aimer la vertu, le courage et le dévouement à la chose publique, il est nécessaire d'honorer et de perpétuer la mémoire des grands citoyens ;

« Que de tels honneurs sont non seulement une récompense mais encore et surtout un enseignement et un encouragement pour les générations futures ;

« Considérant que le général Maximilien Foy, que la ville de Ham a vu naître, a conquis l'estime et l'admiration du monde entier par les vertus qui font les grands hommes ;

« Que par son courage et par son éloquence, toujours au service de la grandeur et des libertés de la patrie, il a mérité d'être regardé comme une des gloires les plus pures de son époque ;

« Décide à l'unanimité d'ouvrir une souscription pour l'érection d'un monument à l'immortel enfant de Ham, au général Maximilien Foy. »

Cette statue, œuvre remarquable de Hiolle, fut inaugurée le 20 juillet 1879, à grand renfort de discours dans lesquels la vérité et même la vraisemblance historiques ont été fort maltraitées. Tous les orateurs, sans exception, ont rabaissé Foy jusqu'à en faire le précurseur et le complice de leurs opinions du moment.

Ces discours ont été commentés dans la presse, puis rassemblés et publiés. Si, par hasard, ils étaient lus, ils pourraient donner une fausse idée d'un homme qui, bien que comptant dans les rangs d'une opposition souvent injuste et quelquefois peu loyale, eut une âme antique, un caractère chevaleresque, un esprit enthousiaste et dépassa son parti, comme nous l'avons déjà dit, de toute la hauteur de sa vertu.

Elie Fleury.

AUGUSTE BARBIER

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

(1805-1882)



I

« C'était, dans toute l'étendue du mot, une exquise nature de poète, unie à l'âme d'un véritable philosophe chrétien. » Ces paroles, par lesquelles Auguste Barbier termine la biographie de son ami Brizeux, résument admirablement la sienne propre. Poète inspiré, catholique ardemment convaincu, l'auteur des *Iambes* apparaîtra à jamais resplendissant de cette double auréole.

Il naquit à Paris le 28 avril 1805. Son père, un des plus honorables avoués de la capitale, mais tout entier à sa profession, n'ambitionna jamais pour son fils que la succession de son étude; « on assure qu'il ne lut jamais un seul vers d'Auguste, même après le bruit extraordinaire fait autour de son nom par les premiers et éclatants succès des

Iambes (1). » Quant à Mme Barbier, peintre distingué et ancienne élève de David, avec un amour austère et suprême du devoir, elle sut inspirer à son enfant un goût pur et élevé pour les arts.

Au sortir du collège Charlemagne, Auguste Barbier, quoique la vocation littéraire s'annonçât irrésistible, dut suivre les cours de l'Ecole de droit et plus tard s'inscrire à l'étude d'un avoué ami de son père. Il est vrai qu'elle fut étrangement choisie : l'avoué était M. Fortuné Delavigne, frère de l'illustre poète lyrique et dramatique des *Messéniennes*, des *Enfants d'Edouard,* etc. Ecoutons à ce sujet Auguste Barbier dans ses derniers Mémoires :

« C'était une singulière étude que celle de M. Fortuné Delavigne. Le second clerc était M. Jules de Wailly ; le troisième, M. Olivier Falguières, littérateur et compositeur de romances ; le quatrième M. Auguste Barbier, aspirant poète ; le cinquième, M. Damas-Hinard, traducteur du *Romancero*, et le sixième M. Natalis de Wailly, le biographe. Il n'y avait réellement que le maître-clerc qui fût homme de Palais et qui aimât les dossiers. (C'était M. d'Herbelot, devenu depuis conseiller à la cour d'appel.) Le petit clerc, celui qui faisait les courses, s'appelait Louis Veuillot. On s'occupait dans cette étude beaucoup plus de littérature que de procédure. On allait aux pièces de Casimir Delavigne, frère du patron, et on en

(1) *Discours de réception* à l'Académie française, par Mgr Perraud, évêque d'Autun.

discutait à perte de vue les mérites et les démérites. C'était le beau temps du romantisme. »

Entraîné par le courant, Auguste Barbier, dès 1828, avait écrit, en collaboration avec Alphonse Royer, *Les Mauvais garçons*, roman pur moyen âge, qu'on ne trouve plus, paraît-il, qu'à la Bibliothèque nationale.

Dès lors aussi nous le voyons lié d'amitié avec le poète breton Brizeux, en relation avec Alfred de Vigny et l'auteur d'*Hernani*. Souvent on a parlé de l'influence des *rencontres*. En face d'une toile de Raphaël, le Corrège, jeune inconnu, se frappe le front : *Anch' io son pittore!* « Et moi aussi je suis peintre ! » Dans le milieu poétique qui l'entourait de toutes parts, Barbier à son tour s'était dit tout bas : Et moi aussi je suis poète ! L'occasion se présenta de le dire tout haut.

II

Absent de Paris en juillet 1830, quand la révolution éclata, Auguste Barbier se hâta d'y revenir ; il était à sa rentrée en compagnie du général Jouarez. « Arrivés sur la place Baudoyer, — raconte le poète dans ses *Varia*, — un jeune homme en moustaches et en habit bourgeois s'élance au cou du général et s'écrie en le serrant dans ses bras : « Ah ! mon général, que je suis content de vous revoir ! — Et moi aussi, mon ami, ajouta mon compagnon, surtout après un pareil événement !

— Ah! mon général, nous avons fait de bien belles choses! — Comment! de belles choses! Vous vous êtes fait battre par la canaille! — Mon général! mon général! le peuple a été sublime. » Et en disant cela, le jeune homme avait un air d'enthousiasme qui m'impressionna vivement... C'était un jeune officier qui avait servi quelque temps d'aide de camp au général Jouarez..... Quelques jours plus tard, l'assaut scandaleux des places m'inspira *la Curée*... L'ancien aide de camp du général Jouarez a été le premier moteur de mon enthousiasme, et il ne se doute guère, s'il vit encore, de ce que je lui suis redevable dans la composition de cette pièce qui a *commencé à me faire connaître.* » Le poète est modeste : *la Curée* eut un succès énorme, peut-être le plus retentissant du siècle, rapide comme une traînée de poudre, universel.

Dans l'ardeur de ses vingt-cinq ans, Auguste Barbier avait acclamé le triomphe des combattants de Juillet, mais parce qu'il croyait y voir le triomphe de la liberté et de la justice. Il croyait réellement assister à l'inauguration d'une nouvelle ère sociale. Son rêve s'écroula vite. Dès le lendemain de l'émeute, tandis que le peuple retournait des barricades à l'atelier, au labeur quotidien, le poète vit les intrigants de tout rang, comme les abeilles d'une ruche en rumeur, monter à l'escalade des places bien payées,

Courir de porte en porte et d'étage en étage,
Gueuser quelque bout de galons.

C'est en face de ces bassesses de l'égoïsme étalées au grand jour, de ces infamies de la convoitise, que son cœur d'honnête homme poussa ce rugissement inouï, sublime, immortel, de colère, de mépris, qui s'appelle *la Curée*. Inconnu la veille, Auguste Barbier était célèbre le lendemain. *Facit indignatio versum.* Ma muse, c'est l'indignation, put-il dire après Juvénal.

Qui n'a lu avec enthousiasme, dans son ardente jeunesse, ces vers « qui semblent écrits avec du feu et où se respire encore, après un demi-siècle, l'odeur de la poudre brûlée dans les rues de Paris?... La curée, ce n'est pas le moment héroïque de la poursuite du sanglier dans les halliers de la forêt. Tant que la bête, pressée par ses ennemis, peut, d'un bond, les éventrer et les laisser sur place, l'enjeu d'un péril partagé jette sur l'attaque et sur la défense le reflet d'une sauvage grandeur. Mais quand,

Blanchi de lave et la langue tirée,

le monstre a été vaincu ; quand, accablé sous le nombre, il expire après une dernière et impuissante menace, la scène change. Au drame émouvant d'un duel dans lequel s'équilibraient les chances de la vie et de la mort, succède une dégoûtante orgie. Il ne sagit plus pour la meute de combattre, au risque des mauvais coups. Il n'y a plus pour elle qu'à faire ripaille, en se disputant la chair et les entrailles de la victime...

« M. Barbier a flétri par des images cyniques

le cynisme des hommes pour qui la vie publique n'est qu'une chasse aux places lucratives et aux galons officiels. En dépit des coups de fouet dont il a flagellé jusqu'au sang la meute toujours inassouvie, elle continue son ignoble besogne. Les systèmes politiques les plus divers s'installent et disparaissent, naissent et meurent. Peu importe! Ce qui ne meurt pas, ce qui est de tous les temps, ce qui ne paraît guère, avouons-le, avoir été le monopole exclusif des régimes auxquels nous avons succédé, c'est la persistance des appétits qui se ruent sur la chose publique, la dépècent comme une proie,

Fouillent ses flancs à plein museau,
Et de l'ongle et des dents travaillent sans relâche,
Car chacun en veut un morceau.

« Morceau de royauté, d'empire ou de république, n'est-ce pas toujours un lambeau du crédit, de la fortune, de l'honneur de la France (1) ? »

La Curée eut l'honneur d'être traduite en peinture par Delacroix: *La liberté sur les barricades de Juillet*, qui parut au Salon de 1831, en consacra l'apothéose.

Le mètre poétique adopté dans cette pièce, par l'alternance des vers grands et petits, rappelle l'iambique d'Horace. Déjà Malherbe, dans une élégie connue de tous; Gilbert, dans ses mélancoliques adieux à la vie; André Chénier surtout,

(1) Mgr Perraud, *Discours de réception* à l'Académie.

dans ses iambes datés de Saint-Lazare, avaient essayé de naturaliser en notre langue ce rythme savamment boiteux; mais il était réservé à Auguste Barbier de lui donner définitivement l'accent de la satire morale et politique, dans ses *Iambes*.

Vingt petits poèmes composent ce recueil. La *Curée*, la *Popularité*, l'*Idole* en sont les chefs-d'œuvre; dans ce triptyque se résume tout le génie de Barbier.

L'*Idole* parut en 1831. Peut-être est-ce la création maîtresse du satirique. A une savante variété de tons dans la forme, elle unit l'énergie, l'audace même de l'idée : Barbier y lance la pierre au fondateur de la légende napoléonienne.

Je n'ai jamais chargé qu'un être de ma haine :
Sois maudit, ô Napoléon !

C'est du reste un sentiment patriotique qui exalte, irrite le poète. Il a vu les hontes, les angoisses terribles de l'invasion :

Ah ! que ce rude et dur guerrier
Nous a coûté de sang, de larmes et d'outrages,
Pour quelques rameaux de laurier !

Voici un fragment célèbre de l'*Idole ;* nous ne croyons pas qu'il y ait une plus forte conception poétique dans la littérature contemporaine :

L'IDOLE. (Fragment.)

O Corse à cheveux plats ! que la France était belle
Au grand soleil de messidor !

C'était une cavale indomptable et rebelle,
Sans frein d'acier ni rênes d'or ;
Une jument sauvage à la croupe rustique,
Fumante encore du sang des rois,
Mais fière et d'un pied fort heurtant le sol antique,
Libre pour la première fois.
Jamais aucune main n'avait passé sur elle
Pour la flétrir et l'outrager ;
Jamais ses larges flancs n'avaient porté la selle
Et le harnais de l'étranger ;
Tout son poil était vierge, et, belle vagabonde,
L'œil haut, la croupe en mouvement,
Sur ses jarrets dressés elle effrayait le monde
Du bruit de son hennissement.
Tu parus, et sitôt que tu vis son allure,
Ses reins si souples et dispos,
Centaure impétueux, tu pris sa chevelure,
Tu montas botté sur son dos.
Alors, comme elle aimait les rumeurs de la guerre,
La poudre, les tambours battants,
Pour champ de course, alors, tu lui donnas la terre
Et des combats pour passe-temps :
Alors, plus de repos, plus de nuits, plus de sommes ;
Toujours l'air, toujours le travail,
Toujours comme du sable écraser les corps d'hommes,
Toujours du sang jusqu'au poitrail.
Quinze ans, son dur sabot, dans sa course rapide
Broya les générations ;
Quinze ans elle passa, fumante, à toute bride,
Sur le ventre des nations ;
Enfin, lasse d'aller sans finir sa carrière,
D'aller sans user son chemin,
De pétrir l'univers, et comme une poussière,
De soulever le genre humain ;
Les jarrets épuisés, haletante et sans force,
Près de fléchir à chaque pas,
Elle demanda grâce à son cavalier corse.
Mais, bourreau, tu n'écoutas pas !
Tu la pressas plus fort de ta cuisse nerveuse ;
Pour étouffer ses cris ardents,
Tu retournas le mors dans sa bouche baveuse,
De fureur tu brisas ses dents ;

Elle se releva : mais un jour de bataille,
Ne pouvant plus mordre ses freins,
Mourante, elle tomba sur un lit de mitraille
Et du coup te cassa les reins.

La *Popularité* est d'une haute inspiration morale. Le peuple, certes, l'auteur des *Iambes* le glorifie, mais qu'il est loin des vils flatteurs de la démocratie !

Est-ce donc un besoin de la nature humaine
Que de toujours courber le dos ?
Faut-il du peuple aussi faire une idole vaine
Pour l'encenser de vains propos ?
A peine relevé, faut-il qu'on se rabaisse ?

Quel souffle dans les vers où le poète montre le héros qu'il rêve pour sa patrie !

LA POPULARITÉ. (Fragment.)

Pourtant, si quelque jour de ces sombres abîmes
Où nous roulons aveuglément,
De ce chaos immense où les âmes sublimes
Apparaissent si rarement,
Soudain et par hasard il en surgissait une
Au large front, au bras charnu,
Une âme toute en fer, sans peur à la tribune,
Sans peur devant un glaive nu ;
Si cette âme splendide, étonnant le vulgaire
Et le frappant de son éclat,
Montait avec l'appui de la main populaire,
S'asseoir au timon de l'Etat ;
Alors je lui crîrais de ma voix de poète
Et de mon cœur de citoyen :
Homme placé si haut, ne baisse pas la tête,
Marche, marche et n'écoute rien !
Laisse le peuple en bas applaudir à ton rôle
Et se repaître de ton nom ;
Laisse-le te promettre un jour même l'épaule
Pour te porter au Panthéon !

Marche ! et ne pense pas à son temple de pierre ;
Souviens-toi que, changeant de goût,
Sa main du Panthéon peut chasser ta poussière
Et la balayer dans l'égout !
Marche pour la patrie et sans qu'il nous en coûte,
Marche en ta force et le front haut ;
Et dût ton pied heurter à la fin de ta route
Le seuil sanglant d'un échafaud,
Dût ta sublime tête, ô royale victime !
Tomber au bruit d'un vil tambour;
Du peuple, quel qu'il soit, ne cherche que l'estime,
Ne redoute que son amour !...

Dans ses premières flagellations poétiques, le satirique a peint l'émeute :

Et l'émeute paraît, l'émeute au pied rebelle,
Poussant avec la main le peuple devant elle ;
L'émeute aux mille fronts, aux cris tumultueux,
A chaque bond grossit ses rangs impétueux,
Et le long des grands quais où son flot se déroule,
Hurle, en battant les murs, comme une femme soûle.

Après la mère, voici son fils. De quel trait vigoureux est buriné le croquis de ce jeune et terrible enfant de Paris, toujours le même dans les journées de convulsions sociales !

La race de Paris c'est le pâle voyou
Au corps chétif, au teint pâle comme un vieux sou ;
C'est cet enfant criard que l'on voit à toute heure,
Paresseux et flânant, et loin de sa demeure,
Battant les maigres chiens, ou le long des grands murs
Charbonnant en sifflant mille croquis impurs.
Cet enfant ne croit pas, il crache sur sa mère ;
Le nom du ciel pour lui n'est qu'une farce amère ;
C'est le libertinage enfin en raccourci ;
Sur un front de quinze ans c'est le vice endurci.

(*La Cuve.*)

« Si jamais satire fut écrite par un poète honnête homme et bon citoyen, par une main loyale au service d'un esprit sensé et d'un cœur droit, a dit M. de Laprade, c'est bien le livre qui contient la *Curée*, la *Popularité,* l'*Idole, Melpomène.* Quelle hauteur de raison et de sens moral, quelle vigueur, quel éclat, quelle nouveauté de poésie ! »

Auguste Barbier fit un pèlerinage poétique en Italie (1833) et en rapporta son second recueil : IL PIANTO.

Deux grands poètes français venaient de chanter l'Italie : Casimir Delavigne, dans ses ballades, en avait dit les grâces et les enchantements, sur le ton de la mandoline napolitaine ; Lamartine, pour réveiller les successeurs des vieux Romains endormis dans la mollesse, en les quittant, leur avait décoché, comme une flèche de Parthe, l'invective célèbre finissant par ces deux vers qui firent provoquer le poète en duel par un colonel italien :

Je vais chercher ailleurs (pardonne, ombre romaine !)
Des hommes, et non pas de la poussière humaine.
(*Dernier chant de Child-Harold.*)

Barbier, ainsi que Lamartine, chante une lamentation ; l'Italie lui apparaît comme une

Divine Juliette au cercueil étendue

dont il appelle la résurrection.

Entre les perles fines d'*Il Pianto*, il faut citer le

poème du *Campo Santo*, traduction harmonieuse des magnifiques peintures pisanes d'Oreagna, et une collection de sonnets sur les grands artistes italiens.

Le satirique s'embarqua en 1837 sur *la nef aux flancs salés qu'on nomme l'Angleterre*, et y écrivit LAZARE. Dans la patrie du brouillard et du spleen, il semble que rien ne lui ait plu. A Londres, que voit-il ?

> .... Nuage sur nuage ;
> Le soleil comme un mort, le drap sur le visage,
> Ou parfois, dans les flots d'un air empoisonné,
> Montrant, comme un mineur, son front tout charbonné.

Le côté faible de la religion anglicane, le vide du culte protestant le frappent vivement :

> Non, pas une église entr'ouverte :
> Si quelqu'une l'est par hasard,
> Une voûte creuse et déserte
> Et de l'ombre de toute part.
> Pas un christ et pas une image
> Qui vous redresse le visage
> Et vous aide à porter la croix ;
> Pas de musique magnanime,
> Pas un grain d'encens qui ranime,
> Rien que des pierres et du bois.
>
> (*Lazare :* La Tamise.)

Mais c'est surtout la plaie vive du paupérisme qui le touche. Avec quelle émotion compatissante il chante l'élégie du moderne *Lazare*, du malheureux ouvrier que la civilisation laisse mourir de faim aux portes de ses magnifiques palais ! Oui, c'est le poème de misère qui vibre

sur la *Lyre d'airain*, et dans le *Gin*, le *Minotaure*, le *Fouet*, les *Belles collines d'Irlande*, le *Spleen*, les vers sifflent comme des flèches d'acier.

III

Lazare est le dernier grand poème de la trilogie de Barbier. A dater de cette œuvre, s'accomplit en lui une évolution d'âme et de talent; le philosophe chrétien succède au poète satirique; non que celui-ci s'efface, mais il n'apparaît plus qu'au second plan.

Les lettres mènent à tout, a-t-on dit, à condition que l'on en sorte. Elles tiennent lieu de tout aussi, à condition d'y être fidèle. *Adolescentiam alunt, senectutem oblectant,* disait Cicéron. Elles font plus : en excluant les satisfactions médiocres, elles disposent des ascensions dans le cœur et lui prêtent des ailes pour s'élever à Dieu.

Barbier en fit la douce expérience. S'il prit pour devise : *Nulla dies sine lineâ,* à chacune de ses œuvres nouvelles, l'élévation morale s'accentue et grandit. Citons surtout, dans cet ordre d'idées, les *Etudes dramatiques*, traduction du *Jules César* de Shakspeare, le scenario de *Benvenuto Cellini*, le poème d'*Erostrate,* les *Satires et Chants*, les *Rimes légères,* les *Silves, Chez les autres, etc.*

Des vers magnifiques émaillent toutes ses compositions, mais l'éclat fulgurant des *Iambes*

rejette dans l'ombre toutes les créations secondaires du poète. Tel un torrent mugissant formé dans la montagne par une pluie débordante, un cyclone diluvien, descend à l'improviste de roche en roche, épouvantant les échos de sa puissance irrésistible et de son fracas retentissant : telle éclata soudainement, par un jour de tempête sociale, l'inspiration de Barbier. Mais lorsque le vent d'orage qui avait soulevé le poète se fut apaisé, de sa poésie torrentielle il ne resta plus qu'un flot tranquille et ordinaire.

Par-dessus tout, Barbier est un poète d'inspiration. Un jour l'esprit l'a visité et emporté loin de terre. Il ne s'y est point maintenu. Mais qui plane longtemps sur les sommets ? L'auteur des *Iambes* fut poète de génie à son jour et à son heure. « Que faut-il de plus pour mettre sur un nom et sur une œuvre la consécration de la gloire ? » Les *Iambes*, dit un critique, n'ont pas eu de lendemain et, à vrai dire, ne devaient pas en avoir : le poète, à son premier chant, s'était cassé la voix.

En 1869, trente-cinq ans après la *Curée*, l'*Idole* et *Il Pianto*, lorsque les amis du satirique parlèrent de son élection à l'Académie, il se passa ce phénomène que les académiciens ne se rappelaient que très vaguement M. Auguste Barbier. L'un deux, Montalembert, prétendit qu'il était mort. Mais si la gloire littéraire du satirique ne s'était point renouvelée, elle était restée debout. « Bien des gens, dit M. de Sacy, en recevant son

nouveau collègue à l'Académie, ne connaissent pas M. Barbier : l'auteur des *Iambes* est connu de tout le monde. Ainsi les noms de nos vieux maréchaux disparaissent sous le nom que la victoire leur a donné. »

L'auteur de l'*Idole* demanda d'être dispensé de la visite d'usage à Napoléon III ; ce fut toute son opposition au second Empire.

Vivre dans le calme, la paix de sa solitude, en philosophe et en chrétien, c'était sa seule ambition. Modeste, du reste, sans jalousie ni envie, il ne s'y inquiétait que de faire le bien autour de lui, donnant parfois en aumônes au delà de son revenu.

« Du fond de son isolement, cet honnête homme, ce poète désintéressé, qui laissait insoucieusement sa célébrité en jachère, n'imaginait pas qu'elle pût être exploitée par un imprudent larron, a raconté M. Camille Rousset. Si invraisemblable qu'elle fût, l'aventure est arrivée. En 1864, dans un de ces grand hôtels de la Suisse où, pendant la belle saison, affluent les amateurs de voyages, la table, un jour, était nombreuse ; il y avait une soixantaine au moins de ces touristes venus de tous les coins du monde, avides de distractions, et ne negardant pas à la dépense. Vers la fin du dîner, un homme dont la conversation avait paru intéresser vivement ses voisins, se leva, demanda le silence et dit: « Je suis un poète, un proscrit, « Auguste Barbier, l'auteur des *Iambes*. L'Empire « m'a chassé, m'a ruiné, m'a réduit à la misère. »

Puis, d'une voix vibrante, il récita l'*Idole;* après quoi il fit passer de main en main une assiette où les pièces d'or tombèrent en abondance. Un Français se trouvait là, grand voyageur, homme d'esprit, homme de résolution surtout; la responsabilité ne lui avait jamais fait peur. Il ne connaissait pas M. Auguste Barbier, même de vue; mais il savait par cœur les *Iambes* et il se dit que l'auteur de ces vers généreux ne pouvait pas être ce mendiant éhonté. Il vint à l'homme et, le regardant en face, il lui dit: « Vous mentez, « vous n'êtes pas Auguste Barbier: vous avez volé « le nom d'un grand poète et d'un honnête homme. » L'autre se troubla; le Français devint énergique et, joignant le geste à la parole, il jeta l'escroc hors de la salle; mais, si déconcerté qu'il dût être, l'escroc avait eu soin d'empocher la recette. Informations prises, on sut que c'était un tailleur belge en faillite, qui avait déjà fait et qui ne laissa pas de faire encore ce métier lucratif, en Suisse, dans le nord de l'Italie et dans le sud de l'Allemagne (1). » Quant au vengeur d'Auguste Barbier, il est aujourd'hui de l'Académie française.

« Le poète fougueux des *Iambes*, le chantre d'une révolution, dit encore M. Camille Rousset, passait généralement pour un révolutionnaire. Il avait chanté une révolution, soit, mais non pas la Révolution. Révolutionnaire, non, certes, M. Auguste Barbier ne l'était à aucun titre. Il

(1) M. Camille Rousset, *Discours du* 19 *avril* 1883.

entrevoyait, dans l'idéal de ses rêves, je n'ose dire de ses illusions, ce mouvement sagement progressif d'une démocratie honnête, sensée, laborieuse, sachant se contenir elle-même, se défiant des guides aventureux, s'élevant d'un pas calme et mesuré, sur une pente sans obstacles, vers des sommets accessibles, où, par le bienfait de la Providence, il lui serait donné, autant qu'il est permis de l'espérer sur cette terre, de connaître le vrai, de goûter le beau et de pratiquer le bien. »

Auguste Barbier était catholique par la foi et les œuvres.

Peu de mois avant sa mort, un de ses amis, littérateur brillant de la *Revue des Deux-Mondes*, mais sceptique en religion, lui demandait s'il n'avait aucun doute sur le mystère de l'Eucharistie et en particulier de la transsubstantiation : — « J'y crois comme une bonne femme ! » répondit simplement Barbier qui laissa son interlocuteur dans l'admiration (1).

Une domestique aussi pieuse que dévouée tomba malade chez notre poète, il y a quelques années. Il la soigna comme un des siens, lui ferma les yeux; enfin, se faisant son exécuteur testamentaire, porta personnellement à l'Œuvre de la Propagation de la foi quelques milliers de francs laissés par l'humble servante.

Le 3 janvier 1882, avant de partir pour Nice,

(1) *Revue des Deux Mondes*, livr. du 15 oct. 1882.

il voulut recevoir la sainte communion. Il écrivit ensuite cette lettre, testament de son âme : « Né dans la foi catholique, apostolique et romaine, j'entends et veux mourir dans cette foi de ma naissance, que je regarde comme la formule la plus complète du christianisme.

« Le christianisme est pour moi la vérité religieuse et me paraît absolument nécessaire à l'éducation du peuple et à la conduite morale des sociétés humaines. »

Quelques semaines après, pendant que Barbier était dangereusement malade à Nice, M. de Laprade, son ami et son collègue à l'Académie française, se trouvait à Cannes dans une crise qui ne paraissait pas d'un moindre danger. « Un ami commun de l'un et de l'autre, qui est lui-même un poète de beaucoup de talent, quitta Paris à la hâte : il vint d'abord à Nice. M. Auguste Barbier voyait approcher la mort avec la sérénité de la résignation et de l'espérance chrétiennes. Au moment des adieux, il fit au visiteur cette recommandation touchante : « Vous allez voir Laprade, « dites-lui qu'il aura eu, après Dieu, ma dernière « pensée. » Le lendemain, à Cannes, l'état de M. de Laprade était si grave que l'ami n'osa pas lui donner les tristes nouvelles qu'il apportait ; de sorte que le malade, croyant qu'il n'était pas encore allé à Nice, lui dit ces mêmes paroles : « Vous allez voir Barbier ; dites-lui qu'il aura « eu, après Dieu, ma dernière pensée. » Echo admirable qui renvoyait d'un cœur à l'autre la

suprême et parfaite expression d'un fraternel amour (1). »

Consolée par les secours de la religion, pleine d'espoir immortel, la mort d'Auguste Barbier fut « ce dernier rayon d'un beau soir qui présage pour le lendemain une lumineuse aurore. »

Avant de rendre le dernier soupir, le poète avait exprimé un désir : celui d'avoir pour successeur à l'Académie un éminent évêque dont l'opinion publique depuis longtemps indiquait le nom. Le vœu de Barbier mourant a été accompli. Nommé au fauteuil académique de l'auteur des *Iambes*, Mgr Perraud, évêque d'Autun, a pris séance à l'Institut le 19 avril 1883, et, par le magistral éloge qu'il a fait de son prédécesseur, a élevé un véritable monument à sa mémoire.

J. d'Apprieu.

(1) M. Camille Rousset, *Discours du* 19 *avril* 1883.

FIN

LES FRÈRES HAÜY

I

RENÉ-JUST HAÜY

(1743-1822)

Les lois du mouvement réduites à une seule formule ; le ciel soumis tout entier à la Géométrie ; ses espaces s'agrandissant et se peuplant d'astres inconnus ; la route des globes, fixée plus rigoureusement que jamais ; la terre pesée comme dans une balance ; l'homme s'élevant dans les nues, traversant les mers sans le secours des vents ; les mystères compliqués de la Chimie ramenés à quelques faits simples et clairs ; la liste des êtres naturels décuplée dans tous les genres ; l'histoire même de la terre dans les siècles reculés, étudiée enfin sur des monuments : telle a été l'œuvre diverse et magnifique d'illustres génies dont le nom appartient à la postérité. A ce titre, le célèbre Haüy, créateur de la minéralogie, a droit à une place d'honneur dans notre galerie biographique. Aucune vie ne montre

mieux que la sienne tout ce que peut opérer de grand — j'oserais presque dire de miraculeux — l'homme qui s'attache avec opiniâtreté à l'étude approfondie d'un objet. Combien il est vrai de dire, surtout pour les sciences exactes, que la patience d'un bon esprit, quand elle est invincible, constitue véritablement le génie !

René-Just Haüy naquit à Saint-Just (Oise) le 28 février 1743. Son père, pauvre fabricant de toile, n'aurait pu lui donner d'autre éducation que celle dont il était pourvu lui-même. Heureusement la France possédait encore à cette époque ces nombreux asiles de la piété et de la science, où souvent le génie naissant, découvert par l'œil de quelque vrai sage, était accueilli, cultivé et mis sur la route où l'appelait la Providence. Qui dira tous les bienfaits de ce genre dont les lettres et les arts sont redevables à ces monastères tant décriés de nos jours ! Savants du siècle, si fiers des progrès de la science, pourquoi donc méprisez-vous ces retraites pieuses ? Pourquoi les poursuivre avec tant d'acharnement ? Parmi vos illustres devanciers, combien, peut-être, auraient vu leur génie étouffé au berceau, si, sous la robe de bure de quelque pauvre religieux, ne s'était caché le premier Mécène qui a protégé leur libre essor vers leur glorieuse destinée ?

Ainsi en advint-il de René Haüy. Une abbaye de Prémontrés établie dans sa ville natale fut sa Providence. Charmé de la piété, du goût pour le chant d'Eglise et des dispositions intelligentes

que montrait cet enfant, le prieur de l'abbaye lui fit donner des leçons par quelques moines. Le jeune Haüy fit des progrès rapides. Sa mère, d'après les conseils du prieur, le conduisit à Paris, où elle ne put d'abord obtenir pour lui qu'une place d'enfant de chœur dans une église du faubourg Saint-Antoine. « Ce poste, disait-il naïvement dans la suite, eut du moins cela d'agréable que je n'y laissai pas enfouir mon talent pour la musique. » En effet il devint musicien, et acquit assez de force sur le violon et le clavecin, instruments qui lui servirent toujours d'agréable récréation. Bientôt cependant, par le crédit des Prémontrés de Saint-Just, il fut admis comme boursier au collège de Navarre. C'est là, qu'en suivant les cours du professeur Brisson, il sentit naître en lui le goût des sciences physiques. D'écolier Haüy devint professeur. D'abord régent de quatrième à Navarre, il fut nommé quelques années plus tard régent de seconde au collège du Cardinal-Lemoine. Là semblait se borner son ambition.

Ce fut en quelque sorte l'amitié qui le rendit naturaliste et lui fraya ainsi le chemin de la gloire. Parmi les régents du Cardinal-Lemoine se trouvait alors Lhomond, savant modeste, qui s'était consacré, par piété, à l'éducation de la jeunesse. Fort capable d'écrire et de parler pour tous les âges, il ne voulut jamais abandonner sa classe de sixième. On connaît ses petits ouvrages destinés aux enfants, mais qui par leur clarté

et leur ton simple ont obtenu plus de succès que beaucoup de livres à prétentions scientifiques. Une grande conformité de caractère et de sentiments engagea René Haüy à le choisir pour son ami de cœur et son directeur de conscience. Dévoué comme un fils, il le soulageait dans ses affaires, dans ses maladies, et il l'accompagnait dans ses promenades.

Lhomond aimait passionnément la botanique: Haüy, ne la connaissant que de nom, éprouvait chaque jour le chagrin de ne pouvoir donner à leur commerce amical cet agrément de plus. Ayant appris, pendant des vacances, qu'un religieux de Saint-Just s'occupait aussi d'herborisation, à l'instant il conçut la pensée de surprendre agréablement son ami, et il pria le religieux de lui inculquer quelques notions de cette science. Son cœur soutint sa mémoire ; il comprit et retint tout ce qui lui fut expliqué et rien n'égala l'étonnement de Lhomond, lorsqu'à leur première excursion, Haüy lui nomma, en langage de Linnée, la plupart des plantes qu'ils rencontrèrent et lui montra qu'il en avait étudié en détail la structure. Dès lors tout fut commun entre eux, jusqu'aux amusements. Haüy devint un naturaliste infatigable. Il se prépara un herbier avec des soins extraordinaires. Le Jardin des Plantes, voisin de son collège, était le but de ses plus chères promenades.

Étant entré par hasard au cours de minéralogie du savant Daubenton, il fut charmé d'y trouver

un sujet d'étude plus analogue encore que les plantes, à son premier goût pour la physique. Auditeur assidu de l'illustre professeur, il se prépara ainsi aux travaux qui devaient assurer plus tard sa principale gloire.

Un jour qu'Haüy examinait quelques minéraux chez un de ses amis, il eut l'heureuse maladresse de laisser tomber un beau groupe de spath calcaire, cristallisé en prisme, qui se brisa. En relevant quelques fragments épars, il remarqua avec surprise, sur leur cassure, des faces non moins lisses que celles du dehors, et qui présentaient l'apparence d'un cristal nouveau tout différent du prisme pour la forme. Haüy considère ce fragment, il en examine les faces, leurs inclinaisons, leurs angles. A sa grande surprise, il voit qu'ils sont les mêmes que dans le spath en cristaux rhomboïdes, que dans le spath d'Islande.

De retour chez lui, il fait éclater sous le marteau un spath cristallisé en pyramide héxaèdre : il en voit encore sortir ce rhomboïde, ce spath d'Islande.

Il casse un troisième cristal qu'on appelle lenticulaire : c'est encore un rhomboïde qui se montre dans le centre. « **J'ai trouvé !** s'écrie-t-il ; les molécules du spath calcaire n'ont qu'une seule et même forme. C'est en se groupant diversement qu'elles composent ces cristaux, dont l'extérieur si varié nous fait illusion. » Si c'était là le véritable principe de la cristallisation,

il ne pouvait manquer de régner aussi dans les autres substances. Chacune d'elles devait avoir un noyau toujours semblable à lui-même et des couches accessoires produisant toutes les variétés. Haüy ne balance pas à mettre en pièces toute sa petite collection ; partout il retrouve une structure fondée sur les mêmes lois. Aucun des cristaux qu'il examine n'offre d'exception.

Pour que l'assurance fût complète il fallait encore une condition. Le noyau de chaque substance étant donné, on devait pouvoir calculer d'avance les angles et les lignes de toutes les faces secondaires, en un mot il fallait s'aider de la géométrie.

Depuis quinze ans Haüy enseignait le latin, et avait presque oublié le peu de géométrie enseigné au collège. Sans s'effrayer il se mit tranquillement à l'étudier de nouveau. Lui qui avait si vite appris la botanique, sut promptement autant de géométrie qu'il lui en fallait ; et dès ses premiers essais il se vit pleinement récompensé. Les formules qu'il découvrit furent parfaitement justifiées par l'expérience. Grâce à des instruments inventés par lui, il trouva les angles des divers cristaux précisément de la mesure qu'indiquait le calcul et il put répéter avec certitude : J'ai trouvé !

Alors seulement il osa parler de ses découvertes à son maître Daubenton, dont jusqu'à cette heure il avait suivi le cours modestement et en silence.

On peut juger avec quelle faveur elles furent

accueillies. Daubenton et Laplace pressèrent Haüy de communiquer ses travaux à l'Académie des sciences, mais il n'était pas facile de vaincre la modestie de l'estimable professeur. Il répugnait à Haüy de se produire sur un si grand théâtre, et il ne céda qu'à des sollicitations réitérées. Sa théorie, qu'il exposa avec une lucidité remarquable, fit une profonde impression. L'importance de ses travaux, justement appréciés par l'Académie, le fit admettre dans son sein pour remplacer Jussieu en qualité d'adjoint à la classe de botanique.

C'était en 1783, époque de frivolité et d'irréligion. L'abbé Haüy se rendait à l'Académie en costume ecclésiastique. Vainement quelques amis l'engageaient-ils à se conformer aux usages, en quittant un costume que beaucoup de ses confrères de la ville ne portaient plus en société ; il fallut, pour l'y décider, que leur conseil fût appuyé de l'avis d'un docteur de Sorbonne. Il reçut bientôt un témoignage flatteur de l'estime de ses nouveaux collègues de l'Académie qui le prièrent de leur fournir des explications orales de sa théorie. On vit Lagrange, Lavoisier, Laplace, Bertholet, Fourcroy, venir au collège Lemoine suivre les leçons d'un modeste régent de seconde. « C'est qu'en effet, dit Cuvier, dans une doctrine aussi nouvelle et cependant déjà presque complète, les hommes les plus habiles étaient des écoliers. »

La Révolution ne put distraire Haüy de ses

études favorites. Après vingt années d'enseignement, ayant obtenu le titre et la pension de professeur émérite, il se consacra exclusivement aux sciences, sans rien changer à ses habitudes modestes. L'abbé Haüy fut arrêté, après le 10 août 1792, sur son refus formel de prêter serment à la constitution civile du clergé. Lorsqu'on se présenta pour l'incarcérer, on lui demanda s'il n'avait point d'armes à feu. « Je n'en ai d'autre que celle-ci, dit-il, en tirant une étincelle de la machine électrique. » On saisit ses papiers, ne contenant que des formules algébriques; on culbuta sa collection de minéraux; enfin on le confina dans le séminaire Saint-Firmin converti en prison. « Cellule pour cellule, dit Cuvier, il n'y trouvait pas trop de différence. Il ne prit d'autre soin que de se faire apporter ses tiroirs et de remettre ses cristaux en ordre. L'honneur de partager le sort de ses confrères lui était plus précieux que son titre d'académicien : aussi s'était-il bien gardé de le faire valoir. De nombreux amis, entre autres Geoffroy Saint-Hilaire, intervinrent en sa faveur et l'Académie obtint un ordre de délivrance. Quand il en fut prévenu il demanda comme une faveur de rester jusqu'au lendemain dans la prison, afin d'y pouvoir célébrer encore une fois la sainte messe. On frémit, en songeant que le surlendemain était le 2 septembre, la terrible journée des massacres révolutionnaires.

Chose singulière ! Après sa sortie de prison

l'abbé Haüy ne fut plus inquiété. Assurément il ne se serait pas prêté à la moindre des extravagances de cette époque ; mais personne aussi ne le lui proposa. La simplicité de ses manières et sa douceur le firent échapper à tout nouveau danger. On le fit comparaître une seconde fois à la revue de son bataillon, et il fut immédiatement réformé sur sa mauvaise mine. C'est à peu près tout ce qu'il sut, ou du moins tout ce qu'il vit de la Révolution. La Convention, au temps où elle agissait avec le plus de violence, le nomma *membre de la Commission des poids et mesures,* et *Conservateur du Cabinet des Mines*. Lorsque Borda et Delambre furent destitués, ce fut Haüy, ce fut un prêtre non assermenté, remplissant tous les jours ses fonctions ecclésiastiques, qui se trouva seul en position d'écrire pour eux et de les défendre ; il le fit d'ailleurs sans hésiter et avec succès. A une pareille époque son impunité était encore plus étonnante que son courage.

C'est au Cabinet du conseil des Mines que Haüy a préparé son TRAITÉ DE MINÉRALOGIE, le principal de ses ouvrages. Laissons parler Cuvier sur cette œuvre remarquable : « Disposant d'une grande collection, où affluaient de « tous côtés les différents minéraux, employant « le secours de jeunes élèves pleins de connaissances et d'ardeur, Haüy répara promptement « le temps qu'il avait consumé à d'autres travaux. Il éleva, en peu d'années, ce monument « admirable qui a placé la France au premier

« rang dans cette partie de l'histoire naturelle.
« Ce livre est de premier ordre. Tout y est grand
« dans le plan, tout y est précis dans les détails.
« Il est fini comme la doctrine même dont il
« contient l'exposition. M. Haüy s'y montre
« habile écrivain et bon géomètre, autant que
« savant minéralogiste. On voit qu'il a retrouvé
« toutes ses premières études. On y reconnaît
« jusqu'à l'influence de ses premiers amusements
« de physique. Le physicien vient sans cesse au
« secours du minéralogiste et du cristallographe. »

Le Directoire choisit Haüy pour un des quarante membres qui devaient former le noyau de l'Institut. Sous le gouvernement consulaire, Haüy fut appelé à la *Chaire de minéralogie du Museum d'histoire naturelle*. « Dès lors, dit Cuvier, cette partie de l'établissement a pris une vie nouvelle ; les collections ont été quadruplées, il y a régné un ordre sans cesse conforme aux découvertes les plus récentes. L'Europe minéralogique est accourue, pour observer tant d'objets, si bien exposés, et pour entendre un professeur si élégant, si clair et surtout si complaisant. Sa bienveillance naturelle se montrait à toute heure envers ceux qui avaient le désir d'apprendre. Il les admettait dans son intimité, et leur ouvrait ses propres collections. »

Bonaparte distingua toujours l'abbé Haüy parmi les savants qu'il a le plus honorés. Lors du rétablissement du Culte, il le fit nommer chanoine honoraire de Notre-Dame, et il le décora

de la Légion d'honneur. En 1803, il le chargea même de faire un traité de Physique pour ses collèges, ne lui accordant que trois mois pour ce travail. Haüy consulta l'abbé Eymery, avant de prendre un engagement. » N'hésitez pas, lui dit le vertueux supérieur de Saint-Sulpice ; vous feriez une grande faute, si vous manquiez cette occasion de parler de l'auteur de la nature en traitant de son ouvrage. N'oubliez pas, ajouta-t-il, de mettre sur le frontispice votre titre de Chanoine de la métropole. »

Haüy se mit à l'œuvre. Son TRAITÉ DE PHYSIQUE ne nuisit point à sa gloire littéraire. On y trouve la même clarté, la même pureté que dans sa Minéralogie, et même encore plus d'intérêt. C'est un des livres les plus propres à inspirer à la jeunesse le goût des sciences naturelles. Il se fait lire avec agrément par tous les âges. Au temps fixé, Haüy le présenta au premier consul qui en fut charmé et lui demanda ce qu'il désirait pour lui. « Rien, répondit-il, sinon une place pour le mari de ma nièce. » Celui-ci eut sur-le-champ un petit emploi des finances, et l'oncle une pension de 6.000 francs. Lors de la fondation de l'Université, Haüy obtint une chaire de la faculté des sciences.

Parvenu à l'empire, Napoléon continua sa protection au vénérable savant. Lorsque l'Institut allait présenter ses hommages aux Tuileries, l'Empereur, découvrant l'abbé Haüy dans les derniers rangs où sa modestie allait se cacher,

aimait à lui manifester son estime et son intérêt. Remarquant un jour son aspect valétudinaire : « Il faut absolument, dit-il à ses médecins, que vous guérissiez M. Haüy. »

La réputation du pieux savant était devenue européenne. Tous les étrangers de distinction, venant à Paris, voulaient connaître le grand minéralogiste. Parmi ces nobles visiteurs figurent le prince royal de Danemark, l'ami et l'auditeur assidu des leçons de l'abbé Haüy, le roi de Prusse, l'empereur François Ier, l'archiduc Jean, l'empereur de Russie et ses frères, qui suivirent les cours du docte professeur. Ils auraient acquis sa magnifique collection, s'il avait pu consentir à s'en dessaisir. Il en refusa jusqu'à 600.000 francs. En effet cette précieuse collection de cristaux, enrichie pendant vingt ans par les dons de l'Europe, était la plus complète que l'on eût encore vue. Ce fut le seul héritage qu'il laissa à sa famille. Pourquoi devons-nous ajouter que l'indifférence du Gouvernement français a laissé l'Angleterre s'approprier cet inestimable trésor ?

Une chute, que fit dans sa chambre le vénérable abbé Haüy et qui lui cassa le col du fémur, hâta sa fin. Il mourut six semaines après, le 3 juin 1822, à l'âge de soixante-dix-neuf ans, dans les sentiments de piété qui avaient marqué sa longue carrière.

Cuvier prononça sur sa tombe, au nom de l'Institut, un discours où, après avoir caractérisé

sa découverte, il ajoutait : « Comme on a dit avec raison qu'il n'y aura plus un autre Newton, parce qu'il n'y a pas un second système du monde, on peut dire aussi qu'il n'y aura point un autre Haüy, parce qu'il n'y aura pas une deuxième structure de cristaux. Semblables encore à celles de Newton, les découvertes d'Haüy, loin de perdre de leur généralité, avec le temps en gagnent sans cesse. »

L'abbé Haüy conserva, jusqu'à la fin de sa vie, une admirable simplicité : à ses vastes connaissances il joignait un talent particulier pour l'enseignement. Son caractère doux, modeste, bienveillant lui gagnait l'estime de tous ceux qui l'approchaient. Au milieu de sa gloire, il ne s'était pas départi des habitudes de son collège, ni de celles de son village.

Jamais il n'avait changé les heures de son lever ni de son coucher ; chaque jour il faisait à peu près le même exercice et se promenait dans les mêmes lieux. Son vêtement antique, son air simple, son langage toujours d'une modestie excessive n'étaient point de nature à le faire reconnaître. Dans une promenade sur les boulevards, il rencontra un jour des soldats qui allaient se battre. S'étant informé de leur querelle, il la termine, et pour bien s'assurer qu'elle ne renaîtra point, il va avec eux sceller la paix à la manière des soldats, c'est-à-dire au cabaret. Ses devoirs religieux, des recherches profondes suivies sans relâche, et des actes continuels de

bienfaisance occupaient toutes ses journées. Aussi tolérant que pieux, jamais l'opinion des autres n'influa sur sa conduite envers eux. D'autre part, jamais les hautes études auxquelles il se livrait ne le détournèrent de la plus petite pratique prescrite par l'Eglise. Par la nature de ses recherches, les pierreries les plus précieuses de l'Europe ont passé entre ses mains, et dans son profond désintéressement il n'y a vu que des cristaux.

Outre les traités de Minéralogie et de Physique dont nous avons dit un mot, l'abbé Haüy a laissé encore plusieurs ouvrages très estimés.

II

VALENTIN HAÜY

(1745-1822)

Le nom d'Haüy, célèbre dans les annales de la science, l'est encore dans celles des bienfaiteurs de l'humanité. VALENTIN HAÜY, frère du savant minéralogiste, s'est illustré à son tour par son dévouement à l'infortune. Nous esquisserons rapidement la vie et les travaux de cet homme de bien. Il naquit le 13 novembre 1745, deux ans après son frère René. Comme lui, il reçut la première instruction des moines de Saint-Just. Très jeune encore il fut amené à Paris, pour achever son éducation. Après s'être

livré particulièrement à l'étude des langues et à la calligraphie, il entra dans les bureaux du ministère des affaires étrangères, comme traducteur des pièces officielles. Une circonstance singulière eut une influence décisive sur les destinées de Valentin Haüy. En 1784, par une belle soirée d'été, à l'entrée d'un de ces lieux de rafraîchissement qu'on rencontre dans les promenades publiques de Paris, huit ou dix pauvres aveugles, des lunettes sur le nez, et postés le long d'un pupitre chargé de musique, exécutaient une symphonie discordante. La foule, attirée par ce spectacle, s'égayait aux dépens des pauvres artistes ; mais Haüy, pénétré de sentiments tout différents, entrevit dès lors la possibilité, et conçut la pensée de donner aux malheureux aveugles les moyens d'exécuter ce qu'ils simulaient en ce moment. Eh quoi ! se dit-il, serait-il impossible de faire participer ces infortunés aux jouissances intellectuelles et même matérielles dont ils paraissent devoir être à jamais privés ? L'aveugle ne connaît-il pas les objets à la diversité de leurs formes ? Se méprend-il à la valeur d'une pièce de monnaie ? Pourquoi ne distinguerait-il pas un *Ut* d'un *Fa*, un *A* d'un *B*, si ces caractères étaient rendus palpables ? L'idée fondamentale, sur laquelle devait reposer l'enseignement des aveugles, était trouvée. Mais les théories sont souvent trompeuses. Haüy voulut expérimenter la sienne avant de l'appliquer sur une plus large échelle. La Providence le servit à

souhait, en lui faisant rencontrer François Lesueur. Devenu aveugle à l'âge de six semaines, ce dernier appartenait à une famille très pauvre, et pour alléger sa misère il allait tendre la main aux portes des églises. Il avait seize ans lorsque Haüy le connut, lui fit concevoir l'espoir d'un meilleur sort et lui inspira ainsi une vive ardeur pour l'étude. Le jeune homme fit deux parts de sa journée ; l'une fut consacrée à pourvoir à son existence et l'autre à des exercices intellectuels. Ces exercices amenèrent de prompts succès. Haüy lut bientôt, dans une société académique, un mémoire sur l'éducation des aveugles. Il montra à l'appui de sa lecture les résultats déjà obtenus dans la personne du jeune Lesueur. Deux grands pas étaient faits, l'expérience avait prononcé et l'attention était éveillée. Il ne manquait que le suffrage public des savants, suffrage qui ne se fit pas longtemps attendre. L'Académie des sciences approuva la méthode d'Haüy; voici les termes du rapport : « Haüy emploie des « caractères en relief que l'aveugle s'accoutume « à reconnaître au toucher, comme l'enfant à qui « l'on montre à lire reconnaît à la vue les carac- « tères écrits ou imprimés. Ces caractères sont « séparés et mobiles comme ceux des impri- « meurs. On en forme des lignes sur une planche « percée d'entailles, où la queue du caractère « s'engage, et lorsque la connaissance lui en est « devenue familière, l'aveugle les cherche lui- « même dans les cases où ils sont disposés, et il

« les arrange sur la planche, comme un compo-
« siteur d'imprimerie. C'est ainsi que Lesueur
« avait appris à lire. »

Mais Haüy perfectionna ces premiers appareils. Laissons-le parler lui-même. « Nous observâmes, dit-il, qu'une feuille d'impression, sortant de la presse, présentait au revers toutes les lettres en relief, mais dans un ordre contraire à celui de la lecture. Nous fîmes fondre des caractères typographiques, dans le sens où leur empreinte frappe nos yeux, et à l'aide d'un papier trempé à la manière des imprimeurs, nous parvînmes à tirer le premier exemplaire qui eût paru jusqu'alors, avec des lettres dont le relief pût être distingué par le tact. » Haüy avait aussi des caractères pour les chiffres, et des signes pour la musique. Il créa encore des cartes géographiques, avec les contours, les limites et les principales positions en relief. Il est encore l'inventeur d'un grand nombre d'ingénieux procédés pour l'instruction des aveugles. Ces détails ne prouvent-ils pas tout ce que peut un cœur chrétien, et une noble intelligence dévouée à ses semblables ?

Dès que l'Académie eut sanctionné la méthode d'Haüy, l'école des aveugles prit une grande extension. Le succès le plus complet couronna tant d'efforts. La nouvelle école compta bientôt plus de cinquante élèves. Toutes les grandes familles de Paris voulurent constater de leurs yeux les progrès des jeunes aveugles. Le 26 dé-

cembre 1786, Haüy eut l'honneur de les conduire à la cour de Louis XVI, où ils exécutèrent de brillants morceaux de musique. Ils chantèrent successivement dans les grandes églises de la capitale. On vit des aveugles devenir instituteurs, et faire la classe à des enfants jouissant de la vue.

Grâce aux puissants protecteurs qu'il s'était ménagés, l'infatigable Haüy vit prospérer son institution ; mais pendant les orages de la Révolution, cet établissement modèle eut beaucoup à souffrir. La Convention parut vouloir le seconder, elle lui assura même quelques revenus qui ne furent jamais payés. Haüy fut maintenu comme directeur. Il est facile de se faire une idée des privations, des souffrances qu'eut à supporter ce cœur dévoué, dans ces temps de malheur public.

Le calme revint ; mais, pour que rien ne manquât au mérite d'Haüy, la jalousie le fit destituer et l'obligea de quitter la France. Il alla fonder en Russie une école de jeunes aveugles. Disons-le, à la honte de ses ennemis, ce grand bienfaiteur de l'humanité reçut le plus gracieux accueil dans ces contrées encore demi-barbares. L'Empereur et ses fils l'entourèrent d'honneurs. Bientôt chaque peuple voulut avoir une institution similaire. L'Autriche, la Prusse, la Grande-Bretagne, la Hollande, même les Etats-Unis eurent leurs écoles d'aveugles. C'est donc en continuant son œuvre admirable qu'Haüy passa de longues années d'exil.

Devenu vieux, il désira avant de mourir revoir

cette France si aimée et ses anciens élèves qui ne l'avaient point oublié. Il revint à Paris, et sa première visite fut pour son cher Etablissement, qui s'était enfin relevé de ses ruines. Il portait le titre d'INSTITUT ROYAL DES JEUNES AVEUGLES. Quelles douces larmes du vénéré fondateur se mêlèrent à celles des jeunes enfants! Que de touchantes émotions entre ces deux âges extrêmes de la vie! Ainsi, sur le bord de la tombe, Haüy recueillit encore le fruit de ses travaux et de son dévouement. Aujourd'hui la postérité entoure son nom d'une auréole de gloire et de reconnaissance.

Il mourut le 19 mars 1822, à l'âge de soixante-dix-sept ans, précédant au tombeau, de quelques mois seulement, son frère aîné, l'immortel minéralogiste.

JOSEPH LEBRUN.

FIN

EUGÈNE SCHNEIDER

FONDATEUR DU CREUZOT

(1805-1875)



I

Un jour un jeune peintre, appelé pour décorer les appartements de la splendide demeure de M. Schneider au Creuzot (Saône-et-Loire), demanda quel sujet il aurait à traiter sur un panneau :

— Des chasses, ou des pêches, ou des danses?

— Faites-moi, répondit le maître de forges, faites-moi *Oberkampf* arrivant à Paris et y gagnant vingt-cinq sous par jour dans l'état de commissionnaire.

— Comment ! Oberkampf a été commissionnaire au coin des rues ?

— Mon Dieu ! oui, répliqua M. Schneider ; et il ajouta : N'oubliez pas un détail.

Cet homme de génie retiré dans un château à Jouy, aux environs de Versailles, prenait plaisir à y montrer ses crochets aux brillants visiteurs qui venaient l'y voir. Ce sont ces crochets du

commissionnaire Oberkampf que je vous demande de dessiner comme un enseignement.

On sait qu'Oberkampf, fils d'un pauvre teinturier de Weissembach (Allemagne), venu à Paris en 1757 à l'âge de dix-neuf ans, s'établit dans une chaumière de la vallée de Jouy, n'ayant pour toute fortune que 400 francs; il se chargea seul du dessin, de la gravure, de l'impression et de la teinture des toiles. Bientôt son établissement prit une extension prodigieuse et fit la richesse du pays.

Louis XVI donna des lettres de noblesse à Oberkampf; Napoléon lui offrit, dit-on, une place au Sénat, mais le manufacturier refusa.

On comprend l'admiration de M. Schneider pour cet homme. Il admirait dans Oberkampf ce que nous admirons en lui-même, la haute intelligence, l'activité prodigieuse, le génie des affaires et de l'industrie.

Eugène Schneider naquit à Bénestroff (Lorraine) en 1805, de parents sans fortune; il entra à vingt ans dans la maison de banque Seillières de Nancy en qualité de simple commis. Cinq ans plus tard, en 1830, il débuta comme employé dans les forges de Bazeilles. En 1836, avec son frère Adolphe, il fut chargé de la direction du Creuzot qui donnait seulement 40 mille tonnes de houille, 6 mille tonnes de fer et employait à peine un millier d'ouvriers. Aujourd'hui, le personnel des ouvriers est de 15.500, le nombre des appareils à vapeur de 308 machines, d'une force

de 19.000 chevaux. La surface des usines et dépendances industrielles est de 312 hectares, celle des bâtiments de 28 hectares. Les locomotives, les machines vapeur ou à air comprimé, sortent du Creuzot, non seulement en France, mais dans toutes les parties du monde.

On peut dire de M. Schneider que c'est un des hommes du siècle qui ont le plus travaillé. Il était un de ces grands caractères qui pensent que si le dévouement à la France est le premier devoir du citoyen , le travail est aussi une obligation et le seul moyen d'augmenter le bien-être d'un pays.

Honneur donc, s'écrie M. de Lesseps, un autre grand travailleur, à cet homme de bien, qui est devenu par son travail un illustre ingénieur au milieu des plus célèbres ingénieurs qui l'aimaient et dont il savait au besoin diriger les études !

II

Lorsque MM. Schneider frères se rendirent acquéreurs du Creuzot, ils comprirent immédiatement de quel côté devaient être dirigés leurs efforts. Les chemins de fer naissaient, la navigation était dans l'enfance, ils eurent la prescience de l'avenir de ces deux éléments industriels, et ce fut à leur service qu'ils mirent leurs usines.

C'était une grande difficulté, alors, que la création d'ateliers de constructions de machines. Il n'y en avait en France qu'un petit nombre,

et presque tous avaient pris plus ou moins directement leurs inspirations en Angleterre. MM. Schneider frères tinrent à ne recourir qu'à leurs propres ressources. M. Eugène Schneider montra alors à quel degré il possédait le génie de l'organisation. C'est le Creuzot qui livra la première locomotive et qui résolut le problème exceptionnellement difficile de la navigation du Rhône.

C'est à propos de la construction de ces grands appareils que le marteau-pilon fut inventé.

L'usine du Creuzot, quoique produisant un tonnage important, se trouvait, en 1860, insuffisante pour fournir la production extraordinaire que M. Schneider avait en vue ; il fallait une forge nouvelle. M. Schneider résolut de faire d'un seul jet, dans le même lieu, la plus grande forge du monde : elle est décrite dans tous les traités modernes de métallurgie.

C'est dans cette période de la création de la nouvelle forge que M. Schneider a fait son *échelle de qualités des fers et tôles,* classification qui a tellement simplifié la désignation de ces produits que non seulement l'acheteur ordinaire sait, aujourd'hui, par le numéro de qualité, l'usage qu'il peut faire du produit qu'il achète, mais encore l'ingénieur connaît la résistance sur laquelle il peut compter. M. Schneider ne parvint à établir cette échelle de qualités qu'après les études techniques les plus minutieuses et les plus persévérantes.

La dernière période et peut-être la plus remarquable de la vie d'organisation de M. Schneider fut consacrée à la création des *aciéries* et au développement des applications de l'acier à la construction des navires et des canons.

Après avoir fixé son choix sur le minerai à employer, M. Schneider s'occupa de rechercher la voie à suivre dans la fabrication de l'acier. C'est à lui que revient l'honneur d'avoir mis en lumière la supériorité de l'acier doux dans la plupart des applications. Apportant à l'étude de l'acier l'esprit de méthode qui le caractérisait, M. Schneider tint à avoir une classification analogue à celle qu'il avait faite pour le fer.

La réalisation matérielle de cette classification fut présentée au public à l'exposition de Vienne (1873), où les échantillons de chaque numéro de dureté, pour chacune des qualités, ont été montrés sous diverses formes et appréciés comme ils le méritaient.

En 1872, la question des navires en acier fut résolue au Creuzot. L'ingénieur M. de Bussy put y construire le *Tonnerre*, la *Tempête* et le *Redoutable*. Il en fut de même pour la question des canons en acier. Il est certain aujourd'hui que notre canon de l'avenir sera en acier. M. Schneider aura ainsi contribué pour une très grande part à la solution de cet important problème de notre réorganisation militaire.

Pour faire des canons de toutes dimensions, il fallait un pilon puissant. M. Schneider prit

pour point de départ le plus gros pilon actuel, celui de Krupp (Prusse), ayant 50 tonnes de poids et 2 mètres 50 de levée. Il décida que celui du Creuzot aurait 60 tonnes de poids et 5 mètres de levée.

Un trait dominant chez M. Schneider organisateur fut la vue très nette qu'il eut de l'avenir de l'exportation en France. Ayant compris qu'il y avait possibilité pour notre pays à faire concurrence à l'Angleterre et à la Belgique, il voulut, pour vaincre la routine, offrir des avantages à l'acheteur : ces avantages furent la meilleure qualité des produits et la sûreté commerciale. Aussitôt la production du Creuzot acquit à l'extérieur la notoriété qu'elle avait en France. Les rails, les locomotives, les ponts du Creuzot se rencontrent jusque dans le Nouveau-Monde et tous les ingénieurs en connaissent la valeur.

Faire beaucoup, faire mieux tous les jours, telle fut comme la devise de M. Schneider organisateur. Quand on arrive, le soir, dans cette colonie industrielle, un spectacle féerique s'offre aux regards.

Le ciel est embrasé, des vapeurs blanchâtres flottent sur une atmosphère de pourpre, un bruit sourd et régulier retentit dans le lointain. Le soleil est couché... Voici l'heure où des milliers de travailleurs sortent noirs et poudreux de la fournaise, un sac de toile sur le dos. Un instant après, les autres franchissent à leur tour le seuil des vastes ateliers par milliers aussi. Ceux-

ci se lèvent et viennent reprendre leur travail. Une moitié de la cité veille, l'autre dort.

Entrez. Quelle activité prodigieuse ! Ici, l'on verse le minerai tiré des entrailles de la terre ; là on entasse la houille luisante, sortie de la mine le matin même. Dans cette forge, on martèle les barres ; sous ce hangar, on les lamine. Ces hauts fourneaux, aux soufflets terribles, fondent la lave rouge ; ces tours rapides tournent la fonte ; ces cisailles longues de 20 mètres coupent la tôle ; ces machines liment des pièces énormes ; ces pinces monstrueuses retournent des arbres de couche qui pèsent 100 mille kilogrammes... ce sont des rails, des ponts de navires !

M. Schneider ne se borna pas à organiser sa forge, il songea aussi au bien-être de ses ouvriers. Trouvant en 1840 le village trop resserré dans la gorge où il s'étendait, il acheta sur un plateau voisin un vaste domaine, dans lequel des rues droites, bien alignées, furent tracées au milieu des champs.

Peu à peu des maisons élevées par la compagnie, louées à des prix très modérés, des avances faites aux ouvriers laborieux et économes concoururent au développement rapide d'une ville. En 1851, il y avait au Creuzot une population de 8.000 habitants logés dans 300 maisons, y compris deux vastes bâtiments appelés *casernes*. Celles-ci, où les lois de l'hygiène et de la morale étaient loin d'être toujours respectées, furent bientôt démolies et remplacées par ces cités utiles

et charmantes où de gracieuses habitations, séparées par des jardins, donnent à l'ouvrier une demeure salubre et une occupation intelligente. Il cultive les légumes et les fruits qui alimentent son ménage et les fleurs qui en font l'ornement.

Les ouvriers appréciant ces avantages vinrent en grand nombre se fixer au Creuzot. En 1866 dix-huit-cent-soixante-dix maisons et une population de vingt-quatre mille habitants faisaient du Creuzot une grande ville.

Des rues boueuses, inégales, rendaient autrefois l'accès du village difficile : aujourd'hui 20 kilomètres de rues spacieuses, bordées de trottoirs bien entretenus, des boulevards, des squares sur une étendue de plus de 10 hectares, forment du Creuzot la ville la plus importante du riche département de Saône-et-Loire. L'eau potable manquait aussi dans cette pauvre vallée. En 1862, le ruisseau de Saint-Sernin fut amené au Creuzot par une conduite de cinq mille mètres; mais cette source devint elle-même bientôt insuffisante. M. Schneider conçut le projet gigantesque de dériver l'eau d'une rivière éloignée, le Rançon. Une conduite de 24 kilomètres traversant une montagne par un tunnel de 5.000 mètres amène journellement au Creuzot 12.000 mètres cubes d'eau limpide et agréable. La dépense, supportée tout entière par M. Schneider, s'éleva à 2 millions. Le gaz installé en 1867 répandit la lumière éclatante jusque dans les moindres rues de la ville.

Mais ce qu'il y a de plus remarquable dans la création si rapide d'une ville de plus de 26.000 habitants, c'est que ces améliorations furent faites sans subventions, sans impositions extraordinaires, sans emprunt et presque sans octroi, car ce dernier ne fut établi qu'en 1867, et il ne comprend encore actuellement que les vins, bières et alcools.

Aussi le célèbre statuaire, M. Chapu, est-il allé droit au cœur de tous les habitants du Creuzot en plaçant sur les degrés du monument de M. Schneider le beau groupe de la Reconnaissance représenté par une femme qui montre à son enfant sa belle statue et semble lui dire : *Voilà notre bienfaiteur.*

III

Organisateur puissant, M. Schneider fut aussi un patron modèle donnant à ses ouvriers l'exemple du travail et de l'économie.

Nous l'avons vu, dit l'un d'eux, M. Méley, doyen des contre-maîtres pendant de longues années, s'occupant de tous les détails relatifs aux diverses industries du Creuzot. Nous l'avons vu s'occuper spécialement de l'exploitation de la houille qui était au début de première importance pour l'usine ; deux fois par semaine il descendait dans les puits malgré les dangers, partait avec des habits de mineur, son chapeau de fer et la lampe à la main, accompagné du directeur de la

mine. Il tenait à discuter et juger les questions se rapportant à l'exploitation de la houille.

Plus tard, un progrès fut signalé dans le puddlage du fer. Il reconnut les avantages du nouveau procédé et il donna aux contre-maîtres et aux ouvriers des indications pour l'appliquer ; mais il trouva une résistance très grande provenant de la routine. Pour la faire cesser, il eut la constance de guider lui-même, durant vingt-quatre heures consécutives, les puddleurs. Il réussit à faire changer la vieille méthode qui nuisait au rendement et surtout à la qualité. Sur ce dernier point il ne faisait aucune concession.

Pour bien pénétrer les ouvriers et les contre-maîtres de sa volonté ferme de ne rien laisser à désirer dans l'exécution des pièces de machines, il choisissait quelques-unes de ces pièces, les moins belles, et les faisait briser au pilon, en présence de tous ; il voulait faire comprendre qu'il désirait des pièces sans le moindre défaut.

Il passait des journées entières au milieu de ses ingénieurs, les stimulant, les aidant de ses conseils, leur rappelant tous les détails de perfectionnement, les forçant pour ainsi dire aux réflexions nécessaires au succès.

A côté de ces grandes qualités qui faisaient de M. Schneider le *Maître* de ses ouvriers, il en possédait une plus précieuse encore, c'est sa bonté qui lui faisait considérer ses ouvriers comme ses enfants et tout le Creuzot comme sa famille.

Le travail fut réglé par lui de telle manière que le salaire ayant une marche progressive en général se répartit en particulier suivant les capacités et l'habileté des ouvriers, grâce à un système combiné de prime et de publicité.

Pour les employés et les contre-maîtres le traitement n'est pas une quotité fixe ; il est mensuel et progressif, avec des primes annuelles qui sont autant que possible proportionnées aux services rendus.

Aux ouvriers le salaire n'est pas payé à la journée ; rarement il l'est à la tâche ; presque partout il résulte d'un marchandage du prix fait, avec des primes variées, suivant les cas et les spécialités, en vue de stimuler et de récompenser l'activité et l'intelligence. Si, pour chaque ouvrier, il y a un tarif de journée nominal, en fait, il est toujours retribué suivant ses œuvres ; l'un gagne plus parce qu'il fait bien et habilement un travail difficile ; l'autre parce qu'il fait plus vite un travail ordinaire.

C'est à la forge surtout que ces catégories de rétribution ont l'application la plus fréquente. Il n'est pas rare d'y voir un ouvrier puddleur gagner 3 fr. 50 et 4 francs de plus que son voisin, car il est tenu compte à chacun, non seulement de la quantité produite mais aussi de la qualité et en outre de la consommation des matières. La comptabilité saisit instantanément tous les éléments et les chiffres. Les résultats en sont affichés soir et matin. L'encouragement est efficace

et le débat impossible, quand le travail de chacun est ainsi contrôlé et publié sous les yeux de tous. Le même principe est appliqué au reste de l'usine, avec les différences que comporte la variété des travaux.

Non seulement M. Schneider s'inquiéta du sort personnel de chacun de ses ouvriers, sa sollicitude s'étendit aussi à toute la famille.

Il fonda dès 1837 des écoles gratuites dirigées par quarante-trois maîtres, et trente et une maîtresses. Comprenant l'influence de la Religion sur les populations ouvrières, M. Schneider construisit une première église qui devint bientôt insuffisante. En 1864 il dota un quartier éloigné qui devint la paroisse Saint-Charles.

Il a gratifié ses ouvriers d'un hôpital qui fournit gratuitement les remèdes aux malades pauvres de la ville. Il a créé une caisse de retraite pour la vieillesse, une caisse d'épargne scolaire, un bureau de bienfaisance : avec de tels éléments, doit-on s'étonner de la prospérité du Creuzot ?

IV

L'importance des affaires qu'il dirigeait désigna M. Schneider au choix de Napoléon III qui lui confia en 1851 le ministère spécial de l'agriculture et du commerce.

C'est comme représentant des intérêts des forges et des mines françaises qu'il siégea à la chambre des députés en 1845, et en 1852 au corps

législatif dont il devint plus tard le vice-président.

M. Schneider ne paya ces faveurs d'aucune bassesse. Il fut un de ceux qui poussèrent l'Empereur dans la voie des réformes, ce qui lui attira plus d'un désagrément. On alla jusqu'à soulever contre lui les ouvriers et Paris eut cette surprise de voir les socialistes du Creuzot prêchant la grève, soutenus par des journaux ordinairement conservateurs.

M. Schneider n'ignora rien de ces menées ténébreuses. Il eût pu démasquer ses ennemis, il préféra aller à ses ouvriers, leur parler le langage de la raison et les faire rentrer dans le devoir.

M. Schneider fit à la Chambre d'excellents discours, très substantiels et remarquables au point de vue littéraire. Il avait une petite voix aiguë qu'à l'occasion il savait rendre sonore et imposante. La fermeté dont il donna certaines preuves éclatantes pendant les séances orageuses qu'il fut appelé à présider lui assura le respect de ses adversaires.

Qui ne se souvient de la séance du 4 septembre ? S'adressant à la foule des tribunes qui troublait l'ordre des délibérations, il l'exhorta au nom de la patrie en disant : *J'ai donné assez de gages à la liberté pour qu'il me soit permis de vous dire du haut de ce fauteuil qu'il n'y a de liberté vraie que celle qui est accompagnée de l'ordre.*

La haute situation politique de M. Schneider ne lui fit jamais oublier le Creuzot qu'il appelait la plus chère pensée de sa vie et la plus grande gloire de ce monde.

En 1868, un jour qu'il présidait le corps législatif, il reçut une dépêche télégraphique qui parut lui causer une vive émotion. Il laissa l'orateur achever son discours, puis, se levant, il dit : « Messieurs, je viens d'éprouver la plus grande joie de ma vie, permettez-moi de vous en faire part.

— Qu'y a-t-il donc ? s'écria-t-on de toutes parts.

— Cette dépêche m'apprend, continua le Président, que le Creuzot vient de vendre quatorze locomotives à l'Angleterre... Vous entendez, Messieurs, à l'Angleterre : c'est une conquête pacifique. »

Des applaudissements unanimes accueillirent cette communication.

V

A la nouvelle de la mort de M. Schneider, le 27 septembre 1875, les quinze mille ouvriers du Creuzot, mus par un sentiment de sympathie et de profonde tristesse, quittèrent spontanément les ateliers et les mines. Quelques jours après ils entouraient avec émotion le cercueil de celui qu'ils avaient perdu.

C'est alors que fut décidée l'élévation d'un monument au fondateur du Creuzot.

L'empressement fut général et l'on n'eut besoin ni de se concerter ni de s'organiser. Tous les habitants voulurent apporter leurs cotisations, n'ayant qu'une préoccupation, c'est que la statue fût digne de celui qu'on désirait honorer.

Cette statue fut inaugurée le 10 août 1879, avec une grande solennité.

Les hommes comme M. Schneider ne meurent pas ; ils survivent dans les œuvres qu'ils laissent à la postérité comme un suprême héritage.

J. S. Girard.

FIN

ROYER-COLLARD

(1763-1845)

Royer-Collard est une des figures les plus respectables de ce siècle, un des hommes qui ont le plus obtenu l'estime de tous les partis.

Deux qualités, outre ses remarquables talents, lui valaient cette haute popularité : l'honnêteté et la bonne foi. Avec cela, on peut se tromper souvent, et Royer-Collard s'est souvent trompé; on peut encore comme lui être cause de bien des maux, mais, comme on a toujours suivi sa conscience et voulu le bien, on a droit au respect de tous, et l'on finit toujours par l'obtenir, au moins pour sa mémoire. Plus heureux que beaucoup d'autres, Royer-Collard en a joui toute sa vie.

Sompuis, près Vitry-le-Français, le vit naître, en 1763; ses parents étaient de pauvres laboureurs, mais il avait un oncle Supérieur des Pères de la Doctrine qui le fit élever au collège de Chaumont dirigé par les prêtres de son ordre. Après avoir fait ses études, il professa quelque temps les

mathématiques au collège d'Omer, puis il alla à Paris, étudia le droit, et fut reçu avocat au Parlement.

Comme il entrait ainsi dans la vie, la Révolution arrivait; il en embrassa avec ardeur les idées, principalement sur la liberté et l'égalité des citoyens. Il applaudit aux innovations réformatrices de l'Assemblée constituante, et fut, à cause de ses sentiments qu'il exprimait en toute occasion, nommé membre du conseil municipal de Paris. Il l'était encore le 10 août 1792, mais les excès de cette journée mirent le comble à l'indignation que tant d'autres excès lui avaient déjà inspirée. Déjà aussi, et quoique fort jeune, il s'était fait un programme politique, un idéal de constitution qu'il poursuivit toute sa vie.

Or, la royauté héréditaire et légitime faisait partie essentielle de son hypothèse. Quand la Convention la supprima pour établir la République, il estima de son devoir de se retirer de toute fonction publique et de rentrer dans la vie privée. Rien n'était alors plus dangereux que cette résolution qui devait paraître à tous ce qu'elle était en effet, une protestation indignée contre les hommes et les choses du gouvernement. Royer-Collard eut cependant le bonheur d'être oublié dans la retraite où il vécut jusqu'en 1797. Il fut alors élu membre du conseil des 500, où il forma avec Camille Jordan et quelques autres le parti des modérés, qui, en paraissant n'attaquer que les excès du régime républicain,

travaillaient au fond pour le rétablissement de la royauté. Il devint même un des membres les plus zélés du conseil que Louis XVIII avait formé à Paris et avec lequel il correspondait régulièrement. MM. Beikey, Cuvier, le marquis de Clermont-Galerande, l'abbé de Montesquiou en faisaient partie, mais, en 1803, ce conseil cessa de fonctionner et Royer-Collard ne s'occupa plus de politique.

Cependant Napoléon avait entendu parler du mérite de Royer-Collard et il réussit, en 1811, à lui faire accepter la chaire de philosophie à la Faculté. C'était le mettre sur son véritable terrain, et dans le chemin de la gloire.

Les cours de Royer-Collard furent une ovation continuelle. Il professait la spiritualité de l'âme, l'existence de Dieu et de la vie future, et déduisait ces grands principes de la seule observation et de la conscience. Comme Leibnitz et Descartes, il donnait à la morale philosophique une sanction puissante et à la conscience un inébranlable point d'appui. Après les orgies du matérialisme de Condillac, ces doctrines apparaissaient aux regards de la jeunesse studieuse comme une ravissante nouveauté, à laquelle d'ailleurs le souvenir si récent des excès et des crimes enfantés par les idées opposées donnaient un à-propos saisissant et un très vif intérêt. Plein de ces principes élevés, de ces sentiments nobles et purs, il les exprimait dans un style original et solennel qui en augmentait la puis-

sance, et, avec un accent incomparable de conviction et de vérité, il s'exaltait en parlant de l'âme et de Dieu, en réfutant les doctrines réalistes qui abaissent l'homme au niveau de l'animal, et lui ôtent toute espérance d'immortalité. Il avait d'ailleurs le talent devenu si rare de paraître improviser sa pensée en récitant de mémoire ce qu'il avait composé avec le plus grand soin.

Pour être ainsi préparé, son discours n'en était ni moins vif ni moins touchant, il semblait naître à l'instant même dans l'esprit de l'orateur. Les effets étaient prévus, en quelque sorte assurés; point de parties faibles, point de répétitions ou de lacunes comme il y en a toujours dans une improvisation; tout se tenait, tout s'enchaînait avec un ordre parfait dans ces compositions si soignées, et pourtant la vie, le mouvement, l'entraînement débordaient de toute part. Impossible d'être plus ordonné, plus suivi, plus sobre, plus fort; impossible en même temps de paraître plus spontané, d'être plus neuf, plus coloré, plus saisissant; une logique irréprochable, une argumentation nerveuse soutenaient ces admirables expositions. C'était une chaîne d'or et d'acier dont les anneaux rivés l'un à l'autre auraient été plutôt brisés que désunis. On se sentait ému, on était entraîné et charmé, mais la conviction suivait le charme, ou plutôt elle le produisait elle-même. Il fallait marcher avec l'orateur dans ces routes sublimes. La première

idée une fois admise, on n'en pouvait refuser aucune, on allait de déduction en déduction, d'assentiment en assentiment jusqu'à ses conclusions finales toujours accueillies par un applaudissement universel.

Mais le caractère dominant de cette singulière éloquence, c'était l'élévation. Tout était élevé dans les discours de Royer-Collard, les idées, le ton, le langage, l'homme lui-même. « Il avait, dit Timon, un style vaste et magnifique. » Rien de vulgaire, rien de commun dans ses brillantes leçons, rien même d'ordinaire et de médiocre, il fallait monter avec lui dans ses régions lumineuses. On se sentait, à l'entendre, plus fort et meilleur, et, après les vulgarités de doctrines et d'expressions où tant d'autres professeurs de cette époque étaient descendus, cette noble parole donnait à l'âme des satisfactions d'autant plus douces qu'elles étaient plus nouvelles et plus inconnues.

La Restauration combla les vœux de Royer-Collard, en même temps qu'elle ouvrit de nouveaux horizons à son talent. Le professeur devint homme d'Etat; c'est à la politique désormais qu'il dut appliquer sa philosophie, c'est-à-dire à un sujet nécessairement inférieur, car la politique n'est pas seulement dans les principes, elle est aussi dans les intérêts et dans les affaires. C'était donc descendre, mais, pour Royer-Collard, ce ne fut pas dégénérer. Sa conscience ne s'abaissa point, il continua de chercher la vérité, la

justice; et, quant à l'accent, au ton, au style, il garda ce caractère élevé, magistral, un peu solennel même, qui faisait le fond de son genre et de son talent. Au lieu de rien perdre de sa noblesse dans ces sujets inférieurs, il les éleva au contraire à la hauteur où se tenaient ses pensées et voulut les traiter comme il avait traité les sujets abstraits et les idées pures.

Ce fut là sa plus grande gloire et son écueil : sa gloire parce que cette élévation, cette sérénité dans l'éloquence et la conduite le mettaient fort au-dessus des autres hommes d'Etat ; son écueil, parce que, s'il y a dans la politique comme dans la morale des principes inflexibles et des règles absolues, il y a aussi bien des choses qui sont contingentes, relatives, et par conséquent sujettes à d'inévitables transactions. Il ne s'agit pas toujours de faire ce qui est intrinséquement le meilleur, mais ce qui est possible dans le moment. Il y a des maux à supporter, il y a des ménagements à prendre dans l'intérêt du bonheur public et de la justice elle-même, mieux servie quelquefois par de sages tempéraments que par d'inflexibles rigueurs. Le bien parfait doit toujours être le but, l'aspiration de l'homme d'Etat, mais le possible doit être sa loi, la règle de son action présente et quotidienne. S'il le méconnaît il fera sombrer le vaisseau de l'Etat qu'il conduit, et alors de quoi serviront les théories et les principes ?

Ce n'est pas tout. M. Royer-Collard, dès son

début dans la politique, prit pour un principe ce qui n'était qu'un système, à savoir le gouvernement comme la Charte de 1814 l'avait constitué.

Cette erreur peut étonner de la part d'un esprit de cette force, mais elle n'en est pas moins un fait constant. La Charte d'ailleurs répondait parfaitement aux affections et aux opinions de cette bourgeoisie supérieure dont il était le type, en même temps qu'elle servait admirablement les intérêts de son ambition et de son orgueil.

Le Roi régnait, mais il ne gouvernait pas; c'était un prestige, ce n'était plus une autorité. Les Chambres seules gouvernaient, et, par elles, le corps électoral qu'elles représentaient; lui seul votait le budget, et, par le refus qu'il en pouvait faire chaque année, tenait à son entière soumission les ministres, le gouvernement et le Roi lui-même. Or, le corps électoral composé des seuls contribuables dont l'impôt foncier s'élevait à 300 francs par an, c'était justement cette riche bourgeoisie; le peuple n'y figurait pas, non plus que la moyenne et petite bourgeoisie; le clergé en était fatalement exclu par sa pauvreté, ainsi que les écrivains ordinaires, le corps enseignant, les employés subalternes de petit commerce, en un mot ce qui, de près ou de loin, pouvait rappeler la démocratie. Quant à la noblesse, il fallait la diviser en deux parts, l'une très opulente, et c'était en général la moins indépendante et la moins fidèle, celle à qui il

faut de grandes places sous tous les régimes, des emplois dans toutes les cours ; l'autre rurale, agricole, peu fortunée : c'était la plus royaliste.

Or la Charte anéantissait également l'influence de l'une et de l'autre; de la petite qui était trop pauvre pour voter et surtout pour faire voter; et de la grande qui était trop peu nombreuse et trop isolée au milieu des gros bourgeois pour s'y faire une clientèle. Restait la grosse bourgeoisie, c'est-à-dire les hauts fonctionnaires, les notables de tous les genres, tous les satisfaits, tous les enrichis, et cette propriété, qu'on appelait alors *moyenne* par comparaison de quelques très grands seigneurs, mais qui était en réalité la plus grande dans les quatre-vingt-dix-neuf centièmes des communes; la bourgeoisie enfin dont M. Royer-Collard était le type comme fortune et comme position, mais dont il était loin d'être l'image pour les sentiments, lui royaliste fidèle et fervent chrétien. C'est à elle que la Charte donnait le gouvernement du pays ; et les hommes comme M. Royer-Collard devaient en être les chefs; c'est à eux que la prépondérance était assurée; c'est eux, et eux seuls qui devenaient les maîtres du pays. Sans qu'il s'en doutât, l'ancien professeur de philosophie cédait peut-être beaucoup à cette impression un peu personnelle, quand il soutenait avec tant d'ardeur cette constitution si nouvelle en France, si étrangère à nos mœurs, à nos usages, comme une œuvre accomplie, le dernier mot de la

sagesse des siècles, l'arche sainte de notre salut à laquelle il ne fallait pas toucher sous peine de mort.

Comment, sans cela, ce puissant esprit, si passionné pour la justice, aurait-il trouvé équitable de priver de toute participation à la vie politique l'immense majorité des Français, six millions de citoyens dont plus de la moitié étaient propriétaires, au profit des 80.000 bourgeois qui payaient cent écus d'impôt ? Cette privation, cette perte des droits politiques qui est une peine infligée par les tribunaux aux banqueroutiers et aux voleurs, comment Royer-Collard admirait-il une loi qui en frappait arbitrairement tant de citoyens ? Pensait-il que la petite propriété soit moins conservatrice que la grande ? L'expérience a démontré vingt fois le contraire. Trouvait-on dans la tradition nationale quelque trace de cette exclusion ? Elle y était au contraire absolument opposée. Le vote à deux degrés de tous les chefs de famille, petits ou grands propriétaires, se retrouvait à toutes les pages de notre histoire. Enfin, si, dans un intérêt conservateur mal compris, l'on voulait exclure les classes inférieures, pourquoi s'arrêter aux censitaires de 300 fr. ? De quel droit exclurait-on tous les autres ? quelle coutume, quelle loi, quel précédent autorisait cette singulière délimitation ? Mais non, ce devait être 300 fr., ni plus, ni moins, ce chiffre était sacré ; on eût dit qu'il tombait du ciel ; profane et téméraire quiconque aurait proposé de le changer.

La droite royaliste voulut l'abaisser jusqu'à la plus petite fortune territoriale. Ce fut réputé folie. M. Royer-Collard tonnait contre « les imprudents novateurs. » Enfin l'on appelait *octroyée* cette charte qui consacrait ainsi le privilège de l'électorat et de l'éligibilité dans une seule catégorie de citoyens, et qui détruisait le droit de toutes les autres. C'était le chef-d'œuvre des constitutions. Il n'y avait rien de mieux à vouloir ni à espérer.

Le peuple ainsi dépouillé, mais toujours dupe des habiles qui le flattent, criait de toutes ses forces : Vive la Charte ! c'est-à-dire vive le privilège ! vive l'inégalité ! vive l'aristocratie ! Vivent l'exclusion et l'ostracisme !

Mais comment s'étonner de ces aberrations populaires quand c'était le Roi lui-même, le fils de saint Louis, qui les consacrait ? Pourquoi les foules ignorantes eussent-elles mieux senti la perte de leurs droits les plus essentiels quand Louis XVIII se faisait gloire de cette charte qui mettait le trône à la merci d'une Chambre, maîtresse absolue du gouvernement puisqu'elle était maîtresse du budget ? De ces deux abdications, celle du monarque était certainement la plus étonnante.

Le parti dont Royer-Collard était le chef, ou, pour mieux parler, l'école politique dont il était le maître s'appelait l'école des *doctrinaires*... M. de Maistre dit spirituellement que « tout ce parti pouvait tenir sur un canapé. » Ils étaient

peu nombreux en effet ces prétendus philosophes, et si, quelquefois, ils paraissaient entraîner la Chambre entière, c'est que la Révolution voyait plus loin qu'eux et se servait d'eux pour arriver bien vite à les dépasser. Ils criaient : Vive la Charte ! et ils entendaient la Charte avec le Roi légitime dont ils croyaient qu'elle était le meilleur appui. La Révolution criait : Vive la Charte ! et elle l'entendait sans le Roi et contre le Roi.

Chaque jour révélait aux moins clairvoyants les desseins, les progrès de ce parti pour lequel la Charte était un moyen de révolution. Chaque jour augmentait dans le parlement la force des factions antidynastiques et, par conséquent, le pressant besoin d'une réforme des lois électorales. Mais c'était en vain, les doctrinaires ne cessaient de répéter que tout allait pour le mieux et que le trône ne risquait rien. Royer-Collard le disait encore avec la même assurance à la veille de la catastrophe de 1830.

Il ne cessa pas d'être député depuis la Restauration et jusqu'à la fin de sa vie. En 1830 il fut élu dans sept arrondissements. Plusieurs fois il fut nommé président de la Chambre, il l'était encore quand la Révolution éclata. Le Roi, à qui cette nomination était dévolue, mais qui devait choisir le président sur une liste de candidats présentés par la majorité, honorait en le nommant sa probité incontestée et son affection sincère pour la dynastie.

Royer-Collard vota presque toujours avec

les membres de la gauche qu'on appelait si improprement *libérale* et dont beaucoup étaient au fond révolutionnaires. Ce n'est point ici le lieu de rappeler les grandes questions qui passionnaient alors l'opinion publique. Ce serait faire l'histoire parlementaire de ce temps et dépasser infiniment les dimensions que cette petite étude doit avoir.

Royer-Collard augmenta encore à la tribune la juste réputation qu'il s'était faite à la Sorbonne. Son éloquence avait grandi et mûri. La grandeur de l'auditoire, l'importance des questions, son âge, sa dignité, l'autorité que lui donnaient son caractère et ses vertus élevaient encore son éloquence et embellissaient son talent. La sympathie générale dont il était l'objet, l'applaudissement de la Chambre entière et des tribunes toujours pleines quand on savait qu'il devait parler, lui donnaient une assurance et une chaleur qui rehaussaient les effets de son talent. Plusieurs de ses discours sont de véritables chefs-d'œuvre. Il était magnifique, même quand sa prévention doctrinaire le faisait passer à côté de la vérité, mais il n'avait plus d'égaux quand ces impressions systématiques n'étaient pas dans la question, ou quand il parvenait à s'en affranchir. Alors la vérité lui donnait des ailes, la justice, la probité qui respiraient dans ses accents le soutenaient à ces hauteurs où sa manière particulière de prendre toutes les questions, en les rattachant aux premiers principes, le portait toujours. Il

planait sur l'assemblée aussi bien que sur le sujet; il ne discutait plus, il enseignait; ses auditeurs, loin d'être ses juges, se faisaient avec bonheur ses disciples, et personne ne se hasardait à le contredire, pas même ceux qui votaient autrement que lui.

Cela parut surtout en 1825, dans la discussion de la loi du sacrilège. La droite unie au gouvernement soutenait un projet ou la présence réelle de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans le sacrement était dogmatiquement affirmée, puis, partant de ce principe incontestable que la profanation des saintes hosties était un outrage qui s'adressait à Dieu lui-même, elle frappait le coupable de la peine des parricides, qui est la plus grave qu'elle pût lui infliger. Le sophisme caché au fond de ces raisonnements n'était pas bien difficile à pressentir, et la haute raison de M. Royer-Collard l'aperçut au premier coup d'œil. On peut vouloir frapper Dieu en l'outrageant dans nos mystères, mais on ne peut y parvenir; il n'est pas atteint, il ne saurait être victime; sa vie, sa majesté, sa gloire sont au-dessus de tous les attentats, et lui-même il fera justice de ces impuissantes et criminelles intentions. Au fond, ce qui est violé, ce qui demande protection et réparation, ce que les lois humaines ont à faire respecter, c'est la foi des peuples, c'est la conscience et la religion de l'Etat, ou, ce qui revient au même, de la majorité des citoyens. Là s'arrêtent évidemment leur mission et leur

domaine. Dans ces principes, ce n'était pas l'outrage à Dieu présent dans l'hostie qu'il fallait définir et punir; c'était l'attentat contre la conscience et la religion des citoyens. Le châtiment des violateurs devait être sévère sans doute, car les peuples n'ont rien de plus cher que leur religion et les princes doivent avant tout en maintenir le respect; mais la peine de mort était-elle indispensable ? Tant d'échafauds élevés, ces têtes abattues, ces poignets coupés avant qu'on en vînt au coup mortel, cette tunique d'ignominie sous laquelle le violateur était conduit au bourreau, tout cela était-il propre à faire mieux vénérer et chérir nos sacrés mystères ? Là était toute la question.

On savait, dès le début de la discussion, que Royer-Collard devait y prendre part; aussi son discours était-il impatiemment attendu. Tous les députés étaient à leur place, et, dès le matin, toutes les tribunes regorgeaient de spectateurs. Il commença par faire une déclaration bien nette de sa foi.

« Nous catholiques, dit-il, nous croyons, nous savons par la foi, que les hosties consacrées ne sont plus les hosties que nous voyons, mais Notre-Seigneur Jésus-Christ, le saint des saints, Dieu et homme tout ensemble, invisible et présent dans le plus auguste de nos mystères. »

Personne ne s'était attendu à cette énergique profession de foi. On n'ignorait pas, il est vrai, les sentiments de M. Royer-Collard, mais il

était dans cette occasion l'orateur de la gauche dite libérale, il parlait contre un projet présenté dans l'esprit de la droite religieuse et soutenu avec exaltation par tous les journaux du parti prêtre, comme on s'exprimait alors, et l'on avait cru qu'il l'attaquerait, sinon avec le ton d'un impie, du moins avec les ménagements d'un politique. L'assemblée d'ailleurs n'avait pas l'habitude d'entendre des accents aussi convaincus, et cet exorde inattendu excita un extrême étonnement. Royer-Collard le prononça d'une voix douce et avec une action modeste, mais aussi avec un recueillement, une gravité qui donnaient à sa parole quelque chose de très solennel. Il parlait lentement comme pour être mieux entendu, et chacune de ses paroles, en retentissant au milieu du silence de l'assemblée, augmentait l'étonnement général. Ce fut un coup de théâtre, tout le monde était surpris et saisi, la droite s'abstint d'applaudir un orateur qui lui était habituellement contraire et dont elle ne pouvait encore pressentir les conclusions; la gauche dévorait avec effort sa surprise et son ennui.

Après cette profession de foi, Royer-Collard établit que les lois humaines n'avaient pas qualité pour venger l'outrage fait à Dieu. Leur mission était seulement de venger l'injure de la société; tout l'artifice ou toute l'erreur des défenseurs du projet de loi avait été dans cette confusion des deux offenses réunies dans un même

fait, et dont la seconde seulement était du domaine de la loi. Sur ce terrain, ajoutait-il, on pouvait facilement s'entendre. Si les dispositions du code pénal paraissaient insuffisantes, rien n'empêchait de faire une loi qui, sans définir le dogme de la présence réelle et créer le crime de sacrilège, édicterait des peines plus sévères contre les violateurs de nos temples, de nos mystères. Cette loi, le ministère n'avait qu'à la présenter; elle allait être acceptée, disait-il, par tous les partis.

Ce discours termina la discussion, quelques orateurs parlèrent encore, mais sans en amoindrir ou en augmenter l'effet; tout était là et tout était dit. Jamais du reste M. Royer-Collard n'avait été plus calme, plus fort, plus éloquent. La région des principes était la sienne. Plus philosophe que politique, il méconnaissait souvent, dans les questions d'application, les difficultés pratiques, les dangers, les besoins du gouvernement dont l'homme d'Etat doit tenir compte; mais les discussions d'idées le remettaient à sa vraie place, à sa hauteur. Il y portait de vives clartés, un rare discernement, une élévation de sentiments, une beauté, une précision de langage vraiment remarquables.

Après avoir soutenu le ministère Decaze et combattu le ministère Villèle, il vota la plupart du temps avec le gouvernement pendant que M. de Martignac était aux affaires, et reprit sa place dans l'opposition aussitôt que M. de Poli-

gnac fut mis à la tête du conseil; mais son opposition, qui avait toujours été courtoise et modérée, prit dans cette dernière année de la Restauration un caractère plus particulièrement affectueux. Il était intimement convaincu que la royauté légitime pouvait seule donner à la France l'ordre, la prospérité et la liberté; il vénérait, il chérissait le roi Charles X et son auguste famille. C'était à regret qu'il combattait un gouvernement qu'il croyait entraîné à sa perte : aussi cherchait-il en son opposition les moyens les plus persuasifs, les plus doux, la forme la plus respectueuse, l'accent le plus dévoué. Appelé comme président de la Chambre au sein de la commission chargée de rédiger la fatale adresse des 222, c'est lui qui contribua le plus à lui donner le ton si affectueux qu'on retrouvait dans tous ses détails; loin de vouloir offenser le Roi, il s'efforçait d'adoucir le plus possible les déclarations de la Chambre. Ce fut à lui que revint le pénible honneur de porter au souverain ce message d'opposition. Il fut très frappé, en l'abordant, de l'air de tristesse grave et de fermeté douce et recueillie répandue sur son visage. Il lut, triste lui-même et saisi par de sombres pressentiments, cette longue adresse de la Chambre des députés. Arrivé à la dernière phrase qui déclarait formellement le refus de concours si le Roi ne changeait pas ses ministres, loin d'élever la voix avec un accent de provocation, il l'affaiblit au contraire, il prit un ton plus

respectueux et plus doux, espérant sans doute, par cette attitude attristée, toucher le cœur du monarque et le faire céder à l'injonction du parlement.

Ce fut en vain, Charles X avait déjà trop cédé; ce qu'on lui demandait en dernier lieu n'était plus une concession, c'était une abdication. Non contente de refuser les projets de lois, la Chambre refusait les ministres eux-mêmes ; or, le Roi le comprenait, refuser un ministère, c'était se donner le droit de les refuser successivement tous, et, par conséquent, d'imposer ceux qu'on voudrait ; c'était usurper le gouvernement, et réduire la royauté à une vaine parade. Il ne répondit que quelques mots, mais si pleins de résolution, et avec un tel accent de majesté, que Royer-Collard, comme les autres députés, en fut tout saisi. « Ah ! dit-il, que c'est beau un roi sur son trône et environné des grands officiers de la couronne ! je n'avais pas imaginé tant de prestige et de majesté ! »

La révolution de juillet le désola. Il la voyait donc mutilée par le peuple, cette Charte qu'il avait tant défendue avec ceux-là mêmes qui maintenant la déchiraient ! Il vit la mauvaise foi des partis à la tête desquels il avait marché, et qui, après avoir prodigué à la royauté de saint Louis leurs protestations d'amour et leurs serments, se vantaient depuis sa chute d'avoir constamment conjuré contre elle. Il en fut profondément blessé. Sa première pensée fut de se

retirer entièrement de la vie publique. Mais si grands que fussent les torts et les maux de la France, ils pouvaient la conduire à des torts, à des maux plus grands encore. Royer-Collard le comprit, et il résolut de rester sur la brèche avec son seul mandat de député, et sans accepter aucun emploi, aucune distinction émanée du gouvernement. Il voulait aussi ne combattre que par ses votes. Morne et attristé, il assistait sans y prendre aucune part aux discussions de la Chambre; au point que les journaux du parti vainqueur le comparaient à Achille retiré sous sa tente; mais il ne put garder longtemps ce rôle inactif et, dès 1832, on le vit remonter à cette tribune qu'il avait jadis tant illustrée.

Les lois sur l'hérédité de la pairie, sur la presse, sur les coalitions, lui furent des occasions de faire entendre de très beaux discours. Mais son effort avait entièrement changé de but : il n'attaquait plus, il défendait de son mieux le peu qui restait de garanties à l'ordre public; il soutenait la pairie, le trône, les ministères, la magistrature; c'était une attitude ou plutôt une situation parlementaire sans exemple, car il était désormais absolument seul, l'ancien chef n'avait plus de soldats, l'ancien maître n'avait plus de disciples.

Il ne pouvait marcher ni à la tête ni à la suite d'aucun parti. Comment aller se placer à droite avec les députés légitimistes? Ce petit bataillon de fidèles l'aurait sans doute accueilli avec honneur, mais c'eût été de la part de Royer-

Collard une conversion publique, un aveu de ses illusions, une rétractation; les hommes de ce caractère n'en font pas. Cependant il ne laissait passer aucune occasion de déclarer son respect de l'ancienne royauté et de condamner cette révolution, qui « n'avait jamais été nécessaire. »

Il ne pouvait pas non plus se prononcer pour le gouvernement. C'eût été mentir à sa conscience qui le réprouvait au moins dans son origine. Il le soutenait sans l'estimer. « Ce trône, dit-il hautement, mes mains ne l'ont pas élevé, mais il est aujourd'hui, je le reconnais, notre seule barrière contre d'odieuses entreprises. »

Restait de se joindre à la gauche parlementaire, c'est-à-dire à la révolution progressive. Royer-Collard en était encore plus éloigné. Il tonna en 1832 contre la souveraineté du peuple et la démocratie. Son homme d'Etat était Casimir Périer, ce ministre conservateur d'une royauté révolutionnaire et parjure, cet autre désabusé, cet autre converti qui voulait construire après avoir démoli, et garder à la société le peu d'éléments d'ordre et d'honneur que la révolution de juillet n'avait pas détruits. Mais Casimir Périer mourut après quelques mois de ministère, et Royer-Collard prononça sur sa tombe un discours empreint d'un découragement assez voisin du désespoir.

Il était donc seul, le grand orateur, l'ancien chef de la *doctrine*, l'ancien président de la

Chambre, seul de son opinion, seul de son parti. On le voyait assis entre la droite et le centre, mais assez loin de l'une et de l'autre. Peu de députés s'approchaient pour lui parler, car il n'était en communion de sentiments et d'idées avec aucun. Cet isolement respecté avait quelque chose de saisissant. Royer-Collard regrettait la royauté traditionnelle, sans espérer son retour ; il soutenait le trône de juillet sans le croire ni légitime ni solide; il combattait même parfois avec la gauche, mais sans fraterniser avec ses membres ni les estimer : c'était un souvenir, un débris, une épave ; c'était l'image du repentir, presque du remords, mais sans l'aveu complet de la faute, et sans aucun moyen de réparation ; un prophète des maux à venir qu'il avait contribué à produire et qu'il ne pouvait plus conjurer ; il vivait en lui-même avec ses déceptions et ses regrets.

A quatre-vingts ans il donna sa démission de député qu'il ne tarda pas à regretter, blâma son neveu qui aspirait à le remplacer, et enfin, se sentant près de mourir, quitta Paris pour aller finir ses jours à sa terre de Château-Vieux.

Ici, nous laissons la parole au curé de son village qui a écrit l'histoire de sa mort.

« M. Royer-Collard est arrivé à son château le 26 mars 1845 ; il y a passé huit jours entiers avant de succomber; il s'est préparé à la mort de la manière la plus édifiante, ou plutôt il y était tout préparé.

« En descendant de voiture lors de son arrivée, après les saluts d'usage aux gens de la maison, il me pria de l'accompagner dans la salle à manger ; il renvoya tout le monde et nous restâmes seuls à converser ensemble pendant une heure et demie, en attendant le dîner. Il commença par me dire que, avant de quitter Paris, il avait mis ordre aux affaires de sa conscience, ce qu'il était d'ailleurs dans l'habitude de faire depuis plusieurs années...

« Je cherchais à le détourner de la pensée de la mort qui le préoccupait, d'autant plus qu'il ne me paraissait pas malade... il me répondit :

« — Ne croyez pas que je m'affecte, monsieur le curé ; je sais à quoi m'en tenir, je ne puis ni ne veux me faire illusion. Mon affaire maintenant est de bien mourir, et je compte sur vous pour m'y aider. »

« Après cette conversation que je ne fais que résumer, l'heure du dîner arriva... En me reconduisant il me dit :

« — Je compte toujours sur vous ; nous nous reverrons demain et tous les jours, je l'espère. »

« Toute la journée du lendemain se passa bien, le surlendemain jeudi il fut encore bien jusque vers deux heures de l'après-midi qu'il ressentit quelques frissons ; il écrivit plusieurs lettres, mais la fièvre avait tellement augmenté qu'il eut beaucoup de peine à mettre les adresses. Ce fut à ce moment qu'il prit le lit pour ne le quitter presque plus.

« On envoya chercher son médecin, M. Guérard, en qui il avait une entière confiance. Aussitôt son arrivée l'homme de l'art vit bien que le mal était sans remède... Il conseilla à Mme Royer-Collard d'écrire à M. Andral à Paris, ce qui fut fait aussitôt. Le samedi il n'y eut point de mieux, au contraire ; le dimanche, voyant que son état ne s'améliorait pas, je lui proposai de recevoir les sacrements. Il me répondit qu'il ne demandait pas mieux, mais qu'il ne voulait les recevoir ni trop tôt ni trop tard.

« — M. Andral arrivera demain, me dit-il, ce sera lui qui décidera. »

« Aussitôt son arrivée, je prévins M. Andral des bonnes dispositions du malade et de la question qu'il allait lui faire. M. Royer-Collard l'interrogea en effet sur l'opportunité de recevoir les sacrements.

« — Ceci, répondit le docteur, est une affaire qui regarde M. le curé et vous. »

« Après cette courte entrevue M. Royer-Collard me fit appeler et me dit :

« — J'ai parlé à M. Andral; selon lui c'est une affaire qui ne regarde que nous deux ; alors, ce sera quand vous voudrez. »

« Le lundi soir et dans la journée du mardi, il se prépara à la réception des sacrements pour le mercredi à six heures du matin. Il me recommanda de n'en pas parler à Mme Royer-Collard ni à Mme Andral qui était malade, de peur de leur causer une trop douloureuse émotion.

« — Elles le sauront après, me dit-il, et cela vaudra mieux. »

« Le mercredi 3, j'allai le voir à cinq heures du matin ; je le trouvai dans les dispositions les plus édifiantes et je lui portai le saint viatique à six heures. Je lui administrai aussitôt le sacrement de l'Extrême-Onction. Il reçut les sacrements avec de grands sentiments de piété, répondant lui-même à toutes les prières avec son petit-fils M. Paul Andral à qui il donna dans ce moment sa bénédiction. Je passai toute la journée près de lui ; il ne fut pas trop mal, mais vers huit heures du soir la fièvre redoubla et la nuit se passa dans une extrême agitation. Le jeudi matin, 4, sur les six heures, la fièvre baissa et il se trouva plus calme.

« Comme j'avais passé les deux précédentes nuits, je retournai au presbytère pour prendre un peu de repos. Je n'étais pas encore assis qu'on vint me chercher en toute hâte, en s'écriant que M. Royer-Collard se trouvait beaucoup plus mal. Je retournai sur-le-champ au château. Là je trouvai M. et Mme Andral, ainsi que les domestiques, tout éplorés, et rangés autour du lit de l'illustre malade. Il éprouvait d'affreuses tortures. Je l'exhortai et le consolai de mon mieux. Cependant M. Andral lui faisait préparer un cataplasme ; alors il me fit approcher de lui pour me dire en particulier que ce cataplasme était plutôt pour le moral, attendu qu'il n'y avait pas de remède.

« — Monsieur, lui répondis-je, puisque les

remèdes sont impuissants, si vous le désirez, nous allons prier pour vous. »

« — Ah ! que vous me faites plaisir ! monsieur le curé ! me répondit-il. Oui, priez pour moi, afin que Dieu me donne le courage de supporter mes souffrances. »

« Je commençai la prière des agonisants :

« — Approchez-vous de moi, me dit-il, et parlez un peu plus haut. »

« De temps en temps il m'interrompait pour me dire :

« — Que c'est beau ! que c'est consolant ! »

« Il avait cessé de se plaindre de ses souffrances. Au moment où je prononçai ces paroles : « Partez, « âme chrétienne ! » il inclina la tête et il expira aussi doucement que s'il se fût endormi. »

M. Royer-Collard avait dit, le 11 avril 1825, à toute la Chambre et à la foule innombrable entassée dans les tribunes : « Pour nous catholiques, les hosties consacrées ne sont plus ce que nous voyons, elles sont réellement Notre-Seigneur Jésus-Christ, le saint des saints, Dieu et homme tout ensemble, invisible et présent sur nos autels. » — Il recevait vingt ans plus tard la récompense de cette noble déclaration de sa foi : le Dieu de l'hostie l'appelait à lui.

PROSPER VEDRENNE.

FIN

PHILIPPE-OLYMPE GERBET

(1798-1864)



Le Jura est une « contrée riante et poétique, féconde en grands et beaux tableaux, qui a son histoire à elle, ses traditions, son caractère, et qui, du haut de ses montagnes sauvages, regarde sans envie les montagnes vantées de la Suisse et les cimes hautaines des Alpes. » Cette description de M. X. Marmier nous fait connaître le berceau de Philippe-Olympe Gerbet, qui fut à la fois un penseur, un poète et un pieux évêque.

Né à Poligny (Jura) le 5 février 1798 d'une famille riche et honorée, il reçut une pieuse et forte éducation, et à quatorze ans il terminait ses études avec de brillants succès. Dès lors Philippe Gerbet déclara sa ferme résolution d'embrasser la carrière ecclésiastique ; renonçant à toutes les espérances de fortune et de succès que le monde lui offrait. Il alla à Besançon et devint l'élève préféré de l'abbé Astier, professeur de philosophie à l'université. C'était un type singulier que

ce professeur ; cent vingt élèves suivaient son cours : ils allaient tous par honneur le chercher à sa demeure et le reconduisaient de même, l'obligeant souvent à s'arrêter sur une borne ou sous une porte cochère pour y continuer sa leçon durant des heures entières. Si quelques-uns de ces élèves agissaient par espièglerie, Philippe Gerbet écoutait avec respect et profitait avidement. Il retira de cet enseignement une particulière avidité pour les spéculations philosophiques. Dès cette époque il eut une rencontre avec le célèbre Jouffroy, franc-comtois comme lui, et l'une des victimes les plus fameuses du doute à notre époque : leur entretien est demeuré vivant dans le souvenir des contemporains par l'esprit et la fermeté des principes que le jeune étudiant déploya en présence du normalien qui n'eut pas les honneurs de la lutte.

Les cours de théologie de Besançon avaient alors une grande renommée ; cinq cents élèves se pressaient au pied des chaires de professeurs habiles et vénérables. Parmi les élèves on distinguait Gagelin, futur martyr en Cochinchine, les abbés Blanc, Receveur et Gaume. « Si vous demandez aux anciens du Sanctuaire, écrit Mgr Besson, évêque de Nîmes, quelle était la place de M. Gerbet parmi tant de réputations qui commençaient et d'espérances déjà couronnées par la renommée, aucun d'eux n'hésitera à lui assigner la première place. »

C'est au commencement de l'année 1818 que Gerbet quitta Besançon et entra à Saint-Sulpice. Il y prit l'habit ecclésiastique, il y avait trois ans qu'il était au séminaire. M. Duclaux, supérieur, lui assigna, pour être *son ange,* un séminariste de haute distinction : c'était l'abbé de Salinis, qui devint dès lors un ami inséparable. Cette amitié a duré quarante ans.

« Alors le plus célèbre et le plus vénéré des prêtres français », comme le nomme Montalembert, l'abbé de Lamennais, allait ajouter une affinité de plus à cette union forte et tendre. Pour comprendre Lamennais il faut convenir que le même homme peut être à la fois un artiste supérieur, un philosophe médiocre et un politique insensé. Par ses qualités comme par ses défauts, cet homme put quelquefois exercer un ascendant surprenant. Ce fut la fortune du trop fameux prêtre breton. Le programme qu'il mit en avant était propre à lui attirer tous les esprits jeunes et dévoués aux intérêts de la sainte Eglise. Il disait : L'Eglise catholique a répandu d'immenses bienfaits sur le monde toutes les fois qu'elle a été en possession de la liberté qui lui appartient incontestablement ; par suite de l'alliance qu'elle a été amenée à contracter avec les gouvernements civils, son action s'est vue entravée, et souvent des éléments impurs se sont trouvés mêlés aux rouages de son administration. Ce qui a porté le pouvoir séculier à entraver ainsi l'action de l'Eglise ce sont les maximes erronnées qui ont

été répandues depuis le XIIIe siècle dans les cours, dans les chancelleries, dans les écoles et qui ont abouti à la révolution française. La révolution poursuit son cours, et ses progrès sont de jour en jour plus dangereux. Or ces principes d'erreurs ont été incorporés dans une philosophie essentiellement fausse, car elle repose tout entière sur l'orgueil et l'égoïsme humains. Il faut donc renouveler l'enseignement philosophique en renouvelant par la base tout ce qui existe ; il faut rendre à l'Eglise sa liberté en la séparant de toute convention avec les pouvoirs civils ; il faut purifier ceux-ci en les plaçant sous la direction de l'Eglise qui les guidera et rendra aux peuples la liberté en vertu de son autorité propre. L'autorité de l'Eglise reconnue et obéie de tous rétablira l'harmonie, source de tout bien.

Il est facile de comprendre tout ce que ces théories exposées dans des pages qui resteront parmi les plus éloquentes écrites au XIXe siècle, pouvaient produire sur des esprits jeunes et généreux. L'ardeur de la lutte que le chef savait admirablement souffler dans les âmes parce que la sienne était remplie de tempêtes, empêchait de voir la fausseté des raisonnements et les dangers de la situation. Les deux inséparables amis furent des premiers saisis par l'admiration pour le nouveau système et par le désir intense de se dévouer tout entiers pour le faire triompher.

A l'heure présente le nom de l'abbé de Lamennais éveille de si déplorables souvenirs qu'il est

besoin d'efforts pour le considérer tel qu'il dut apparaître à l'époque où Gerbet et Salinis, Lacordaire et Montalembert, pour ne rappeler que quelques noms, entrèrent en relation intime avec lui : à leurs yeux c'était un saint, un prophète et presque un martyr, car déjà il avait éveillé, par les hardiesses et les témérités de son langage, les soupçons de plusieurs chefs de la hiérarchie et du gouvernement trop paternel de la Restauration. Il est permis de penser qu'à cette époque le chef de l'école était aussi sincère dans le fond de sa conscience que dans l'expression de ses sentiments, et que le dévouement de ses disciples ne s'égarait pas en s'attachant si fortement à lui.

Pour Philippe Gerbet il était certainement séduit par la beauté du but qui lui était montré. Il existait d'ailleurs une très grande ressemblance entre Gerbet et Lamennais, avec ces différences profondes que creusent entre deux natures, d'une part l'obstination à enchaîner son cœur à ses idées, et de l'autre un irrésistible besoin d'écouter toujours le langage du cœur, « ce doux conseiller repoussé de tous les séraphins foudroyés. »

Les côtés poétiques du génie de Lamennais attirèrent et fixèrent longtemps Gerbet qui fut lui aussi par le fond de son caractère contemplatif et militant. A Besançon, il avait lu le premier volume de l'*Essai sur l'indifférence en matière de Religion ;* il l'avait savouré et il dési-

rait passionnément connaître l'auteur. Aussi on peut se faire une idée de sa joie lorsque *son ange* lui dit un jour : « Seriez-vous bien aise de voir l'abbé de Lamennais ? Il vient souvent ici chez M. Teysserre ; c'est lui qui l'a déterminé à publier son *Essai.* Je suis déjà en rapport avec lui, et il veut bien me témoigner de l'affection. » C'est ainsi que se forma à l'insu de tout le monde, à l'insu du séminaire de Saint-Sulpice lui-même, le premier noyau de cette école Menaisienne, qui devait avoir une si profonde influence sur l'Eglise et sur la France ; influence heureuse si le maître avait toujours écouté les avis si sages et si droits de ce saint prêtre Teysserre, bien digne par ses vertus d'inspirer le respect et la docilité plus encore que par ses lumières supérieures.

Gerbet et Salinis furent les deux premiers disciples de Lamennais, mais le temps n'était pas encore venu où l'école devait se manifester. En attendant, Gerbet, peu capable de se plier aux exercices incessants d'une vie monotone, quittait le séminaire de Saint-Sulpice et allait habiter celui des Missions Etrangères, d'où il suivait les cours de Sorbonne. Il ne tarda pas à fixer sur lui l'attention, et la faculté de théologie le choisit pour soutenir une thèse publique du commencement de l'année. « Il avait naturellement les fleurs du discours, dit Sainte-Beuve, le mouvement et le rhythme de la phrase, la mesure et le choix de l'expression, même l'image, ce qui, en

un mot, deviendra le talent d'écrire. Il y joignait une faculté de dialectique élevée, déliée, fertile en distinctions, les multipliant parfois et s'y complaisant, mais ne s'y perdant jamais. » A ces talents, il joignait la facilité précieuse de parler le latin le plus pur et le plus élégant.

Aux yeux du jeune lévite ces talents n'avaient de prix que dans la mesure du pouvoir qu'ils lui donnaient de travailler à sa sanctification et à celle des âmes. Aussi se préparait-il avec soin à recevoir l'onction sacerdotale qui lui fut conférée, le 1er juin 1828, sous les voûtes de Notre-Dame, par Mgr de Quélen, en même temps qu'à son ami Antoine de Salinis.

A peine ordonné prêtre, l'abbé Gerbet fut nommé professeur suppléant à la chaire de théologie morale, à la Sorbonne. Ce n'était pas là que le voulait Lamennais, et en effet il était appelé à rendre de plus grands services sur un théâtre tout différent. La grande préoccupation de M. Frayssinous, tout le temps qu'il fut à la tête de l'université en qualité de grand-maître, fut d'y relever l'instruction religieuse en la confiant à des ecclésiastiques intelligents et zélés. Ce remède n'était point suffisant pour détruire le vice radical de l'institution, mais, vu les circonstances, c'était le seul moyen pour le combattre en attendant des temps plus favorables.

Antoine de Salinis et Philippe Gerbet furent chargés tous deux de l'aumônerie du collège Henri IV. Les deux aumôniers se complétaient

l'un par l'autre ; le premier était plus actif, plus entreprenant ; l'autre plus spéculatif, plus philosophe. L'ascendant qu'ils surent bientôt conquérir sur les élèves se manifesta par l'empressement de ces jeunes gens à rechercher leur société. Leurs salons ne désemplissaient pas.

Lamennais aimait à les surprendre au milieu de leurs labeurs dévoués, et c'est dans les conversations qu'ils eurent au collège Henri IV que naquit définitivement le plan de l'Ecole dont nous allons nous entretenir.

A cette époque la presse catholique laissait beaucoup à désirer. Les journaux qui défendaient l'Eglise étaient ou voués au gallicanisme ou subordonnaient les intérêts de la religion à ceux de la politique. Les deux aumôniers fondèrent, sous le patronage de l'abbé de Lamennais, le *Mémorial catholique*, revue mensuelle qui préluda aux fautes et à l'éclat de l'*Avenir*. Dans cette circonstance, comme dans beaucoup d'autres, ce fut Salinis qui prit l'initiative ; mais ce fut Gerbet qui fit le succès du recueil. Avec une verve inépuisable, il traitait toutes les questions à l'ordre du jour ou qu'il y faisait venir. Il entreprend la réhabilitation de la constitution catholique du moyen âge et la glorification de saint Grégoire VII ; il traite de la Déclaration de 1682 et de la Ligue. Il réfute certains traités de théologie suivis dans les séminaires et des ouvrages de M. Boyer, de Saint-Sulpice ; de M. Affre sur la suprématie temporelle des papes ;

les conférences ecclésiastiques de Gap, etc.

Le Rationalisme et le Cartésianisme qui, sans nier l'ordre surnaturel, professent la prétention d'organiser la philosophie et les sciences en dehors des données de la Révélation, paraissaient à Gerbet et à ses amis les erreurs les plus dangereuses sur le terrain philosophique, et il les combattit avec une ardeur juvénile, dont Lamennais était ravi !

Il ne suffisait pas de réfuter, il fallait édifier. Gerbet avait pleinement adopté le système philosophique de Lamennais qui plaçait le criterium de la vérité dans le témoignage du sens commun. Le disciple défendait les principes du maître, mais introduisait dans ses exposés mille nuances qui atténuaient ce que le système contenait de trop contraire à la raison. Il publia à cette époque les trois ouvrages suivants : *Des doctrines philosophiques sur la certitude dans leurs rapports avec les fondements de la théologie*, 1826. — *Coup d'œil sur la controverse chrétienne*, 1828. — *Sommaire d'un système des connaissances humaines*, 1830.

Comment un esprit aussi droit que Gerbet avait-il pu se faire illusion sur la valeur philosophique d'un système qui contient dans la base même une contradiction évidente ? Il y aurait là un mystère inexplicable si l'on ne connaissait pas les illusions que le cœur peut produire dans l'esprit. Gerbet aimait sincèrement, profondément Lamennais, et cette affection était réci-

proque. Le maître par son âge, par son éloquence, par sa grande réputation exerçait une influence irrésistible. Ceux qui l'ont le mieux apprécié et connu disent qu'il était le plus séduisant des hommes. Pour une âme tendre et un esprit rêveur comme Gerbet, il devenait très difficile de résister; beaucoup d'autres intelligences d'élite suivirent à ce moment les mêmes errements. Un corps savant comme la compagnie de Jésus se trouva partagée sur ce point : les uns enseignaient hautement ce système, les autres le combattaient.

Ce fut néanmoins du sein de cette docte société que partirent les coups les plus sensibles que reçut Gerbet dans cette controverse. Le P. Rozaven, breton d'origine et assistant du Père général à Rome, écrivit une réfutation dans laquelle des leçons sévères n'étaient pas épargnées au jeune philosophe. Le maître et le disciple furent froissés très vivement.

C'est à La Chesnaie que Gerbet écrivit les ouvrages dont nous venons de parler.

Lamennais avait entrepris d'y fonder, sous le patronage de saint Pierre, un ordre religieux d'un caractère spécial. Je lis que cet ordre aurait été mi-partie bénédictin, mi-partie séculier; mélange absolument impossible. Si la congrégation rêvée avait pu obtenir une existence de quelque temps, elle aurait été quelque chose comme l'Oratoire de Bérulle, qui n'a aucun caractère régulier et ne peut pas l'avoir.

C'était donc encore une illusion de la part du maître et de ses disciples, et ce fait prouve combien l'étude de la tradition catholique et du droit ecclésiastique leur faisait défaut. Tourné presque exclusivement du côté de la philosophie, leur esprit n'accordait point une attention suffisante à l'histoire ecclésiastique.

Le jeune institut de la Chesnaie eut cependant un moment de haute faveur et obtint dès les premiers jours une brillante renommée. Comment en aurait-il été autrement ? Une pléiade d'esprits d'élite était venue se ranger autour du grand écrivain dont on recherchait avidement tous les ouvrages dans les deux mondes.

Le genre de vie que l'on embrassait, en entrant dans la retraite de la Chesnaie, tenait à la fois de l'austérité du cloître et de la liberté du monde. La diversité des travaux, dont chacun avait son heure et son temps déterminés, variait, de la manière la plus agréable, l'uniformité des exercices communs ; et l'unité de la vie spirituelle établissait dans cette famille une fraternité touchante, où revivait l'idéal parfait des mœurs chrétiennes, telles que les vit l'âge d'or du christianisme au berceau. Cette maison, qu'on a nommée un Portique chrétien, fut réellement pleine de science et de piété.

C'était un principe d'y laisser à chaque individualité le plus de jeu possible, afin que chacun pût se développer librement, et la règle ne déterminait que les choses indispensables.

C'était le genre de vie le plus approprié à l'esprit de Gerbet. Son cœur suave et aimant, sa raison profonde ne pouvaient que se complaire à cette vie de méditation, de prière, de travail et de gaie liberté. D'ailleurs, il trouvait des échos dignes de lui dans la docte et pieuse réunion.

Au milieu des esprits d'élite réunis à la Chesnaie, Gerbet avait une situation particulière. Avec Lamennais, il était disciple ; avec les autres, il était maître, maître très doux et très respecté. Le caractère de Lamennais était extrêmement variable et passait rapidement de l'état calme et souriant à l'état de brusquerie et de tempête. Dans ces moments de crise, Philippe Gerbet, avec sa douceur inaltérable, intervenait toujours de la manière la plus délicate et la plus heureuse. Tout en lui contribuait à ce résultat, même le charme qu'il donnait à ses chants. Le maître était ravi lorsqu'il l'entendait chanter l'une des belles hymnes de l'Eglise. Gerbet était le trait d'union entre Lamennais et ses disciples. Lamennais avait fini par se reposer sur lui de tout comme sur la plus sûre portion de lui-même. Ces deux hommes se complétaient l'un par l'autre. Celui-là avait le coup d'œil, la pénétration, la vigueur mâle; celui-ci la mesure, la règle, l'élévation et la grâce. Puis, les deux amis n'avaient alors au cœur qu'un seul désir : le triomphe de la sainte Eglise.

Malgré l'intimité qui régnait entre les deux

amis, il n'y avait pas fusion entière. Gerbet éprouvait des inquiétudes sur le système d'apologétique qu'il défendait; Lamennais avait conscience du service qui lui était rendu, et plusieurs fois des pensées de séparation traversèrent l'esprit du premier; mais le second, avec la puissance de séduction qui était en lui, avait bientôt raison du cœur de son ami, qui continuait de prêter à ce grand esprit, vigoureux et hardi, mais violent et absolu, le concours de sa plume « plus fine, plus ténue et plus douce », comme dit Sainte-Beuve.

Ces faibles nuages intérieurs disparurent bientôt devant les éclats de la foudre révolutionnaire; ses coups brisèrent le trône de la monarchie traditionnelle et ébranlèrent l'Eglise dans notre pays au mois de juillet 1830. L'école menaisienne se jeta dans la mêlée avec le journal l'*Avenir*. Les violences de paroles du *Mémorial* furent promptement dépassées et les théoriciens qui préconisaient si hautement l'autorité, mirent la liberté avant tout. L'amitié tint encore quelque temps Gerbet dans les rangs militants de l'*Avenir;* mais la violence qu'il souffrait, la lutte qu'il livrait contre lui-même altérèrent sa santé plus encore que les excès du travail. Il se rendit à Juilly près de son ami de Salinis qui dirigeait alors cet établissement. Lamennais s'y transporta lui-même avec sa colonie studieuse. Les difficultés avec l'épiscopat se multiplièrent. Il fallut regagner la Chesnaie, et les rangs des

disciples commencèrent à s'éclaircir. Gerbet avec son cœur si aimant ne pouvait plus goûter de repos. Le voyage de Rome entrepris avec tant de bruit par Lamennais, Lacordaire et Montalembert, l'Encyclique *Mirari Vos* qui condamnait les doctrines de l'*Avenir*, les lettres et les plaintes de son illustre ami troublaient sans cesse sa conscience, en mettant son cœur au supplice.

— Que voulez-vous, lui disait Laurentie, il faut bien que tout homme obéisse au Pape !

— Oui, s'écriait Gerbet, mais M. de Lamennais n'est pas un homme comme un autre.

C'était le cri de l'amitié blessée, ce n'était pas une résistance. Rien ne peint mieux la position de l'un et de l'autre. Dès lors Gerbet, le cœur angoissé, songeait à opérer sa retraite. Lorsque Lacordaire se sépara, Gerbet éprouva une douleur qui s'épancha dans une lettre attendrie, qu'il termine ainsi :

« Adieu, mon père bien-aimé; mon meilleur « ami, adieu ! Je prends la part d'un fils, du fils « le plus tendre et le plus dévoué, à tous vos « chagrins, à toutes vos espérances, à tous vos « travaux. Je sens plus que jamais, depuis que « vous êtes loin, que ma vie est enchaînée à la « vôtre. Et ce n'est que justice; c'est vous qui « m'avez donné une vie nouvelle. Comment ne « vous la consacrerais-je pas tout entière ? »

Mais un amour plus fort allait rompre cette amitié si tendre et si profonde. Lamennais

poursuivait sa voie de révolte. Les *Paroles d'un croyant* furent publiées comme une réponse à l'Encyclique. C'était le soufflet sacrilège d'un fils indigne à la meilleure des mères. Tous les cœurs chrétiens le ressentirent, tous les yeux se tournèrent vers Gerbet et Lacordaire parce que tous sentaient que c'était à eux de venger leur mère. Gerbet, le premier, écrivit une magnifique réfutation qui consola l'Eglise, en brisant le cœur du prêtre fidèle. Après cet acte solennel de foi, le nom de Lamennais ne revint plus sur ses lèvres que dans la prière. Vingt ans durant il offrit sa vie pour le retour du grand révolté, et cette offrande dura jusqu'au moment où la triste nouvelle de la mort funeste du Tertullien moderne vint plonger dans la douleur l'évêché d'Amiens.

La réfutation des erreurs de Lamennais, Gerbet la publia dans l'*Université catholique*, recueil périodique qu'il avait fondé de concert avec des amis, Antoine de Salinis, de Coux, de Montalembert, de Villeneuve-Bargemont et autres écrivains de mérite. Déjà il était retourné à Juilly où l'attirait l'amitié si fidèle de Salinis et l'espoir d'y produire du bien parmi des jeunes gens appartenant à des familles chrétiennes. Il contribua à la même époque à la fondation du journal l'*Univers*. La première pensée de ce journal vint de l'abbé Migne, au style pyramidal; mais Gerbet fut l'écrivain qui donna à cette publication son éclat et sa solidité. Après là chute de l'*Avenir*, la presse catholique, militante,

semblait tombée en France; le nouveau journal prouva le contraire et nos jours ont vu que cette presse n'a fait que gagner en puissance; veuille le Ciel lui donner encore des Gerbet et des Veuillot!

En attendant, Gerbet contribuait beaucoup aux progrès des études à Juilly et dans la maison de Thieux. Il publiait un *Précis de l'histoire de la philosophie* qui n'a pas été surpassé. Guizot lui-même faisait hautement l'éloge des études de Juilly et de l'éducation qu'on y donnait aux jeunes gens.

Il partit un jour de Juilly, sans bagages, pour faire visite dans les environs. Il prolongea son absence et l'on apprit qu'il s'était laissé conduire à Rome. On vint dire à Juilly qu'il se disposait à revenir.

— Oui, dit M. de Salinis, il reviendra, si quelqu'un nous le rapporte!

Ceux qui l'avaient emmené retournèrent sans lui; d'autres l'avaient gardé. Surtout il était possédé par ce charme que Rome inspire à ceux qui sont capables de la comprendre. Et quelle âme jamais fut plus apte à goûter le parfum de Rome que l'âme de Gerbet, poète, philosophe chrétien et prêtre d'une piété éminente? Gerbet qui a écrit le plus beau livre composé en notre siècle sur l'Eucharistie, *Considérations sur le dogme générateur de la piété chrétienne*, médita dans la Ville éternelle l'ouvrage le plus substantiel qui ait été publié sur la cité de

Romulus et des Papes, *Esquisse de Rome chrétienne*. Nul n'a montré comme lui les harmonies de la ville prédestinée à garder le tombeau de saint Pierre.

Les deux successeurs de ce prince des apôtres sous lesquels Gerbet vécut à Rome, Grégoire XVI et Pie IX, apprécièrent son mérite et lui témoignèrent de l'affection. Plusieurs évêques de France cherchèrent à l'attirer près d'eux, voulant employer ses talents pour le bien de leur Eglise. Parmi eux on cite Mgr Sibour, évêque de Gap, mort archevêque de Paris, et le cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux. L'amitié l'emporta et Gerbet vint s'établir à l'évêché d'Amiens près de son fidèle Antoine de Salinis. La province ecclésiastique de Reims, qui comprend le diocèse d'Amiens, ressentit l'heureuse influence du séjour de Gerbet, surtout dans le concile qui fut célébré en 1849, et dont les décrets dogmatiques, formulés par Gerbet, reçurent à Rome une approbation des plus flatteuses.

Grâce aussi à l'abbé Gerbet les fêtes du retour de sainte Theudosie dans la ville d'Amiens obtinrent un éclat dont la presse du monde entier retentit durant longtemps. Son esprit, son cœur secondant les hautes qualités de son ami, attirèrent à l'évêché d'Amiens une foule de personnages distingués et même illustres. Ce fut alors que Sainte-Beuve entreprit de faire entrer à l'Académie française le modeste prêtre dont les titres n'étaient douteux pour personne. Mais

la campagne menée par le fameux critique ne fut pas poussée avec persévérance et le but ne fut pas atteint.

Un projet beaucoup plus sérieux fut mis en avant par plusieurs évêques; c'était celui de faire asseoir Gerbet sur un trône épiscopal. « Aux grandes qualités, aux grandes vertus du prêtre, il joignait les dons que le monde apprécie; mais, aux yeux de certaines gens, qui décident trop souvent des affaires, sa supériorité même était un écueil. » On lui reprochait de n'être pas administrateur; futile défaite qui ne devait pas l'emporter toujours. Par l'intervention personnelle et inattendue du chef de l'Etat, Gerbet fut désigné pour le siège de Perpignan, et Pie IX, heureux d'un choix qui répondait à ses souhaits les plus ardents, le préconisait en avril 1854.

Durant les dix années de son épiscopat, Philippe Gerbet se montra le pasteur le plus dévoué à ses ouailles, le plus préoccupé de tous les besoins de son diocèse. Il n'oublia pas un instant aussi les nécessités de la sainte Eglise à laquelle il avait toujours été attaché du fond des entrailles. Lorsque le choléra éclata à Perpignan, il y accourut avec empressement et déploya la charité la plus infatigable. Ses écrits pour la défense des droits du Siège Apostolique furent des plus remarqués, et ils restent comme des documents de doctrine et de prévoyance éclairée. Lorsqu'un malheureux apostat, spéculant sur le scandale, osa dans un pitoyable et détestable

roman attaquer la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, l'évêque de Perpignan entreprit une réfutation émue et solide, et il mourut en l'écrivant. Le terme de ses travaux approchait.

Bientôt une perte terrible vint frapper son cœur si aimant. Averti de la maladie de son ami, de Mgr de Salinis, transféré d'Amiens à Auch, il accourut, l'assista à ses derniers moments, l'ensevelit de ses propres mains, et, au jour des funérailles, fit entendre un hommage dans lequel on sent les cris d'un cœur profondément déchiré et résigné en Dieu.

Les deux fidèles amis ne devaient pas être longtemps séparés, car Gerbet, rentré à Perpignan, y mourut le 7 août 1864.

Ainsi s'éteignit dans les plus admirables sentiments de soumission à l'Eglise et d'espoir en la miséricorde divine le second fondateur de l'école menaisienne, l'un des écrivains les plus profonds et les plus exquis du XIX[e] siècle.

DOM PIOLIN.

FIN

FRÉDÉRIC LE PLAY

(1806-1882)



Savant ingénieux, économiste distingué, organisateur des deux expositions universelles de 1855 et de 1867, conseiller d'Etat, sénateur, Frédéric Le Play aurait déjà, à ces divers titres, sa place marquée parmi les illustrations du dix-neuvième siècle ; mais il est plus et mieux que tout cela : c'est le fondateur de « l'école de la réforme sociale », le créateur des « unions de la paix sociale. » Dans ce siècle d'individualisme, il a fondé une école qui lui survit, sans faire appel aux mauvaises passions, aux concupiscences si faciles à émouvoir chez l'homme déchu, mais au contraire en cherchant dans le passé les enseignements de l'avenir et en s'appuyant sur le « Décalogue éternel. » A ce mérite rare, Frédéric Le Play en ajoute un autre. Il présente dans ce siècle un des plus remarquables exemples de cette grande parole de Bacon : « Un peu de science éloigne de Dieu, beaucoup de science y ramène. »

Sans avoir jamais été impie, sans avoir donné dans les rêveries saint-simoniennes ou autres, Frédéric Le Play se ressentait de l'éducation qu'il avait reçue dans l'université pendant la première partie de ce siècle, et il était, au début de ses études sociales, à peu près indifférent à la vérité religieuse. Mais ses études l'avaient peu à peu ramené à la vérité, et du Décalogue, dont il avait reconnu la nécessité sociale, il était arrivé, dans ses dernières années, en pleine possession de son intelligence et de sa renommée, à la plénitude de la foi et de la pratique chrétienne.

I

Pierre-Guillaume-Frédéric Le Play est né le 11 avril 1806 au village de Rivière-Saint-Sauveur, près de Honfleur. Son père, Pierre-Antoine Le Play, était officier dans les douanes; sa mère s'appelait Marie-Louise-Rosalie Auscillon. Sa première enfance se passa au milieu des pêcheurs qu'il n'oublia jamais. « Mes premiers souvenirs, a-t-il raconté lui-même, me reportent à la détresse des pêcheurs dont l'industrie était ruinée par la flotte anglaise, gardant l'embouchure de la Seine et toujours prête à jeter sur la côte ses marchandises de contrebande. Ces vieux matelots se consolaient des humiliations du blocus par le souvenir de leurs exploits dans la guerre mari-

time qui prit fin en 1783, et, passionné pour leurs récits, l'enfant s'initiait à l'amour du pays près de ces obscurs héros de notre Normandie. » Qui sait si l'homme ne dut pas à ces récits d'échapper à cette tendance de tant d'hommes de sa génération qui faisaient dater la France de 1789 !

Un autre souvenir se grava dans la mémoire du jeune Le Play : celui du clergé des campagnes, qui, sortant à peine de la persécution révolutionnaire et réduit presqu'à la misère, remplissait avec un admirable dévouement auprès des pêcheurs ruinés des côtes normandes son ministère de consolation et de charité. Ce souvenir a dicté à l'écrivain une page touchante :

« Le prêtre qui compléta mon instruction religieuse et dont la cendre repose aujourd'hui dans le tombeau de ma famille, avait été curé dans un village de cette contrée. Possédant une petite fortune personnelle, il pouvait assez bien réparer, par l'usage de la viande, ses forces épuisées par un service pénible de jour et de nuit. Il partageait même, autant que possible, sa modeste pitance avec ses confrères du voisinage, qui ne vivaient guère que de pain et de légumes. L'un de ces derniers avait, tout au plus, une fois par quinzaine, le pot-au-feu au presbytère. Ce régal était procuré au pauvre prêtre et au jeune garçon qui sonnait la cloche et servait la messe, par le travail de la vieille servante. Toutefois les forces du ménage n'étaient restaurées par cet heureux événement que dans le cas où la

bonne femme réussissait à obtenir au marché voisin un bon prix du lot de fil qu'elle venait de fabriquer. Le jour où se traitait cette grande affaire, le bon curé, accompagné de son serviteur, dirigeait sa promenade sur la route par laquelle les gens du village revenaient du marché. Il était convenu que, s'il y avait succès, la servante l'annoncerait de loin en plaçant un rameau vert sur le panier qui lui servait à emporter le fil et à rapporter, avec la provision de nourriture, la filasse qu'elle devait élaborer pendant la quinzaine. Quand le rameau vert se détachait sur l'horizon, au haut de la côte abrupte qui dominait le village, les deux promeneurs allaient joyeusement au-devant de la vaillante femme pour la féliciter ; mais quand le rameau vert ne se montrait pas, le curé faisait brusquement volte-face, puis il disait gaiement à son assistant : « Allons, « François, encore des haricots ! »

Nous nous serions reproché de ne pas faire connaître cette misère si vaillamment supportée, dans un moment où l'on annonce l'intention de prendre le clergé par la famine.

Frédéric Le Play était encore un enfant lorsqu'il se trouva confié à une tante qui l'amena à Paris où il commença ses études. Ce qui lui fut le plus utile dans ce séjour, ce fut moins l'institution où on l'envoyait que le salon de sa tante. « Là, dit un biographe autorisé de Le Play, M. Lefébure de Fourcy, ingénieur en chef des mines, tous les soirs, son oncle réunissait d'anciens

condisciples qui, nés dans l'aisance, mais moins heureux que lui, se trouvaient, après les désastres de la Révolution, sans famille et sans fortune. L'attrait de ces réunions était entretenu par une table hospitalière, par une riche collection de livres formant la principale décoration du salon et surtout par d'incessantes causeries sur les lettres et sur les arts, sur les crimes de la Révolution, sur les gloires éclatantes, puis sur les poignantes tristesses de l'Empire. Dans un pareil milieu, l'esprit du jeune Frédéric acquit une précoce maturité. Il y puisa sur la littérature ancienne et sur l'histoire moderne de la France, des opinions qui furent d'abord momentanément effacées par les enseignements des écoles, mais plus tard reprirent leur juste influence, à mesure qu'avançant dans la vie, il constata l'abaissement du pays et chercha le remède à sa décadence. » Nous signalerons en passant cette allusion de M. Lefébure de Fourcy, une sommité scientifique, aux mauvais effets des « enseignements des écoles. »

Frédéric Le Play dut quitter Paris et retourner à Honfleur auprès de sa mère devenue veuve. Il revit avec bonheur les plages normandes. Plus sérieux que son âge, il comprit qu'il ne pouvait compter que sur ses propres efforts pour se faire une position. Ses études comme externe au collège du Hâvre furent brillantes. En 1823, à dix-sept ans, finissant à peine sa rhétorique, il subit avec succès les épreuves du baccalauréat ès lettres. Il ne s'était encore occupé

que d'études littéraires. Alors, l'université faisait la place bien petite aux sciences dans son enseignement; elle tombe maintenant dans l'excès contraire. Le Play avait acquis seul quelques notions de mathématiques et il avait travaillé avec un arpenteur qui, émerveillé de sa facilité, lui offrit de le prendre pour associé d'abord, pour successeur ensuite. C'était une position modeste, mais sûre, et l'offre était séduisante.

Le jeune homme passa outre; il se sentait appelé à quelque chose de mieux. Un ami de sa famille, M. Dan de la Vautrie, était ingénieur en chef à Saint-Lô. Le Play s'adressa à lui pour savoir s'il pouvait prétendre à l'école polytechnique dont on lui avait parlé. M. Dan de la Vautrie le fit travailler sous ses yeux pendant un mois, puis l'envoya préparer ses examens au collège Saint-Louis, déjà réputé pour son enseignement scientifique. Le séjour de Le Play à Saint-Lô lui fut utile; il était avec un maître qui, « travailleur infatigable, au travail dès quatre heures du matin, fixa définitivement chez son élève les habitudes laborieuses » que celui-ci devait toujours conserver et qui expliquent, outre sa merveilleuse facilité, la variété et l'étendue de ses travaux.

Après deux ans à peine de préparation, en 1825, Le Play entrait à l'école polytechnique, où il était sergent la première année et sergent-major la seconde; il en sortait en 1827 avec le numéro 4

et entrait à l'école des mines avec le numéro 1.

Le jeune ingénieur se distingua bientôt. Il « était heureux d'échapper à la servitude des casernements et des salles d'études qui paralysait ses facultés, et son travail, redevenu libre, reprit sa fécondité. » Il ne quittait son humble chambrette d'étudiant que « pour le laboratoire de chimie ou la salle d'étude de l'école, dit M. Leféбure de Fourcy, apportant à ses manipulations et à ses dessins une rigueur et une adresse sans rivales. Cinq ans après, lors de mon séjour à l'Ecole, on y gardait encore le souvenir d'une analyse de tourmaline qui avait duré deux mois et dont le procès-verbal était souvent consulté dans les registres du laboratoire. » Ce travail acharné eut sa récompense. Au bout de deux ans, Frédéric Le Play avait terminé les études qui d'ordinaire durent trois et quatre ans. A la suite des examens de l'année scolaire 1828-1829, le directeur général des ponts et chaussées et des mines, M. Becquey, lui écrivait : « Le conseil de l'Ecole m'a donné connaissance des très remarquables succès que vous avez obtenus dans le dernier concours. Bien que vous n'ayez que deux années d'études, vous vous trouvez en tête de la liste des élèves et vous avez acquis 5.767 points de mérite, nombre auquel, depuis la fondation de l'Ecole, n'a jamais atteint aucun élève, même de quatrième année. Je me plais à vous en féliciter et à vous en exprimer toute ma satisfaction. »

II

A l'école des mines, Frédéric Le Play s'était intimement lié avec un de ses anciens, Jean Reynaud, qui, déjà engagé dans le mouvement saint-simonien et rédacteur du *Globe,* devait finir par les rêveries de *Terre et Ciel.* « Mes récréations, subordonnées à des devoirs attrayants, dit M. Le Play, acquirent un charme extraordinaire dans la compagnie habituelle de mon ami Jean Reynaud. Celui-ci commençait à se passionner pour les idées saint-simoniennes. Il était poussé dans cette voie par ses entretiens fréquents avec Pierre Leroux et par les aspirations patriotiques qui nous étaient communes. J'opposai tout d'abord à ses idées préconçues les opinions que j'avais puisées dans ma première éducation. Ces discussions continuelles, sans diminuer ce dissentiment qui existait entre nous, nous donnèrent le désir d'une association qui pût nous conduire à la vérité. »

Tel fut le point de départ des voyages et des études qui devaient aboutir pour Frédéric Le Play à la réforme sociale, sans éclairer Jean Reynaud. Les deux amis formèrent le projet de faire dans l'Allemagne du Nord, « qu'on vantait comme la patrie de la sagesse », — les Allemands ont toujours su se faire valoir, — un voyage d'observation ayant un but technique et social ;

ils devaient étudier les exploitations minières et métallurgiques au double point de vue de l'industrie et de l'organisation sociale. En deux cents jours, ils visiteraient les mines, les usines et les forêts des Provinces Rhénanes, du Hanovre, du Brunswick, de la Prusse et de la Saxe, et ils résoudraient par l'observation leurs dissentiments sur la question sociale. Cette dernière partie de leur programme témoigne de la jeunesse des deux amis.

Mais il y avait une difficulté : une semblable tournée était fort coûteuse et dépassait l'allocation que faisait l'Ecole à ses élèves. M. Becquey, auquel ils firent connaître leurs grands projets, tout en souriant, dit M. Le Play, « de la confiance avec laquelle ils prétendaient compléter, dans le prochain voyage, l'apprentissage de leur métier par des recherches sur la richesse des nations », leur vint en aide en leur faisant allouer une indemnité de campagne plus élevée que d'habitude.

Un voyageur qui veut observer doit, avant tout, savoir voyager. Cela paraît une vérité de M. de la Palisse, et c'est très sérieux. Que de touristes sillonnent les routes sans avoir en réalité rien vu ! Mais, suivant une remarque fort juste de M. Lefébure de Fourcy, « nul n'a jamais su voyager comme Le Play. De petite stature, mais de taille dégagée, passé maître dans l'équipement du piéton, bravant les ardeurs du soleil comme les intempéries du ciel, résigné aux mau-

vais repas et aux mauvais gîtes, il accomplissait sans fatigue des étapes de 50 à 60 kilomètres, aussi dispos à l'arrivée qu'au départ. Nul autre n'excellait comme lui à tirer des hommes et des choses jusqu'au dernier des renseignements utiles à l'objet qu'il avait en vue. Industriels et ouvriers, propriétaires et paysans, professeurs et étudiants, aubergistes et passants, tous étaient ses tributaires. Que de portes, fermées à d'autres curieux moins habiles, se sont ouvertes devant sont irrésistible entregent ! Que de secrets n'ont point tenu devant sa finesse cachée sous la plus engageante parole ! »

Dans leurs excursions, les deux voyageurs devaient : « 1° visiter les établissements spéciaux offrant au mineur des modèles à suivre ou des écueils à éviter, séjourner dans chaque établissement le temps nécessaire pour en observer les faits essentiels, rédiger les notes propres à en conserver le souvenir ; 2° se mettre en rapport intime avec les populations et les lieux, pour établir une distinction nette entre les faits entièrement locaux et ceux qui ont un caractère d'intérêt général ; 3° rechercher avec sollicitude les autorités sociales de chaque localité, observer leur pratique, recueillir les jugements qu'ils portent sur les hommes et sur les choses. » Ce vaste programme fut rempli autant qu'il pouvait l'être. Le Play et Jean Reynaud parcoururent à pied 6.800 kilomètres, s'arrêtant partout ou il y avait des observations utiles à faire. « En poursuivant

ces études, écrivait plus tard l'éminent observateur, nous n'avions pas encore l'esprit assez formé pour remonter des faits aux principes et nous élever à la hauteur de la science ; mais nous nous assurions le moyen de l'acquérir plus tard, car nous apprenions l'art des voyages. Nous nous mîmes d'accord, Jean Reynaud et moi, sur certaines opinions économiques conformes à l'évidence des faits, qui nous furent enseignés par des administrateurs habiles. M. Alberts, par exemple, le directeur général des mines du Harz, nous enseigna que les procédés techniques des mines n'étaient qu'un détail secondaire de ses fonctions et que sa tâche principale était de veiller au bien-être des populations. Cet enseignement ne porta point d'abord tous ses fruits, mais je devais me le rappeler plus tard. Nous reconnûmes cependant l'excellence des grandes corporations instituées dans les Etats allemands pour l'exploitation des mines métallurgiques. Toutefois nous ne réussîmes pas à nous entendre avec Jean Reynaud sur la « question sociale » ; seulement, nous comprîmes qu'elle était beaucoup plus compliquée que nous ne l'avions d'abord supposé. Je m'affermis dans la pensée que la solution se trouverait en grande partie dans les coutumes du passé. Mon ami, au contraire, conserva ses convictions sur la doctrine du progrès continu. En résumé, nous revînmes à la fois plus divisés d'opinion et meilleurs amis que jamais. »

Il était difficile en effet d'être en plus complet désaccord ; ce que l'un, devançant par une espèce d'intuition les faits que devaient lui découvrir de longues observations, demandait à l'étude et au passé, l'autre le cherchait dans les spéculations d'un avenir chimérique. Aussi, ce voyage en Allemagne fut-il, croyons nous, le seul que les deux amis firent ensemble à la recherche de la science sociale ; désormais, ils suivirent chacun, tout en restant amis, une voie différente qui aboutit pour Le Play aux conclusions les plus solidement appuyées, et pour Jean Reynaud aux rêveries de *Terre et Ciel*.

Suivant une habitude à laquelle il resta toujours fidèle et qui lui permettait de ne rien perdre de ses impressions notées un peu sommairement, Le Play s'occupa immédiatement de la rédaction de son journal de voyage. Il fut interrompu par un terrible accident qui faillit avoir pour lui les conséquences les plus graves. Faisant une préparation de potassium, il fut atteint aux avant-bras par une projection de cette terrible substance. On accourut immédiatement à son secours, mais il avait les mains comme calcinées. Ce ne fut qu'après un long traitement de l'illustre Dupuytren que Le Play recouvra l'usage de ses mains, qui restèrent déformées, mais ne perdirent rien de leur adresse. Pour le jeune savant, c'était la seule chose importante. D'après un de ses biographes, M. Delaire, Le Play, songeant sur son lit de souffrances à la Révolution de 1830 et

à ses suites, aurait fait « vœu de consacrer chaque année une partie de son temps à l'étude des familles et des sociétés », pour y trouver la solution de la question sociale. Si le vœu a été fait, il a été fidèlement tenu.

La rédaction de son journal de voyage, tardivement achevée à cause de son accident, devait fournir à Le Play les moyens de poursuivre ses études sociales. La haute portée de ce travail, véritable modèle, lui fit confier la direction du laboratoire de l'école des mines et la publication, avec Dufrenoy, des *Annales des mines*. Cela le désignait pour des missions techniques dont il profitait pour étudier en même temps l'organisation sociale des divers pays. En 1832, il était envoyé en Espagne pour étudier les richesses minières de ce pays et consignait le résultat de ses observations scientifiques dans un remarquable ouvrage : *Observations sur l'histoire naturelle et la richesse minérale de l'Espagne*. Il étudiait en même temps l'organisation sociale de ce pays, déjà attaqué par la Révolution qui y avait pénétré avec les armées françaises sous l'Empire, et constatait la supériorité sociale des provinces qui avaient su défendre leurs vieilles coutumes contre l'invasion de nos idées révolutionnaires. « En Biscaye et en Catalogne, dit M. Demolins dans la très intéressante étude qu'il a consacrée à son maître, Le Play rencontra les signes les plus évidents de paix sociale et de prospérité ; nobles, paysans et bordiers étaient

partout étroitement unis ; une sorte de familiarité respectueuse régnait même entre les diverses classes et contribuait à y entretenir les meilleurs rapports. » Cette découverte ne pouvait qu'entretenir Le Play dans son idée de demander au passé des leçons et des exemples pour l'avenir.

A son retour en France, le savant ingénieur, dont l'autorité s'imposait malgré sa jeunesse, eut une grande part dans le projet de loi sur les mines que le ministère présenta aux Chambres. Une commission permanente de statistique de l'industrie minérale fut créée ; Le Play y avait sa place marquée ; il en fut nommé secrétaire le 31 janvier 1834. On peut ajouter qu'il fut l'âme de cette commission, de 1834 à 1848. Chaque année se faisait sous sa direction un compte rendu des travaux métallurgiques, minéralogiques et géologiques exécutés, dirigés ou surveillés par les ingénieurs des mines, et il donnait à cette publication, qui tenait la France au courant des progrès de l'industrie minérale, un caractère et une unité qu'elle n'a pas conservés, étant devenue triennale.

Ces fonctions et ces travaux n'empêchaient pas Le Play de continuer ses voyages et de poursuivre ses études sociales. En 1835 et 1836 il parcourut la Belgique, l'Angleterre, l'Ecosse, l'Irlande, menant de front les renseignements techniques et les observations les plus fécondes et les plus approfondies sur les populations.

Laissons-lui la parole pour raconter l'impression que l'Angleterre fit sur lui :

« Un supplément de lumière parvint à mon esprit dès que j'eus débarqué sur le sol anglais. J'éprouvai un étonnement subit, puis une émotion profonde, en voyant que des familles avec lesquelles je contractai tout d'abord des rapports intimes, prenaient pour guide, dans leurs actions les plus usuelles, le respect de Dieu et l'obéissance au Décalogue. Pendant le premier mois de voyage, je vécus dans l'intimité d'une riche et nombreuse famille de Londres... Mes hôtes s'abstenaient, le dimanche, de toutes les distractions considérées en France comme innocentes......

« Une autre circonstance fut pour moi un sujet d'étonnement : Assistant à plusieurs conférences faites par les professeurs Conybeare et Buckland sur la formation de la terre, je remarquai que ces deux savants géologues saisissaient toujours l'occasion de rendre hommage à la puissance et à la bonté du Créateur...

« Voulant connaître à fond un procédé curieux de la métallurgie anglaise, nous avions gagné la bienveillance d'un ouvrier renommé devenu contre-maître, et nous l'avions invité à partager notre dîner. Remarquant que notre convive était devenu soucieux à la suite du premier repas, nous nous rappelâmes que nous n'avions pas bu à sa santé suivant la coutume locale. Au second repas, nous remplîmes cette formalité. Toutefois notre homme restait impassible ; et nous regar-

dant le verre à la main il dit d'un ton solennel : *the Queen*, ce qui signifiait « à la santé de la Reine! » Nous comprîmes enfin la pensée de notre maître fondeur : c'était à nous, étrangers, de faire honneur à la vieille Angleterre, en portant le toast à Sa Majesté, et au troisième repas nous fîmes notre devoir. A partir de ce moment, le brave homme s'abandonna sans réserve à une gaieté décente. Ce modeste ouvrier se nommait Steel. J'en conserve le souvenir avec reconnaissance, parce qu'il m'a enseigné, mieux que les livres classiques, une des principales forces morales de la constitution anglaise. »

Toutefois ces « forces morales » qu'il admirait avec raison et notait avec soin, n'empêchaient pas Le Play de voir que la vieille société anglaise était atteinte. A côté du bien se trouvait le mal qui progressait. Les communautés rurales, les propriétés individuelles disparaissaient. Les riches propriétaires et grands industriels, méconnaissant leurs devoirs, oubliaient qu'ils avaient un patronage à exercer. Le protestantisme exerçait son action dissolvante.

En 1837 un riche propriétaire russe, M. Anatole Demidoff, fournit à Le Play l'occasion d'étudier la Russie; il lui demanda de faire une reconnaissance scientifique des terrains carbonifères de Donely sur la rive droite du Don, entre la mer Caspienne et la mer d'Azof. L'œuvre fut exécutée avec le soin qu'apportait Le Play à tous ses travaux et le résultat fut une splendide publi-

cation qui fit grand honneur à M. Demidoff. En même temps, toujours préoccupé des questions économiques, Le Play adressait au ministre du commerce de curieuses lettres sur l'organisation économique et commerciale de la Russie méridionale.

Ce voyage fit une grande impression sur l'habile observateur. « Il me révéla plus encore que les précédents, dit-il, les éléments de la science sociale. Il me mit en rapport continu avec des populations ouvrières dont la condition était présentée sous un faux jour par les littératures de l'occident. Les premières impressions à la vue du servage contredirent complètement mes idées préconçues ; et par cela même, je restai longtemps en défiance de moi-même. Les populations se montraient contentes de leur sort. Elles étaient soumises à la loi morale, comme au souverain et aux seigneurs, par un enseignement religieux qui perpétuait des croyances énergiques. Grâce à l'abondance des productions spontanées, elles avaient d'amples moyens de subsistance. Comme en Espagne, une familiarité, respectueuse chez l'ouvrier, bienveillante chez le maître, unissait les deux classes. La vue des églises fut pour moi la meilleure démonstration de l'esprit d'égalité qui régnait dans la constitution sociale de la Russie ; même dans les églises bâties par un seigneur, celui-ci se tenait debout avec sa famille, mêlé aux familles de paysans ; il restait près de la porte, quant il arrivait le dernier. Dès ce pre-

mier voyage, j'apercus clairement que la dépendance réciproque des propriétaires fonciers et des paysans était la force de la Russie. L'esprit de patronage était au fond le principe de la constitution sociale. Ce même voyage de 1837 me familiarisa avec la vie des steppes, m'initia aux idées des pasteurs qui ont laissé une trace profonde dans le passé de l'Europe et de l'Asie. »

A la suite de ce voyage, Le Play devint l'associé de M. Demidoff qui avait dans l'Oural des mines considérables mais mal exploitées. Dans cette association, « l'un apportait ses domaines et ses capitaux, l'autre sa science et son talent. L'extraction des minerais, leur préparation mécanique, leur traitement métallurgique, tout fut renouvelé et approprié aux enseignements de la théorie et de la pratique les plus rationnelles. De son cabinet, Le Play gouvernait jusqu'à 45.000 ouvriers travaillant dans l'Oural sous son invisible direction. Un nouveau voyage, fait en 1853, lui permit de vérifier par ses propres yeux les résultats de la nouvelle organisation : ces résultats se traduisaient par une plus value-considérable sur le rendement des mines. »

Les voyages succédaient aux voyages : en 1842, Le Play visitait de nouveau l'Angleterre ; en 1844 l'Allemagne du Nord et encore la Russie ; en 1845, le Hartz, le Danemark, la Suède et la Norwège ; en 1846, la Belgique, l'Autriche, la Hongrie et l'Italie du Nord ; en 1848, la Suisse, les Provinces danubiennes, la Turquie centrale ;

en 1849, l'Auvergne ; en 1850, l'Angleterre, les Provinces rhénanes, la Westphalie et l'Erzgebirge ; enfin, en 1853, encore l'Autriche et la Russie. Tous ces voyages étaient faits au triple point de vue de l'ingénieur, de l'économiste et du moraliste ; des notes précieuses étaient recueillies.

En même temps, Le Play devenait en 1840 professeur de métallurgie à l'école des mines en remplacement de Guenyveau. « Les ingénieurs de ma génération, dit M. Lefébure de Fourcy, sourient encore au souvenir du cours de métallurgie qui leur était enseigné à l'Ecole, toujours le même depuis plusieurs années. Il était donné à Le Play de le rajeunir dès son début, et, plus tard, de le tenir au courant des progrès faits par la science, tant en France qu'à l'étranger. J'ai sous les yeux les trois volumineux cartons où ont pris place une centaine de leçons rédigées suivant le plan le plus méthodique, illustrées de croquis dessinés et cotés de la main du maître. Je puis suivre dans chacune les modifications subies d'année en année par la rédaction, à la suite d'observations ou de théories nouvelles ; et arrivé au dernier cahier, j'éprouve un véritable sentiment de tristesse à la pensée que ces feuilles, fruit de tant de labeur, fruit de tant de fatigues, vont, après cette suprême revue, s'ensevelir dans des archives de famille sous la poussière de l'oubli. »

A sa chaire si bien remplie, Le Play joignit bientôt les fonctions de sous-directeur chargé de

l'inspection des études. En même temps, il publiait la *Description des procédés métallurgiques employés dans le pays de Galles pour la fabrication du cuivre, et des recherches sur l'état actuel et sur l'avenir probable de la production et du commerce de ce métal.* Dans l'esprit de l'auteur, cette remarquable monographie était le spécimen d'un traité complet de métallurgie pour lequel il avait rassemblé d'immenses matériaux et qu'il se proposait de donner sous ce titre : *L'art métallique au XIXe siècle.* Un projet si grandiose ne dépassait-il pas les forces d'un homme, eût-il la puissance de travail de Le Play ? Il ne put pas, du reste, y donner suite, car sa carrière prit une autre direction.

III

En 1851, l'Angleterre inaugura les expositions universelles ; Le Play, membre du vingt et unième jury, fit sur la coutellerie et les outils d'acier un rapport des plus remarquables. Deux ans après, un décret impérial annonçait une exposition universelle à Paris pour le 1er mars 1855. On demanda à Le Play un mode de classification pour les produits exposés ; c'était une tâche ingrate, dont il s'acquitta si bien qu'il fut adjoint au général Morin, nommé commissaire général. Celui-ci se retira le 23 mars 1855,

quelques jours après l'ouverture *officielle* de l'exposition, et Le Play dut le remplacer. Il se heurta aux plus grandes difficultés, car en réalité rien n'était prêt ; il fit face à tout, et l'exposition fut brillante et put recevoir plus de cinq millions de visiteurs. Quelques jours après la fermeture, l'habile organisateur, aux mérites duquel tout le monde rendait hommage, était nommé conseiller d'Etat. Sa carrière politique commençait.

Au conseil d'Etat, Le Play joua un rôle important ; son opinion pesait d'un grand poids même dans des questions qui paraissaient étrangères à ses études, et plusieurs furent tranchées d'après ses idées. Son action s'étendait même en dehors du conseil d'Etat. Un ancien député, M. le comte de La Tour, a raconté dans l'*Univers*, comment, dans une espèce de conseil auquel assistaient, avec l'Empereur, le duc de Morny, M. Troplong, président du Sénat, et d'autres personnages importants, Le Play avait soutenu la thèse, alors bien hardie, de la liberté de tester. Son argumentation, basée sur une étude approfondie et appuyée par des faits multipliés, fit une vive impression sur l'Empereur et sur le duc de Morny, mais il y avait dans l'entourage impérial des légistes imbus, comme M. Troplong, d'une profonde admiration pour nos lois révolutionnaires, qui arrêtèrent l'effet des bonnes dispositions de Napoléon III.

Une nouvelle exposition universelle avait eu

lieu à Londres en 1861 ; Le Play y fut envoyé comme commissaire général et y dirigea la section française. En 1867, c'était le tour de la France. Une commission, placée sous la présidence du prince Napoléon, fut chargée de préparer l'exposition, Le Play était commissaire général. Le prince se retira, laissant tout le travail au commissaire général. On ne put que s'en féliciter.

« Par une combinaison aussi hardie que nouvelle, dit M. Lefébure de Fourcy, l'Etat, la ville de Paris et le public furent associés au succès financier de l'entreprise. L'Etat devait fournir 6 millions, la ville 6 millions et le public 8 millions. Ces 8 millions ne constituaient qu'un fonds de garantie. Les souscripteurs n'étaient tenus à versement qu'en cas d'excès des dépenses sur les recettes. Dans le cas d'excès des recettes sur les dépenses, le bénéfice devait être partagé par tiers entre l'Etat, la ville et l'association de garantie. Le capital de 8 millions fut divisé en 8.000 actions de 1.000 francs, dont la souscription n'était accompagnée que d'un dépôt provisoire de 20 fr. par action. Les demandes affluèrent et constituèrent, le 20 juillet 1865, date de la clôture des listes, un capital de 10.547.000 fr. La plupart des souscripteurs, uniquement soucieux de l'honneur du pays, étaient résolus à y coopérer au besoin par des sacrifices : les sacrifices leur furent épargnés. Les promesses faites dans l'appel au public furent non seulement

tenues, mais dépassées. La balance des opérations financières, depuis l'origine jusqu'au 4 février 1872, date de la clôture des comptes, donna un bénéfice de 2.766.000 francs, dont le tiers était de 922.000 fr. Le dépôt de 20 fr. par action avait été antérieurement restitué avec intérêt annuel de 5 pour 100. Chaque actionnaire reçut donc près de 90 fr. par action, en échange de sa confiance dans l'œuvre, et, l'on peut presque dire, de son patriotique désintéressement. Ce résultat constituait un heureux précédent dont le public ne devait point perdre le souvenir, et qui aurait pu faciliter la tâche aux organisateurs des expositions futures. Les errements de 1867 ne furent point suivis en 1878 et de larges emprunts au budget ont payé l'éclat de la dernière exposition. »

Le Play avait obtenu pour l'emplacement de l'exposition le champ de Mars, qui était évidemment ce qui convenait le mieux. Profitant des leçons de l'exposition de 1855, il avait fait prévaloir la double classification des produits par nature d'objets et par nationalité. « Deux systèmes de division répondaient à cette double classification des produits. Le premier était formé de zones concentriques recevant les produits similaires de tous les pays; le second, de secteurs rayonnant du centre du Palais et consacrés à une même nation. Par cette disposition, les voies de circulation concentriques facilitaient l'étude comparative d'une même industrie dans le monde

entier, les voies rayonnantes permettaient de passer en revue toutes les industries d'un même pays. »

On sait combien l'exposition, ouverte le 1er mai, close le 12 novembre, réussit. Les entrées s'élevaient au chiffre de 12 millions. Tout le monde fut d'accord pour reconnaître qu'une grande part du succès était due à l'habile direction de Le Play qui fut nommé sénateur le 29 décembre 1863. Quelques mois auparavant il avait été élevé à la dignité de grand officier de la Légion d'honneur.

Au Sénat, Le Play exerça la même action qu'au conseil d'Etat ; mais la révolution du 4 septembre termina sa vie politique. On offrit à Le Play, après la paix, diverses candidatures, et certainement sa place était marquée au nouveau Sénat, s'il avait été composé comme il devrait l'être ; mais il refusa de se lancer de nouveau dans la vie politique où ses efforts auraient été frappés de stérilité ; il avait plus et mieux à faire.

IV

Dès 1829, l'aspirant ingénieur cherchait, avec Jean Reynaud, à résoudre la question sociale, et il voulait demander aux leçons du passé les remèdes que son ami croyait trouver dans un

chimérique avenir. Dans tous ses voyages, depuis celui d'Allemagne qui lui montra dans la question sociale des difficultés et des obscurités dont il n'avait pas d'abord conscience, il s'occupait autant et plus des institutions et des mœurs des peuples que de leurs procédés industriels et de leurs exploitations minières. Il lui fallut plusieurs voyages et des observations répétées pour trouver les solutions qu'il cherchait et le moyen de les faire accepter, alors qu'elles allaient à l'encontre de toutes les idées généralement reçues.

Dans ses études sociales, Le Play avait appliqué les procédés des sciences exactes. C'est par des observations multipliées qu'il cherchait à déterminer les lois qui régissent les sociétés, comme des phénomènes observés on déduit les lois scientifiques. De bonne heure, il arriva à cette conclusion : « Les peuples qui observent le Décalogue prospèrent ; ceux qui le violent déclinent, ceux qui le répudient disparaissent. » Il constata que « la vraie constitution d'un peuple est dans les idées, les mœurs et les institutions de la vie privée plus que dans les lois écrites, la vie privée imprimant son caractère à la vie publique, la famille étant le principe de l'Etat. »

Mais ce que Le Play voyait clairement, il lui fallait l'établir scientifiquement avec d'autant plus de preuves qu'il trouverait des lecteurs prévenus contre ses idées. Après plusieurs voyages il trouva l'instrument qu'il lui fallait : « La

méthode des monographies lui apparut avec toute sa fécondité. »

Il serait sans intérêt de développer longuement cette méthode qui reste une des plus fécondes découvertes de Le Play et qui, dans ses mains habiles, fut un admirable instrument pour la propagande et la diffusion de ses idées. Dans chaque pays, Le Play prenait plusieurs familles d'ouvriers, qu'il présentait dans tous les détails de leur vie quotidienne, et de ces tableaux partiels ressortent un tableau complet des populations avec leurs prospérités et leurs misères. Lorsque, après vingt-cinq ans d'études et d'observations, Le Play publia en 1855 ses *Ouvriers européens*, son travail fit sensation, plus peut-être par la méthode que par le fond. Dans cet ouvrage, il avait réuni les observations prises sur 300 familles. C'était un travail sans précédent. Par une prudence bien compréhensible, Le Play s'était surtout attaché à présenter les faits sans tirer de conclusions ; il ne voulait pas risquer de heurter des esprits prévenus qu'il espérait amener à ses idées par la plus irrésistible des démonstrations, celle des faits. Cette prudence dut contribuer au succès de l'ouvrage. Sans s'arrêter aux conclusions logiques qui auraient rencontré bien des adversaires parmi ses membres, l'académie des sciences, non seulement couronna les *Ouvriers européens*, — souvent les couronnes académiques sont obtenues par des influences de coteries, — mais encore recommanda la méthode

des monographies et insista sur l'utilité d'études semblables sur les ouvriers du monde entier. L'invitation de l'académie des sciences eut pour conséquence la fondation, en 1856, de la société d'économie sociale qui, sous la direction de Le Play, a publié plusieurs volumes d'études sur les *Ouvriers des deux mondes* et qui a compté parmi ses présidents des hommes comme MM. Dumas, le savant chimiste, Wolowski, l'économiste, Cochin, Michel Chevalier, Cornudet, Batbie, etc.

Outre ses *Ouvriers européens*, dont il a lui-même publié une deuxième édition, Le Play a exposé son système dans divers ouvrages, parmi lesquels nous mentionnerons la *Réforme sociale en France déduite de l'observation des peuples européens*, qui, parue en 1864, a eu déjà six éditions, toujours remaniées et améliorées ; l'*Organisation du travail* et l'*Organisation de la famille*, qui sont comme des parties détaillées de la *Réforme sociale ;* la *Constitution de l'Angleterre ;* la *Constitution essentielle de l'humanité*, etc. Lui-même résumait ainsi son œuvre à un journaliste en lui montrant ses livres rangés sur une table : « Vous voyez là trente années d'études, d'observations et de voyages. Ce grand in-folio, qui est près de la muraille, en a été le premier résumé ; mais n'ayant pas tardé à reconnaître que c'était trop lourd pour les estomacs français, j'ai réduit l'œuvre en ces trois volumes que vous voyez ici. Puis, m'étant de nouveau aperçu que

mes concitoyens ne pouvaient les supporter, j'ai condensé les trois volumes en un seul, jusqu'au jour où j'ai résumé le livre en cette brochure qui, elle-même, a été réduite à ces quelques pages. » Et il terminait en conseillant de faire le contraire : de commencer par les pages, pour remonter à la brochure, puis aux livres. Le conseil peut servir à ceux qui voudront étudier l'œuvre de Le Play.

Le laborieux réformateur ne se bornait pas, pour propager la réforme sociale, à écrire, il agissait. Nous avons déjà parlé de ses tentatives pour gagner l'Empereur à ses idées de réforme. Le souverain comprenait et appréciait, au moins en partie, les observations de Le Play, mais dans son entourage l'opposition était grande, et Napoléon III, déjà malade, n'avait plus la fermeté nécessaire pour briser les résistances et imposer sa volonté. D'ailleurs, les fameux « points noirs » avaient déjà paru à l'horizon politique et le préoccupaient trop pour lui permettre de porter son attention sur des réformes, dont sans doute il ne comprenait pas l'urgence. Observateur attentif, Le Play voyait déjà poindre la catastrophe qu'il aurait voulu prévenir, de même qu'il s'est efforcé après de la réparer. Mais s'il était écouté avec sympathie, il n'était pas suivi ; il fallait le coup de foudre de 1870 pour dissiper les illusions au sujet de la puissance et de la prospérité également factices de la France impériale.

Du reste, s'il n'était pas absolument écouté, Le Play trouvait cependant certaines facilités ; ainsi il put, lors de l'exposition de 1867, faire créer un nouvel ordre de récompenses en faveur des ateliers où régnait la paix sociale. C'était, dit un de ses biographes autorisés, M. Delaire, certainement interprète dans la circonstance des idées du maître, « une admirable enquête ouverte dans le monde entier et qui marquait dans sa pensée la véritable portée morale que devraient avoir dans l'avenir ces exhibitions internationales des richesses matérielles. » Il voyait plus haut et plus loin que les utilitaires et les économistes pour lesquels tout se résume dans une question de production.

Après la révolution de 1870, qui lui enlevait son siège au Sénat, Le Play considéra sa carrière politique comme terminée ; il se réservait pour se consacrer entièrement à la propagation de la réforme sociale par l'école de la paix sociale. Il fallait refaire la France et il était convaincu que rien ne pouvait davantage contribuer à la régénération de la patrie que l'extension de ses idées. Ses efforts n'ont pas été infructueux : au moment où la mort l'a frappé, Le Play était parvenu à constituer de nombreuses unions de la paix sociale et à donner sous ce titre, *la Réforme sociale*, un organe bimensuel à son école. Il se survit donc dans ses disciples qui se dévouent à continuer son œuvre. Les unions de la paix sociale ne comptaient pas moins au

1er janvier 1883 de deux mille adhérents, recrutés parmi les sommités intellectuelles de la France et même de l'étranger. La *Réforme sociale* en a donné la liste dans son numéro du 15 janvier.

Mais en quoi consiste essentiellement le système de Le Play, en dehors de l'observation qui est si bien mise en pratique dans les *Ouvriers européens?* Un des plus fidèles disciples de l'éminent réformateur, M. Edmond Demolins, rédacteur en chef de la *Réforme sociale,* a donné un résumé très circonstancié du système, à l'aide duquel nous allons en présenter les grandes lignes :

Les peuples doivent pourvoir à deux besoins primordiaux : *l'enseignement* de *la loi morale,* qui réprime chez l'individu la tendance vers le mal, et *la possession du pain quotidien* qui pourvoit aux nécessités de l'existence. S'il n'est pas pourvu à ces deux besoins les autres souffrent.

Des institutions uniformes, fonctionnant toujours chez les peuples prospères, plus ou moins altérées chez les peuples souffrants, donnent satisfaction à ces deux besoins. C'est la *constitution essentielle* des nations. Elle repose sur deux *fondements :* le *Décalogue*, qui complète la nature imparfaite de l'homme, en réglant l'usage du libre arbitre ; l'*autorité paternelle*, pouvoir domestique, qui impose la pratique de la loi morale aux jeunes générations. Qu'un de ces fondements soit ébranlé, et tout est en péril.

Ces deux *fondements* sont fixés par deux

ciments : le *clergé*, qui nous enseigne le Décalogue et la religion ; la *souveraineté* qui complète dans l'ordre public l'autorité paternelle dont elle n'est que la mandataire. Nous sommes loin du Dieu-Etat des révolutionnaires de toutes nuances.

Quant à la possession du pain quotidien, elle est assurée par les *matériaux* de l'édifice social : la *communauté*, la *propriété individuelle* et le *patronage*. La communauté du sol, des habitations et des troupeaux existe chez les pasteurs nomades et chez les agriculteurs de l'Est de la Russie. « Ce régime patriarcal, en assurant une égale somme de bien-être à tous les membres de la famille, leur garantit le pain quotidien », mais les travailleurs, les intelligents ne sont pas mieux traités que les paresseux, ce qui les amène à préférer le régime de la propriété individuelle. Sous ce régime, l'activité est plus grande, grâce au stimulant de l'intérêt privé; mais la misère menace et atteint bien des membres de la société, parfois même sans qu'il y ait de leur faute. Il faut pour la conjurer l'action du *patronage*. Il se présente sous des formes diverses ; c'est le servage féodal, la recommandation franque, la clientèle romaine, la permanence des engagements. Sous une forme ou sous une autre, il le faut comme correctif du régime de la propriété, si l'on veut éviter le prolétariat, le paupérisme. C'est ce que ne voulaient pas comprendre les économistes du siècle dernier, ce que ne comprennent pas

encore leurs héritiers, quoique les doctrines économiques en honneur aient produit la guerre sociale qui se traduit dans les pratiques des patrons renvoyant brusquement leurs ouvriers, comme dans celle des ouvriers organisant des grèves contre les patrons.

Après avoir ainsi déterminé la constitution essentielle d'un peuple, Le Play s'occupe des *pratiques* qui en assurent le fonctionnement. Il accorde une grande importance au régime des successions, duquel dépend la stabilité des familles qu'il divise en trois groupes : *la famille patriarcale* où l'autorité du père de famille est très grande, et qui, répondant à la communauté, en a les avantages et les inconvénients ; la *famille instable*, perpétuellement désorganisée par les lois, comme nous le voyons en France, et qui est « la liquidation périodique du foyer paternel ; et enfin la *famille sociale* qui existe aux Etats-Unis, en Angleterre, en Allemagne, dans les Etats scandinaves, et où le père peut assurer le maintien du foyer domestique en s'associant de son vivant un de ses enfants, grâce à la liberté de tester. C'est pour ce dernier groupe que se prononce Le Play, et il condamne énergiquement le second, qui « constitue un état morbide et porte en lui des germes de décomposition sociale. » Les faits dont nous sommes témoins montrent combien il a raison.

Nous aurons suffisamment exposé, pour un travail de cette nature, le système de Le Play,

lorsque nous aurons fait connaître brièvement ses idées sur la souveraineté ; elles se résument dans cette phrase qui renferme tout un programme de gouvernement :

« Les constitutions modèles du passé, comme celles du présent, offrent simultanément quatre caractères : elles sont *théocratiques* dans le monde des âmes, *démocratiques* dans la commune, *aristocratiques* dans la province, *monarchiques* enfin dans la famille et dans l'Etat. » Il faut donc : dans la commune, développer la vie locale et restreindre l'intervention de l'Etat ; dans la province, reconstituer une classe dirigeante qui serve gratuitement le pays ; dans le gouvernement central, fortifier et solidifier l'Etat, mais le décharger des fonctions qui incombent aux pouvoirs locaux. C'est le contraire de ce qui se fait en France sous l'influence des prétendus principes révolutionnaires.

V

Nous avons présenté dans Le Play l'ingénieur, l'économiste, le réformateur ; il nous reste à montrer le chrétien, qui est peut-être le plus intéressant, car il est le moins connu. Il semble qu'on ait mis une sourdine sur ce côté, pourtant bien important, de Le Play. Il nous sera facile de donner à ce sujet les détails les plus précis et

les plus authentiques, grâce à un prêtre distingué de Saint-Sulpice, M. l'abbé Riche, qui a recueilli en quelques pages intimes, dont il a daigné nous donner communication, ses souvenirs des dernières années de Le Play.

Comme nous l'avons déjà fait remarquer, l'illustre fondateur de l'école de la paix sociale n'avait jamais été impie, ni même indifférent. Les souvenirs d'une enfance chrétienne l'avaient écarté des erreurs de Jean Reynaud et du saint-simonisme. Dès le début de ses études sociales, c'est aux exemples du passé, œuvre de l'Eglise, et non aux utopies d'un avenir chimérique, qu'il demande le salut de la société. A mesure qu'il avance dans ses observations, il s'éloigne davantage des utopies des diverses écoles socialistes et se rapproche insensiblement de la plénitude de la vie chrétienne. Il reconnaît dans l'homme l'existence d'une déviation originelle qui n'est autre que le péché originel et conclut pour le bonheur des individus, comme des familles et des nations, à la nécessité d'observer les lois du Décalogue que seule l'Eglise conserve et explique dans leur intégralité.

De bonne heure, Le Play put compter parmi ses disciples des catholiques et même des membres éminents du clergé. « C'est le livre le plus fort du siècle », disait Montalembert d'un de ses ouvrages. Si des catholiques étaient arrêtés par certains points et reprochaient au réformateur de ne pas conclure d'une manière suffisamment

orthodoxe, d'autres voyaient surtout les points nombreux et importants par lesquels Le Play s'accordait avec la doctrine catholique. Ils auraient volontiers dit, comme S. Em. le cardinal Guibert à M. l'abbé Riche : « Ah ! si seulement notre société en France acceptait pratiquement le Décalogue, nous en ferions bientôt une société chrétienne, une société catholique, et nous serions sauvés. »

Quoi qu'il en soit, Le Play était tout près de la pleine possession de la vérité qui l'attirait chaque jour davantage, lorsque des circonstances particulières le mirent en rapports suivis avec M. l'abbé Riche. Ce prêtre, aussi distingué que zélé, avait fondé en 1872, à l'usage des étudiants, la réunion Foucault, où l'on suivait dans une certaine mesure les idées de Le Play. Celui-ci désira faire la connaissance du directeur de la réunion, et les rapports furent bientôt très intimes.

Se sentant malade au mois de novembre 1879, Le Play pria M. l'abbé Riche « de l'aider à régler devant Dieu les comptes de sa conscience. » « Je ne suis pas seulement religieux par principe et par sentiment, ajoutait-il, je veux l'être en pratique ; je suis chrétien et catholique, et c'est comme tel que je veux mourir, après avoir accompli tous mes devoirs. Persuadé que le bien des individus, comme celui de la société, dépend de la foi religieuse et de la pratique du culte, je dois l'exemple à ma famille, à mes amis, à tous ceux qui me connaissent; je suis prêt à le don-

ner. Et si vous croyez que je doive le faire par quelque acte public, dites-moi de quelle manière je devrais l'exprimer ; je le ferai. »

Le Play se confessa, puis il reçut la sainte communion avec ferveur, suivant les prescriptions de l'Eglise. Quelques jours après, revenu de cette crise, il écrivait à l'un de ses amis : « J'ai vu l'approche des joies éternelles... La vie présente est le poste où nous devons gagner notre classement dans la vie future. Nous devons être heureux d'y rester pour faire notre devoir. Le plus grand de tous est d'acheminer par notre exemple nos concitoyens vers la vie éternelle. »

Appréciant le dévouement et reconnaissant l'influence du clergé, Le Play désirait vivement voir accepter par lui ses doctrines sociales ; il comprenait combien la vulgarisation en deviendrait plus facile. « Une pensée le préoccupait beaucoup : c'était l'établissement d'une chapelle dans laquelle des conférences religieuses et sociales seraient faites à Paris par des membres du clergé. » Il écrivait à ce sujet : « Tant que je n'aurai pas vu mes amis réunis périodiquement dans une chapelle autour d'un prêtre qui, nous connaissant et ne parlant que pour nous, nous dise toutes nos vérités, je ne croirai pas avoir bien arrangé ma vie. » Voilà certes qui est chrétien.

Quatre mois après sa maladie, en avril 1880, Le Play exprimait ce vœu à son ami, M. l'abbé Riche :

« Je prie M. l'abbé Riche, mon excellent père

en Dieu, de signaler les convictions suivantes à ceux de ses confrères qui peuvent travailler efficacement à la réforme de la France.

« La France peut encore être sauvée, si une foule de nos concitoyens savent en quoi consistent leurs devoirs dans les circonstances actuelles.

« Le clergé français peut contribuer beaucoup à l'œuvre du salut temporel, la seule dont j'ai à m'occuper ici. Je résume ainsi sa mission :

« Continuer l'enseignement de l'Eglise, sans rien innover, en suivant la tradition et en obéissant aux devoirs tracés par la hiérarchie. Etablir ainsi dans les âmes la paix de Dieu, selon la discipline des bonnes époques.

« Organiser un enseignement accessoire sur la « constitution essentielle de l'humanité. » Grouper, dans cet enseignement, tous les faits qui, étant démontrés par l'histoire du passé et par l'observation du présent, confirment les vérités fondamentales transmises par les autorités de notre religion. Cet enseignement est surtout destiné à ceux de nos concitoyens qui, vu les fautes du passé et les malheurs du temps présent, ne reconnaissent plus les autorités...

« Je prie M. l'abbé Riche de m'indiquer ce que je puis faire pour assurer le succès des conseils qui me sont présentement dictés par le dévouement à la patrie, à la religion et à la famille. »

Cette pièce ne répond-elle pas suffisamment au reproche adressé à Le Play de ne pas affirmer

personnellement ses croyances religieuses ? Si le réformateur n'appuie pas davantage sa doctrine sociale sur l'autorité doctrinale de l'Eglise dont il s'honore d'être l'enfant, c'est qu'il adressait son enseignement à tous les hommes de bonne volonté, aux hérétiques et même aux libres-penseurs comme aux catholiques. N'était-ce pas déjà beaucoup que de les ramener au respect et même à la pratique du Décalogue ? Comme il le disait lui-même, « aux ministres du culte, aux membres du clergé de poursuivre la tâche et de la compléter, en faisant des chrétiens et des catholiques de ces hommes qui acceptent le Décalogue. » Avec M. l'abbé Riche nous trouvons « cette attitude et cette déclaration irréprochables. »

En cette même année 1880, Le Play donnait, à l'occasion des tristes décrets de proscription des congrégations religieuses, une preuve de ses sentiments chrétiens qu'a rappelée M. Calemard de la Fayette, ancien député. Ses études sociales l'avaient mis en relation avec la plupart des sommités européennes ; il s'adressa à elles et leur demanda en faveur des congrégations menacées un éclatant témoignage. « Sur une interrogation de lui, des hommes des plus considérables, de toutes les opinions, de toutes les communions, de toutes les croyances, envoyèrent une grave et solennelle condamnation des lois liberticides, attentatoires à l'honneur et aux droits de la conscience humaine, condamnation qui ne se prescrira pas. C'était la première fois,

sans doute, qu'un groupe pour ainsi dire amphictyonique, et comme un jury d'honneur de la pensée humaine, composé de penseurs et d'hommes d'Etat étrangers, infligeait à l'œuvre législative d'une nation voisine, d'une nation qui se prétendait libre, une telle flétrissure. » Cette belle manifestation n'a rien arrêté, mais elle n'en reste pas moins un titre d'honneur que nous n'aurions eu garde d'oublier pour celui qui l'a provoquée.

Ce qui ne fait pas moins d'honneur à Le Play c'est la modestie avec laquelle, arrivé à la plus haute réputation, il acceptait et même sollicitait les observations. Avant de publier la *Constitution essentielle de l'humanité*, il demandait à M. l'abbé Riche de revoir les épreuves et de ne pas lui ménager les critiques; il tenait à ne rien laisser qui ne fût pas parfaitement orthodoxe. Sa confiance était bien placée : M. l'abbé Riche lui indiqua diverses corrections qui furent immédiatement faites. Le 19 février 1881, Le Play envoyait son livre à son critique avec un hommage ainsi conçu : « J'envoie le livre au collaborateur, et je demande au directeur son concours pour m'aider à rendre grâce à Dieu. » Il se proposait de rendre grâce à Dieu par une communion.

D'autres faits témoignent de la sincérité et de la vivacité de la foi de Le Play. Un annamite, dans une conférence aux membres des unions de la paix sociale, avait laissé échapper des appréciations peu favorables à la religion catholique.

Le Play, qui n'était pas à la conférence, fut prévenu; il en exprima tous ses regrets.

Parmi les prélats qui honoraient de leur haute approbation l'œuvre de la Réforme sociale se trouvait S. Em. le cardinal de Bonnechose, archevêque de Rouen. Il avait parlé au Pape Léon XIII de l'œuvre et surtout du fondateur, et cela avait donné au Souverain-Pontife l'idée de le faire commandeur de Saint-Grégoire le Grand. Le premier mouvement de Le Play, lorsqu'il fut prévenu de ce dessein du Souverain-Pontife, fut de refuser, autant par modestie que parce qu'il était sous une impression des plus pénibles; il relevait d'une crise qui avait failli l'emporter et avait perdu deux petites filles. « Déjà je suis honoré d'une vingtaine de décorations, dit-il à M. l'abbé Riche, et j'ai des tiroirs qui en sont remplis; n'en est-ce pas plus qu'il ne m'en faut pour le moment? — Oui, lui répondit l'abbé Riche, c'en est peut-être assez des honneurs purement humains, mais quand il s'agit d'une décoration donnée par le Pape, un catholique comme vous l'êtes doit s'en trouver religieusement honoré. — C'est vrai, ce sentiment doit être, et il est le mien. » Il accepta et reçut la décoration (1).

(1) Voici, d'après M. Lefébure de Fourcy, une liste incomplète des décorations de Le Play : grand officier de la Légion d'honneur; grand-croix des ordres de Saint-Stanislas de Russie, de François-Joseph d'Autriche, de l'Aigle rouge de Prusse, des SS. Maurice et Lazare d'Italie, de Gustave Rosa de Suède, de la Conception du Portugal, du Mérite de Hesse, de Frédéric de Würtemberg, de Nickam Ifbikha de

La santé de Le Play et l'affaiblissement de sa vue ne lui permettaient plus le travail continu auquel il s'était jusque-là livré, conservant les habitudes laborieuses de sa jeunesse. Son salon de la place Saint-Sulpice était le rendez-vous des hommes les plus sérieux qui venaient voir et consulter le maître. Pas un étranger de distinction, marquant dans la politique, les sciences, les lettres, ne passait à Paris sans se faire un devoir de rendre visite à l'auteur de la *Réforme sociale*. Mais il restait encore à Le Play, en dehors de ses entretiens, bien des moments qu'il ne pouvait plus consacrer au travail. La tendresse ingénieuse de la digne compagne de sa vie lui était d'un grand secours, et, véritable chrétien, il avait de plus la prière et le.... catéchisme. « Mon cher ami, disait-il un jour à l'abbé Riche, j'ai le regret de l'avouer, avec les occupations et les préoccupations de ma vie, j'ai certainement oublié de ma première instruction religieuse; j'aurais le désir de revenir au catéchisme, non seulement pour y retrouver l'explication chrétienne du Décalogue, mais aussi plusieurs autres vérités de la religion. Procurez-moi donc, je vous prie, le catéchisme de Paris. » Et comme M. l'abbé Riche avait oublié la commission, Le Play revint

Tunis, de la Rose du Brésil, des Medjidié de Turquie, de Saint-Michel de Bavière, grand officier des ordres de Léopold de Belgique, de Guadeloupe, du Mexique, du Lion de Bade et de Henri de Brunswick ; commandeur des ordres de Saint-Grégoire le Grand, du Cambodge, du Danemark, d'Albert de Saxe, etc.

à la charge; il eut son catéchisme qu'il étudiait avec l'abbé Riche qui « après trente ans de ministère n'avait jamais rencontré un auditeur plus attentif et plus respectueux de la parole deDieu. » Comme cette étude avait lieu de préférence le dimanche, c'était leur « prône du dimanche. »

Mais le catéchisme est, de l'aveu de philosophes sceptiques dans leurs heures de bonne foi, un livre admirable qui, tout en étant à la portée de l'intelligence de l'enfant, aurait ravi d'admiration un Platon. On pourrait donc expliquer presque naturellement cette étude chez Le Play. Mais la prière! Mais le mysticisme, si décrié par les esprits superficiels, chez ce puissant observateur! Un jour, M. l'abbé Riche lui disait : « Vous, M. Le Play, vous n'avez pas l'âme mystique. — Vous croyez? » répondit-il avec un de ces regards qui en disent plus que de longs discours. Et Le Play cherchait dans la prière un adoucissement à ses souffrances physiques et un emploi des heures que l'inaction forcée rendait bien lourdes à cet esprit si actif; il disait son chapelet. Il comprenait si bien l'importance de la prière qu'un jour il exprimait ce désir à l'un de ses amis : « Tant qu'à ma table je ne pourrai pas réciter le *Benedicite* sans qu'aucun de mes hôtes s'en étonne, je ne regarderai pas avoir assez fait pour le retour des bonnes coutumes. »

La foi de Le Play ne cessait de s'affirmer. Il se déclarait « prêt à signer le Syllabus, car enfin, on est catholique ou on ne l'est pas. Je le suis. »

Son dernier acte fut un témoignage de soumission et de dévouement au Souverain-Pontife. Un camérier du Pape, curé de la paroisse française de Boston, Mgr Bouland, se rendant à Rome, s'était chargé d'offrir au Saint-Père les ouvrages de Le Play et de remettre la lettre qui devait les accompagner. Cette lettre fut écrite le 3 avril; nous nous reprocherions de ne pas mettre sous les yeux de nos lecteurs ce suprême témoignage de foi chrétienne.

Paris, 3 avril 1882.

« Très saint Père,

« C'est avec un profond sentiment de piété filiale que je viens déposer aux pieds de Votre Sainteté un tribut de reconnaissance et de regret.

« En daignant, à plusieurs reprises, approuver mes efforts sur l'exposé qui lui a été fait par mon illustre ami, Son Eminence le cardinal de Bonnechose, Votre Sainteté nous a encouragés à lui présenter l'ensemble de nos travaux et à solliciter la lumière de ses avis.

« Nous vous prions, très saint Père, de vouloir bien agréer l'hommage de la collection entière des ouvrages de l'Ecole de la paix sociale. Je suis heureux d'avoir l'occasion de vous faire présenter ces livres par Mgr Bouland, camérier secret de Sa Sainteté. Il compte parmi les amis dévoués de nos études, dont il veut bien se faire l'apôtre à Boston, la nouvelle Athènes des Etats-Unis.

« Nous osons espérer que, malgré leurs imperfections, ces études, sans cesse développées depuis cinquante ans, répondront quelque peu au vœu de Votre Sainteté. Notre école s'efforce, en effet, de retrouver, par la méthode en usage dans toutes les sciences, la démonstration des vérités sociales traditionnelles. Elle emploie toujours « un langage grave et modéré, sans « aigreur dans le reproche, avec indulgence « pour les personnes »; elle tend enfin de tous ses efforts à réaliser la condition la plus nécessaire au bonheur des nations, d'après saint Thomas : *ut multitudo in unitate pacis constituatur.*

« C'est donc avec confiance que nous venons près de l'auguste représentant du Dieu de paix, auprès de Celui dont la voix écoutée avec respect dans les deux mondes a tant de fois, et avec une égale autorité, recommandé le culte de la science et la pacification des esprits.

« Daignez agréer, très saint Père, l'expression du profond respect avec lequel je suis, de Votre Sainteté, l'humble et obéissant serviteur. »

La signature de Le Play manque à la lettre qui fut remise au Pape; elle doit être remplacée par la note suivante :

« Le Maître a succombé tout à coup, après avoir fait ses Pâques; sa préoccupation était la signature qu'il voulait apposer à cette adresse au Saint-Père qui demeure le dernier acte de cette belle vie... »

La lettre avait été rédigée le lundi saint, 3 avril; le lendemain, 4, Le Play attendait la copie; il était inquiet de ne pas la voir venir; on aurait dit qu'il pressentait que le temps lui manquerait pour signer. Il avait été convenu avec M. l'abbé Riche qu'il ferait ses Pâques le mercredi saint. A quatre heures du matin, M. l'abbé Riche fut appelé en toute hâte; une nouvelle crise s'était déclarée; il apporta la communion au malade qui « la reçut comme à l'ordinaire, avec une foi vive et un profond respect extérieur. » Quelques heures après, il était mort, et l'une de ses dernières préoccupations était la signature de sa lettre au Pape.

Dans une crise précédente, Le Play avait exprimé le désir d'avoir un convoi très simple; il voulait qu'on donnât aux pauvres la somme qu'on aurait dépensée pour des funérailles luxueuses; il refusait les honneurs militaires auxquels il avait droit comme grand officier de la Légion d'honneur. Ses volontés furent suivies, autant que le permettaient les convenances. Si le convoi ne fut pas aussi simple que le désirait Le Play, les pauvres n'y perdirent rien.

La mort de Le Play produisit une profonde impression non seulement en France, mais dans toute l'Europe. Tous les journaux sérieux, même ceux qui avaient combattu ses idées, rendirent hommage à l'infatigable travailleur, dont les études avaient été si fécondes. On vit que Le Play était un des rares Français dont la répu-

tation et l'autorité étaient aussi grandes à l'étranger que dans sa patrie. Et ce n'était pas à l'homme politique que s'adressaient les hommages, puisque Le Play, retiré de la vie publique depuis 1870, n'avait aucun titre officiel.

Parmi ces témoignages, venus des points les plus divers, il en est qui demandent une mention spéciale. Trois cardinaux français, Mgr de Bonnechose, archevêque de Rouen, Mgr Desprez, archevêque de Toulouse, Mgr Lavigerie, archevêque d'Alger, rendirent hommage à la foi et aux services de Le Play. Le dernier, qui lui écrivait de Tunis, le 4 avril, la veille de sa mort, lui disait : « Vous êtes l'un des hommes que je respecte et que j'admire le plus et dont je bénis le plus les travaux. Je vous respecte et vous admire pour la sincérité et le courage de votre foi. » Mgr Lamazou, évêque de Limoges, dans le diocèse duquel était transporté le corps de l'illustre défunt, déléguait son vicaire général pour le remplacer à la cérémonie funèbre, en rappelant que « la France et l'Eglise devaient à Le Play une grande reconnaissance » : la France parce qu'il l'a honorée, l'Eglise parce qu'il l'a servie.

Un témoignage vint de plus haut : la lettre de Le Play au Souverain-Pontife avait été envoyée et fut remise avec la note qui remplaçait sa signature. Le Saint-Père daigna répondre par une lettre à Son Eminence le cardinal de Bonnechose.

« Nous avons reçu l'envoi de M. Le Play, disait le Pape, par notre cher fils Léon Bouland, notre camérier secret, qui, en même temps, nous a remis une lettre du même auteur, écrite en son nom et au nom de ses disciples, et remplie des assurances de soumission envers nous et la sainte Eglise catholique. Nous eussions vraiment désiré lui exprimer personnellement à lui-même les sentiments de notre reconnaissance, mais comme la triste nouvelle de sa mort nous est parvenue dans l'intervalle, il nous plaît. vénérable frère, de vous témoigner combien nous avons eu pour agréable et combien nous avons apprécié le suprême hommage par lequel cet homme illustre manifestait sa soumission envers l'Eglise et sa disposition affectueuse envers nous. Aussi désirons-nous que vous communiquiez ces sentiments de notre âme à ces hommes savants qui, marchant sur les traces de leur maître, ne se proposent pas seulement de ne jamais s'écarter dans leurs écrits de la doctrine catholique, mais encore qui s'efforcent de procurer par elle le salut de la société civile.

« Ce serait assurément un très grand bienfait de la bonté divine, si, les fausses conceptions de tant d'opinions erronées venant à disparaître, tous comprenaient, par l'observation et l'expérience, ce que l'illustre M. Le Play a compris, à savoir : qu'il fallait chercher dans la vertu de l'Eglise du Christ, dans ses doctrines et ses

préceptes, le remède efficace et souverain aux plaies de la société civile, qui souffre cruellement et qui touche aux extrêmes limites d'une très périlleuse situation. »

Un dernier hommage, non moins élevé, est venu à Le Play; M. le comte de Chambord, qui suivait avec un vif intérêt tout ce qui touche à la question sociale, n'avait pas pu ne pas remarquer les travaux du savant réformateur; le prince exilé a fait parvenir à la famille de Le Play ce témoignage de sympathie, en même temps qu'il encourageait les travaux de l'Union de la paix sociale.

On comprend qu'après tous ces faits nous ayons le droit et le devoir d'insister sur le côté chrétien de Le Play et de le revendiquer comme un des nôtres. Ceux-là se sont trompés qui, rapprochant Le Play de Littré, les ont présentés comme ayant couronné leur œuvre de glorieux travail par le même « acte d'adhésion au christianisme. » Certes nous ne méconnaissons pas ce qu'il y a eu d'honorable dans la vie de M. Littré, et nous avons été heureux de le voir venir à la dernière heure à cette religion qu'il ignorait et recevoir mourant le baptême. Mais Littré positiviste avait longtemps nié, au moins par prétérition, toutes les vérités supérieures auxquelles Le Play n'avait cessé de rendre hommage, alors même qu'il paraissait le plus éloigné de la foi chrétienne; Littré dédaignait les intérêts moraux auxquels Le Play a toujours fait une place pré-

pondérante ; Littré, avant d'arriver à l'impartialité de ses dernières études historiques et philologiques, avait remanié dans un sens matérialiste le *Dictionnaire de Nysten*. Tout cela ne permet pas de rapprocher ainsi ces deux hommes, et si Littré fut le travailleur, non pas de la onzième heure, mais du dernier moment, Le Play, qui avait toujours servi au moins indirectement la cause de la vérité par ses travaux, fut le travailleur de la neuvième heure, rachetant par l'emploi fécond de ses dernières années le temps où il n'avait pas vécu de la vie chrétienne.

A. Rastoul.

FIN

DANIEL MANIN

DICTATEUR DE VENISE

(1804-1857)

Entre tous les personnages qui ont soutenu la Révolution dans notre siècle et travaillé à son triomphe, il en est un dont on ne peut étudier la vie sans éprouver une véritable surprise et sans dire : Celui-ci ne ressemble point aux autres, il constitue à nos yeux un véritable phénomène, parce qu'il est une exception.

Ce type rare du révolutionnaire honnête homme, fidèle et pauvre, est bien propre à reposer les regards de l'homme attristé par la vue des intrigants vulgaires qui réussissent trop souvent à changer les destinées des peuples et s'enrichissent en ruinant leur pays.

Nous le trouvons dans la personne de Daniel Manin, dictateur de Venise en 1848-49.

Danielo Manin né le 13 mai 1804, n'avait de commun que le nom avec le dernier doge de Venise. Il était d'extraction plébéienne et sa

famille, juive d'origine, avait embrassé la foi catholique vers le milieu du XVIIIe siècle. Son père, avocat distingué mais sans fortune, regrettait l'ancienne forme de gouvernement de la Vénétie, détruite par la Révolution française. Il parlait souvent à son fils de cette république des doges qni avait tenu si grande place en Orient et en Occident. Enveloppant d'une haine égale les Français et les Autrichiens, l'avocat maudissait Napoléon Bonaparte d'avoir livré la belle Venise à l'Autriche par le traité de Campo-Formio (17 octobre 1797) et de n'avoir affranchi ni la Pologne ni l'Italie.

Daniel partageait ces idées qui étaient aussi celle de Foramitti son précepteur, mais les préoccupations politiques alors communes à tous les habitants de la Péninsule ne l'empêchaient point d'achever brillamment ses études. A quinze ans il avait traduit de l'hébreu le livre apocryphe d'Enoch; à dix-sept ans, par une exception aussi rare que glorieuse, il était reçu docteur en droit.

Trop jeune encore pour exercer la profession paternelle, il occupa ses loisirs à traduire du français le grand ouvrage de Pothier sur le droit romain et épousa en 1825 une jeune personne sans fortune, mais dont les belles qualités et le noble cœur firent la joie de sa vie.

Le régime politique auquel l'Autriche avait soumis l'Etat vénitien ne permettait pas de brillants succès de parole, puisque les avocats n'é-

taient admis à plaider ni au civil ni au criminel. Ils ne pouvaient que donner des consultations et rédiger des mémoires pour leurs clients.

Ce rôle d'avocat muet que nous ne comprenons guère en France, Manin l'exerça d'abord à Mestre, petite ville située au bord des lagunes, à l'entrée du grand pont qui relie Venise au continent.

Il y résidait encore en 1831, au moment où la révolution de juillet 1830 faisant sentir ses effets en Italie amena l'insurrection des Romagnes.

Quoiqu'il désirât ardemment l'expulsion des Autrichiens et la délivrance de sa patrie, Manin ne voulut point s'associer à la société secrète de Venise, instituée soi-disant pour obtenir ce résultat. Il se montra toujours peu favorable à ce moyen d'action politique si cher aux Italiens et fort à la mode dans toute la Péninsule. Il se laissa pourtant prendre aux apparences et, croyant que le mouvement serait général, que l'heure était venue de secouer le joug, il prépara avec trois amis une proclamation destinée à soulever le peuple, et il conçut le projet assez risqué de s'emparer de l'arsenal maritime.

Le mouvement de 1831 qui comptait au moins autant de chefs que de soldats fut si vite réprimé dans les Romagnes que l'insurrection vénitienne se garda bien d'éclater. La déception était trop grande pour que Manin n'en conclût pas à la nécessité de se défier des matamores qui faisaient si triste figure devant l'ennemi. A ses

yeux, les sociétés secrètes et les insurrections partielles devaient faire plus de mal que de bien à la cause de la patrie. Il voulait dès lors demander sa délivrance à des moyens plus nobles que les conspirations des carbonari, les décrets occultes de la *Vente suprême*, ou le poignard des sicaires soudoyés à prix d'or et lancés par des inconnus. La première gloire de Manin est d'avoir évité la souillure des sociétés ténébreuses qui pullulent dans notre siècle. Il s'en tint toujours à l'écart et ne varia jamais sur ce point.

Heureux de n'avoir pas été découverts, les auteurs de la fameuse proclamation attendirent des temps plus favorables pour réaliser leurs espérances. Manin, se fixant à Venise même, laissa la politique de côté, s'adonna tout entier aux devoirs de sa charge et conquit peu à peu l'estime de ses concitoyens. Il prit une part brillante aux polémiques et aux procès soulevés par les immenses travaux du chemin de fer qui devait unir la ville des doges à la terre ferme au moyen d'un magnifique pont de deux cent vingt-deux arches, bâti dans les lagunes en moins de dix années.

Au milieu des travaux qui lui donnaient aisance et renommée, le génie politique de Manin se développa rapidement ; il méditait en silence sur les moyens de délivrer sa patrie.

A ses yeux, les Italiens avaient tort de poser en principe que tous les moyens étaient bons pour se délivrer du joug de l'étranger. Les nom-

breux meurtres politiques signalés dans la Péninsule à cette époque prouvent assez qu'il ne s'agissait pas de simples théories. Tout en donnant sur certains points dans les illusions des patriotes, Manin ne partagea pas leurs erreurs. Connaissant à merveille la puissance et la ténacité de l'Autriche, il dit à qui voulait l'entendre qu'une révolution italienne est impossible à moins d'une révolution simultanée en France et en Allemagne.

A ses yeux l'insurrection immédiate serait un crime parce qu'elle sacrifierait sans résultat des vies précieuses et ne ferait qu'aggraver le joug. Il faut savoir attendre. L'opposition légale n'obtiendra rien sans doute, mais les luttes qu'elle nécessite formeront l'esprit public, elles tiendront le peuple en haleine et le prépareront à la liberté. En restant sur le terrain légal, on peut fatiguer l'étranger et servir plus utilement la cause de la patrie qu'en s'affiliant aux sociétés secrètes pour susciter des émeutes sans rime ni raison.

Tout le monde ne comprend pas cette politique correcte exposée avec autant de droiture que de franchise, et les italianissimes des contrées que le joug de l'Autriche n'atteignait point reprochèrent à Venise de « s'habituer et se résigner au joug autrichien. »

Manin fut blessé de ces reproches mais ne dévia point de la ligne de conduite qu'il s'était tracée. Il devint populaire à Venise et dans les lagunes

en trouvant partout des motifs d'opposition.

Un pauvre infirme nommé Padovani ayant placardé sur la place publique une affiche dans laquelle il se plaignait que le gouvernement le laissât mourir de faim, espérait aller en prison pour y être logé et nourri. On le mit à l'hospice des aliénés. Manin prend la défense de ce pauvre homme et dit dans son mémoire : « Les médecins n'osent pas faire sortir ce malheureux, par crainte du gouverneur. J'ai meilleure opinion du gouvernement et de la police, je n'admets pas qu'ils entendent créer des fous par décret. Si Padovani est coupable, il y a des lois. »

Le gouverneur autrichien, impatienté de cette observation qui courut bientôt la ville, s'écria qu'il faudrait faire sortir Padovani de la maison des fous, et mettre l'avocat Manin à la place d'un infirme dont le cas faisait tant de tapage. Le peuple de Venise pensa autrement, et cette aventure redoubla la popularité du futur dictateur.

On était alors en 1847 et divers symptômes annonçaient l'explosion prochaine d'une révolution universelle.

Le pape Pie IX n'écoutant que son grand cœur avait accordé l'amnistie aux exilés, sans songer que les amnistiés ne pardonnaient jamais. Déjà, en voyant les démonstrations exagérées qui accueillirent les mesures libérales projetées ou décrétées dès son avènement au souverain pontificat, il avait pu dire : « C'est le dimanche des

Rameaux qui précède la passion. » On pouvait déjà prévoir le jour où son premier ministre Rossi tomberait sous le fer des assassins, tandis qu'en Vénétie on en était seulement à se priver de tabac pour narguer le fisc et à faire des pétitions très modérées en faveur de la liberté.

Au mois de décembre 1847, Manin, qui venait de présider à Vérone le congrès scientifique italien, osa seul signer avec Nazari, député lombard, une pétition demandant l'établissement d'une représentation nationale sérieuse. Quinze jours après, il en rédigeait une autre réclamant la suppression de la censure. Celle-ci fut approuvée du grand nombre ; les esprits s'échauffaient et la lutte allait commencer.

Le directeur de la police autrichienne à Venise ne voulut point brusquer les choses, contrairement à l'avis du gouverneur qui parlait d'incarcérer l'avocat ou de lui interdire l'exercice de sa profession. Il fit venir Manin dans son cabinet et le pria d'employer son influence à empêcher que l'ordre fût troublé. C'était reconnaître cette influence et désigner le chef des opposants. Manin protesta de sa répugnance pour les troubles matériels et les procédés violents, déclarant que le meilleur moyen d'éviter les troubles et de conserver la paix était d'accorder au plus tôt les réformes demandées.

Il voulait un royaume lombard-vénitien national, ayant ses finances, son armée, son vice-roi et ses ministres indépendants. Il dissuadait les

siens de toute violence, émeute ou menée secrète, mais en même temps il exhortait la jeunesse à s'exercer au maniement des armes, jugeant qu'on en aurait bientôt besoin.

Le 18 janvier 1848 avant l aurore, il est arrêté et mis en prison. Dans les interrogatoires il dit toute la vérité, revendique l'autonomie pour son pays et persiste à soutenir que « le jour où l'on jettera au feu toutes les dispositions non émanées du souverain mais de ses ministres, sera un jour de délivrance pour la Vénétie. »

La conduite de l'avocat avait été si correcte qu'il était difficile de le condamner; mais, malgré la demande signée par tous les notables de la ville, podestat (maire) en tête, la police ne voulut point le relâcher. Ce déni de justice augmenta la popularité du détenu. Les avocats en corps se chargèrent de son cabinet et la population vêtue de deuil vint défiler sous les fenêtres de la prison, en saluant silencieusement ces vieilles murailles qui abritèrent tant de douleurs.

Manin refusa toutes les offres de secours qui lui furent adressées, et, pour subvenir aux besoins de sa famille, il fit réimprimer un petit traité sur la jurisprudence vénitienne, édité par lui quelques années auparavant. Sa translation en Autriche fut décidée sur la fin de février, et le bruit courut qu'il partirait prochainement pour les cachots du Spielberg.

Cependant les événements se précipitent. La révolution éclate à Paris le 24 février 1848, à

Vienne quelques jours plus tard. Les prévisions de l'avocat s'étaient réalisées, les chances de l'Italie avaient grandi, et le détenu ne fut point étonné quand le 17 mars une immense clameur s'éleva sous les murs de la prison. C'était la foule qui venait le délivrer.

— Vous être libre, lui dit le geôlier en ouvrant la porte de la cellule.

— Non, répond l'homme de loi; je veux sortir par la loi et non par l'émeute.

Le président du tribunal lui ayant assuré que l'ordonnance de non-lieu était rendue, Manin sort aux acclamations de la foule qui le reconduit en triomphe jusqu'à son logis.

Les nouvelles du dehors ont enhardi les Vénitiens. Dès le lendemain on arbore la cocarde italienne (bleu, blanc et vert). Les soldats Croates veulent abattre ce signe de rébellion, des coups sont échangés et bientôt il y a cinq victimes. On court chercher Manin qui refuse de venir. Pas d'émeute, répond-il; c'est un mauvais chemin pour aboutir, il nous faut la garde civique.

Le gouverneur hésite à concéder cette garde dont il connaît les dangers; il parle de deux cents hommes seulement. On se passe de sa permission, et au lieu de deux cents gardes armés, il s'en présente quatre mille en moins de trois jours.

Un officier de marine fait prévenir Manin que Venise va être bombardée par la flotte, mais la marine composée en grande partie de matelots des lagunes est hésitante; les ouvriers de l'arsenal

viennent de massacrer leur chef; voici l'anarchie, voici un prétexte de vengeance que les Autrichiens ne manqueront pas de saisir, c'est le moment décisif. Manin demande des hommes de bonne volonté pour marcher sur l'arsenal, on les lui refuse et le consul anglais lui fait dire de rester tranquille. Désespéré de ces résistances inattendues, il part presque seul avec son fils, ramasse quelques gardes le long du chemin et entre sans coup férir à l'arsenal ou tout est en désordre. Les soldats italiens restent l'arme au bras quand leurs chefs commandent le feu contre les civiques, la marine tourne ses canons contre les Croates réduits à l'impuissance, la révolution triomphe et Manin sort de l'arsenal en criant : Vive l'Italie ! vive Pie IX ! vive Saint-Marc ! A ces cris, il ajoute, en arrivant sur la grande place, celui de : Vive la république ! et la foule étonnée le répète après lui.

La nécessité de proclamer la république était l'opinion particulière de Manin. Il y tenait pour deux raisons principales, prétendant d'abord raviver les traditions nationales qui avaient donné tant d'éclat à la seigneurie de Venise pendant plusieurs siècles. Il voulait aussi ménager la liberté d'action de sa patrie dans les luttes pour l'indépendance qui venaient de commencer à Milan et devaient ensanglanter toute l'Italie.

Ses amis opinant pour l'union avec le Piémont ou pour un royaume lombardo-vénitien lui représentèrent vainement que le peuple de Venise

n'était pas capable de faire les sacrifices nécessaires ; il répondit : « Vous ne le connaissez pas ; moi je le connais, et c'est mon seul mérite ; vous verrez !

Les faits semblent avoir donné raison dans une certaine mesure à l'ardent patriote, il demanda au peuple d'énormes sacrifices et les obtint.

Les deux mille hommes de troupes sûres que l'Autriche pouvait encore compter à Venise étaient trop peu nombreux pour réduire la ville et les lagunes soulevées : ils capitulèrent et promirent de s'en aller.

Le peuple ne voyant point la signature de Manin au bas de cette capitulation conclue avec la municipalité s'irrite et menace de se soulever. Manin exténué de fatigue apaise les mécontents en dictant de son lit cette singulière proclamation qui fut son premier acte d'autorité.

Vénitiens,

Je sais que vous m'aimez, et au nom de cet amour, je vous demande de vous conduire dans la manifestation légitime de votre joie, avec cette dignité qui convient aux hommes dignes d'être libres.

Votre ami MANIN.

Cet appel fut entendu, le peuple se calma et Manin, proclamé chef du gouvernement provisoire de la République Vénète, essaya d'appliquer son programme.

Point d'émeutes ni de violences, une justice rigoureuse, une égalité parfaite, la vérité toujours, telles furent les grandes lignes de la poli tique rêvée par le nouveau chef. Ce programme était trop beau pour réussir et « l'ami des Vénètes » présumait trop de la bonté des hommes. Ses généreuses illusions ne devaient pas tarder à tomber devant les résistances et les déceptions de tout genre qu'il rencontra sur son chemin.

Le monde diplomatique, tout en acceptant le gouvernement de fait que s'étaient donné les Vénitiens, refusa de le reconnaître. L'Angleterre, qui poussait depuis longtemps les Italiens à la révolte et multipliait les protocoles en vue de discréditer leurs souverains nationaux, se garda bien de les aider. On invoquait déjà le principe des nationalités devenu si fameux depuis. Quand Manin voulut en parler au représentant anglais accrédité à Venise en qualité de consul général, ce personnage lui répondit avec une franchise qui n'excluait pas la raideur : Mon cher monsieur, n'invoquons pas ce principe, je vous prie. Si notre nation l'appliquait, elle serait très vite disloquée, réduite en lambeaux, et ne conserverait pas même l'Irlande, son île sœur. »

Il n'était guère possible de dire plus nettement : Ne comptez pas sur nous et tirez-vous d'affaire comme vous pourrez.

Toutes les espérances de Manin reposaient sur l'intervention française, il n'hésita point à la

solliciter et fut même à la veille de l'obtenir; mais déjà l'outrecuidance révolutionnaire avait gâté cette cause et arrêté l'intervention prête à se produire.

Le 27 mars 1848 Lamartine offrait à l'Italie l'épée de la France. Le grand poète était alors ministre des affaires étrangère, il avait qualité pour faire cette offre généreuse. Le roi de Piémont Charles-Albert d'abord, et Mazzini quelques jours après, répondirent modestement que l'Italie se suffirait : *Fara da sè.*

Les Italiens se payaient de mots et cette réponse n'étonne plus quand on songe que pour eux Charles-Albert presque toujours battu par les Autrichiens était *l'épée victorieuse* (1), comme Victor-Emmanuel spoliateur de ses parents et de ses voisins fut le *roi galant homme* (2).

Manin ne donna point dans ces vanteries. Quand ont lit sa correspondance politique, on est étonné de la modération de ses idées et de la justesse de ses vues. Peu favorable à un royaume de Haute-Italie, il aurait voulu une république lombardo-vénète, délivrée de l'Autriche, unie à la confédération ilalienne et soutenue par la France.

La diplomatie ne favorisa point ces vues élevées et reposant sur les vieilles traditions. La France, en offrant son concours et réunissant déjà son armée des Alpes, prétendit recevoir la Savoie pour prix de ses services. La Lombardie et les

(1) *Spada vittoriosa.*
(2) *Re galantuomo.*

duchés du centre seraient cédés au Piémont, mais l'Autriche ne voulait abandonner Venise à aucun prix. Lamartine avoua même ne pouvoir laisser sortir de France les fusils commandés par la république vénète.

Les terribles journées de juin 1848 et les troubles intérieurs qui suivirent, absorbèrent bientôt les préoccupations françaises et l'Italie resta seule aux prises avec l'Autriche.

Elle vit bientôt ce qu'elle pouvait faire *par elle-même*. L'ambitieux Piémont intriguait partout pour se faire adjuger la suprématie sur toute l'Italie du Nord en attendant de pouvoir s'annexer les régions méridionales. Il se fit des partisans dans l'Etat vénitien; les provinces de terre ferme se séparèrent de la ville et des lagunes pour se donner à Charles-Albert et bientôt même l'assemblée vénète vota cette annexion dont elle attendait merveille. Manin s'inclina devant ce vote, pour le bien de la paix, en déclarant toutefois qu'en sa qualité de républicain il ne pouvait rien être et ne voulait exercer aucune fonction dans un état monarchique; il refusa en conséquence les pouvoirs dont l'Assemblée voulait l'investir. Un mois après, Charles-Albert, battu par le général autrichien Radetzki, repassait le Tessin et laissait la Lombardie et la Vénétie exposées aux vengeances de l'Autriche.

A la nouvelle du désastre de Milan et de la retraite précipitée du roi, le peuple de Venise crie à la trahison et se soulève contre les commis-

saires piémontais. Manin, qui ne les avait point approuvés, vint les défendre, déclarant qu'ils n'ont point trahi et vont se retirer, car ils ne veulent pas livrer Venise à l'Autriche, ainsi que le portait l'armistice conclu par leur maître.

— Nous ne voulons point de roi, crie la foule, ni d'Autrichiens, nous voulons résister!

— Eh bien, répond Manin, dans deux jours nous réunirons l'assemblée provinciale, d'ici là je gouvernerai : *Governero io!*

L'Assemblée réunie offre à Manin de garder la dictature, il refuse et déclare ne pouvoir s'en charger à cause de son inexpérience de la guerre et de la marine. On lui adjoint un militaire et un marin qui forment le triumvirat dont il est le chef. Ses négociateurs vont à Paris et à Londres tenter un suprême effort et faire un dernier appel aux gouvernements qui ont jadis si fort encouragé la révolution italienne. Vains efforts; la France et l'Angleterre accordent leur médiation, mais Venise sera sacrifiée et doit rentrer sous le joug de l'Autriche, comme Charles-Albert en est convenu en signant l'armistice.

Venise veut se défendre et le triumvirat met la ville, les forts et les lagunes sur un pied de guerre formidable. La république vénète compte jusqu'à vingt mille hommes et quatre mille marins sous les armes; cinq cent cinquante pièces d'artillerie défendent ses forts et protègent l'entrée des lagunes contre toute surprise venant des Autrichiens.

L'argent manquait, il fallut recourir aux moyens révolutionnaires pour s'en procurer, émettre des impôts, des emprunts et du papier-monnaie à diverses reprises; mais le dévouement du grand nombre rendait la chose assez facile; toutes les classes rivalisèrent de zèle et de sacrifices, se déclarant prêtes à tout souffrir plutôt que de retomber sous le joug de l'Autriche; les malheureux Vénitiens s'obstinaient à compter sur le secours de la France, et les négociations continuaient toujours.

Manin était redevenu dictateur depuis le 11 août et le blocus de Venise commença le 19 septembre 1848; les Vénitiens ne voulurent point prendre l'offensive en attendant l'issue des négociations engagées. Charles-Albert se ravisait. Voulant recommencer la guerre contre l'Autriche, il fit offrir à Manin le portefeuille des affaires étrangères. Manin refusa cet honneur qui n'eût pas été sans profit comme la présidence de Venise, et crut qu'il serait plus utile à l'Italie en essayant de sauver la grande place d'armes confiée à sa garde.

Les Hongrois venaient de reprendre Vienne sur les troupes impériales, les embarras de l'Autriche serrée de près par les révoltés donnèrent espoir aux Vénitiens qui firent quelques sorties heureuses. La prise du bourg de Mestre dans lequel les Autrichiens perdirent deux cents morts, cinq cents prisonniers et six canons fit comprendre aux ennemis qu'ils trouveraient une

résistance plus sérieuse ici que dans les autres villes d'Italie.

Ces succès exaltèrent le courage des Vénitiens, mais leurs chefs ne durent plus se faire illusion quand ils apprirent l'intervention de la Russie, la chute de Vienne, la défaite des Hongrois rebelles et l'abandon définitif de la France et de l'Angleterre. A ces mauvaises nouvelles vint s'ajouter l'inertie des Italiens qui leur conseillaient de s'abstenir et d'attendre. Pour Venise, l'attente était la ruine et la mort, parce que les provisions s'épuiseraient, et l'inaction pendant ce long blocus aboutissait à la famine.

Le maintien de l'ordre et de la concorde n'était pas la partie la moins ardue dans la tâche imposée à Manin. Des réfugiés politiques venus de tous les coins du monde, des patriotes italiens plus ou moins méconnus dans leur pays s'étaient mêlés aux artisans vénitiens. Quelques moines ardents arrivés à l'apostasie par le chemin de la démocratie, accompagnaient ces refugiés et prêchaient dans les clubs une doctrine qui ressemblait fort au socialisme. Ces éléments de discorde menaçaient de susciter de graves embarras à la défense. Manin ne recula point devant des mesures énergiques pour maintenir le bon ordre dans la ville, il ferma les clubs et interdit les prédications du dominicain Gavazzi qui s'en alla porter en Angleterre ses talents oratoires et sa haine contre l'Eglise catholique. La grande raison que Manin lui donne de sa sévérité, c'est qu'il ne

veut pas voir les *journées de juin* ensanglanter Venise, comme elles ont ensanglanté Paris à la suite des malsaines excitations des clubs populaires.

Le blocus continuait toujours et on se berçait encore de l'espoir d'une solution pacifique quand Charles-Albert dénonça l'armistice au printemps de 1849. Il reprenait les armes pour venger les défaites de l'année précédente et délivrer enfin l'Italie. En trois jours il subissait l'échec de Mortara et la déroute de Novare. Cette campagne d'une semaine se termina par l'abdication du roi de Piémont et son départ pour le Portugal. (28 mars 1849.)

Cette fois il ne restait plus d'espoir ; Venise restait seule debout dans la Haute-Italie et les forces autrichiennes allaient se concentrer pour l'écraser. Dès le lendemain de Novare, le général Haynau sommait les Vénitiens de rentrer sous l'obéissance de l'Autriche.

Manin exposa la situation à l'Assemblée réunie dans la magnifique salle du Conseil des Doges et demanda : Que voulez-vous répondre ? — Nous voulons résister. — A tout prix ? — A tout prix. Et l'Assemblée vota cette résolution à l'unanimité en ajoutant cette clause : A cet effet, le président Manin est investi de pouvoirs illimités.

Le peuple acclama cette résolution ; le pavillon de guerre fut hissé au sommet du campanile de Saint-Marc, et tout le monde, — excepté Manin,

ennemi des démonstrations, — se mit sur la poitrine un ruban rouge, en signe de résistance désespérée.

Les sacrifices faits généreusement par les riches comme par les pauvres pour soutenir cette résolution prouvent qu'elle n'était pas l'effet d'un enthousiasme de commande. Presque toutes les illusions étaient tombées. On n'attendait plus rien du Piémont et de l'Italie, peu de chose de la Hongrie qui avait offert son alliance. La France et l'Angleterre venaient de répondre par des marques platoniques de sympathie, déclarant qu'elles ne pouvaient tirer le canon contre l'Autriche, très décidée cette fois à repousser toute médiation. Lord Palmerston et M. Drouyn de Lhuys engageaient même Venise à profiter des circonstances pour être encore traitée avec ménagement.

Quand ces dernières réponses arrivèrent, les Vénitiens avaient déjà décidé la résistance à tout prix, et les grandes opérations du siège étaient commencées. Soixante pièces d'artillerie de gros calibre battaient en brèche le grand fort de Malghera qui était la clef de Venise du côté de la terre ferme. Les Vénitiens se défendirent à merveille et n'évacuèrent la place qu'après avoir reçu soixante mille projectiles qui en firent un monceau de ruines.

Le dictateur était en proie aux angoisses les plus vives et ne pouvait se dissimuler le dénouement fatal. Il avait tout fait par ses agents diplo-

matiques pour intéresser les nations à la cause de sa patrie, mais pouvait-il se démettre et reculer quand le peuple se montrait si dévoué et si vaillant ? Pouvait-il, en se retirant, livrer la ville à l'anarchie, car nul autre que lui n'aurait pu maintenir l'ordre entre les citoyens et les six mille soldats italiens ou étrangers qui secondaient la défense.

Il y réussit tellement, qu'à part la fermeture des clubs, d'où partaient des motions imprudentes ou extrêmes, il n'eut point de mesures de rigueur à prendre, et ne proclama pas même l'état de siège à l'intérieur. Le gigantesque pont qui relie Venise au continent fut coupé, des bat teries et une flotille établie à sa tête maintinrent les Autrichiens à distance et toutes leurs attaques furent repoussées.

Ce qui caractérise le mieux la révolution et le siège de Venise, ce qui peint sur le vif le dictateur Manin, c'est son attitude en présence des caprices ou des exigences de cette foule qui l'adore. Il chercha toujours à la conduire par la raison ou le sentiment, et, chose étonnante, digne de mémoire, il y réussit.

Quand on vient se plaindre ou demander compte de la conduite du gouvernement et des votes de l'Assemblée, il paraît au balcon, la multitude fait silence. En quelques paroles brèves, sans emphase, il répond aux demandes, proteste qu'un gouvernement ne peut faire ses confidences à tout instant sur une place publique. Il déclare

qu'il est prêt à quitter le pouvoir si on demande de lui une lâcheté ou une injustice, et la foule s'en va en criant : Vive Manin ! Vive Saint-Marc !

Dès les premiers jours de sa dictature, un bâtiment du *Lloyd* autrichien, autorisé par le gouvernement de Venise, était venu jeter l'ancre et déposer des passagers près du palais des Doges. La foule veut s'emparer du bâtiment, le garder par représailles contre l'Autriche. Manin descend sur la *Piazzetta* et dit aux émeutiers : « La République garantit les propriétés privées, celle-ci en est une; la prendre serait acte de piraterie. Vous n'y toucherez pas, dût-il m'en coûter la vie. Ne souillez point la liberté vénitienne par un acte que les Autrichiens ne désavoueraient pas. » Et les émeutiers s'en vont en criant : C'est vrai, c'est vrai ! Vive Manin !

Le 19 juin 1849, au fort du siège, l'explosion d'une poudrière, située dans l'îlot della Grazzia, suscita grande rumeur dans la ville. Une bande tumultueuse s'en vint pousser des cris sous les fenêtres du palais de Saint-Marc, criant à la trahison et demandant la mort des traîtres et des accapareurs. Manin ouvre la fenêtre et crie d'une voix irritée : « Vénitiens ! croyez-vous que cette conduite soit digne de vous ? Vous n'êtes pas le peuple de Venise, vous n'êtes qu'une poignée de factieux. Jamais je ne soumettrai mes actes aux caprices d'une tourbe ameutée. Je ne me réglerai que sur le vote des représentants légaux du

peuple légalement rassemblé. A vous, je dirai toujours la vérité, quand même vos fusils viseraient ma poitrine, quand vos poignards seraient sur mon cœur. Et maintenant, allez-vous-en, allez-vous-en tous. »

Le peuple accouru poussa un cri formidable de : Vive Manin ! et les perturbateurs, n'osant pas répliquer, s'en allèrent en silence.

Un autre jour, ils se montrèrent plus récalcitrants et réclamèrent à grands cris des sorties par terre et par mer, des sorties *torrentielles*, comme on devait dire à Paris vingt-deux ans plus tard.

Manin n'ayant pu leur faire comprendre l'inutilité et le danger de ces sorties pour la défense de la ville prit un moyen très sûr et fort simple pour régler leur enthousiasme. « Vous voulez vous battre, leur dit-il, eh bien, ne criez pas comme des femmes ; nous allons vous satisfaire. » Et il descendit au bas de l'escalier des Géants avec une table et un gros registre pour inscrire les noms de ceux qui voulaient aller se faire tuer sans profit. Il s'en présenta dix-huit en tout. Les autres s'étaient prudemment éclipsés dans la foule qui rit de leur déconvenue et donna raison au président.

Le siège était toujours poussé avec activité, et les ressources de Venise s'épuisaient. La flottille vénitienne, très utile pour la défense des lagunes, était trop faible pour attaquer la flotte autrichienne, forcer le blocus et ravitailler la ville.

La France et l'Angleterre, bien que leur médiation ne fût plus admise, conseillaient toujours de traiter. Le consul anglais prétendait même que la résistance à tout prix était un caprice du dictateur, déclarant à Manin qu'il le tiendrait pour personnellement responsable de tous les malheurs résultant d'une prise de vive force ; il voulait qu'on se rendît sans conditions. C'était exactement ce que demandaient les Autrichiens.

Manin aurait pu dissimuler ; il ne voulut point le faire, réunit l'Assemblée et lui exposa la situation avec la plus entière franchise. Non seulement Venise était abandonnée de tous, mais les munitions de guerre et de bouche, s'épuisant rapidement, ne permettaient plus d'attendre le secours espéré du côté des Hongrois. Que fallait-il faire ? — Devait-on traiter comme le conseillaient la France et l'Angleterre ? Tout en autorisant le dictateur à négocier, l'Assemblée maintint sa résolution de défense à toute extrémité, par cent cinq voix sur cent dix-huit votants. Manin dut même protéger les treize opposants contre le mécontentement du peuple qui ne voulait point entendre parler de capitulation et était disposé à tout souffrir pour conserver son indépendance.

La canonnade et les combats continuent toujours. Le 28 juillet, Manin fait encore connaître l'état des vivres et munitions ; l'Assemblée décide qu'il faut continuer la défense.

Irrités de voir qu'ils n'avancent pas, les Autri-

chiens ont eu recours aux grands moyens, et, le 29 juillet, le bombardement de Venise commence. Des pièces de trente et de quatre-vingts, inclinées à quarante-cinq degrés, obtiennent le plus puissant effet constaté jusqu'alors, par l'artillerie de siège, en lançant depuis la terre ferme des boulets rouges, des obus et des bombes à la distance de quatre mille et même de cinq mille mètres. Plus de la moitié de la belle Venise se trouve sans défense sous ce feu terrible apportant un ouragan de fer jusqu'au milieu du grand canal. Il faut évacuer les quartiers menacés pour camper sur la place Saint-Marc.

Le choléra, digne compagnon de la guerre et de la faim, venait de se déclarer dans l'armée vénitienne et gagnait ce peuple épuisé par dix mois de blocus et trois mois de siège. Chaque jour on comptait cent vingt à cent trente morts, et les hommes manquaient pour ensevelir et transporter les cadavres. Les exaltés parlent encore de sorties, mais le général en chef Ulloa déclare que le succès d'un coup désespéré est impossible. Un colonel lombard accuse publiquement Manin de faiblesse, prétend que son nom veut dire capitulation immédiate et que le peuple n'a plus confiance dans le président.

— Il est vrai, répond Manin ; je ne veux pas tromper le peuple en lui donnant des espérances qui avaient leur raison d'être quand nous attendions du secours. Aujourd'hui nous sommes abandonnés de tous ; nos ressources sont épui-

sées et il faut prendre un parti. Notre population est arrivée à l'extrême limite de ce que l'homme peut supporter ; notre modération et notre courage sont appréciés de tout l'univers. N'est-il pas à craindre qu'on nous accuse d'inhumanité en voulant aller plus loin..... Mon seul désir est qu'on écrive sur mon pauvre tombeau : *Ci-gît un honnête homme.*

Le bombardement continuait toujours ; la résistance militaire avait été magnifique, et Manin était dans le vrai quand il voulait éviter à sa patrie les dernières catastrophes. Il savait d'ailleurs que les vivres ne pourraient pas durer plus de quinze jours.

L'Assemblée renouvela encore ses pleins pouvoirs, mais, pour ne point froisser ceux qui croyaient — comme la chose arrive dans tous les sièges — à des vivres cachés et des provisions qui n'existaient pas, il attendit encore quatre ou cinq jours avant de négocier une capitulation devenue nécessaire.

Voici la fin de son dernier discours aux quatre légions de la garde civique réunies autour de lui le 13 août : « Quelles que soient les épreuves que la Providence nous réserve, vous pourrez peut-être dire : *Cet homme s'est trompé,* mais vous ne direz jamais : *Cet homme nous a trompés.* — Non, non, jamais ! répond la foule entière.

— Je n'ai jamais trompé personne, je n'ai jamais donné des illusions que je n'avais pas, je n'ai jamais dit d'espérer quand je n'espérais pas.

Il pâlit, rentra chancelant dans la salle du Conseil et tomba d'épuisement en murmurant : Un tel peuple ! avec un tel peuple être réduit à se rendre !

Le lendemain, Manin visitait à la tête d'une patrouille les quartiers bombardés et éteignait un incendie. Le curé de la paroisse des Frari, qui avait reçu dans son presbytère onze boulets et trois bombes, offrit au dictateur et à sa suite les deux dernières bouteilles de vin restant dans sa cave, puis il lui dit : C'est après-demain la fête de saint Roch. Toutes les autorités, depuis les anciens doges jusqu'aux étrangers qui ont régné sur notre pauvre Venise, ont toujours assisté ce jour-là à la grand'messe. Cette année les temps sont trop durs, nous ne pourrons pas faire un beau service. Si, du moins, le président Manin voulait assister à une simple messe basse pour ne pas interrompre les bonnes habitudes ?

— Bien, Monsieur le Curé, c'est convenu ; nous viendrons.

Le 16 août, au matin, Manin s'embarque pour venir aux Frari. Non loin de l'église, un boulet emporte la pointe de sa gondole. Les gondoliers effrayés veulent rebrousser chemin. En avant ! dit Manin ; ce serait lâcheté de reculer. Ce brave curé nous attend afin de prier avec nous pour notre malheureux pays. Ils abordèrent, et Manin entendit la messe avec les rares habitants qui restaient encore dans le quartier bombardé.

Ce jour-là, les tribunaux cessèrent de siéger,

le choléra fit deux cent soixante-dix victimes et, grâce au nombre croissant des morts, on avait encore des vivres pour huit jours.

La réponse des Autrichiens arriva le soir même. Ils exigeaient la reddition immédiate de tous les forts et arsenaux, la remise de tous les bâtiments de guerre et la consignation de toutes les armes. Le général, commandant le siège, consentait au départ de tous ceux qui voudraient quitter Venise par terre ou par mer, accordait un pardon général aux sous-officiers et simples soldats, mais expulsait tous les officiers avec quarante citoyens dont la liste serait communiquée sous peu de jours.

Les dernières ressources, provenant des impôts et emprunts, avaient été consacrées à payer trois mois de solde aux militaires étrangers. On ne put payer que dix jours aux soldats vénitiens qui furent très mécontents de cette mesure. Quatre ou cinq cents d'entre eux, s'étant mutinés et saisis d'une batterie d'artillerie, la tournèrent contre la ville. Le danger était immense. Manin vient à bout de le conjurer encore. Il s'adresse une dernière fois à la foule : Etes-vous Italiens, oui ou non ? — Oui, oui ! crièrent toutes les voix. — Voulez-vous mériter d'être libres avant peu ? — Oui, oui ! — Eh bien, chassez d'entre vous les infâmes qui vous poussent au désordre. Quant à moi, je vous promets de me faire tuer plutôt que de souscrire à un pacte déshonorant. Si la force des armes, si l'abandon de toute l'Europe... —

ici la voix lui manqua pour dire ... nous réduisent à nous rendre — conservons l'honneur sans tache de cette Venise que le monde entier admire pour la conduite que vous avez tenue jusqu'à cette heure. Que ceux qui sont vraiment Vénitiens viennent faire patrouille avec moi. — Il descendit l'épée à la main et marcha dans la direction du quartier occupé par les révoltés. Ceux-ci n'exécutèrent point leurs menaces, et, devant cette attitude énergique, ils profitèrent de la nuit pour se disperser.

C'était le 24 août 1849, au matin ; la dernière distribution de vivres venait d'être faite ; le choléra frappait trois cents victimes, et la capitulation fut signée le soir même.

Le Gouvernement de la République vénète et l'Assemblée résignèrent leurs pouvoirs à la municipalité. Celle-ci, sachant le dénûment absolu du dictateur, qui avait épuisé ses ressources et refusé tout traitement, lui remit une somme de 20.000 francs pour parer aux nécessités de l'exil.

A force d'économie et d'ordre dans la gestion financière, Manin avait mis de côté une somme de 117.000 francs, qu'il n'aurait pas manqué d'emporter s'il avait été un émeutier et un conspirateur vulgaire. Il donna généreusement cette somme afin de payer les huit navires nolisés par le consul de France pour emmener les six cents officiers et les quarante citoyens exceptés dans la capitulation.

Quoique déchu du pouvoir, Manin continue

pendant deux jours à maintenir le bon ordre que, sans lui, les exaltés eussent essayé de troubler. Le 28 août, tandis que les Autrichiens défilaient dans les rues silencieuses de la cité désolée, un navire français emportait le dictateur et sa famille loin de cette Venise qu'il avait tant aimée et qu'il ne devait plus revoir.

Les journaux allemands de cette époque constatent que les exilés furent insultés à leur départ et qu'un général autrichien fut porté en triomphe par des citoyens qui s'étaient soigneusement abstenus de manifester leurs opinions auparavant. Ce détail n'étonnera point quiconque connaît un peu le cœur humain et l'inconstance de la foule. C'est plutôt le contraire qui pourrait nous étonner.

Ainsi finit la République vénète, après dix-huit mois d'existence. Elle succombait la dernière après un siège mémorable pendant lequel il fut tiré quatre-vingt mille coups de canon. La perte des Autrichiens fut considérable puisqu'ils avouèrent vingt mille hommes tués par le fer et les maladies. Celle des Vénitiens, tout en étant moindre, prouve du moins que chez eux le mouvement était national et non l'œuvre des sociétés secrètes comme les divers mouvements tentés sur tous les points de l'Italie. Aussi l'opinion publique, en Europe, fit-elle toujours une grande différence entre la République vénète et les gouvernements d'aventure qui s'établirent en Sicile, en Toscane et à Rome ; nous en donnerons deux

preuves tirées des journaux du temps. L'*Univers*, qui ne fut jamais accusé de tendresse pour les émeutiers et les révolutionnaires, s'exprimait ainsi au jour où la tranchée fut ouverte contre Venise :

« Chacune de ces républiques (italiennes) s'est fondée suivant les règles très connues de l'art révolutionnaire. Durant le peu de temps qu'elles ont existé, elles ont multiplié les spoliations, accumulé les ruines, semé la terreur et répandu autant de sang que l'a permis le caractère des peuples au milieu desquels elles se sont établies. Toutes ensemble, elles ont, qu'on nous passe ce mot, fait banqueroute à l'honneur italien, entraînant dans leur ruine la seule d'entre elles qui ait paru jusqu'à présent mériter un autre sort, la généreuse Venise, dont le courage et la dignité commandent l'admiration du monde, au milieu de ces impurs soulèvements pour lesquels la postérité n'aura que du mépris. » (29 avril 1849.)

Quelques mois plus tard, au moment où Venise allait succomber, Mgr Sibour, archevêque de Paris, adressait à M. de Tocqueville, ministre des affaires étrangères, une lettre touchante datée de Saint-Germain-en-Laye (9 août 1849) pour défendre la cause des Vénitiens et supplier la République française d'intervenir diplomatiquement en faveur d'une cité héroïque et coupable d'avoir voulu renouer ses anciennes traditions. Manin en fut reconnaissant et garda jusqu'à sa mort une place d'honneur dans sa chambre au

portrait de Mgr Sibour. Si l'intervention du prélat fut inutile, elle montre du moins les sympathies de la France chrétienne pour cette République vénète qui ne persécuta point l'Eglise et que Manin sut garder pure de tout excès.

Aussi, malgré les mécomptes que lui avait fait éprouver la diplomatie de notre deuxième République, ce fut en France que Manin résolut de manger le pain de l'exil. En arrivant à Marseille, sa femme Teresa, noble et douce créature qui l'avait encouragé et soutenu dans toutes ses épreuves, mourut du choléra (10 octobre 1849).

L'ancien dictateur vint se fixer à Paris, où il habitait un petit appartement au troisième étage du nº 70, rue Blanche.

Comme le vieux roi de Syracuse, qui s'était fait maître d'école pour vivre quand il eut perdu le pouvoir, Daniel Manin ne rougit point de se faire maître de langue italienne pour subvenir à ses besoins, à ceux de son fils Georges et de sa fille Emilia, atteinte d'une maladie nerveuse incurable. Trop fier pour réclamer les secours que l'on accorde si volontiers aux réfugiés politiques, il acheva de développer dans ses courses à travers Paris les germes d'une maladie de cœur dont il souffrait depuis longtemps.

L'alliance du Piémont avec la France pendant la guerre de Crimée (1854) lui parut grosse de conséquences pour l'avenir de l'Italie. Il prit la plume afin de plaider une cause qui lui était toujours chère et préconisa les *moyens honnêtes*

pour arriver à l'indépendance et à l'unité italiennes. Dans ses derniers écrits, publiés par divers journaux, il se montra semblable à luimeme, mais il eut le tort d'adopter une erreur des sectaires, en comptant le Pape au nombre des « perpétuels ennemis de l'Italie », tant il est vrai que la Révolution aveugle les esprits les plus sincères et les plus droits. Il ne cessa, du reste, de condamner Mazzini et les sociétés secrètes avec leurs ténébreux moyens d'action. Jamais il n'accepta la théorie du poignard et estima toujours à leur juste valeur les petits complots des mécontents ou les coups de main des réfugiés. Il soutint encore que la France seule pourrait émanciper l'Italie, et se résignait à subir la maison de Savoie pour arriver à l'unité, faute de pouvoir obtenir l'union des Etats fédérés dans toute la Péninsule.

La politique révolutionnaire de Cavour et de Napoléon III a, malheureusement pour la France, réalisé les prévisions de Manin, mais il ne vit pas la guerre de 1859, car il s'éteignit presque subitement le 22 septembre 1857. Ses funérailles eurent lieu le surlendemain dans l'église de la Trinité, sa paroisse. Deux ou trois cents personnes y assistèrent, et le lendemain le journal *Le Siècle* ouvrait une souscription pour élever une statue ou du moins un monument funèbre à l'ancien dictateur de Venise. Quelques notabilités du parti républicain s'inscrivirent, et c'est grâce à cette souscription que Daniel Manin, in-

humé dans le caveau d'Ary Scheffer, put avoir une statue dont le grand peintre voulut donner le modèle.

Manin était de petite taille. Il avait le front large et élevé ; son visage, à la fois grave et expressif, encadré d'abondants cheveux noirs et d'une barbe grisonnante, était surtout animé par deux yeux dans lesquels brillait une flamme d'une singulière énergie.

Parlant peu, mais à propos, il envisageait ordinairement les choses par le côté pratique et vrai. Très conciliant pour les hommes, il se montrait sévère pour les doctrines exagérées ou fausses que les journalistes et les hommes politiques accréditent sans pudeur parmi les masses.

Un jour, un Parisien de ses amis, ayant à rendre compte d'un livre d'histoire relatif aux annales vénitiennes, crut devoir répéter les histoires mélodramatiques trop connues sur les *mystères du gouvernement des Dix,* le *Pont des soupirs*, les *inquisitions d'Etat*, les *Plombs de Venise*, etc. Manin ayant lu l'article et rencontrant l'auteur, l'entraîna sous les érables de l'avenue Montaigu et lui dit : Il faut que je vous gronde un peu. Comment, vous, homme instruit et sérieux, avez-vous pu donner de bonne foi dans toutes ces fantasmagories ? Croyez-vous encore à vos contes de nourrice ? Vous feriez aussi bien que d'ajouter créance à ces légendes surannées. Les *plombs*, les *cachots*, dont on a tant parlé, je les connais, j'y ai été et je vous assure

que ce sont des geôles point du tout sinistres et très suffisamment logeables. Après tout, il ne faut pas être si difficile quand on entre en prison. Croyez-moi, tout ce qu'on débite sur l'ancienne Venise est de la même force : c'est purs fagots de bonne femme.

Il me démontra très bien ensuite, conclut l'auteur, que la sérénissime république de Venise n'avait pu durer glorieuse pendant tant de siècles qu'à la condition d'être un gouvernement indulgent et juste, tout en étant populaire. Le peuple de la ville et des lagunes avait conservé le souvenir de ce gouvernement; voilà pourquoi il acclama et soutint si bien la République vénète en 1848, tandis que partout ailleurs le mouvement avait été factice ou révolutionnaire, aboutissant à des échauffourées parfois sanglantes, presque toujours ridicules.

Les vœux de Manin sont accomplis, quant à l'unité. Grâce à l'ineptie du Gouvernement français, l'Italie, battue sur terre et sur mer, est devenue indépendante. Venise a seulement changé son gouverneur autrichien contre un préfet piémontais ; voilà toute la différence.

Je me promenais un jour, avec un vieux citoyen de Venise, sur le quai des Esclavons, devant la prison fameuse d'où Manin sortit pour proclamer la République vénète. C'était pendant l'hiver de 1870 et les Autrichiens avaient quitté le pays depuis plus de trois ans.

— Eh bien, dis-je à mon compagnon, vous

n'avez plus qu'à fondre *vos plombs*. Manin voyait juste ; l'Italie est une, Venise est libre, de belles destinées l'attendent... vous êtes bien contents ?

— Oh ! sans doute, sans doute, fit-il d'un ton mélancolique.

— Mais vous n'avez pas l'air d'être bien convaincu ?

— Tenez, me dit-il, je croyais comme Manin et bien d'autres à la liberté, à l'unité et à l'avenir... Ce sont de belles choses dans les discours et sur le papier, mais on ne vit pas de cela et notre pauvre Venise se meurt. Trieste nous écrase. Le Gouvernement italien est pauvre, ses préoccupations sont ailleurs ; il ne fera rien pour nous relever, et ses préfets ont la main presque aussi rude que l'avaient les *Tedeschi* abhorrés. Nous sommes bien aises de n'avoir plus d'Allemands ni de Croates, mais si vous saviez quelle richesse c'était pour nous ! Nous avions toujours huit ou dix mille hommes de troupes en garnison, leurs officiers étaient de grands seigneurs qui faisaient des dépenses énormes et donnaient des fêtes dont tout le monde tirait profit. Aujourd'hui, nous avons à peine deux ou trois mille soldats piémontais ou napolitains — entre nous, des barbares — avec des officiers de fortune qui n'ont pas un sequin à dépenser. Oui, nous sommes libres, mais nous sommes ruinés, et l'indépendance ne nous relèvera pas.

— Pour qui connaît les Italiens et leur attache-

ment à la monnaie courante, le désenchantement est facile à expliquer.

— Au fond, voilà ce qui reste de l'œuvre tentée par Manin ; Venise est délivrée de l'Autriche, mais elle sent qu'elle a simplement changé de maître.

Le dictateur avait bien compris les aspirations et les sentiments de ce peuple à part ; son mérite est d'avoir su le diriger en le préservant des excès qui accompagnent les mouvements des foules indomptées. Son insuccès et sa chute ne diminuent point sa gloire, car il fut patriote simple et grand dans son malheur comme il l'avait été au temps des faveurs populaires. Daniel Manin, honnête homme égaré au milieu des forbans de la politique moderne, fut un grand caractère. A ce titre, il n'est point déplacé parmi les illustrations du XIX[e] siècle. Nos lecteurs trouveront dans cette vie exceptionnelle la condamnation la plus éclatante des soi-disant amis du peuple qui, sous le masque de la démocratie, ne cherchent que les satisfactions de la fortune et du pouvoir, et ne flattent leurs concitoyens que pour les opprimer et les dépouiller plus sûrement.

J. MOREY.

FIN

LE LIEUTENANT-COLONEL TAILLANT

DÉFENSEUR DE PHALSBOURG

(1816-1883)



I

Pierre Taillant était chef de bataillon au 53e de ligne, lorsqu'il entra dans l'état-major des places. Au mois de novembre 1868, il quitta Montdauphin pour prendre le commandement de la place de Phalsbourg.

Le gouvernement était bien inspiré le jour où il confiait le salut de la vaillante ville au vaillant commandant.

C'est une race guerrière que celle des Phalsbourgeois. Sur la place principale se dresse la statue d'un enfant de la ville parti simple soldat et revenu maréchal de France. La première admiration de l'enfant du pays est pour cette image qui semble personnifier Phalsbourg. Lorsque leurs bras peuvent soutenir le poids d'un fusil, ces enfants se font soldats. Parmi eux, trente-

deux sont devenus généraux, et cinquante-sept colonels ou officiers supérieurs. Chaque maison de Phalsbourg a donné à la France douze officiers pour son armée. Le voyageur qui traversait Phalsbourg avant son annexion à l'Allemagne n'était pas ébloui par les miracles de l'industrie, il n'était pas témoin des efforts de l'homme pour conquérir la richesse ; il oubliait volontiers les luttes fiévreuses de Mulhouse, pour contempler la paisible existence de la forteresse. Aux carrefours de la petite ville, des capitaines en retraite se racontent leurs campagnes ; au seuil des portes les enfants jouent au soldat : tout est militaire à Phalsbourg. Les femmes sont filles de soldats, et leurs enfants seront soldats. Il n'est pas, dans toute la France, une cité plus militaire, c'est-à-dire plus patriote.

« Oh ! Français nos frères, nés loin des frontières, vous n'êtes pas liés, comme nous autres, par toutes les fibres de votre corps, par toutes les cordes de votre âme, à la vie même de la patrie ; et vous ne pouvez comprendre la violence de nos passions patriotiques. »

Tel était le langage des Phalsbourgeois lorsque le bruit de la guerre avertit soudain que l'heure des doux loisirs et des glorieux souvenirs était passée.

Mais ces paroles ne pouvaient s'adresser au commandant Taillant. Il était né loin des frontières, et cependant son cœur battait aussi fort que le cœur d'un alsacien.

Au moment du siège de Phalsbourg, le commandant Taillant était âgé de cinquante-quatre ans. D'une taille moyenne, la tête haute, le front entièrement chauve, la lèvre supérieure ombragée de courtes moustaches, le visage plein, les yeux un peu couverts par les paupières, mais vifs, le commandant avait une physionomie qui exprimait en même temps l'extrême bonté et la ferme volonté.

Nous avions connu Taillant lorsqu'il était capitaine au 13e de ligne pendant les émeutes de Lyon en 1851. Souvent nous avions passé des nuits au bivac l'un près de l'autre, lorsque son beau et solide régiment fraternisait avec nos dragons. En voyant ce brave capitaine entouré de ses soldats dévoués, en l'écoutant gémir sur les douleurs de la guerre civile, en le suivant des yeux lorsqu'il marchait froidement et bravement contre l'insurrection, ces paroles d'Alfred de Vigny se réveillaient dans nos souvenirs : « Il faut bien que le sacrifice soit la plus belle chose de la terre, puisqu'il a tant de beauté dans des hommes simples qui, souvent, n'ont pas la pensée de leur mérite et le secret de leur vie. »

Pierre-André Taillant était né le 17 août 1816 au Pont-Saint-Esprit (Gard). Son père exerçait la profession de taillandier, d'où lui venait son nom. Pierre Taillant étudia dans une petite école, et si son instruction ne fut pas supérieure, son éducation ne laissa rien à désirer. Tous les nobles sentiments furent développés en lui. Le 31 août

1834, Taillant âgé de dix-huit ans entra au service en qualité d'engagé volontaire au 13e de ligne. Il devint promptement sous-officier et fit partie de cet admirable corps de sergents et de sergents-majors qui étaient l'orgueil de notre vieille armée. Ils conservaient le feu sacré que nous nommions l'esprit militaire.

Le 28 mars 1841 Taillant fut nommé sous-lieutenant au 13e, puis lieutenant en 1847, enfin capitaine en 1852. Il fit en Afrique les campagnes de 1834, 1835, 1836 comme sous-officier, celles d'Italie de 1849 et de 1850, le siège de Sébastopol en 1855.

Ses grades dans la Légion d'honneur offrent une particularité remarquable : chevalier le 12 juillet 1849 (étant lieutenant); officier de la Légion d'honneur le 8 octobre 1857 (étant capitaine), commandeur le 5 mai 1872 (étant lieutenant-colonel). Taillant était en outre décoré des médailles de Crimée et d'Italie, du siège de Rome où il fut mis à l'ordre de l'armée, et de la croix militaire de Sardaigne. Taillant avait de magnifiques états de services, lorsqu'il obtint le commandement de la place de Phalsbourg.

En 1854, il était passé en qualité de capitaine au 1er régiment de grenadiers de la garde. Il servit dans ce corps jusqu'à sa promotion au grade de chef de bataillon en 1861.

II

Sans le siège de Phalsbourg le nom du lieutenant colonel Taillant fût demeuré dans l'obscurité, car sa carrière semblait terminée. Parmi ses compagnons d'armes il en est, sans doute, qui avaient son courage et son patriotisme et dont on ne parlera jamais, parce que les occasions leur ont manqué. Nous avons pour les deshérités, ces oubliés, de singulières tendresses. Ils nous rappellent ces braves officiers, capitaines et lieutenants du premier Empire, dont le général Foy dessinait ainsi le portrait : « Nos officiers des régiments resplendissaient de pureté et de gloire. Vaillants comme Dunois et Lahire, sobres et durs à la fatigue parce qu'ils étaient fils du laboureur et de l'artisan, ils marchaient à pied à la tête des compagnies, et couraient les premiers au combat et sur la brèche. Leur existence était tissue de privations, car l'administration ne pouvait pas toujours fournir à leurs besoins, et ils eussent cru s'avilir en prenant part au pillage, tant ils avaient le cœur haut placé. Etrangers aux jouissances d'amour-propre de l'officier général, exempts de l'ivresse du soldat, ces martyrs du patriotisme vivaient de cette vie morale qui se consume dans la résignation du devoir... »

Nous avons revu ces hommes dans la dernière guerre. Modestes, silencieux, sans folles ambitions, ils quittèrent leurs femmes et leurs enfants

et s'éloignèrent de la garnison. Aux premiers combats, ils tombèrent par vingtaines à la tête des compagnies, donnant au soldat l'exemple du devoir. Ils n'eurent pas sur les lèvres les éclatantes paroles des gentilshommes de Fontenoy, car ils ne connaissaient pas les prouesses et ne savaient que le devoir. Un jeune officier, sorti la veille de l'école, plein d'enthousiasme, tout feu, tout flammes, se révoltait de la froideur des vieux capitaines du bataillon qui ne bondissaient pas, comme lui, d'une joie folle en marchant sur Vissembourg. Le lendemain ce jeune sous-lieutenant assistait aux funérailles de six des capitaines sur huit. Il les avait vus entraîner leurs compagnies en retrouvant à l'heure suprême tous les élans de la jeunesse ; et lorsque lui, enfant, un peu ébloui par le feu, aveuglé par la fumée, enivré par le parfum de la poudre, se lançait en avant, au hasard, et courait vers la mort, une main puissante l'avait rejeté de côté et un homme s'était dressé entre lui et vingt fusils prêts à tirer. Le nuage de poudre se dissipa et le jeune officier vit, étendu sur le dos, son vieux capitaine mort en lui sauvant la vie.

Les romans et les théâtres ont créé un type mensonger de la valeur militaire. Le brave qu'ils admirent descend en droite ligne des héros d'Homère ; il manie tour à tour et souvent à la fois le fer et la parole, le sang d'Hercule coule dans ses veines, et son glaive ressemble à la faux du moissonneur. S'il est homme de mer, les mots

« babord » et « tribord » lui sont familiers. Ces types n'existent que dans l'imagination, qui met en oubli les modernes vertus enfantées par la discipline : l'abnégation et le sentiment du devoir.

Si Taillant connaissait Homère, il le connaissait peu et son courage modeste prenait sa source dans le devoir, dont il avait fait une religion. Jamais aux cruelles épreuves de la guerre il ne se laissa détourner de la ligne droite, pour jeter des regards autour de lui, vers la politique, l'intérêt personnel ou la réputation ; il faut admirer dans ce simple officier, obscur jusque-là, le courage, la fermeté de caractère, le savoir militaire, l'autorité inébranlable et douce ; mais, par-dessus tout cela, il faut louer Taillant d'avoir compris la grandeur, la beauté du devoir et du sacrifice.

Au-dessous de son image, on peut graver ces mots si simples : Il a fait son devoir.

Combien, depuis les plus grands jusqu'aux humbles, ont pu dire après la guerre : J'ai fait mon devoir ?

Au milieu de ces hommes d'Etat, de ces diplomates, de ces orateurs, de ces capitaines illustres et même de ces souverains, gaulois et germains, on est attiré vers cette figure de soldat, simple jusqu'à la naïveté et pure jusqu'à l'héroïsme.

III

Nous avons sous les yeux le rapport officiel adressé par le commandant Taillant au ministre de la guerre, après le siège de Phalsbourg, au moment où le défenseur de la place se rendait en captivité. Nous avons aussi le journal du siège, confié par le commandant Taillant à son vieil ami du 13e de ligne, le capitaine Hudiart, un autre lui-même ; enfin nous sommes assez heureux pour posséder le rapport (allemand) sur l'investissement de Phalsbourg, du 15 août au 12 décembre 1870.

Le rapport écrit par le commandant Taillant est d'une grande modestie ; à peine le chef de la défense parle-t-il de lui. Le journal du siège mentionne les événements avec simplicité. Quant au rapport de l'ennemi, à part quelques erreurs sans importance, il est loyal et rend une éclatante justice aux défenseurs de la place et à leur commandant. A ces documents officiels sont venues se joindre un grand nombre de pièces pleines d'intérêt qui nous permettraient d'écrire un volume sur le commandant Taillant. Mais nous ne voulons retenir de lui que le siège de Phalsbourg. Quatre mois employés de la sorte suffisent à la vie d'un homme.

Lorsque le lieutenant-colonel Taillant mourut au printemps de l'année 1883, tous les organes de la publicité, interprètes du sentiment des masses,

exprimèrent à l'envi l'admiration de Paris et des provinces pour le défenseur de Phalsbourg. On ne voulait pas savoir autre chose. Taillant avait sauvé l'honneur de la France, nous étions fiers de lui, comme nos pères avaient été fiers de Masséna après le siège de Gênes.

Nous ne présenterons donc la figure du commandant Taillant que dans ce beau cadre de bastions écroulés, de remparts déchirés, et de maisons en ruine. Au milieu de documents précieux nous remarquons les *feuillets d'un journal de siège*. Le titre est d'une modestie qui s'allie à merveille au courage de l'auteur M. Bœltz. Nous disons au courage parce que nous sommes sur le terrain de la guerre ; mais on ne saurait tourner les *feuillets* tracés par M. Bœltz sous le feu de l'ennemi sans être charmé de cet esprit de bon aloi, de ce style élégant et de ces descriptions dignes des maîtres les plus admirés.

L'auteur des *feuillets* n'est-il pas ce vaillant sergent-major du 96e de ligne, qui eut le commandement du fort la *Petite-Pierre*, et qui ne voulut ni se rendre ni capituler ? Après avoir sauvé sa garnison par une sortie audacieuse, cet intrépide sous-officier parvint à entrer dans Phalsbourg avec sa troupe, et devint l'un des bons soldats de Taillant.

Laissons-nous guider par les *feuillets*, tracés d'une main ferme.

Malgré sont importance, la place de Phalsbourg, si utile à la défense des Vosges, n'avait

pas attiré l'attention du ministère de la guerre. Les remparts étaient armés de 30 pièces de canon, sans projectiles en nombre suffisant, sans artilleurs au début, et pour toute garnison quatre cent-cinquante hommes du 63e. C'est en vain que le commandant Taillant réclame des soldats et des munitions. Se voyant oublié, il arrête, après la défaite de Frœschviller, les hommes débandés et isolés, il en réunit environ six cents. Le 7 août on lui envoie le personnel d'une batterie d'artillerie, et huit cents mobiles, qui ne sont ni armés, ni habillés, ni instruits.

Taillant met cent cinquante hommes aux canons dont on leur enseigne la manœuvre. Le 8 août il reçoit des fusils à tabatière et tout son monde est armé. On fait l'exercice sur la place. Les habitants qui ont servi, officiers en retraite et sous-officiers congédiés, se mêlent aux instructeurs. Le commandant Taillant se multiplie, encourageant les uns, calmant les autres, visitant les postes nuit et jour, augmentant les défenses, faisant dépaver les rues, réunissant tous les vivres, s'arrêtant devant les groupes pour exalter le courage par de patriotiques paroles, se donnant à peine le temps du sommeil et d'un repas plus que frugal ; il sait se faire aimer et admirer en même temps, car il est bon, doux et paternel.

Le 10 août, à six heures du soir, la générale bat dans les rues et les remparts se garnissent au pas de course. On aperçoit vers le village des

Quatre-Vents les Prussiens dressant leurs batteries. Tout à coup un obus décrit sa courbe et vient éclater dans la ville. Un silence se fait, puis vingt, trente, cinquante pièces font pleuvoir sur Phalsbourg des bombes, des obus et des boulets. Cette pluie de fer tombe sur les maisons en passant au-dessus des remparts. Le commandant ordonne de commencer le feu. Un boulet part, le premier, et tous les regards cherchent à le suivre : il tue un officier allemand, renverse une pièce et fait éclater un caisson. Les défenseurs se regardent et n'osent applaudir ; mais leurs yeux sont brillants et leurs cœurs battent fort. Ce boulet excite la colère des Allemands qui envoient aux Phalsbourgeois une volée d'obus qui cette fois tuent et blessent les hommes placés sur les remparts. Le sergent Gremillet et le jeune Apparut du 63e tombent près de Taillant. Celui-ci crie : Ne bougez pas ! L'ennemi s'avance, il n'est plus qu'à mille mètres et les défenseurs tirent avec leurs fusils. L'artillerie de la place fait un feu continuel, bien nourri et fort habilement dirigé. A neuf heures du soir, l'ennemi cesse ses attaques, car l'obscurité devient complète.

La pluie tombe par torrents ; l'incendie dévore une partie de la ville, les arbres de la promenade déchirés par les flammes font entendre de véritables gémissements, ils se tordent dans une sorte d'agonie, leurs feuilles enflammées voltigent dans l'air, puis les branches s'arrachent une à une. Le commandant est aux remparts

et dit : « Il faut craindre une surprise cette nuit; malgré la pluie, le froid, la faim, restez à vos places. »

La nuit fut longue. Ceux qui ne pouvaient vaincre le sommeil étaient réveillés brusquement par des rondes, des coups de fusil isolés et de fausses alertes. Le jour parut enfin et l'on vit les Allemands battre en retraite du côté de Lutzelbourg.

Le 14 août, à quatre heures du matin, un parlementaire se présente pour demander au commandant Taillant la reddition de la place. Ce parlementaire annonça que 60 pièces d'artillerie étaient prêtes à commencer le bombardement. Taillant refusa de capituler. Un feu terrible s'ouvrit à sept heures et demie et ne se ralentit que vers midi. Le tiers de la ville était en flammes et la toiture de l'église s'effondrait avec fracas vers trois heures.

Pendant ce temps de nombreux tirailleurs se glissaient dans les jardins qui entourent Phalsbourg, et les défenseurs leur envoyaient de la mitraille et des coups de fusil.

Le feu cessa à cinq heures et demie et la ville avait reçu cinq mille obus. A six heures du soir, un parlementaire vint de nouveau proposer de capituler, en offrant de laisser partir la garnison avec armes et bagages, tambours battants et le droit de se retirer sur tel point du territoire français que choisirait le commandant Taillant. Après avoir pris l'avis du conseil de guerre qui

fut unanime pour continuer la lutte, Taillant refusa de se rendre.

L'ennemi entoura la place, et le commandant, malgré sa faible garnison, osa faire des sorties.

L'ennemi était surpris de tant d'audace. Dans l'une de ces sorties, le 24 août, les quatre compagnies du 63e et les isolés chassèrent de leurs positions quelques postes ennemis et ramenèrent du bétail et des prisonniers prussiens. Le lendemain trois peletons du 63e surprenaient l'ennemi dans les Maisons-Rouges, et rentraient dans la place avec vingt-cinq bœufs ou chevaux.

Dans une autre sortie, le 27 août, un petit nombre de soldats du 63e et des isolés poursuivent l'ennemi jusque dans les bois.

« Nous tenions ainsi l'ennemi en respect », dit le rapport officiel du commandant.

Le 31 août, à dix heures du soir, un nouveau bombardement commença, qui dura peu de temps, à cause de la nuit.

« Le 14 septembre je résolus de tenter une sortie sur le village de Buchelberg, dans le but de nous ravitailler. Je donnai, pour cette circonstance, le commandement des isolés au capitaine Giraud, du 3e régiment de tirailleurs algériens, qui était à peine guéri d'une blessure reçue à Frœschwiller ; un détachement de quarante gardes mobiles devait ramener les bestiaux enlevés ; les quatre compagnies du 63e et une

pièce d'artillerie attelée devait soutenir cette attaque et protéger la retraite. Surpris à quatre heures et demie du matin, l'ennemi s'enfuit dans les bois, d'où il dirigea un feu très vif sur nos troupes. Deux pelotons placés à droite et à gauche du village arrêtèrent les Prussiens qui accouraient de Visberg et des Quatre-Vents. Pendant ce temps le reste des isolés, après avoir enlevé avec vigueur une barricade qui défendait l'entrée du village, se répandaient dans les maisons et ramenaient du bétail et des prisonniers. Cette sortie bien menée et conduite avec entrain et énergie ne nous a coûté que deux tués et quelques blessés. »

Le lendemain, 15 septembre, l'ennemi se vengea en envoyant des obus sur la ville. A dater de ce jour, les Allemands firent retirer des villages tous les troupeaux; ils se retranchèrent eux-mêmes très solidement dans leurs cantonnements.

IV

Les vivres diminuaient, le froid devenait très vif, et les isolés, mal nourris, mal vêtus, manquaient de chaussures et de linge. Les malheureux gardes mobiles ne possédaient que la blouse et le pantalon de toile en fort mauvais état. L'épidémie varioleuse encombrait l'hôpital et le commandant Taillant avait besoin de toute son énergie

pour soutenir le moral de sa petite garnison et des habitants de la ville. Le vieux et vaillant soldat se fit administrateur. Il organisa dans les corps des ateliers de tailleurs et de cordonniers, mit en réquisition toutes les ressources de la petite ville et parvint à donner à chaque homme une paire de souliers, des sabots, un pantalon de drap et du linge. Les gardes mobiles eurent, en outre, une casaque en grosse flanelle.

La ration de viande qui était de 250 grammes fut réduite à 125 grammes à partir du 20 octobre, et, pour soutenir les hommes, le commandant fit confectionner des rations de pâtes d'Italie. Le sel et la graisse manquèrent totalement dans les premiers jours d'octobre. Les habitants participèrent bientôt aux distributions faites à la troupe.

Lorsque l'argent manqua pour la solde, les habitants aisés fournirent des fonds qui permirent de distribuer de petites sommes aux soldats. Les officiers n'avaient pas touché de traitement depuis le mois de juillet ; ceux d'entre eux qui possédaient quelque argent le versèrent à la caisse commune pour donner des acomptes aux soldats.

Toutes les réquisitions en vivres, étoffes et marchandises diverses furent réglées, ainsi que les prêts en argent, au moyen de bons sur le Trésor émis par la commission des approvisionnements de siège.

Vers la fin de septembre le général prussien de Bismarck-Bohlen fit savoir au commandant

qu'il allait attaquer régulièrement Phalsbourg. Taillant avait lui-même provoqué cette mesure en informant le chef des assiégeants qu'il avait, dans la place, de nombreux abris voûtés, qui protégeaient la garnison, et que le bombardement ne faisait de victimes que parmi les habitants en tuant femmes et enfants, en incendiant les maisons et les monuments. Le commandant disait : « Nous sommes soldats, nous vous faisons la guerre ; tuez nous, puisque nous vous tuons, mais épargnez les bourgeois qui ne vous font aucun mal. »

Le général de Bismarck-Bohlen ne changea cependant pas de système. Au commencement de novembre, le commandant fit canonner les postes avancés, ce qui valut, le soir même, de onze heures à une heure du matin, un bombardement qui fit plus de bruit que de mal. Le commandant Taillant profita de ce bombardement pour brûler une bonne partie de ses munitions. Il prévoyait que le manque de vivres rendrait bientôt ces munitions inutiles. Il fit donc diriger le tir sur tous les cantonnements ennemis, et donna l'ordre de bombarder Lutzelbourg, quartier-général des troupes de blocus. Les Prussiens reculèrent leurs avant-postes et cessèrent d'inquiéter Phalsbourg, qu'ils résolurent de prendre par la famine. Taillant désirait un assaut, il connaissait le point le plus vulnérable des remparts, et toutes ses dispositions étaient prises pour un terrible combat corps à

corps qui aurait appris à l'Europe ce qu'est le soldat français bien commandé.

Les vivres devaient être épuisés le 13 décembre. Le commandant réunit le conseil de défense, et, d'accord avec ses membres, il ordonna de noyer les poudres et munitions confectionnées et de détruire l'artillerie et les fusils. En conséquence on encloue les canons, on brise les armes, on brûle les effets. Taillant ne veut rien laisser à l'ennemi, pas même un simple drapeau tricolore qui flotte sur les remparts et n'a d'autre caractère que de présenter les couleurs de la France. Il fait déchirer ce drapeau et en partage les lambeaux à ses compagnons. Les armes détruites représentaient une valeur de plus d'un million 500.000 francs.

Enfin, lorsqu'il ne reste ni un pain ni une cartouche, le commandant Taillant adresse cette lettre au major de Giese qui commande les troupes assiégeantes; cette lettre est du 12 décembre 1870.

« Monsieur le Major,

« Le trop grand éloignement de l'armée française et la famine qui torture les habitants, les blessés et les prisonniers de guerre, mais qui ne pourrait nous dompter si nous étions seuls ici, ne nous permettent pas de continuer la lutte, parce qu'il est de notre devoir d'être humains.

« C'est aussi pour obéir aux lois de l'humanité que j'ai dû ne pas céder au vœu de mes compa-

gnons d'armes qui ont demandé de s'ensevelir avec leur chef sous les ruines de la forteresse qu'ils défendaient si bien depuis quatre mois.

« Les portes de Phalsbourg sont ouvertes... vous nous y trouverez désarmés, mais non vaincus. »

Aucune capitulation ne fut signée. Le lendemain 13 décembre, dans la matinée, le major de Giese suivi d'une escorte de cavaliers entra dans la ville de Phalsbourg. Laissons la parole à un témoin :

« En abordant notre brave commandant, le major prussien est frappé de sa tristesse et de son air abattu. Le spectacle de cet ennemi que ni le feu ni le fer n'ont pu vaincre, et que la faim seule désarme, émeut M. de Giese et fait couler ses larmes. Il s'avance vivement près du commandant et lui serre la main, en proie à une émotion qu'il ne cherche pas à dissimuler. »

Avant de se séparer de Taillant, le major de Giese lui explique qu'à Sedan et à Metz, les officiers qui ont voulu s'engager à ne pas servir contre l'Allemagne pendant la durée de la guerre ont été libres de rentrer dans leurs foyers. Indigné d'une telle proposition, Taillant répond : « Ne parlons même pas de ça, nous sommes tous soldats et partageons le sort des soldats ! »

Pas un seul officier ne signa le revers. Le 14 décembre toute la garnison sortit par la porte de France, les officiers accompagnant la troupe jusque sur les glacis. On s'arrête, on veut parler,

mais les sanglots étouffent les voix. Un sous-officier de la garnison a écrit ceci : « De ma vie, je n'oublierai ce cruel instant, les larmes coulent de tous les yeux ; personne ne peut dire un mot et c'est à peine si les hommes ont la force de répondre au dernier appel fait en France. Hommes, femmes, enfants, vieillards se pressent autour de nous ; nous ne formons plus qu'une immense famille, réunie dans une commune douleur. »

Le commandant Taillant est en dehors des glacis. « Il est venu nous faire ses adieux ; lui aussi, il pleure et ne peut pas prononcer une parole ; mais son émotion parle pour lui, et sa vue nous rappelle toutes les grandeurs et toutes les douleurs du siège. Lorsque je passe devant lui, il me donne l'accolade ; les chaudes acclamations qui le saluent lui prouvent une dernière fois l'affection et la confiance de ses soldats. ».

Le commandant Taillant sortit de Phalsbourg lorsqu'il n'y eut plus un seul soldat français. Le 15 décembre, au milieu du jour, il fut dirigé sur l'Allemagne et interné à Coblentz ; il ne revint qu'après le traité de Versailles.

Le conseil d'enquête présidé par le maréchal Baraguay-d'Hilliers et qui donnait son avis sur les sièges et blocus, accorda les plus grands éloges au commandant Taillant : « Considérant que dans le commandement de la place qui lui avait été confiée, le commandant Taillant a rempli tous ses devoirs ; que, par sa fermeté, son

énergie, il a su maintenir la discipline dans la garnison ; que par une bonne et judicieuse organisation il a suppléé à l'insuffisance du personnel d'artillerie : est d'avis que le commandant Taillant et son conseil de défense méritent des éloges. »

Nommé lieutenant-colonel, puis commandeur de la Légion d'honneur le 5 mai 1872, Pierre Taillant fut honoré par ses concitoyens d'une épée d'honneur aux armes de Phalsbourg.

Il eut d'abord le commandement de la place de Maubeuge et passa en 1877 au commandement de Saint-Denis, où sa retraite lui fut accordée le 10 décembre 1878.

Taillant était un croyant. Lorsque ses concitoyens lui remirent en grande cérémonie, à l'Hôtel-de-Ville du Pont-Saint-Esprit, l'épée d'honneur dont nous avons parlé, le vétéran s'écria d'une voix entrecoupée : « Mon père, ma mère, vous devez vous réjouir à cette heure, dans le ciel, près de Dieu ! »

Le mal dont il souffrait depuis la guerre prit un caractère alarmant, et le colonel ne put sortir. Le curé de la paroisse, le digne et vénérable abbé Igonnet, s'approcha de son lit, en disant : « Colonel, vous avez repoussé les sommations des Prussiens, vous ne rejetterez pas celle que Dieu vous fait aujourd'hui par l'intermédiaire du pasteur. » Taillant s'inclina respectueusement et reçut avec piété les sacrements de l'Eglise.

Le prêtre ne s'était pas encore retiré, lorsque

le vaillant soldat rendit à Dieu sa grande âme, le 14 mai 1883.

Nous espérons avoir écrit une biographie complète du lieutenant-colonel Taillant, grâce aux documents précieux qu'un de ses meilleurs amis, M. L. Bruguier-Roure, a bien voulu nous communiquer. Nous sommes heureux de l'en remercier ici, souhaitant que cette notice soit jugée par lui et ses compatriotes digne de la mémoire du noble défenseur de Phalsbourg.

Général Ambert.

FIN

TABLE DES MATIÈRES



Bar-le-Duc. — Typ. L. Philipona et Cie. — 689


COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 04 01 08 18 11 7